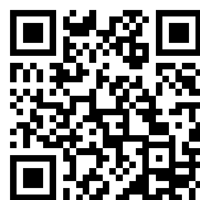
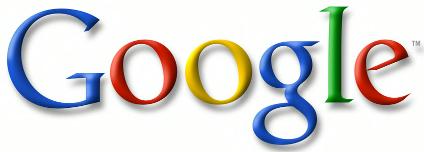


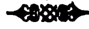



1680
1880
DA LABOREM DABO FRVCTVS
FIDE
REINAUD
GENAS
EX LIBRIS
P. GVIRAVDI
TESTV DE BALINCOURT
POSTEA
REINAVDI
ET
R. DE GÉNAS
TANDEM
EX
HÆRED
CL AL EDG
TESTU
COMTE
DE
BALINCOURT
N.° D'ORDRE


VIS LEONIS

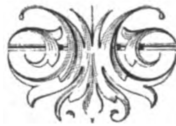


REVUE DU MIDI

15me ANNÉE  JANVIER 1901

Revue du Midi

TOME VINGT-NEUVIÈME



NIMES
IMPRIMERIE GÉNÉRALE, RUE DE LA MADELEINE, 21

1901

LES CONCOURS LITTÉRAIRES

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE (1900)

L'Académie Française a la charge de conserver les traditions du bon goût et d'encourager les jeunes inspirations. La tâche est ardue, car les règles du bon goût sont difficiles à fixer et les vocations littéraires sont, hélas! trop faciles à s'affirmer. Pendant longtemps l'Académie put y consacrer seulement un prix alternativement décerné à l'éloquence et à la poésie. La définition du sujet d'éloquence a subi des variations. Jadis l'éloge d'un écrivain illustre en faisait les frais ; il y avait quelquefois d'heureuses trouvailles ; souvent, par contre, l'éloge ressemblait fort à l'exécution par le pavé, genre de supplice familier aux ours de la fable. Aujourd'hui c'est une étude brève et fouillée, concise et profonde que demande l'illustre Compagnie : l'idéal serait de susciter un Salluste, critique littéraire ; on ne l'a pas encore rencontré. Les concours de poésie sont demeurés constants à eux-mêmes, avec cette seule variante que le sujet est tantôt indiqué, tantôt laissé au libre choix des concurrents.

Depuis quelque temps la liste des prix à décerner s'est considérablement accrue. De généreux donateur ont voulu faire survivre leur personnelle influence dans leurs études familières ; d'autres, amoureux trop discrets des lettres ou des arts pour

les pratiquer eux-mêmes, ont essayé de leur susciter de nouveaux et plus audacieux adorateurs. On ne saurait croire le nombre de timides qui se sont ainsi révélés de précieux Mécènes après leur mort. C'est par centaines de mille francs que se chiffre aujourd'hui le budget de l'Académie ; il atteindra bientôt le million, et ce sera une grosse et lourde charge que de distribuer les eaux fécondes de ce large flot dans le champ des belles-lettres.

L'allongement presque indéfini et la variété de ces concours rend de plus en plus difficile la tâche du rapporteur. Il est de tradition, et les Académies sont faites précisément pour les conserver, que cette charge soit confiée au secrétaire perpétuel. L'Académie appelle à ces délicates fonctions un de ses membres plus particulièrement désigné par l'aménité de son caractère et la sûreté de son goût. Or, conçoit-on la pénible situation d'un homme qui doit aimer à lire, à se tenir au courant, comme on dit, et qui ne peut ouvrir le livre à la mode, s'asseoir dans la stalle du spectacle couru, sans se dire : attention ! C'est peut-être, c'est presque à coup sûr un des lauréats de cette année, le compte-rendu me guette et m'oblige à raisonner mon impression ; je n'ai pas le droit de me laisser aller comme tout le monde, au premier mouvement ; je ne suis pas le public ordinaire ; pas même le juge anonyme ; mais le rapporteur qui dois trouver la formule condensée de l'éloge et de la critique.

Nimes et *La Revue du Midi* ont la bonne fortune et le très grand honneur de reconnaître, avec fierté, dans le secrétaire actuel, l'une, un de ses enfants, et l'autre, un de ses collaborateurs. Il serait donc presque malséant de trop le louer. Bornons-nous

donc à constater que les meilleurs juges s'accordent à reconnaître que depuis son entrée en exercice, il a pris le meilleur moyen pour être toujours original et nouveau : être simple. Il tient le rapport annuel pour une tâche honorable et agréable entre toutes ; il l'accomplit avec conscience et amour, et ne se souvient que dans l'éloge qu'il a beaucoup d'esprit.

Ce rapport est comme un rapide exposé de la vie littéraire pendant l'année écoulée ; ce n'est pas et ce ne peut pas être un résumé complet. On ne présente pas aux suffrages de l'Académie tous les ouvrages. Quelle figure y ferait telle des *Vierges fortes* de Marcel Prévost, ou le dernier roman d'Octave Mirbeau, très mauvais d'ailleurs à tous les points de vue, y compris celui de l'art littéraire. La vigne est une plante qui ne pousse pas sur le quai Mazarin, et il serait vraiment fâcheux d'exposer les Quarante à la chercher vainement autour d'eux. Les racontars indiscrets disent bien, cependant, que d'aventure certains ouvrages, un peu court vêtus, ont passé sous les yeux du bon M. Pingard, préposé à la direction des secrétariats. Le rapport n'en parle pas. Les enfants terribles ont quelquefois bien de l'esprit ; mais il est prudent de ne pas les sortir en public.

Cette année le roulement appelait le prix d'éloquence ; le sujet était une étude sur André Chénier : « Les concurrents n'ont pas manqué, il y en avait « 47 ; mais aucun n'a tout à fait contenté l'Acadé « mie qu'une si grande renommée rendait diffi- « cile (1). » Allons plus loin que le rapporteur ; le désir de l'Académie était presque impossible à réa-

(1) J'avertis une fois pour toutes, que les passages entre guillemets sont empruntés au rapport de M. Gaston Boissier.

liser. Rien de plus difficile à étudier que l'hybride superbe, un moment entrevu et détruit aussitôt par une catastrophe soudaine. On oscille entre un bref hommage d'admiration ou une recherche minutieuse des causes et des parents ; on s'expose à être trop long ou trop court ; ce n'est pas matière à un travail académique.

A tout seigneur, tout honneur ; on ne s'étonnera pas que la *Revue du Midi* retienne en première ligne, parmi les lauréats, son cher ancien directeur, M. J. Rocafort. C'est ici même, sous les yeux de nos lecteurs, qu'ont paru les premières pages, que se sont tracés les premiers linéaments de son beau livre : *L'éducation morale au lycée*. Aujourd'hui voici ce qu'on en pense sous la coupole du Palais-Mazarin.

« Presque au début du livre on lit ces mots : « Il
« n'y a pas de science de l'éducation, et cela pour
« une bonne raison : c'est qu'il n'y a de science que
« du général et qu'il n'y a pas deux enfants qui se
« ressemblent » ; et cette réflexion me paraît parfai-
« tement juste. Mais alors à quoi peuvent servir les
« 300 pages qui suivent ? Elles servent à développer
« des vues fines et vraies, à donner aux professeurs
« d'excellents conseils de détail dont ils tireront
« plus de profit que de ces majestueux axiomes, de
« ces principes solennels qu'on n'a que bien rare-
« ment l'occasion d'appliquer.

L'éloge est d'autant plus précieux qu'il émane d'un maître éminent dans l'art difficile de l'éducation.

La poésie a demandé cette année une part très large dans les concours académiques ; elle a même par la bouche de ses représentants aligné des chiffres et mis en avant des arguments budgétaires,

pour montrer qu'elle avait été sacrifiée jusqu'ici. Fi ! le vilain calcul chez des Fils d'Appollon ! Mais quoi ? Le public s'est montré et se montre de plus en plus froid il n'achète pas ; il a donc paru nécessaire que le suffrage des élus compensa l'indifférence générale. Pourquoi tous nos poètes ne font-ils pas des vers comme Edmond Rostand ou comme Henry de Régnier ; leurs éditeurs ne se plaindraient pas autant.

Parmi les lauréats, un de nos quasi-compatriotes, M. Clovis Hugues, a été couronné pour sa *Chanson de Jeanne d'Arc.* M. Clovis Hugues est un félibre militant, méridional du meilleur cru, d'imagination débordante et de cœur exubérant. Il a adopté, pour distraire ses heures de loisir une occupation assez déplaisante, la politique. Paris l'a adopté et de temps en temps l'envoie siéger au Palais Bourbon sans y attacher d'ailleurs autrement d'importance. Ce provençal patriote s'est épris après tant d'autres de la grande et émouvante figure de Jeanne. A-t-il fait oublier les deux simples vers de son prédécesseur Villon ?

« Et Jehanne, la bonne Lorraine,
« Qu'Anglais bruslèrent à Rouen. »

Deux vers exquis et qui sont un pur chef-d'œuvre ! En tout cas il a essayé d'en imiter le langage « et à « ce commerce avec nos vieilles chansons de geste, « il a gagné de se refaire comme une virginité d'oc- « casion.»

Un des autres poètes couronnés, dans un rang inférieur, M, Jean Ghilkin est Belge. On serait mal venu après cela de reprocher à l'Académie l'étroi-

tesse de son esprit. La jeune école Belge, dont nous parlerons quelque jour aux lecteurs de la *Revue*, se distingue par son originalité et son esprit d'avant-« garde. « C'est une littérature fille de la nôtre, mais « fille émancipée et qui tient à marcher dans sa « voie. » Oui certes, très émancipée parfois et dont un procès retentissant vient de mettre en lumière les audaces quelque peu effarouchantes (1). Mais M. Jean Ghilkin, comme la plupart de ses confrères d'ailleurs, comme M. Valère Gilles, couronné hier, comme ce grand et regretté Rodenbach, montre qu'on peut avoir du talent, être très original et très moderne, sans être inconvenant et obscène.

Un autre livre venu de l'étranger a eu les honneurs d'un des prix Montyon. Il porte comme titre : *Les Soirées du Château de Ramsay* (Canada) et en épigraphe ces simples lignes : « A la France, à la mère patrie, ce livre est dédié. »

Une gerbe de romans couronnés ; y en a-t-il de très bons ? Y en a-t-il même beaucoup de bons ? De tous ceux que la grande compagnie a distingués, je n'en vois qu'un dont le grand public se soit vraiment occupé, *Hellé*, par Madame Marcelle Tinayre : « La jeune fille, héroïne du roman, ne sort pas d'un « couvent, elle n'a pas été élevée par une femme, et « cela se voit bien. Son oncle qui s'est chargé de son « éducation, est un savant dégagé de préjugés, qui « s'applique à développer chez elle l'énergie, la déci-« sion, l'indépendance, qui veut en faire, comme il « dit, « un être d'exception, avec un cerveau d'homme

(1) Je veux parler du procès en cour d'assises intenté à MM. Lemonnier et Georges Ekhoud pour leurs romans *L'Homme en amour* et *Escal-Vigor*, procès qui s'est terminé d'ailleurs par un acquittement. Il y a heureusement d'autres productions de la *Jeune Belgique*, qui méritent d'être étudiées et appréciées.

« et un cœur de vierge » ; ce qui n'empêche pas que,
« à peine entrée dans un salon parisien, elle s'éprend
« d'un poète mondain, « avec une barbe aux pointes
« légères et des cheveux noirs lustrés comme des
« plumes ». Mais elle parvient à se reprendre et finit
« par épouser l'homme que son oncle lui a préparé,
« un solitaire qui commence à grisonner, un sage
« qu'occupe beaucoup le bonheur de l'humanité, et
« qui fait des conférences le soir, à la mairie de son
« arrondissement. La lutte entre ces deux amours, de
« printemps et d'automne, est décrite, comme il
« convenait, d'une plume alerte et virile. »

Entre la littérature d'imagination, le roman, pour l'appeler par son nom, et l'Académie, il y a toujours une situation un peu délicate. La grande Compagnie a, parmi ses membres, beaucoup de romanciers ; elle admet volontiers des auteurs dont elle ne couronnerait pas tel ou tel ouvrage. On ne voit pas bien en effet certaines pages de *Mensonges* signalées parmi les œuvres utiles aux bonnes mœurs. M. Paul Bourger n'en faira par moins à son heure un exquis rapporteur des prix de vertu. Tout cela est très naturel, très logique. Ceux qui pleins d'irrévérence pour la docte assemblée, lui reprochent sa pruderie en termes généralement plutôt vifs que bien choisis seraient les premiers à en faire autant. Les libertins convertis sont les plus sottes gens du monde par leurs scrupules et leur pruderie. L'Académie n'a pas à se convertir, fort heureusement, et tient que pour n'avoir pas à le faire un jour, elle ne doit pas entrouvir sa porte trop légèrement.

Et c'est aussi, quoique la cause en soit différente, le même embarras lorsqu'il s'agit de donner des prix historiques. Il ne saurait être en la matière question

de convenances morales, mais bien de littérature. Par son titre, son origine, sa formation, l'Académie est appelée à récompenser les ouvrages qui se distinguent par la beauté du style et l'ordonnance de la composition. Or nous sommes à un très mauvais tournant de l'évolution littéraire pour les historiens amoureux de l'art de bien dire, et il y en a encore. Ils sont pris entre deux tendances et, comme le bon Hercule jadis, appelés par deux tentatrices à la fois. L'une est de beauté sérieuse et austère ; c'est la vierge de l'érudition pure, de la science désintéressée. Pour la servir, il faut une recherche minutieuse et critique des sources originales, une préoccupation du détail et de la minutie, au milieu desquelles risque fort de sombrer l'art de composer et d'ècrire. Il faut tellement de travail pour recueillir ses matériaux, qu'on n'a plus le temps de les mettre en œuvre et de leur donner une forme quelque peu plaisante. C'est dès lors l'affaire de l'Académie des Inscriptions et Belles lettres, ce n'est plus celle de la Française.

La muse qui veille à l'entrée de la seconde route n'est pas tout à fait digne de revêtir les immaculés vêtements de la première. Son appel est plus attirant. Il dit l'intérêt qui s'attache à l'œuvre destinée à défendre ce qu'on croit être la vérité. Qu'est ce autre chose que l'histoire, sinon un enseignement? Et toute leçon, quelle qu'elle soit, procède d'une conviction forte et assise. Est-il besoin de rechercher la minutie de la vérité dans le détail ? Les faits en eux-mêmes ont une vérité générale et absolue qui suffit à l'historien. Il a seulement l'art de les mettre à leur place et d'en tirer la signification.

De ces deux tendances, les exemples abondent et

l'on comprend que l'Académie soit fort embarrassée. Les grandes œuvres qui sont synthèse des deux méthodes sont rares ; depuis l'histoire Romaine de Duruy et celle des princes de Condé du duc d'Aumale, je ne crois pas qu'on en puisse citer beaucoup, encore celles-ci ne sont-elles pas des monuments durables, tels que Guizot et Augustin Thierry en ont laissé. Ceux qui en ont recueilli les traditions, font partie de l'Académie. La mode qui ramène en ce moment l'attention sur le premier Empire n'a produit encore aucun livre de maître. Force est donc à l'Académie de se rabattre sur les histoires contemporaines qui, demandant moins de recherches, permettent à l'écrivain de faire plus facilement œuvre littéraire. Elle a couronné l'*Histoire du second Empire*, par M. de la Gorce et les *Campagnes de 1870*, par M. Lehautcourt. La première a ému « entre des gens qui ont été, non « seulement les spectateurs, mais les acteurs de ces « grandes luttes, un débat dont l'Académie gardera « le souvenir; mais quand il s'est agi d'apprécier « le talent de l'auteur et l'intérêt de son ouvrage, « tout le monde s'est trouvé d'accord. »

Toujours côté de l'histoire, un lot de biographies : du général de Lapasset par sa fille ; de Léon Say par le regretté M. Georges Michel ; du dernier évêque français Mgr Dupont des Loges par M. l'abbé Klein. L'Académie récompense quelquefois davantage le héros que l'auteur dans ce genre d'ouvrages.

On la met un peu à toutes les sauces notre grande Académie. L'éminent critique d'art, Charles Blanc, qui en fut membre, l'a chargée de décerner un prix au meilleur ouvrage sur les Beaux-Arts. Cela nous a valu dans le rapport de M. Gaston Boissier le joli cadre suivant, à propos du livre couronné de M.

Guzman sur Pompéi : « M. Guzman n'est pas un écri-
« vain, ni un savant de profession ; c'est un pein-
« tre. Il avait obtenu, au Salon de 1894, une bourse
« de voyage ; il en profita pour visiter Rome et de
« là se dirigea vers Pompéi. Il ne devait s'y arrêter
« que quelques jours ; il y resta plusieurs mois, et,
« quand il en fut revenu, il ne songea plus qu'à y
« retourner. Mais cette fois il voulait mieux compren-
« dre et pénétrer à fond ce qu'il avait d'abord admiré
« d'instinct. Il se mit donc à lire les ouvrages qui
« pouvaient lui apprendre les détails de la vie ro-
« maine, il se fit archéologue. Je ne dirai pas qu'il
« soit devenu un archéologue accompli et qu'on
« ne trouve dans sa science quelque chose d'un peu
« hâtif et d'incomplet ; mais elle a un grand mérite,
« elle est vivante. On voit bien, pour parler comme
« lui, qu'il a senti les caresses de l'antiquité et qu'el-
« les lui ont paru si délicieuses qu'il veut les trans-
« mettre à ceux qui le lisent. Suivez-le le long de
« ces rues et de ces places où à chaque instant, il
« a quelque objet curieux à vous faire voir ; entrez
« avec lui dans la maison de quelque riche Pompé-
« tien, celle des *Vettii*, par exemple. C'est une des
« dernières qu'on ait déblayées, et l'on a eu l'heu-
« reuse pensée d'y laisser sur place tout ce qu'on y
« trouvait. Les marbres, les bronzes, les statues, les
« tableaux sont restés à l'endroit où ils devaient
« être. On a seulement relevé les piliers qui étaient
« par terre, remis Bacchus et Silène sur leur piédes-
« tal, les dieux Lares dans leur niche. On peut par-
« courir les chambres, les portiques, admirer les
« peintures d'un goût si coquet, d'une fantaisie si
« piquante qui en couvrent encore les murailles,
« on se promène dans le petit jardin qu'entourent

« les colonnes du péristyle, et, comme on y a re-
« trouvé la trace des platesbandes antiques, on a
« pu le refaire tel qu'il était; les roses fleurissent,
« les lierres grimpent aux mêmes endroits qu'autre-
« fois. Les tuyaux de plomb existent encore dans le
« sol où on les avait mis il y a dix-huit cents ans ; il
« a suffi d'ôter la terre qui les obstruait et l'eau
« s'est remise à jaillir dans les bassins de marbre.
« Enfin, tout est si bien à sa place, nous dit M. Guz-
« man, qu'en mettant le pied sur le seuil de l'atrium,
« on est tenté de chercher le maître de la maison
« et de s'excuser d'entrer ainsi sans s'être fait an-
« noncer.

Si tous les ouvrages présentés au concours avaient emprunté seulement quelques traits de ce charmant style, il eut été exceptionnellement brillant. Il s'en faut que le jugement public ait porté son jugement. Le millésime centenal de la dernière année séculaire compte plus de feuilles mortes que de jets verdoyants. Osons le dire franchement, malgré ce qu'en dit, ou plutôt par ce qu'en dit l'académie, l'ensemble des œuvres présentées est dans une tonalité plutot grise. Trois belles œuvres cependant relèvent singulièrement ce concours.

L'une est d'ordre purement scientifique, mais par son sujet ressort essentiellement du jugement de l'Académie Française. C'est l'*Histoire de la langue française* par M. Brunot, elle présente cette particularité de ne pas être un livre particulier, mais une série de chapitres formant un tout autonome dans la grande histoire de la littérature française publiée par M. Petit de Julleville. C'est une œuvre austère, telle que les érudits puissants de la renaissance les entreprenaient et devant lesquels notre siècle, plus

en surface qu'en profondeur, recule volontiers, de celles que l'on met en vedette dans sa bibliothèque et qu'on consulte journellement. Nous apprennons avec étonnement que l'histoire de notre langue n'avait jamais été tentée : sur celle-ci citons le jugement de M. Gaston Paris : « cette histoire dégagée « de la grande publication collective à laquelle elle « appartient, revue, complétée, perfectionnée sera « l'un des livres les plus importants, les plus distin- « gués, les plus utiles que la philologie du XIX[e] siè- « cle lèguera à l'âge qui vient. »

Les deux autres œuvres auxquelles je viens de faire allusion sont des pièces de théâtre, la *conscience de l'enfant* par M. Devore et la *Robe rouge* par M. Brieux. L'une et l'autre ne sont pas de talentueuses explosions, comme *Cyrano de Bergerac* et cet étrange *Aiglon* dont la Revue parlera prochainement. La *Conscience de l'enfant* met en drame ce problème douloureux et inquiétant ; une fille érigée en juge de son père l'œuvre ; s'alanguit un peu dans la discussion psychologique des personnages mis en scène ; la *Robe rouge*, plus précise et plus forte peut-être, mais plus amère encore, s'attaque résolument à une des imperfections sociales de notre temps, mais n'est-il pas trop indulgent de dire « que l'auteur ne cherche « pas le succès dans le scandale ; qu'il vise plus haut « qu'à amuser le public et donner des leçons sans « mettre la morale en tirade.

Quelques réserves que puisse formuler la critique, ces deux pièces n'en restent pas moins de remarquables manifestations de jeunes et vigoureux talents. Et c'est déjà beaucoup que de tout ce concours on puisse retenir une belle ébauche et deux espérances.

GEORGES MAURIN

LA JEUNESSE

DU Cte CH. DE MONTALEMBERT (1)

Le siècle qui finit n'a guère contemplé de figure plus attachante et plus sympathique que celle du comte Ch. de Montalembert. Fils des croisés, issu d'une race chevaleresqne et guerrière, l'homme qui porta ce nom honorablement connu avant lui, célèbre maintenant, sentit, dès sa vertueuse adolescence, battre son cœur pour toutes les nobles causes et il résolut de leur consacrer sa vie. Il ne les servit pourtant pas les armes à la main. Il fut, au contraire, comme il le rappelait un jour, le premier de sa race qui n'eut pas ceint l'épée. Mais à défaut de glaive, il mania tantôt la plume, tantôt la parole, et, par l'une ou l'autre de ces armes, qu'il sut rendre redoutables, il livra mainte bataille dans la rude et sainte lutte de la conscience, de la vérité et du droit, contre la triomphante oppression du mensonge et du mal.

C'est de cet homme que je voudrais entretenir les lecteurs de cette *Revue*. Mais je ne songe pas à raconter ici son existence entière. Le sujet se-

(1) *Montalembert, sa jeunesse* par le R. P. Lecanuet, prêtre de l'Oratoire.
Montalembert par le vicomte de Meaux.
Memoirs of count de Montalembert, by m^rs Oliphaut.

rait trop vaste et ne pourrait être exposé que d'une manière bien superficielle. Je me bornerai donc à rappeler ce que fut Ch. de Montalembert dans la première partie de sa vie. Mais si Vauvenargues a eu raison d'affirmer que les premiers jours du printemps ont moins de grâce que la vertu naissante d'un jeune homme, si, d'autre part, l'intérêt qui s'attache à cette première éclosion de la vertu dans un cœur de 15 ou de 18 ans, est redoublé lorsqu'au mérite moral viennent se joindre les plus brillantes facultés, développées par un ardent labeur, le sujet restreint que je propose ne sera pas indigne d'attention. Puissé-je ne pas le traiter d'une manière trop insuffisante !

La famille de Montalembert portait le nom d'une petite localité qui fut son berceau et qui fait aujourd'hui partie du département des Deux-Sèvres. C'est dans cette bourgade, à l'ombre de la vieille église romane que dorment les aïeux de Ch. de Montalembert. Parmi ces glorieux morts je ne citerai que deux frères, Guillaume et Aimery qui suivirent St-Louis à la croisade et qui se signalèrent à Damiette et à Mansourah. A la fin du xviiie siècle, la famille était représentée par Marc-René et par Jean de Montalembert. Le premier, après avoir combattu avec honneur dans les guerres de la succession d'Autriche et de sept ans, se consacra à l'étude des fortifications et fut appelé un second Vauban ; il mourut en 1802, doyen de l'Académie des sciences et des généraux français. Le second fut contraint d'émigrer pendant la révolution et placé à la tête d'un corps de troupes qui prit le nom de Légion Montalembert. Son fils Marc-René y fut enrôlé et combattit à l'armée de Condé ; plus tard il entra

comme cornette dans la cavalerie anglaise où il soutint vaillamment l'honneur de son nom. Sorti de France avec ses princes, dit le R. P. Lecanuet, il ne voulut pas y rentrer sans eux, mais il y rentra avec eux et à leur suite. C'est lui qui fut le père de notre héros.

Quelques années auparavant, il avait épousé Mademoiselle Elise Rosée Forbes, jeune fille issue d'une race où le sang Ecossais s'était mêlé au sang Irlandais. M. James Forbes, le père de la jeune Mme de Montalembert, était un voyageur renommé. Pendant 20 ans il avait parcouru l'Asie, l'Afrique et l'Amérique, portant dans ces vastes régions ses patientes investigations de savant, d'artiste et de philosophe. Sous le titre d'*Oriental memoirs* il avait publié la description des pays qu'il avait visités.

C'est dans sa demeure, à Londres et le 15 avril 1810, que son petit-fils, Ch. de Montalembert, vit le jour. Deux autres rejetons devaient réjouir encore le foyer de l'exilé: Marc-Arthur qu'attendait la carrière des armes et Elise, gracieuse enfant dont nous aurons à dire la fin prématurée.

Rentré en France, René de Montalembert fut bientôt ministre plénipotentiaire du roi à Stuttgart. Quant à son jeune fils Charles, il demeura en Angleterre sous le toit de son grand père Forbes.

Je ne sais si M. et Mme de Montalembert obéissaient à une heureuse inspiration lorsqu'ils renonçaient ainsi, momentanément, à diriger eux-mêmes la première éducation de leur fils. Ce qui est certain, c'est que l'enfant trouva, auprès de son aïeul, la tendresse la plus vive, les soins les plus vigilants, on pourrait dire les plus maternels. Dès avant 1814 le vieillard s'était au reste dévoué à cette jeune

âme et avait concentré en elle ses espérances, ses affections, sa vie même.

M. Forbes habite Stanmore-Hill, aux environs de Londres. Il possède une vaste et belle bibliothèque où l'enfant puise le goût de l'étude et fait des livres ses principaux jouets et, aux récits du vieux voyageur dont il forme désormais l'unique compagnie, parmi les dessins et les collections de toutes sortes, rapportés de tous pays, commence à s'allumer cette intelligente curiosité qui, dit M. le vicomte de Meaux, doit se porter sur les objets les plus divers et ne s'éteindre qu'à la mort.

Pour cet enfant James Forbes reprend ses *Orien-riental memoirs*. Il transcrit de sa main, étend et complète ses descriptions ; il les enrichit de paysages et de dessins. Ce vaste recueil s'ouvre par un portrait de Charles et par une dédicace en vers anglais. L'image et la dédicace sont l'œuvre du vieil artiste. « Acceptez, cher enfant, dit-il, ce gage de ma tendresse, acceptez le vœu de mon cœur et ma fervente prière. Que celui qui veille sur votre jeunesse et peut seul la guider à travers les détours tortueux de la vie, que Dieu verse sur vous toutes ses bénédictions et toutes ses joies »... « Quand on aime, dit-il encore dans sa préface, le travail devient délicieux. Pourrais-je donner à mes efforts un but plus cher que vous-même, mon enfant... La douceur de votre caractère dans un âge si tendre offre à vos parents les meilleures espérances. Il m'est doux de penser que le bourgeon entr'ouvert va bientôt devenir une très belle fleur destinée à produire plus tard des fruits nombreux.»

M. Forbes a connu et fréquenté le comte de Provence, pendant son séjour en Angleterre. Il l'ap-

pelle même son frère intellectuel et lui a dédié un des trois exemplaires de son grand ouvrage. Lorsque le prince est rappelé sur le trône de ses pères, M. Forbes s'empresse de le féliciter et le roi lui adresse une réponse aimable. Deux ans plus tard, au mois d'août 1816, M. Forbes et son petit-fils font le voyage de France. M. Forbes est anglican ; mais, les courtes citations que nous lui avons empruntées le démontrent déjà, c'est une âme profondément religieuse. Bien des choses, dans notre pays, excitent sa surprise et sa réprobation. Il constate et déplore la profanation du dimanche ; il est révolté par ce qu'il appelle le *sudden plunge*, le passage immédiat de l'Eglise à l'Opéra, au bal ou au théâtre. — Le vieux savant est reçu aux Tuileries. « Mon bonheur est complet, dit-il au roi, puisque c'est ici que je retrouve Votre Majesté. » Charles est présent et la duchesse d'Angoulême, présente aussi, lui prodigue ses caresses.

A son retour en Angleterre, M. Forbes prend une détermination qui lui coûte, mais qu'il juge nécessaire. Il se sépare de son cher enfant et l'envoie à l'école de Fulham. Cette séparation n'était que le prélude d'une séparation plus complète qu'un an plus tard, une décision de M. de Montalembert vint imposer à M. Forbes. Le comte l'annonçait à son beau-père avec les ménagements convenables, mais il disait : « Charles doit être Français... il importe qu'il ne considère pas la France comme un pays étranger... je ne veux pas qu'un jour, en France, on lui dise : Allez en Angleterre, ou en Angleterre : que faites-vous au milieu de nous? » L'enfant devra donc rejoindre ses parents à Stuttgart et sera ensuite placé dans un collège Français. Douloureuse-

ment ému par la détermination qu'on lui annonce, M. Forbes en reconnait pourtant la sagesse et s'incline. « Quand il s'agit de ce cher enfant, ajoute-t-il, j'oublie toute considération personnelle. »

En exécution des volontés de M. de Montalembert, M. Forbes et son petit-fils quittent l'Angleterre et se dirigent vers Stuttgart (juillet 1819). Le 1er août ils arrivent à Aix la-Chapelle et s'y arrêtent dans une hôtellerie. Soudain, au milieu de la nuit, un mal inopiné s'abat sur le vieillard et le terrasse. Charles se trouve en présence d'un corps inanimé, et fait ainsi, à neuf ans, un bien terrible apprentissage de la douleur. Désormais et pour longtemps, la vie de famille lui fera le plus souvent défaut. Son père est retenu loin de lui par ses fonctions ; sa mère accorde beaucoup, accorde trop peut être, aux devoirs de société et l'enfant croîtra solitaire au milieu de ses livres.

A la fin de l'année, il entrait au collège Bourbon ; mais le régime de l'internat lui fût à charge et, longtemps après, il exprimait encore son aversion pour les collèges parisiens. « vraies prisons murées entre deux rues. dominées partout par des toits et des tuyaux de cheminée. » — L'année suivante, nous le trouvons à Stuttgart, dans sa famille, se familiarisant avec la langue allemande. Vers cette époque se placent deux évènements qui laissèrent une longue trace dans la vie du jeune Ch. de Montalembert. Je veux parler de la conversion de sa mère et de sa première communion.

Il avait pour confesseur un des directeurs du Séminaire des Missions étrangères, l'abbé Busson, saint prêtre, qui, après la Révolution de Juillet, devait, dans l'exil d'Holy-Rood, préparer à sa pre-

mière communion, la petite-fille du roi Charles X, et puis, retiré dans son pays, à Besançon, employer les dernières années de sa vie à instruire et diriger les servantes. Mme de Montalembert voulut connaître le confesseur de son fils. La duchesse de Duras décida facilement l'abbé Busson à rendre visite à la mère de Charles. N'y avait-il pas là, peut-être, une âme à éclairer et à sauver ? L'intelligence supérieure et la sainteté du prêtre produisirent une vive impression sur la jeune anglicane ; des entretiens et des conférences eurent lieu, et, finalement, Mme de Montalembert fit son abjuration entre les mains du cardinal de Latil (6 mars 1822).

Tout jeune qu'il était, Charles avait pris part à cette œuvre, et sa foi se trouva fortifiée par les efforts même qu'il avait déployés pour convaincre sa mère. « Je me rappelle très bien, écrira-t-il trente ans plus tard, que ce fut en écoutant et en transcrivant de ma main d'enfant, les éclaircissements réclamés par ma mère, que je fus porté à réfléchir, pour la première fois, aux preuves historiques de la religion et à prendre goût à ce genre d'études. »

De sa première communion qui eut lieu, l'année suivante, à Saint-Thomas-d'Aquin, je dirai seulement qu'après l'auguste cérémonie, l'adolescent écrivit, sur le journal qu'il avait déjà pris l'habitude de rédiger, ces touchantes paroles : « Pour la première fois, j'ai compris qu'il pouvait être doux de mourir. »

Mais l'étude le réclame et il n'a garde de manquer à cet appel. Il travaille sous des maitres spéciaux. Constatant son étonnante précocité, le vénérable duc de Montmorency le conduit aux conférences de la *Société des Bonnes Études*, où il applaudit Berryer

et entend M. Rio, le futur auteur de l'*Art chrétien*, avec lequel il ne tardera pas à se lier d'amitié. Il lit, il dévore quantité d'ouvrages de tout genre, il consigne, dans ses notes, ses appréciations sur Tacite, Corneille, Racine, Shakspeare et bien d'autres. En vain sa mère cherche à le modérer, à l'entraîner dans ses courses et ses visites à travers Paris. L'enfant s'acharne au travail et, autant qu'il le peut, prolonge ses veilles studieuses.

Dans le récit qu'on veut bien lire, je parle de Paris comme étant alors la résidence de la famille de Montalembert. C'est qu'en effet, en 1820, le comte avait quitté Stuttgart et les fonctions diplomatiques, et avait été élevé à la dignité de pair de France. A cette époque, un ministre, auquel on n'a pas reproché d'avoir été plus royaliste que le roi, fit, dans les rangs des pairs, une promotion par laquelle il entendait faire incliner vers la gauche la majorité de la haute chambre. En examinant la liste qui était présentée à sa signature, le roi put dire à M. Decazes : « Parmi tous vos amis, vous avez pourtant placé quelques-uns des miens. » M. de Montalembert appartenait manifestement à cette dernière catégorie. — Mais l'éloignement du nouveau pair de la carrière diplomatiqne ne fut que temporaire et, en 1827, il fut nommé ministre plénipotentiaire à Stockholm. On décida alors que Charles terminerait ses études à Paris et ferait sa rhétorique à l'institution Sainte-Barbe, située rue des Postes, et qui, après 1830, est devenue le collège Rollin.

Cet établissement avait de la réputation et du succès. Il était dirigé par un prêtre d'une grande vertu, l'abbé Nicole ; il avait deux aumôniers pleins de zèle

et de mérite. Charles allait y trouver pour condisciples des élèves qui ont été, plus tard, M. de Melun, le général Fleury, A. Nettement, Mgr du Marhallach, V. Duruy, Désiré Nisard et Léon Cornudet, sur lequel nous aurons à revenir.

Mais les garanties que Sainte-Barbe présentait au point de vue des croyances, étaient bien plus apparentes que réelles, et cette institution n'échappait pas à la fièvre irréligieuse qui régnait alors au milieu de la jeunesse confiée à l'université, à Paris principalement. « Combien étions-nous de jeunes gens chrétiens, même dans les colléges les mieux famés, disait plus tard Montalembert ? A peine un sur vingt. » Et en 1844, répondant à son ancien professeur de rhétorique, qui s'était plaint de la vivacité de ses attaques contre l'université, il constatait qu'arrivant à Sainte-Barbe, il s'était trouvé au milieu de trente jeunes gens dont pas un ne croyait à la divinité de Jésus - Christ, et il ajoutait : « Je sus bientôt qu'il en était de même dans toutes les autres classes du grand collège, notamment en philosophie, où M. Léon Cornudet, aujourd'hui maître des requêtes, se trouvait précisément dans la même position que moi en rhétorique. Je n'oublierai jamais les propos affreux, les blasphèmes monstrueux qui circulaient sur les bancs, à l'approche de la confession et de la communion pascales. Et je me tais encore sur tout ce qu'il y avait d'immonde, quant aux mœurs, dans le langage et les habitudes de la majorité de ces jeunes gens... — Quant à vous, Monsieur, poursuivait Montalembert, vous passiez, parmi eux, pour un *bon déiste*... et, à coup sûr, si on avait pu vous soupçonner d'être autre chose, vous n'auriez pas été aussi populaire que vous

l'étiez auprès d'eux. Je vous dois la justice de déclarer que jamais je ne vous ai entendu dire un seul mot, dans le cours de vos leçons, qui pût encourager leur incrédulité, mais je dois aussitôt ajouter que jamais, non plus, vous ne nous avez dit un mot qui impliquât chez vous une croyance religieuse quelconque ou qui pût nous en inspirer le désir ou l'estime. » Et plus loin : « Dès que je pus mesurer la profondeur du gouffre auquel j'avais échappé, une vraie terreur s'empara de mon cœur et ne fit place qu'à la résolution énergique de combattre, tant que je vivrais, un monopole qui dérobe sournoisement à l'Église sa liberté et aux pères de famille catholiques la foi et l'innocence de leurs enfants. »

Dans ce triste milieu, Montalembert, loin de dissimuler ses convictions, les soutenait avec un intrépide courage. Sans rien ôter à son mérite, on peut ajouter, d'ailleurs. que sa nature chevaleresque le portait, en toute lutte, à prendre parti pour le faible contre le fort.

Heureux qui possède un ami ! s'écrie Xavier de Maistre. Charles en trouve un à Sainte-Barbe. Nous l'avons déjà nommé. C'était Léon Cornudet, fils d'une sainte mère, petit fils d'un martyr décapité pendant la révolution. Il devait être plus tard un des membres les plus éminents du Conseil d'Etat. Elève de philosophie, il luttait, lui aussi, pour la liberté de la foi chrétienne contre ses camarades incrédules. Les deux écoliers se rapprochèrent naturellement et une étroite amitié les unit bientôt l'un à l'autre. Mais comme leurs entretiens étaient sans cesse troublés pendant les récréations, ils résolurent d'épancher leurs sentiments réciproques dans un échange régulier de lettres, Cette corres-

pondance se prolongea au-delà de leur séjour à Ste-Barbe. Elle a été publiée et forme un recueil précieux. On y voit les deux amis s'encourager mutuellement dans le combat qu'ils ont à soutenir, se rendre compte de leurs efforts, se confier leurs peines et leurs espérances. Ces deux belles âmes s'y révèlent tout entières, celle de Montalembert avec des élans impétueux vers le beau, le vrai et le bien ; celle de Cornudet plus calme, plus réfléchie, mais non moins énergique. Pour nous en tenir plus particulièrement à Montalembert, la lecture des lettres qu'il écrit à son ami nous fait assister au développement rapide de ses riches facultés. Son âme est déjà pleine d'une gravité précoce et on peut lui appliquer la louange que les fils du chancelier d'Aguesseau donnaient à la jeunesse de leur père lorsqu'ils gravaient, sur sa tombe, ces mots : *matura gravitate venerandus juvenis*. Ses convictions chrétiennes sont inébranlables et la loi divine inspire ses pensées et ses actes. Tout ce qui est généreux fait vibrer son âme, tout ce qui est abject lui inspire l'aversion et le dégoût. Son cœur est ardent, magnanime ; il déborde d'affection.

Les opinions politiques du jeune rhétoricien sont déjà formées. Sur ce point, il partage les sentiments de la jeunesse qui l'entoure, il professe un culte passionné pour les libertés constitutionnelles ; il est libéral. Facilement il croit ces libertés menacées par le gouvernement de Charles X, et il s'enflamme d'indignation. Mais il prévoit, perspicacité merveilleuse chez un enfant de dix-sept ans, qu'après avoir fait triompher leurs idées, les libéraux deviendront persécuteurs. « Alors, s'écrie-t-il, fort de ma conscience, me confiant en la miséricorde de mon Dieu, je tâcherai de mourir pour ma foi. »

Cornudet termine sa philosophie. Les deux jeunes gens vont se séparer. C'est pour eux une occasion de resserrer les liens de leur amitié si vive et si chrétienne. Ils ont lu une poésie illyrienne, les *Probatini* (demi-frères), où l'on voit deux amis s'enchaîner, pour la vie, l'un à l'autre par un serment prononcé devant les autels. Ils suivent cet exemple. Ils communient ensemble et signent un pacte où ils disent : « Dieu nous a comblés de bienfaits... Notre reconnaissance ne pourra jamais égaler sa miséricorde ; mais, du moins, nous pourrons lui en donner un témoignage en consacrant notre vie à sa gloire et à sa volonté... Nous l'aimerons de tout notre cœur et notre prochain comme nous-mêmes... Nous observerons exactement les lois divines et le respect humain ne nous entraînera jamais à des complaisances coupables...

« Aujourd'hui nous avons confirmé cette consécration à Dieu et à la patrie, ce pacte d'amitié, par l'acte le plus auguste de la religion. Nous l'offrons à Dieu dans toute la pureté de nos âmes et nous espérons qu'il ne rejettera pas cet élan de deux jeunes cœurs vers la vertu, la liberté et l'amitié. »

A ce moment s'ouvraient les vacances. Montalembert passa le mois de septembre à la Roche-Guyon, au château des Rohan, sur les bords de la Seine. Le propriétaire est un grand seigneur, ancien colonel des mousquetaires rouges, qui a vu périr sa jeune femme dans les flammes et qui, troublé jusqu'au fond de l'âme par ce tragique évènement a demandé à Dieu de le recevoir dans les rangs du sacerdoce. L'abbé de Rohan est distingué, affable, il accueille avec plaisir les jeunes gens. Ses bontés, sa grâce touchent Montalembert ; ses vertus lui ins

pirent le respect. Dans la chapelle du château, chapelle célébrée par les vers de Lamartine, il assiste avec ravissement aux cérémonies où se déploient la piété et la magnificence du nouveau prêtre. Mais le duc est un esprit médiocre, ses sentiments politiques sont ceux d'un homme d'ancien régime. Montalembert se hasarde à exprimer ses propres sentiments et voit ses idées traitées de chimères; dès lors, comme il l'écrit à Cornudet, il éprouve un je ne sais quoi qui l'éloigne de l'abbé de Rohan et jamais son cœur ne pourra se livrer à lui. Il rencontre pourtant, à la Roche-Guyon, un jeune homme avec lequel il se trouve en communion d'idées et de sentiments, Gustave Lemarcis, esprit supérieur, cœur ardent, mais corps frêle et languissant, déjà touché par la mort. Parmi les hôtes du château, il aperçoit un séminariste à la physionomie distinguée qui sera bientôt l'abbé Dupanloup.

La solitude et l'étude conservent tout leur charme pour Montalembert. Son plaisir est de s'égarer, un livre à la main, dans les forêts qui entourent le château. Les livres qui vont fournir à son esprit l'aliment dont il est avide, c'est Delolme *(la Constitution anglaise)* c'est Byron, c'est Cowper, c'est Pline, c'est Pascal. Parfois notre promeneur s'arrête, monte sur un tertre et essaie ses forces dans l'art oratoire. « Tu rirais bien, écrit-il bien à Cornudet, si tu me voyais livré pendant mes promenades à une de mes occupations favorites, la déclamation. Souvent au milieu d'un bois, je commence une improvisation fougueuse contre le ministère, et puis, avec ma vue basse, je tombe nez à nez, sur quelque bûcheron ou quelque paysanne qui me regardent d'un air ébahi et me croient, sans doute, échappé d'une maison de

fous. Moi, couvert de honte, je me sauve à toutes jambes, puis je recommence à gesticuler et à déclamer. »

Montalembert quitta La Roche-Guyon au commencement d'Octobre (1827). Rien ne pouvait lui faire prévoir que, deux ans après, il retrouverait le duc de Rohan, devenu archevêque de Besançon et, qu'en des conjonctures bien douloureuses, il recevrait de lui dans cette ville, de nouvelles preuves d'affection et de dévouement.

Après l'année de philosophie, Charles subit avec honneur, devant MM. Guizot et Villemain, l'épreuve du baccalauréat (Août 1828). Le second prix d'honneur au cours général, à la fin de la rhétorique avait été un très significatif présage de ce succès.

Le Comte de Montalembert, nous l'avons dit, avait été nommé, l'année précédente, ministre plénipotentiaire en Suède. Il voulut alors que son fils vint le rejoindre à Stockolm. Il en coûta au jeune homme de quitter ses études et ses amis. Son cœur et son esprit s'effrayaient de leur *oisiveté future.* « Je voudrais, écrivait-il à Lemarcis, que la Scandinavie et la Samartie fussent encore au pouvoir des Goths et des Huns inhospitaliers. On ne pourrait pas alors aller y perdre sa jeunesse. » Ces prévisions étaient pessimistes. Au voyage et au séjour en Suède, Charles ne perdit rien. Il gagna beaucoup, au contraire, à observer avec son esprit sagace et son tempérament d'artiste, tantôt les beautés riantes ou sauvages de la nature, tantôt les mœurs des habitants, tantôt les monuments de l'architecture ou les chefs-d'œuvres des peintres et des sculpteurs. Parti le 26 Août 1828, il visite Bruxelles, Anvers, Amsterdam, traverse en les admirant les lacs et les

forêts du Holstein ; à Copenhague, il est guidé par le savant Thomson à travers les richesses du musée des antiquités Celtiques et Scandinaves. Enfin, le voici en Suède, à Stockholm, « la ville la plus pittoresque du monde. »

Pendant son séjour en cette ville, il ne put à raison des fonctions que son pére exerçait, échapper aux fêtes et aux réceptions ; mais ce furent-là, suivant son expression, ses *bêtes noires*. Volontiers il eût dit, comme l'a fait depuis M. Gladstone : n'étaient les plaisirs, la vie serait supportable. Peu de jours après son arrivée, il écrivait à Cornudet : « Hier ma mère m'a mené... au château où j'ai eu l'*ineffable* honneur d'être présenté à S. M. Charles XIV, Jean, roi de Suède et de Norwège, des Goths et des Vandales et à son auguste épouse Bernardine-Eugénie-Désirée. Le roi à fort bonne tournure et un air extrêmement jeune malgré ses soixante quatre ans. C'est certainement celui de nos soldats de fortune qui a l'air le plus distingué... Il descend d'un avocat de Pau. Quant à la reine, c'est une très bonne femme et sans prétentions, mais une des femmes les plus communes qu'il soit possible de voir... Tous deux se sont montrés aimables pour moi. » Mais Bernadotte, le jacobin couronné, n'est pas précisément fidèle à ses antécédents. Il a dit à M. de Montalembert : « Je n'oublie pas que je suis Béarnais, que je suis né sujet de Charles X ; si le trône, des Bourbons était menacé... je volerais à la défense du roi de France. » 1830 arriva et Bernadotte ne vola nullement au secours de la royauté française. Mais ce qui indigne Charles, c'est le mépris que l'ancien républicain affiche pour la liberté. « Conçoit-on, écrit-il, que Bernadotte ait osé dire à

mon père : « Ah ! si j'étais roi de France, avec 1.200 millions et 300 mille hommes, je me moquerais bien de vos chambres. » La Suède est vraiment à plaindre d'avoir détrôné la race antique de ces rois pour aller prendre un souverain qui épouse avec acharnement tous les vieux préjugés de l'oligarchie. »

Mais si la cour a peu d'attraits pour Charles, si les fêtes qui s'y donnent lui paraissent *royalement ennuyeuses*, les institutions politiques du pays éveillent son attention. Il se fait présenter au chef de l'opposition constitutionnelle, le Baron d'Anskarsward « qu'on a toujours vu le premier sur la brèche quand il s'est agi de défendre les libertés ou l'honneur de la Suède, » il pénètre dans le jeu des institutions et des partis, et, quand il rentrera en France, il rapportera un écrit, déjà remarquable, sur *la liberté constitutionnelle en Suède*. En attendant, dans une lettre à Lemarcis, il décrit l'ouverture des Etats-généraux à laquelle il vient d'assister! « Figurez-vous, au fond d'une salle immense et sous un dais magnifique, un trône d'argent massif... figurez-vous sur ce trône, revêtu d'un manteau royal et la couronne de Gustave Wasa sur la tête, un sergent français né au pied des Pyrénées, que la République nourrit de sang et de victoires et qu'une longue suite de révolutions poussa vers le Nord pour le faire régner sur le peuple le plus ancien de l'Europe... Son maintien est impassible, sa figure immobile... il semble étranger à cette scène dont il est le principal acteur.

« Debout, devant lui, sont les représentants de la nation qui attendent, en silence, la proclamation de ses volontés. Une noblesse nombreuse et toute militaire éclipse entièrement le petit nombre des députés du clergé, de la bourgeoisie et des paysans.

Bientôt un jeune homme, que l'on reconnait, à sa couronne gothique et à son manteau royal, pour l'héritier du trône, se lève et parle à la nation au nom de son père, car le monarque ne parle ni ne comprend la langue du peuple qui l'a élu. Un ministre s'avance alors, et expose à l'assemblée l'état du royaume; puis le grand maréchal de la noblesse, le primat de la Suède et les orateurs des bourgeois et des paysans viennent, à leur tour, baiser la main royale et prodiguer des éloges et des flatteries à leur Souverain, sans pouvoir obtenir un seul sourire ou même un regard moins indifférent. Enfin la noblesse défile en sortant devant le trône; on voit les chefs des plus grandes familles... se courber humblement devant le soldat étranger qu'ils se sont donnés pour maître, et le monarque, ne daignant pas admettre les autres ordres au même honneur, se lève de son trône et sort de l'assemblée sans avoir prononcé une parole. »

Jeune homme de foi et de liberté, Charles devait s'intéresser au sort des rares Suédois qui avaient échappé à l'hérésie Luthérienne. Il découvrit l'existence, à Stockholm, d'une poignée de catholiques et alla s'agenouiller dans leur pauvre église. « Aujourd'hui, écrira-t-il bientôt, dans l'*Avenir*, il ne reste plus en Suède, que 300 catholiques environ, débris cher et sacré d'une nation entière... Ils ont pour pontife, un vieillard étranger et solitaire, pour temple une vieille salle abandonnée et humide dans un des faubourgs de Stockholm. Ils sont tous pauvres, presque tous pêcheurs et, tandis que toutes les familles riches et aisées du pays abandonnaient, à l'envi et sans exception, le culte de leurs pères, Dieu se réfugiait parmi ces pêcheurs... Le vieillard

commis par le commun pasteur à la garde du bercail précieux de la Suède, est Français (1). Exilé pour la foi dans sa jeunesse, il a porté ses pas sous le ciel de la Scandinavie et là, pendant trente années, il a dévoué sa vie à cultiver la petite vigne du Seigneur. »

Avant son départ pour la Suède, Charles avait vu Lemarcis perdre une sœur bien aimée et, partageant la douleur de son ami, il disait comme avec un triste pressentiment : moi aussi, j'ai une sœur que je pourrais perdre. Cette sœur il l'avait quittée enfant, il la retrouvait jeune fille de quinze ans environ, et bientôt, suivant une expression de St-Augustin, il s'aperçut que son âme et l'âme d'Elise ne formaient qu'une seule âme. « Mais, chose étrange, dit-il, ses traits offrent une ressemblance frappante avec ceux de la jeune infortunée qu'une mort si cruelle enleva il y a peu de mois, à sa famille et à son frère. » Hélas! la mort allait compléter la ressemblance. Bientôt, en effet, Charles remarque avec effroi que la pâleur se répand sur le beau visage d'Elise. Un mal mystérieux ronge peu à peu la pauvre enfant. « D'affreux pressentiments remplissent mon âme, écrit-il à Cornudet. » Le mal s'aggrave en effet. Charles ne veut pourtant pas renoncer à toute espérance. « Non, dit-il dans son journal, tant que je verrai cette chère enfant debout ou assise devant moi, tant que je contemplerai son sourire mélancolique, son regard inquiet et interrogateur, tant que je pourrai baiser son front fatigué, ses mains pâles et amaigries, je ne désespérerai pas. »

Cependant les médecins conseillent un change-

(1) C'était l'abbé Gridaine.

ment de climat et il est décidé que Mme de Montalembert, Charles et Elise partiront, le 7 août, pour l'Italie. Charles va demander une dernière bénédiction au vieil abbé Gridaine et on s'éloigne. Le voyage fut une longue voie douloureuse. « La voilà sauvée écrit Cornudet ; le doux air de France la remettra et toi aussi. » Hélas ! la jeune malade reverra-t-elle la France ? De Mjoelby, Charles pousse un cri de détresse et de terreur. « O mon ami, répond Cornudet, mon cœur est gonflé de larmes ; il me semble que je vais perdre, moi aussi, une sœur. »

Le voyage continue pourtant. On traverse la Baltique, on passe à Stettin, à Berlin, à Francfort, à Strasbourg. On arrive à Besançon le 2 octobre. Elise vit encore mais ses dernières forces s'épuisent. Dès le lendemain Charles écrit à Cornudet. « Mon ami, mon meilleur, mon bien-aimé ami, prends entre tes mains le cœur de ton ami et console-le : tout est fini! Aujourd'hui, à midi, mon Elise, ma sœur unique est montée au ciel après une agonie de douze heures... Ses derniers instants ont été doux et paisibles... C'est le duc de Rohan qui lui a administré, hier, comme par une prévoyance miraculeuse, le sacrement de pénitence. C'est lui qui a lu les prières des agonisants à côté de son lit, qui a placé le crucifix entre ses mains mourantes. Il nous assure qu'elle est au ciel... Mon Dieu ! vous m'êtes témoin que j'achèterais par le sacrifice de toute ma jeunesse, encore une année de sa vie. »

Quelques jours après, il écrit encore : « Le 5 octobre, j'ai dû rendre les derniers devoirs à la dépouille mortelle de mon angélique sœur. J'ai été contraint de traverser une foule indifférente et curieuse, de livrer ma douleur en spectacle, pendant

deux heures, aux regards d'un monde d'étrangers; j'ai vu le cercueil de ma sœur livré aux mains profanes et grossières de je ne sais quels porteurs et acolytes, puis je l'ai vu déposer dans la fosse et j'ai entendu le bruit de la terre que le prêtre laissait tomber sur ces planches funèbres, et puis je l'ai perdu de vue. »

Il ajoutait ensuite : « Dieu nous a envoyé un véritable consolateur dans la personne d'un jeune homme, Henri de Bonnechose, avocat général à la cour de Besançon, que nous n'avions jamais vu de notre vie et qui nous a dévoué la sienne. Depuis huit heures du matin jusqu'à dix heures du soir, il est resté auprès de ma mère; et moi, il m'a soutenu pendant tout le temps de cet affreux service, pendant que j'étais agenouillé devant la fosse de ma sœur. C'est un jeune homme admirable sous tous les rapports et je lui ai voué une longue et sincère amitié. » Ce jeune magistrat, si empressé auprès des malheureux, devait, dans un avenir prochain, briser sa carrière judiciaire, entrer dans les ordres et devenir plus tard le cardinal de Bonnechose, archevêque de Rouen. A la même époque, la France voyait un autre jeune homme sortir lui aussi, de la magistrature pour entrer à Saint-Sulpice d'abord et puis dans la compagnie de Jésus. J'ai nommé M. de Ravignan. Quand au duc de Rohan nous le connaissons déjà.

(*A suivre*) Ch. de LAJUDIE.

Professeur aux Facultés catholiques de Lyon.

LES ROSIÈRES

DU PREMIER ARRONDISSEMENT DU GARD (1)

Napoléon venait de recevoir du Sénat le titre d'Empereur des français. Pour célébrer sa nouvelle dignité, il rendit, le 13 prairial an XII (2 juin 1804), un décret « contenant des actes d'indulgence et de bienfaisance, » d'après lequel chaque arrondissement communal reçut une somme de 600 francs, destinée à la dotation d'une fille pauvre et de bonne conduite, désignée par le sous-préfet et mariée le jour du couronnement du nouveau souverain.

Dès qu'il eut reçu, à ce sujet, les instructions du Ministre de l'Intérieur, le Préfet du Gard écrivit à ses sous-préfets :

«... Vous avez à vous occuper du choix qui vous est confié. Je laisse à votre sagesse à prendre les moyens qui pourront l'éclairer et le rendre le meilleur. Sans doute, vous sentirez combien il importe de profiter de cette circonstance pour honorer la vertu malheureuse, donner au bienfait un nouveau prix et se rapprocher davantage des intentions de Sa Majesté (2)... »

Le Sous-Préfet d'Alais ne tarda pas à provoquer les propositions des maires de son arrondissement, le seul dont nous voulions nous occuper ici. D'après

(1) On désignait alors les arrondissements d'un département par le numéro de l'ordre qu'ils occupaient alphabétiquement : Alais était le 1er arrondissement, Nimes le 2e, Uzès le 3e et Le Vigan le 4e.

(2). 7 Messidor an XII (26 juin 1804). — Toutes les pièces qui ont servi à la préparation de cette note se trouvent aux *arch. dép.* 1. Z. 4.

un relevé officiel, 67 d'entre eux gardèrent le silence. Ne jugèrent-ils pas la prime suffisante ? Est-il permis de supposer qu'ils ne trouvèrent, parmi leurs administrées, aucune jeune fille réunissant les deux qualités requises, bonne conduite et pauvreté ?

Leur mutisme rend, en tout cas, plus précieuses les réponses des 33 autres : Non seulement elles donnent des renseignements fort intéressants sur certains défenseurs de la Patrie, héros obscurs ou ignorés qu'on est étonné de trouver là, mais encore quelques-unes nous fournissent des détails naïfs et piquants sur les postulantes dont les qualités physiques étaient de nature à mieux faire valoir les beautés morales, comme si les vertus qu'on veut montrer n'étaient pas de vaines et fausses vertus.

Celles que les maires du premier arrondissement du Gard mettaient ainsi en évidence n'étaient cependant que de ces petites vertus dont parle quelque part Saint-François-de-Sales, qui « se plaisent à la « fraîcheur de l'ombre, qui se nourrissent de la ro« sée et qui, quoique de peu d'éclat, ne laissent pas « de répandre une bonne odeur.»

Qu'on nous pardonne donc de les produire au plein jour, ne fût-ce que pour le doux parfum qu'elles peuvent dégager, ainsi que de simples fleurs des champs.



Firmas-Périès, maire d'Alais (1), écrit :

« J'ai jeté les yeux sur Claudine FAURE, fille de Jacques Faure et de Magdeleine Faucher, de cette ville. Cette fille, dont la conduite est irréprocha-

(1) Nous suivons, dans cet exposé, l'ordre alphabétique des communes. Toutes les lettres des maires portent la date de messidor ou de thermidor an XII.

ble, est âgée de 26 ans, et *est assez gentille*; elle, ainsi que ses père et mère vivent de leur travail, ne possédant aucune propriété. Son père avait servi, avant la Révolution, dans le régiment de Conti-infanterie ; il est aujourd'hui atteint d'une infirmité à un œil ; ainsi que sa femme, ils se sont toujours bien conduits. Jean Faure, leur fils, s'enrôla volontairement pour la défense de la Patrie dans le 3e bataillon du Gard en 1792 et, à raison de son service, ses dits père et mère, reconnus véritablement pour être dans l'indigence, reçurent en l'an II ou III des secours que la loi accordait à tous ceux dans leur cas. Enfin, leur d. fils ayant été du nombre de ceux qui passèrent dans les colonies, il y fut tué en combattant les nègres.....»

Teissier, maire d'Anduze, désigne « Marie CABANE, âgée de 22 ans, fille de Jean Cabane travailleur, et de feue Marie Escot, originaire et habitante de cette ville. »

Puech, maire de Boucoiran, présente Marie MALCAUSSAT, fille légitime de Paul et d'Antoinette Blanc, née le 1er Avril 1788. « Cette fille est une des plus pauvres, son père étant chargé de quatre enfants et *sa mère enceinte*...»

Lafont, maire de Brignon, dit de Jeanne CLARISSAC, âgée de 21 ans : « Cette fille n'a point de père depuis quinze ans ; elle a un frère qui, depuis 1793, est aux armées et n'a discontinué son service et se trouve actuellement à Tournai, département de Jemmapes. »

Gautier, maire de Boisset-et-Gaujac, se prononce pour Marie CAVALIER, « issue d'un père et d'une mère honnêtes ; » Foucard, maire de Cassagnoles, pour Jeanne LAFONT, « fille de Pierre qui a quatre enfants, » et Rédarès, maire de Castillon, pour

« Marie Domergue, restant chez la veuve Sarand des Combes. »

Fayet, maire de Chamborigaud, patrone Françoise Reboul, de Rieu. Son père est mort. « Pauvreté, vertu, voilà ses titres. »

Aubanel, maire de Cruviers-et-Lascours, est moins laconique dans son exposé en faveur de Suzanne Soulier, née à Cruviers le 29 octobre 1779, fille de Louis et de Suzanne Aberlenc, orpheline ayant à sa charge un frère en bas âge. Son père, dit-il, fut « désigné par la commune pour être conducteur des équipages militaires dans l'armée des Pyrénées-Orientales dans les premiers jours de germinal an Ier, décédé dans l'hôpital Marat, de Perpignan, le 30 thermidor an II. » Son oncle, Jean Soulier, « sert l'Etat *depuis son enfance* et actuellement dans un corps de vétérans aux environs de Paris ; il est âgé de 58 ans et compte environ 40 ans de service sans interruption. La dernière fois qu'il parut dans sa commune en uniforme républicain, il portait les contre-marques d'un bas officier. »

« Suzanne Bertrand se présente pour être désignée : fille naturelle et légitime de Jean Bertrand et de Suzanne Sellier, âgée d'environ 21 ans, *fille de propreté*, pauvre, de bonne famille et *de belle taille, le visage long et une couleur rouge qui convient à sa personne ;* » ainsi s'exprime Boudon, maire de Domessargues.

Campredon, maire de Générargues, qualifie Elisabeth Cabrit de « fille extrêmement honnête et pauvre et malheureuse. Le père est aveugle depuis plus de cinq ans, et il a un garçon qui y voit à peine pour se conduire et qui est estropié d'une paralysie depuis longtemps ; il a, de plus, quatre

filles parmi lesquelles celle ci-dessus désignée qui, par leur assiduité et leur amour pour le travail, n'ont cessé et ne cessent de subvenir à alimenter et entretenir leur père et frère. »

Bondurand, maire de Génolhac, se prononce, en première ligne, pour Marguerite Pons, 17 ans, fille de feu André et de Marie Martin, « cette dernière presque impotante, ayant un fils conscrit âgé de 26 ans, revenu malade de Specia en Italie et ayant resté depuis estropié d'une jambe. » Et il ajoute : « Si la jeunesse de cette fille était un obstacle au choix, nous avons encore Marie Conord, âgée de 19 ans, fille de Joseph Conord, simple journalier, et de Marie Lamouroux, également pauvre et de bonne conduite. »

Roux, maire de Laval, pose la candidature de Marianne Gazay, fille de Pierre et de Marie Roussel, qui ont sept enfants ; son collègue de Lézan, celle de Jeanne Dumas, fille de Louis et de... Jalaguier ; Vincens Courlas, Maire de Méjanne-le-Clap, celle d'Anne Rivière, dont le père « a neuf enfants presque tous en bas âge, » et Larguier, maire de Meyrannes, celle d'Henriette Hébrar, sans donner aucun autre renseignement.

Dautun, maire de Portes, satisfait mieux notre curiosité dans sa présentation de Victoire Diet, âgée de 22 ans : « Elle fut élevée, dit-il, dès sa plus tendre enfance, à la Providence d'Uzès ; elle y resta jusqu'à ce qu'elle fut obligée d'en sortir pour le défaut de ressources de cette maison. Elle revint dans sa famille et, ayant trouvé sa mère remariée (car elle avait perdu son père en bas âge) et d'autres enfants du second lit, elle fut obligée d'aller servir pour vivre et s'entretenir. Elle n'a jamais quitté cette

commune, elle y a toujours mené une bonne conduite et, sur cet article, j'ai consulté le desservant cette paroisse qui m'en a rendu le même témoignage. *Elle a résisté à l'exemple souvent trop contagieux d'une sœur aînée qui mène une conduite aussi scandaleuse que la sienne est irréprochable.* »

Guiraud, maire de Potelières, énumère les titres de Jeanne Rédarès : Son père est mort depuis plusieurs années laissant cinq enfants en bas âge dont elle est l'aînée : son oncle, Pierre Rédarès, est mort à l'armée après avoir constamment, sans interruption, servi maintes années. »

Maubec, maire de Rivières, insiste tout particulièrement pour « Marie Barry, fille honnête, mais sans fortune. Ses titres sont une bonne conduite, son frère aîné qui a servi longtemps dans les armées, son frère puîné conscrit désigné de l'an XII, qui a joint ses drapeaux du moment qu'on l'a appelé et qui était presque l'unique ressource d'un père chargé d'une très nombreuse famille chez qui la probité est héréditaire. »

On sent que Pelatan, maire de Robiac, est fier de pouvoir écrire : « Je vous dirai que j'ai dans ma commune une fille pauvre et de bonne conduite appartenant à une veuve de bonne famille, qui se trouve *amoureuse d'un jeune homme dont les parents tiennent à une somme de* 600 *francs* pour l'accomplissement de ce mariage ; *cette liaison réciproque dure depuis environ douze ans*, et je crois que nous ferions des heureux si vous trouvez cette considération au-dessus de toutes celles qui pourront vous être présentées. »

Dans son lyrisme, Pelatan oublie de prononcer le nom de cette *amoureuse* : la postérité le regrettera.

Larguier, maire de Saint-Andéol, trouve que « la vertu de Marie-Christine BLADIER, née le 5 juin 1787, fille de Pierre et de Marie-Christine Brunel, fille pauvre, de bonne conduite, la rend digne » des faveurs gouvernementales.

Jaussaud, maire de Saint-Brès, jette son dévolu sur Marie LACROIX, fiancée à Joseph Vallat, et Perrin, maire de Saint-Christol, sur Anne SOULIER, 26 ans, fille de feu Jean et de Marie Roucaute, « servante chez M. César Martin, à sa maison de campagne de Rauret, orpheline, n'ayant rien de sesdits père et mère, fille sage et d'une conduite exemplaire. »

De Saint-Florent, André, maire, appelle l'attention sur Jeanne CHABERT, fille de Guillaume, cloutier, et de Marie Pélissier ; son père est mort depuis six ans, pauvre et honnête. « Cette famille a été expulsée de son bien par défaut de paiement d'une pension. »

La postulante de Saint-Jean-de-Maruéjols est Marguerite COUDERC, 22 ans, laquelle « a perdu son père qui a laissé deux autres filles en bas-âge; » celle de Saint-Jean-de-Valériscle, Marie CANONGE, fille de François et de feue Marie Malbos, dont le père est infirme et dont l'unique frère est « au service de la République »; celle de Saint-Jean-du-Gard, Jeanne SOULIER, fille de Jean et de feue Jeanne Alméras.

A Saint-Julien-de-Cassagnas est Marie PRADEN, sur laquelle Dumas, maire, ne donne aucun renseignement particulier.

Trélis, maire de Saint-Julien-de-Valgalgues, désigne Catherine LÉGAL, de Courlas, 24 ans, fille de Pierre, travailleur, et de Catherine Agnel, « fille *très sage* dont le père indigent, est chargé de cinq enfants dont trois en bas-âge ; » son collègue de Saint-

Martin, Jeanne Laupies, 21 ans, dont le père, âgé de 65 ans, est « d'une constitution très faible » et dont le frère, âgé de 14 ans, est presque aveugle.

Martin, maire de Saint-Victor, prononce le nom de Marie Roux, sans autre indication, et Dumazer, maire de Sénéchas, s'exprime en ces termes sur Marie Baume, née le 14 juillet 1784, « *bien grande*, *bien faite*, de bonne conduite, et *bien constituée*, fille légitime de Joseph, travailleur de terre, et de Françoise Guibal. du lieu de Malenches... Ce pauvre homme, — dit il en parlant de Joseph Baume, — a huit enfants et ne possède qu'un petit domaine dont il paie la rente à la dame Chapelain, de Génolhac, qui a obtenu, il y a huit jours (1), un jugement du Tribunal d'Alais qui le condamne à désister dans trois mois s'il ne paie 500 livres d'arrérages qu'il lui doit... Professe la religion catholique romaine; elle sert (il s'agit maintenant de Marie Baume) dans ce moment de domestique, à Génolhac, chez un neveu du maire. »

Enfin Roux, maire de Tornac, serait heureux de voir donner la préférence à Marie Frigoulier, fille de Jacques et de Marie Bourguet, du lieu de Bellefonds.

*
* *

Le sous-préfet n'eut égard, ni à la gentillesse de Claudine Faure, ni à l'état de la mère Malcaussat, ni à la vertu de Françoise Reboul, ni à la couleur rouge de Suzanne Bertrand; il ne se laissa impressionner ni par la résistance louable de Victoire Diet, ni par l'amour de la rosière de Robiac restée pure en dépit d'un siège de douze ans, ni par la taille, les

(1) La lettre est du 7 messidor an XII.

formes et la constitution de Marie Baume: son choix se porta sur Marie BARRY, de Rivières, pour des « motifs » trouvés « légitimes » par le préfet



Le mariage des filles dotées devait avoir lieu, — nous l'avons dit au début, — le jour du couronnement de l'empereur fixé d'abord au 18 brumaire (1), puis au 11 frimaire. Le préfet fit parvenir au sous-préfet d'Alais un mandat de 600 fr. pour le paiement de la dot de Marie Barry, et l'invita à se concerter avec le maire pour donner à ce mariage « tout l'appareil » possible (2).

La cérémonie fut cependant retardée : « .. Des circonstances imprévues, — écrivit le préfet au sous-préfet le 8 nivose an XIII (29 Décembre 1804 — ont fait renvoyer cette époque au 11 frimaire, sans néanmoins qu'elle ait été annoncée à l'avance officiellement ; de sorte que l'incertitude dans laquelle j'ai été à cet égard m'a mis dans la nécessité de retarder jusqu'à ce jour, tant la célébration de la fête du Sacre et du Couronnement de Sa Majesté que celle du mariage des filles dotées par sa bienfaisance ; mais le journal officiel a annoncé, depuis plusieurs jours, que le Sacre et le Couronnement de Sa Majesté ont eu lieu le 11 frimaire dernier, et toutes les nouvelles parvenues depuis cette époque ne laissent aucun doute à cet égard. Je m'empresse donc de vous informer qu'en attendant que les instructions promises sur le mode à suivre pour célébrer la fête du couronnement me soient par-

(1). Décret du 21 messidor an XII.
(2). Lettre du 25 brumaire an XII.

venues, je n'ai pas cru devoir différer plus longtemps la dotation des filles de ce département qui doivent jouir de ce bienfait. Je vous préviens, en conséquence, que je me suis déterminé à faire célébrer, le 16 de ce mois (6 Janvier 1805), le mariage de la fille choisie pour le 3me arrondissement et à prendre les mesures convenables pour qu'il soit donné à cette célébration toute la solennité que son objet réclame...»

Malignon et Marie Barry se rendirent à Alais pour la cérémonie. « Ils sont porteurs, — écrivit le Maire au président du Conseil d'arrondissement, le 14 nivôse, — d'un certificat de M. le Curé, qui constate la publication des bans ; toutes les autres pièces ont été déposées à la Sous-Préfecture ou chez l'officier public. Les futurs époux apprécient le bienfait qu'ils ont reçu tant de la part du Gouvernement que de l'autorité supérieure qui les a nommés ; je vous prie d'agréer aussi mes sentiments particuliers de reconnaissance. »

Le mariage eut lieu, en effet, le dimanche 16 nivôse an XIII (6 janvier 1805), à la mairie d'Alais, en présence du sous-préfet intérimaire, d'un juge au tribunal remplaçant le président, du procureur impérial, d'un conseiller municipal et d'autres « fonctionnaires à ce invités » (1).

Ils durent être heureux et avoir beaucoup d'enfants.

F. Rouvière.

(1) L'acte est consigné dans le registre des mariages de l'an XII au 31 décembre 1805, folios 36 à 39. Nous le transcrivons ici, d'après la copie qu'a bien voulu en faire, sur notre demande, M. de Sarran d'Allard, archiviste de la ville, auquel nous adressons tous nos remerciements.

COMMUNE D'ALAIS

Mariage de Jean-Augustin Malignon et de Marie Barri

L'an treize et le seize du mois de Nivôse, à dix heures du matin, dans la grande salle de la commune d'Alais, Pardevant nous, Pierre François Ligou, adjoint à la Mairie en l'absence du Maire, officier public de l'Etat Civil, sont comparus, pour contracter mariage, D'une part, Jean Augustin Malignon, cultivateur âgé de vingt-six ans, quatre mois habitant de la commune de Rivière premier arrondissement du Gard, fils majeur et légitime de feux Jean Malignon maçon et de Françoise Dumas, habitans de leur vivant a lad. commune de Rivière, D'autre part,

Marie Barri, âgée de vingt-six ans, quatre mois, habitante à la même commune de Rivière, fille et majeure et légitime de Jean Barri et de Magdelaine Bouschet, habitans de ladite commune, ladite Marie Barri choisie par le sous préfet pour le susdit arrondissement en exécution du décret Impérial du treize prairial an douze, procédant les parties savoir, comme majeur libre et hors la puissance d'autrui attandu le décès de ses parens ainsi quil conste des pièces ci-après mentionnés et ladite Barri en la présence et du consentement de son père, moi officier public ay fait lecture aux parties en la présence des témoins ci-après nommés. 1° de l'acte de naissance dudit Jean Augustin Malignon en datte du trente août mil sept cent soixante-dix-huit, portant qu'il est né le vingt-neuf dudit à la susdite commune de Rivière du mariage légitime entre Jean Malignon et Françoise Dumas ci-dessus dénommés ; 2° de l'acte de naissance de ladite Marie Barri en datte du trente-unième Août mil sept cent soixante-dix-huit, constatant qu'elle est née le trente dudit mois à la même commune du mariage légitime entre Jean Barri et Magdelaine Bouschet ci-dessus dénommés ; 3° des actes constatant les décés des père et mère dudit Jean Augustin

Malignon arrivé à la susdite commune savoir celui du père le vingt germinal de l'an neuf et celui de la mère le onse pluviose de l'an douze ; 4° des actes de décès de Loui Malignon et Marie Lebre, ayeul et ayeule paternels dudit Jean Augustin Malignon arrivés au lieu de Boisson commune d'Allègre savoir celui de layeule le dix décembre mil sept cent quarante-sept et celui de layeul le treize septembre mil sept cent soixante-quinze ; 5° de l'acte de décés de Bartelemi Dumas grand pere maternel dudit Augustin Malignon arrivé à la susdite commune de Rivière le neuf septembre mil sept cent quarante sept ; 6° de l'acte de notoriété rédigé en conformité de la loi par le Juge de Paix du canton de Barjac le treize frimaire dernier qui contate que anne fayol ayeule maternelle dudit Augustin Malignon décédé au lieu de Saint Maximin en l'année mil sept cent soixante cinq ;,7° de l'acte de l'ordonnance rendue par le Tribunal de première instance séant à Alais le vingt-huit dudit mois de frimaire qui homologue le susdit acte de notoriété ; 8° des promesses de mariage des parties en datte du dix neuf brumaire dernier ; 9° du certificat délivré par le Maire de lad. commune de Rivière constatant que la publication et affiche des dites promesses de mariage ont eu lieu les dimanches .vingt sept dud. mois de brumaire et quatre du présent mois de frimaire et quil ny a pas eu d'opposition ; 10° des actes constatant la publication des mêmes promesses par moi faite, en conformité de la loi , les dimanches quatre et onse dud. mois de frimaire, ainsi que l'affiche ; 11° Enfin lecture faite du chapitre 6 du mariage concernant les droits et les devoirs des époux le délai prescrit par la loi étant expiré sans quil ait été fait d'opposition et lesdits Jean Augustin Malignon et Marie Barri ayant déclaré lun après lautre se prendre pour epoux moi officier public ay prononcé qu'au nom de la loi lesdits Jean Augustin Malignon et Marie Barri sont unis par le mariage, Le tout fait en présence de Mrs César Martin âgé de soixante cinq ans exerçant par intérim les fonctions de sous Préfet du premier arrondissement du Gard, Louis Servier âgé de quarante six ans juge au tribunal de première instance remplaçant le président, de Scipion Aberlenc âgé de quarante huit ans

Procureur Impérial près ledit tribunal et Boisson Laribal âgé de soixante quatre ans propriétaire foncier, membre du conseil municipal d'Alais tous habitans aud. Alais et encore en la presense des autres fonctionnaires a ce invités et j'ay rédigé le présent acte dont j'ay fait lecture en entier et que lepoux et les temoins de même que le pere de lepouse ont signé avec moi lepouse a dit ne le savoir faire.

Signes : Malignon, Barry, Martin, B Laribal, Servier juge, L. Serre, P. Aberlenc, p[r] imp[al], S. Serre ing[r], Sugier mag. de sureté, Bancel juge, Clauzel gref. en chef, Ligoux adj. et Tastevin secrétaire.

Extrait des Registres de l'Etat Civil de la commune d'Alais. Mariages de l'an XII au 31 Décembre 1805, folios 36,37,38,39.

UN JOUR DE L'AN

Etant devenu à la St Sylvestre de l'année 187* autrement dit vers la fin d'année (j'insiste ainsi pour les gens brouillés avec les saints et saintes du Paradis), l'hôte d'un président du Tribunal civil perdu — le temple de Thémis — s'entend dans une petite ville de la Creuse non dotée, à cette époque de voie ferrée, mais largement pourvue de routes caillouteuses ; j'assistai en témoin stupéfait — vous verrez par la suite que cet adjectif n'est pas encore assez superlatif — à l'aurore d'une nouvelle année.

Un mot sur mes hôtes avant de disséquer le corps de mon sujet.

Le ménage composé fatalement de deux époux paraissait assez uni par un lien puissant : l'enfant, bambin à l'air très décidé, dont le front se zébrait d'une grosse veine quand une émotion de quelque nature que ce soit, venait à effleurer sa petite personnalité déjà très curieuse.

Ainsi pour n'en donner qu'un détail, ce petit bonhomme n'eut ni paix, ni trève qu'il n'eût fourragé dans mes malles pour en dénicher le cadeau qu'il attendait.

Mais sa curiosité fut bien punie, car partant d'un principe très-établi en mon esprit, je ne donnai jamais un cadeau qu'après avoir consulté la personne sur son goût personnel.

Son père frisait la quarantaine. Du midi, du cœur du midi, il en avait conservé les enthousiasmes et les emballements. Magistrat de carrière, ayant débuté en Algérie ; dans une ville peuplée d'indigènes il y fut l'arbitre très sage, des conflits surtout amoureux de cette race chapardeuse et inflammable.

Il avait uni sa destinée à une femme de cœur, à l'esprit

séduisant, mais dont le seul péché mignon, et cela dit — pour rendre hommage à la vérité — était une admiration sans bornes devant les promesses enfantines de... son fils, bon petit diable — ce dont le gaillard se rendait fort bien compte. —

Mon arrivée au sein de cette famille, fit auprès de la société de la villet, l'effe, d'une pierre dans une mare à grenouilles. Tout le monde voulait voir l'invité de Mme la Présidente.

Aussi vis-je tout le monde officiel. Le Tribunal au complet ouvrit le feu au jour de Madame.

Un vieux juge d'instruction se perdit en digressions enthousiastes sur son illumination à *giorno* d'un tilleul — à l'occasion du 14 juillet. — Il comptait beaucoup sur la reconnaissance du gouvernement, car enfin il faut déployer une vigueur d'esprit peu ordinaire pour avoir une pareille idée que je qualifierai, sans plus tarder, de lumineuse ; jointe à une souplesse de membres peu ordinaire à son âge, il avait 40 ans — pour allumer jusqu'au faîte de l'arbre les fameuses lanternes vénitiennes.

Si la République lui avait donné un avancement bien mérité, pour son goût décoratif, il en aurait incendié son fameux tilleul. Je crois qu'il est resté en panne et son arbre est toujours debout.

Un substitut dont le visage ne se parait que du reflet d'une intelligence hors ligne, suivit de près l'homme aux illuminations. Celui-là a fini, sur le siège de président d'un tribunal situé dans une contrée, balayée fréquemment par le Mistral.

Passérent deux juges qui furent toujours de l'avis de la maîtresse de maison, surtout le suppléant. Quant au procureur saisi d'une rage d'instantanées, il nous montra la photographie tirée, dans son jardin, de la Trinité présidentielle : Le père et la mère semblaient sourire à un abricotier, et le rejeton — en une pose de mannequin — restait pétrifié d'admiration et de... gourmandise très future devant les abricots encore à l'état embryonnaire.

Arriva le Maire de la ville, excellent docteur, radical à tous crins, arrachant les bulletins de vote des électeurs avec la même dextérité qu'il déployait à l'extraction de

leurs mollaires. Celui-ci à mon égard fit preuve de savoir vivre et au lieu de me regarder comme une bête curieuse, me déroula tout au long son programme électoral, plein de promesses fuligineuses. Pour terminer la série, arrivèrent deux sœurs — voisines de rues — avec mon amphytrion — l'une d'elles allait convoler en justes noces, sous l'égide de la Présidente. Le regard qu'elle me roula à la sortie me laissa tout rêveur ; je gage qu'en cet instant elle me préféra à son fiancé.

Le soir au dîner, on passa en revue les types ayant défilé dans le salon. Mr Bébé demanda avec insistance si le Monsieur à tête si laide était venu. Je crois qu'il voulait parler du substitut. Sur une réponse affirmative de son père, réponse atténuée par l'éloge de la supériorité de la beauté morale sur la beauté physique, le bambin se perdit dans les délices d'une orange glacée.

Après une soirée passée au coin de l'âtre, on se sépara non sans s'être souhaité une bonne nuit.

Une demi-heure après mon coucher un bruit de pas troubla un instant ma mise en train dans les bras de de Morphée ; — c'était le maître de céans — faisant sa tournée nocturne, bougeoir en main. Les pas s'étouffèrent et tout rentra dans le silence.

....

Zim la boum, quand ces beaux
Pompiers s'en vont à l'evercice...

Suis-je la victime d'une hallucination ? cet air vibrant en les airs d'une nuit glacée. Je rêve... me retournant sur mon oreiller je cherche le sommeil qui semble avoir fui mes paupières — quelle figure de rhétorique.

Zim boum, quand ces beaux
Pompiers s'en vont à l'exercice.

Devant cette obsession persistante, j'allume ma bougie, ce qui me demande bien 20 secondes. Revêtu de mon costume le plus élémentaire, je soulève d'une main le rideau de la fenêtre de ma chambre ; tout en passant

mes autres doigts lottis d'un mouchoir sur mon front perlé de fameuses gouttelettes de l'émotion ou de la peur !

Je ne rêvais pas, la musique des pompiers donnait bien une aubade au Président. Diable ! ils ont une drôle d'idée de troubler ainsi le repos des honnêtes gens. Mais pourquoi à cette heure insolite ? ils sont fous, le Président va verbaliser.

Ma pendule sonnant minuit et mon esprit se reportant, d'un bond très élastique, à la date du mois, je partis d'un éclat de rire homérique, tandis que je battais vigoureusement des mains.

Ces braves pompiers souhaitaient la bonne année aux autorités.

La curiosité aidant, j'ouvris ma fenêtre non sans avoir revêtu un pantalon et un gilet de chasse. Je voulais voir si l'insigne aubadé allait apparaître au seuil de la porte. Mon attente ne fut pas déçue.

L'austère président, peu après, se présenta très dignement vêtu, — il s'attendait à ce genre de réveil, — et aux reflets d'un clair de lune, fit scintiller un louis d'or, qui remplit de vibrance la grosse caisse, mit des trémolos dans le trombone à coulisse, égrena des notes limpides dans la petite flûte, communiqua une énergie électrique aux baguettes du tambour et se perdit en solos sonores chez le piston.

Le lendemain de cette mémorable nuit, — soit huit heures après, — j'allais présenter mes souhaits et vœux de bonne année au ménage.

Quant au bambin, devenu plus traitable par l'assaut de jouets qu'il avait subi sur le lit conjugal, il me donna un bon baiser, non sans m'avoir lancé, toutefois, un regard inquiet.

J'allais droit à son interrogation muette : « Nous irons aujourd'hui au bazar, » lui dis-je doucement, sa mère m'avait entendu et elle me remercia d'un sourire.

....Drlin.. drlin..., c'est la sonnette qui ne discontinuera pas de tinter pendant toute cette journée ; tout d'abord apparaît le balayeur qui réclame ses étrennes, en promettant à Monsieur de ne pas laisser, — comment dire cela, — les excréments des quadrupèdes s'éterniser à sa porte.

Voici le boulanger, — en la personne de son mitron, celui-là reçoit son argent, avec une semonce de la cuisinière l'engageant à ne pas lui mettre sur le dos ses sur taxes de pain.

Défile le facteur. Pour lui, et c'est justice, on ne lui décerne que des félicitations sur l'exactitude de son service, et son étrenne ne lui est pas mesurée.

Soudain des clameurs retentissent, nous ouvrons les fenêtres : c'est la bande loqueteuse de tous les pauvres hères clamant des vœux d'heureuse année joints à leurs lamentations de Jérémie. Mme ....., j'allais mettre son nom, — mais n'ai-je pas juré de conserver l'anonymat, — prend son fils par la main et remplissant ses menottes de pièces d'un sou, lui en fait jeter la moisson bienfaisante. qui tombe en coups sonores sur le pavé, où se précipitent les pauvres gens en un tohu bohu indescriptible.

Un coup timide fait retentir à nouveau la sonnette. Un homme tout vêtu de noir apparaît demandant instamment à parler à Monsieur. Ce dernier fait droit à sa demande : « Que me voulez-vous, mon ami ? Je viens chercher mes étrennes, je suis le fossoyeur. » La surprise cloue les paroles sur les lèvres du magistrat.

Mais un bon mouvement l'emporte et il glisse une étrenne — Ah ! minime par exemple — dans la main du solliciteur. On ne va pas, n'est-ce pas, de gaieté de cœur, payer sa fosse ; on laisse ce soin à ses héritiers.

....

Bébé fait la moue à table. On n'a pas apporté des bonbons. Sa gourmandise ne saurait s'arrêter à la distribution copieuse que lui en ont faite ses parents et moi-même.

Qu'il se rassure, toute l'après-midi sera consacrée à un nouveau défilé de ces Messieurs de la justice, qui apporteront des avalanches de boîtes, de ces boîtes à trois étages portant sur le couvercle la signature célèbre alors d'un fameux confiseur Montpelliérain. (Veuillez remarquer que je ne lui fais pas de réclame, ne donnant pas son nom). Quel paradis entrevu ! Bébé jubile alors : mais le malheureux ne sent pas qu'il a concurrent terrible, dont il ne pourra parer les coups. Maintenant qu'il est devenu un jeune homme raisonnable, je crois que je puis me permettre de

dévoiler à sa vindicte le nom de l'audacieux qui, dans le mystère de la nuit, alors qu'il dormait à poings fermés — un fondant entre ses mains — faisait aussi un siège redoutable à l'armoire à glace contenant les trésors de friandises ; ce concurrent était son père Une gastrite l'en a depuis bien sévèrement puni.

J'avais promis au petit despote, de l'amener au bazar. Je tenais donc ma promesse.

Nous partîmes bras dessus, bras dessous — c'est ici une façon de parler — vers le bazar.

Ah ! je vous promets qu'il ne fut pas long à fixer son choix. Une panoplie de capitaine de ligne attirai illico ses regards. En vain lui objectai-je, au nom de la saine logique, qu'un uniforme de simple soldat serait bien préférable, ne faut-il pas conquérir ses galons, grade par grade ? Il ne voulut rien entendre ! Et je m'exécutai.

Du moins, quand je m'éloignai vers d'autres lieux, le cœur gonflé de reconnaissance envers mes hôtes, j'eus la satisfaction d'entendre le bambin me sussurer à l'oreille — le câlin — cette phrase remplie de bon cœur ou..... d'astuce. « *Tu sais pas, Monsieur*, si j'ai choisi l'uniforme de capitaine, c'est pour accompagner papa dans la nouvelle nuit du nouvel an. Et puis, ajouta-t-il dans un éclair d'orgueil, le lieutenant de pompiers — me saluera de son épée.

« *Au clair de la lune*, ajoutai-je ! »

René des Pomeys.

CONGRÈS ARCHÉOLOGIQUE DE MACON

(Suite)

VII

DÉPART POUR AUTUN. — VISITE DES MONUMENTS ROMAINS, DES MUSÉES, DE LA CATHÉDRALE ET DE L'HÔTEL DU CHANCELIER ROLIN. — ARRIVÉE A BEAUNE.

Mercredi 21 juin.

Après avoir traversé le Canal du centre, le railway franchit la Thalie, petite rivière qui se jette dans la Saône, au sud de Châlon, puis on traverse plusieurs tranchées et la forêt de Marloux, avant d'arriver à Fontaines, unique station entre Châlon et Chagny. Une nouvelle tranchée, longue de plus de deux kilomètres, ouverte dans le col de Chagny, petit chaînon de collines qui sépare la vallée de la Thalie de celle de la Dheune. Ce dernier cours d'eau arrose la ville de Chagny. Nous sommes, pendant quelques minutes, plongés dans la plus complète obscurité, parce que nous passons sous un tunnel, puis sous le Canal du centre. La marche du train se ralentit et nous arrivons en gare de Chagny.

Cette petite ville, de 4.500 habitants, est admira-

blement située dans un massif de montagnes baignées par la Dheune, poursuivant son cours vers l'Est. En 1365, le château de cette localité était occupé par la bande des *Écorcheurs* ou des *Tards-Venus*, composée de reitres sans foi ni loi et qui pillaient les environs. Bertrand du Guesclin fut envoyé par Charles V pour les expatrier, c'est-à-dire afin de les conduire en Espagne, pour châtier Pierre le Cruel, moyennant 200.000 écus d'or. La même somme devait être octroyée par le pape Urbain V, avec la rémission de leurs péchés. Je sais que le vaillant gentilhomme breton termina sa harangue par ces mots : « Faisons honneur à Dieu et le diable laissons. »

Le départ de la station de Chagny a lieu vers 8 heures pour Autun. Pendant quelques instants, on suit la vallée de la Dheune jusqu'à Santenay. Cette vallée, entrecoupée de vignes et de bouquets de grands arbres, est ravissante. Le village de Santenay est situé au pied de la montagne des Trois-Croix. Mes compagnons de voyage m'apprennent que cette localité est une petite station thermale. Plusieurs familles des environs viennent, dans la belle saison, passer quelques jours à Santenay, soit pour faire une cure d'eau, soit pour faire des excursions dans les alentours. Il y a une source d'eau minérale diurétique fréquentée chaque année par deux ou trois cents malades. Le chemin de fer se dirige vers le nord-ouest, puis abandonne la vallée de la Dheune, modeste ruisseau qui sépare les départements de la Côte-d'Or et de Saône-et-Loire. Après avoir parcouru, pendant quelques kilomètres, la lisière de l'arrondissement de Beaune, on passe à Paris-l'Hôpital, commune faisant partie de l'arron-

dissement d'Autun. Cette bourgade a été appelée ainsi par suite de la construction d'un hospice au XIIe siècle, par les soins d'une communauté de moines-soldats ; je veux dire les chevaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem.

Le paysage devient de plus en plus accidenté. En suivant le cours de la Cuzanne, tributaire de la Dheune, on laisse à droite et a gauche des monticules boisés, parmi lesquels nous remarquons le Mont de Rëme et Rome-Château, puis le train s'arrête quelques minutes à la station de Nolay, chef-lieu de canton de la Côte-d'Or. Cette petite ville est le lieu de naissance de Lazare Carnot, membre de la Convention (1753 - 1823). La Cuzanne prend sa source tout près de là, dans un gouffre profond, puis une cascade, d'une élévation surprenante, tombe des montagnes dans une étroite vallée extrêmement pittoresque. Après avoir contourné Nolay, on traverse la Cuzanne sur un viaduc assez élevé, pendant quelques instants on se croirait suspendu dans les airs !!! Un tunnel long de plus d'un kilomètre traverse une montagne formant la séparation du bassin du Rhône avec celui de la Loire. Plus loin, nous rencontrons Epinac, centre houiller très important. C'était autrefois une seigneurie qui fut érigée en comté par Louis XIV, afin de récompenser Louis de Pernes. Le château faisait partie des nombreux domaines au commencement du XVe siècle, appartenant à Nicolas Rolin, chancelier de Bourgogne, puis, dans la suite, cette habitation princière a été affreusement mutilée. Cependant, deux tours existent encore, ainsi qu'un corps de logis coupé par une tourelle en forme de guérite. La station suivante est Sully, remarquable par son château,

construit au milieu du XVIe siècle par Gaspard de Saulces-Tavannes, maréchal de France. Ce chastel appartient à la famille de Mac-Mahon depuis un siècle et demi.

Le maréchal, duc de Magenta, est né à Sully, le 13 juillet 1808. On passe dans la vallée de l'Arroux, puis quelques minutes après la station du Dracy-Saint-Loup, le train nous débarque à la gare d'Autun.

Le Comité d'organisation du Congrès, a mis à notre disposition des voitures pour nous conduire au temple de Janus, situé non loin de la rive gauche de l'Arroux, la rivière la plus importante du Morvan, prenant sa source dans les bois d'Arnay-le-Duc (Côte-d'Or). Les anciens remparts d'Autun, datant de l'époque de la domination romaine, existent encore dans la partie Nord-Ouest de la ville, bordant le cours d'eau dont je viens de parler. Sous les Romains, Autun occupait une enceinte de 8 kilomètres — environ 200 hectares — Cette ville était la capitale des Eduens (*Bibracte*), fut plus tard dotée de monuments magnifiques et d'écoles célèbres. Elle prit alors le nom d'*Augustodinum*, en souvenir d'Auguste qui avait contribué à ses embellissements. Les historiens de l'époque l'ont qualifiée du surnom pompeux de *Soror et œmula Romœ*.

Les restes que les historiographes de l'endroit, appelent temple de Janus, se trouvent au milieu d'un champ. Les deux murs qui existent actuellement, ont une hauteur de 24 mètres sur une largeur de 17 mètres ; l'épaisseur est de 2 mètres. Ces pans de murs qui datent sans doute de plus de deux mille ans, sont d'une grande solidité. Cependant en 1874, des travaux urgents ont été faits sous la direction de la Société des Monuments Historiques. Une

grande arcade, mesurant 6 mètres de hauteur sur 13 décimètres d'enfoncement est percée dans le mur du Sud ; de chaque côté de cette ouverture des statues étaient autrefois placées dans des niches (1). Trois fenêtres sur chaque façade sont disposées en forme de soupiraux et forment un singulier effet. Quelques traces du perron sont encore visibles, puis la porte d'entrée se trouvait placée du côté du soleil levant.

Ce monument appelé au moyen-âge, tour de Genetaye (2), etait composé de trois pans de murs. Un mémoire datant de 1610, signale dans l'intérieur du temple, une magnifique mosaïque, les vestiges d'un autel et les ruines de constructions importantes entouraient cet édifice qui aurait été consacré à *la divinité aux deux visages*. Les archéologues de la fin du XVI[e] siècle, ont qualifié ainsi ces débris imposants de l'antiquité. J'ai oublie de relater que Sacruvir, chef des Eduens, souleva les peuplades d'une partie de la Gaule Transalpine ainsi que les Sequanes et chassa pendant quelque temps les Romains de la ville d'Autun. D'après la chronique, le courageux général fit des sacrifices, la veille de sa mort, au temple de Janus. Ses succès ne furent pas de longue durée, attendu que les légions de Tibère, taillèrent en pièces les cohortes du chef révolté, puis Sacrovir et quelques-uns de ses partisans se retirèrent dans une villa : ils y mirent lé feu et se tuèrent les uns les autres, afin de ne pas tomber vivants, entre les mains de leurs ennemis (21 ans après J. C.).

(1) Cette partie du temple, était la *Cella*.

(2, Guide Joanne.

L'arc de triomphe d'Orange (1) est orné d'un bas-relief donnant la représentation du combat des soldats de Sacrovir, contre les Romains (2).

La seconde visite a été pour la porte d'Arroux (*Porta Senonica*). La hauteur est de 17 mètres sur une largeur de 19. Quatre ouvertures servaient jadis au passage des habitants ; deux grandes pour les charriots et deux petites pour les piétons. Au-dessus, il y a une galerie percée de dix arcades, mais par la suite des temps, il n'en reste plus que sept. Les pilastres placés entre chaque arcade, sont d'ordre corinthien. La construction consiste en pierres superposées, sans aucune trace de mortier ; ce qui ne nuit pas à la solidité, attendu que l'on pourrait croire que cette porte a été érigée à une époque, relativement récente.

La porte Saint-André (*Porta Ligonensis*), située au Nord de la ville, comporte comme celle d'Arroux, quatre arcades surmontées également d'une galerie composée de dix ouvertures en arc, supportées par des pilastres d'ordre ionique. Cette galerie servait autrefois de passage aux soldats chargés de la défense des remparts qui venaient se raccorder dans cet endroit. Je veux parler de l'époque romaine. Il paraîtrait que cette porte antique a été construite sous Constantin, mais aucune inscription l'indique. Les remparts existent en partie, mais ils disparaissent sous des amas de ronces et de lierre. Les tours qui entouraient la ville, étaient au nombre de soixante-deux (3). Quand le christianisme fut établi à Autun,

(1) Voir Congrès archéologique du Gard, par Ed. du Trémond, 1897.

(2) *Histoire des Romains*, par V. Duruy, t. IV, p. 324.

(3) Onze voies romaines partaient d'Autun et se dirigeaient sur Lyon, Mâcon, Chalon, Besançon, Langres, Alise, Sens, le Mont-Beuvray, Decize, Bourbon-Lançy et Clermont. Vivien Saint-Martin, t. Ier, p. 582.

ladite porte qui était flanquée de deux avant-corps avec tours, l'un d'eux fut érigé en chapelle, sous la vocable de Saint-André. En 1847, cette porte fut restaurée, sous la haute direction de M. Violet-le-Duc.

Un incident se produit pendant cette dernière visite. Mes honorables collègues regardaient la porte Saint-André faisant face à la route de Dijon, lorsqu'un troupeau de bœufs vint à passer et les pauvres bêtes sans doute surprises de voir un si grand nombre de personnages armés de parapluies, parce que le temps est mauvais, prennent peur et se jettent de tous côtés. Cette légère panique a mis le cortège en débandade, puis on se sauve dans toutes les directions. Je me souviens qu'un de nos confrères, habitant Bourges, arpentait le terrain avec la prestesse d'un écureuil.

Le musée lapidaire a été établi dans l'ancienne chapelle de Saint-Nicolas (XII[e] siècle), entourée d'un jardin qui servait autrefois de champ de repos. Un grand nombre de pierres tombales et d'inscriptions funéraires gisent çà et là dans cet enclos. La chapelle renferme une quantité d'objets curieux, parmi lesquels, je cite au premier rang, un magnifique sarcophage en marbre, orné de sculptures. Une chasse au sanglier ; un Mercure ; bas relief dans une niche. Une grande mosaïque, mesurant plus de deux mètres carrés. Dans l'abside, un ex-voto à Appolon et à Diane d'Ephèse. Je ne m'arrête pas sur les objets du moyen-âge et des époques plus récentes. Cependant, il faut noter un admirable Christ en marbre de diverses couleurs.

Dans l'ancien cimetière, on voit sous un hangard, au milieu d'une infinité de statues, de cippes, de

bas-reliefs et autres curiosités, les débris du tombeau de Brunehaut, fondatrice des abbayes de Saint-Martin, de Saint-Andoche et de Saint-Jean-le-Grand. La rivale de Frédegonde fut inhumée à Autun, dans le monastère de Saint-Martin, appartenant à cette époque à l'ordre de Saint-Benoit. Un bloc de marbre noir qui formait la partie supérieure de ce mausolée, était une véritable merveille. Ce monument fut brisé en 1793. Je reproduis l'inscription composée par Jean Rolin, évêque d'Autun en 1483, écrite en caractères gothiques.

Brunehil fut jadis royne de France
Fondatresse du saint lieu de céans,
Cy inhumée l'an six cent quatorze ans
En attendant de Dieu vraye indulgence.

Autun renfermait, sous les Césars, nombre d'édifices publics, tels que théâtre, naumachie, amphithéâtre et plusieurs temples. L'emplacement du théâtre romain se voit encore. Mais tous les gradins ont disparu depuis le XVIIe siècle et ce lieu de divertissements a été converti en prairie. Les ruines forment un demi-cercle ; l'élévation peut-être évaluée à dix mètres. Ce théâtre pouvait contenir 33,000 spectateurs.

Une belle allée, plantée d'arbres, conduit en ville, puis nous passons à côté de la *promenade des marbres*, appelée ainsi parce que les siéges en marbre qui ornent ce lieu public, ont été pris au théâtre romain. Superbes tilleuls plantés en 1765. L'école préparatoire de cavalerie, se trouve à côté de cette promenade. C'est une construction de la seconde moitié du XVIIIe siècle. Ce local a servi longtemps de grand séminaire. Il fut bâti en 1669, sous l'épiscopat de

Mgr de la Roquette, évêque d'Autun (1666-1702). Les jardins attenant à cet édifice, ont été dessinés par Le Nôtre.

L'amphithéâtre n'existe plus. D'après des témoignages authentiques, il était presque intact en 1700. De forme elliptique, il avait un étage de plus que celui de Nimes; cent cinquante-quatre mètres de long dans son grand axe et cent trente dans le petit (1). J'ai lu, dans je ne sais quel autre ouvrage, qu'un certain Maricus, ayant pris les armes contre Vitellius, avait été fait prisonnier, puis livré aux bêtes féroces dans l'arène de cet immense amphithéâtre. Cependant ce fait n'a pas été confirmé par V. Duruy.

L'hôtel Saint-Louis a été désigné pour recevoir les quatre-vingt et quelques congressistes qui sont venus à Autun. Repas somptueux, composé de homards, turbots, pâtés exquis, etc. etc. *Entre la poire et le fromage*, aphorisme souvent énoncé par Brillart-Savarin, épicurien bienveillant et enjoué, le Directeur nous annonce que la Société française d'archéologie a décerné une médaille d'or à M. Bulliot, président de la Société Eduenne, pour ses intéressantes découvertes faites sur le Mont-Beuvray, l'ancien Bitracte, berceau de la ville d'Autun.

La demeure de Rolin (1376-1432) est un ancien logis du xv[e] siècle, qui a été réparé dernièrement. Nicolas Rolin a été chancelier de Bourgogne, mais ce magistrat n'avait pas le don de plaire à Louis XI, parce qu'il en parlait presque toujours en termes aigre-doux. Cette maison a éte achetée en 1878, par Société éduenne, qui publie chaque année, un vo-

(1) L. Lex, *Guide indicateur*.

lume qui renferme d'intéressants mémoires. Cette société a été fondée en 1847, dans le but d'étudier les antiquités de l'Autunois. Dans la cour, on a placé une belle statue de Circé par M. Lhomme de Mercey. puis l'extérieur de cette maison à deux étages a conservé son cachet d'antiquité avec ses étroites ouvertures et sa tourelle destinée à l'emplacement d'un escalier à vis.

Un musée archéologique est placé au rez-de-chaussée, composé de deux pièces, réservées aux époques romaines, gauloises et du moyen-âge. La première salle est remplie de stèles provenant des anciens monuments gallo-romains qui existaient à Autun et dans les environs. Le sol est couvert de bas-reliefs, de fragments d'inscriptions, etc. etc. Une pièce très curieuse occupe le milieu de ladite salle, c'est une barque creusée dans l'épaisseur d'un arbre. Je crois qu'elle a été trouvée en 1884, dans le voisinage de la Bourbince. La seconde salle contient de nombreux objets, appartenant aux temps du moyen-âge et de la Renaissance; mais je renonce à les énumérer. Je cite seulement une cheminée du XVI[e] siècle. J'ai visité rapidement le premier étage, dans lequel se trouve la bibliothèque, puis la salle de réunion de la Société Eduenne. Portraits des Autunois célèbres, entr'autres celui du cardinal Rolin, fils du chancelier, fragment de fresque qui ornait autrefois la cathédrale (1). Une grande salle, au second étage, contient les antiquités trouvées à Bitracte, par M. Bulliot. En 1888, cet illustre savant a trouvé un gauffrier gaulois en terre cuite, principal objet de cette partie du musée.

(1) *Guide Joanne.*

Avant de laisser cette maison hospitalière, je fais allusion à la charmante réception qui nous a été faite par le Directeur de la Société Eduenne, un de nos collègues prend ses dispositions pour photographier les Congressistes. Dans la cour, on avait improvisé un échafaudage, mais tout-à-coup un craquement sinistre se fait entendre, puis les planches cèdent et tous les savants tombent pêle-mêle sur le sol !!! Heureusement qu'il n'y a pas eu de malheur à déplorer. C'est dire que personne n'a été porté à l'hôpital.

L'Hôtel-de-Ville est aussi doté d'un musée. La fameuse inscription grecque et chrétienne, traduite en plusieurs langues et connue de tout le monde savant se trouve dans ce local. Cette table de pierre a été trouvée en 1839, sur le territoire de la commune de Saint-Pierre-l'Etrier.

Le temps qui avait été incertain pendant toute la matinée, devient tout à fait mauvais et c'est avec la pluie que nous nous rendons à la cathédrale.

Cet édifice placé sous le vocable de St-Lazare a été fondé vers 1060; consacré en 1132 par le pape Innocent II et terminé en 1178. Les chapelles ont été ajoutées au xv[e] siècle (1). Cette église servait de chapelle aux ducs de Bourgogne pendant leur résidence à Autun, (xi[e] au xiii[e] siècle). Leur château était situé à proximité de la cathédrale. Dans la suite, les chanoines laissèrent l'église Saint-Nazaire, qui était primitivement la cathédrale pour s'installer à Saint-Lazare. En 1460, le Cardinal Rolin, évêque d'Autun, fit faire des embellissements. La tour cen-

(1) M. Prou, Grande Encyclopédie, t. IV, p. 808.

trale sur laquelle est assise une flèche en pierre (77 mètres de haut) date de cette époque (1).

Le porche est ouvert et surmonté de deux tours; avec salle au dessus. Les deux tours ont été refaites en 1893. Le porche est composé de trois nefs voûtées en plein ceintre, avec arcades en ogives. Le tympan renferme une très jolie sculpture, représentant le *Jugement dernier*, dû au ciseau délicat de Gislebert. Les chapiteaux des colonnes sont aussi très remarquables. Au Nord, à l'extrémité du transept, il y a lieu de signaler un portail latéral de style roman, puis une horloge de forme gothique.

J'ai hâte de rentrer dans la cathédrale, attendu que la pluie tombe sérieusement. L'édifice est composé de trois nefs; transept de peu de longueur; chœur sans déambulatoire. Il y a sept travées avec bas-côtés. Le triforium ou galerie simulée forme un très joli effet. Les piliers sont remplacés par des pilastres cannelés avec chapiteaux, faisant l'admiration des visiteurs. Les vitraux du chœur sont modernes, mais les marbres polychromes du XVIII[e] siècle qui décorent cette partie de l'église, sont de toute beauté. Le reliquaire placé derrière le maître-autel, renferme les reliques du saint patron de cette église, Saint-Lazare. Statues en marbre blanc du président Jeannin conseiller du roi Henri IV (1540-1622) et de sa femme, représentés à genoux. Le martyr de saint Symphorien, tableau d'Ingres, considéré comme un chef d'œuvre.

La place de la cathédrale est ornée d'une fontaine dite de Saint-Lazare. Ce monument d'ordre ionique

(1) La plus grande partie de la nef et l'ancien clocher furent détruits par un incendie (1465). *Les cathédrales de France* par l'abbé Bourrassé, p. 156.

est admirable et date de la Renaissance (1543), ainsi que l'atteste une inscription latine. Cette fontaine consiste dans une très belle vasque formant jet d'eau et le trop plein des eaux s'écoule dans un bassin. Le dôme est d'une élégance extrême. Il était autrefois surmonté par un autre dôme de style corinthien mais de dimensions moins importantes, puis un pélican aux ailes déployées occupait le sommet. Malheureusement il y a une quarantaine d'années, cet édicule qui tombait de vétusté fut réparé et on fut obligé d'enlever la partie supérieure de ce chef-d'œuvre d'architecture. Je crois que la dite partie se trouve actuellement au musée lapidaire. Cette fontaine a été réédifiée en 1891 (1).

L'évêché était jadis l'ancien palais des ducs de Bourgogne qui résidèrent à Autun jusqu'en 1276. Cette construction date de la même époque que la cathédrale, c'est-à dire au XII[e] siècle, mais elle a subi depuis plusieurs retouches, plus ou moins heureuses. Pendant la Révolution, cet édifice a subi nombre de détériorations. Depuis quelques années, le palais épiscopal a été presque complètement restauré. Dans le jardin de l'évêché, les restes du réfectoire des chanoines de la cathédrale (XII[e] siècle) subsistent encore. Depuis 1873, ils ont été convertis en chapelle, sous le vocable de Notre-Dame des Bonnes Œuvres.

Le mauvais temps persiste et je ne puis à mon grand regret, visiter les autres curiosités de la ville telles que la tour François I[er] ou des Ursulines, restes d'un monument de la Renaissance, bâti sur des

(1) Guide indicateur.

débris romains (1). En me rendant à la gare, je regarde en passant le Collège, précédé d'une belle grille en fer forgé (1772). Cette maison d'éducation a été fondée en 1709, par les Jésuites. Après leur expulsion, le collège passa entre les mains des Pères de l'Oratoire. Les élèves les plus marquants furent Lazare Carnot, Joseph Bonaparte et Napoléon Ier.

Le départ a lieu à 5 h. 24. C'est avec regret que nous laissons la ville aux *biaulx clochiers*, nommée aussi par Louis XII. Les armes d'Autun sont *d'argent au lion de gueules, au chef de Bourgogne ancienne*.

Je m'arrête quelques instants pour dîner en joyeuse compagnie au buffet de la gare de Chagny, puis par une pluie battante, je fais mon entrée à Beaune.

(*A suivre*) ED. DU TRÉMOND.

(1) Géographie Joanne *Département de Seine-et-Loire* (1894).

DÉJANIRE

Ce que l'antiquité nous a laissé de plus émouvant, ce sont les drames d'Eschyle, de Sophocle et d'Euripide. Là vit l'âme païenne, dans sa grandeur simple, sa passion profonde, sa grâce noble, sa philosophie de la fatalité. Aussi, lorsque les scènes du Midi ont voulu rendre à l'âme moderne les joies de l'idéale beauté, elles ont évoqué les anciens, elles se sont rouvertes à des spectacles oubliés depuis le ive siècle, et qui ont produit une féconde secousse parmi nous. L'*Alceste* d'Euripide, l'*Œdipe* de Sopocle, ont réveillé les échos du théâtre antique d'Orange. Le *Prométhée* d'Eschyle, les *Trachiniennes* de Sophocle, sous le nom de *Déjanire*, ont initié à des jouissances inconnues le peuple de Béziers.

Je viens de voir à Montpellier *Déjanire*, tirée des *Trachiniennes* par Gallet, et colorée par la musique de scène de Saint-Saëns. M. Dorival interprétait le personnage d'Hercule, Mlle Pannetier celui d'Iole, et Mlle Laparcerie celui de Déjanire.

Laparcerie ! artiste géniale suscitée par l'initiative de M. de Beauxhostes, le généreux promoteur de la décentralisation théâtrale en Languedoc.

Elle apparaît vêtue d'une longue tunique rose, d'étoffe souple et légère, aux plis mobiles et nombreux des draperies classiques. Une ceinture, ornée

de disques d'or ajourés, entoure les hanches et descend en pointe par devant, finissant en une bande qui tombe jusqu'aux pieds. Les bras sont nus. Un pallium d'étoffe transparente flotte sur les épaules. Sous le voile imparfait de ce vêtement, se trahissent les contours d'un corps sculptural.

La tête est cerclée d'une sorte de couronne couvrant les tempes de deux disques d'or ajourés, du travail le plus élégant. Cet ornement est inspiré du célèbre buste d'Elché. La chevelure, d'un noir de jais, ruisselle jusqu'à la taille. La lèvre est sanglante. La voix, sonore et tragique, porte jusqu'aux extrémités de la salle. L'éclair du regard se pose durement sur Iole.

Cette femme jeune et belle, épouse d'Hercule, est frappée dans son amour pour lui. Il s'est épris, inspiré par Junon, sa mortelle ennemie, de sa malheureuse captive Iole, et va l'épouser. Déjanire essaie de conjurer son abandon et le mariage de l'inconstant, par le pouvoir de sa beauté et l'évocation du bonheur passé.

Dans une scène admirable, elle rappelle à Hercule comment il l'a conquise, comment il a percé d'une flèche, trempée dans le sang de l'hydre de Lerne, le centaure Nessus, à qui il l'avait confiée pour traverser l'Evénus debordé, et qui voulait l'enlever à son tour. Elle lui rappelle leur amour. Tendre et passionnée en évoquant ces jours fortunés, fière et menaçante en voyant Hercule persister dans son égarement et perdu pour elle, l'amertume et le ressentiment succédent sur son visage au sourire qui l'avait pendant quelques instants délicieusement éclairé. Elle redevient la sombre Déjanire.

Iole, innocente du malheur de Déjanire, aime

Philoctète. Elle l'apprend à sa rivale, et lui demande son appui pour la sauver du mariage avec Hercule. Avant de succomber, le centaure Nessus avait donné à Déjanire sa tunique, teinte de son sang, comme un philtre qui ranimerait l'amour d'Hercule si jamais il s'affaiblissait. On croit aisément ce qu'on désire. Déjanire, sentant l'impuissance de ses charmes personnels, a recours à ce talisman pour reconquérir celui qu'elle n'a cessé d'aimer. Elle charge Iole d'offrir à Hercule, au moment du mariage, pour qu'il s'en revête, la tunique dans un coffret. Le sourire et l'espoir renaissent sur ses traits.

Elle assiste à la cérémonie, dissimulée sous un voile, mais les rites s'accomplissent jusqu'au bout, et elle est saisie d'inquiétude. Bientôt les rayons du soleil brillent sur Hercule, qui a revêtu le fatal présent. Ils échauffent le venin de l'hydre, et un feu dévorant consume sa chair. Ses cris et ses tortures accablent de terreur et de désespoir Déjanire, qui comprend trop tard la vengeance du centaure, et prodigue vainement à son époux sa pure et déchirante tendresse. Hercule mort, Déjanire se poignarde.

Quoique l'amour d'Hercule pour Iole soit inspiré par Junon, et que cette intervention divine atténue beaucoup la responsabilité du héros, son rôle n'en est pas moins assez ingrat.

Au contraire, c'est l'amour, le plus fidèle amour, qui guide toute la conduite de Déjanire. Sa vengeance involontaire la rend encore plus touchante.

Une artiste comme Laparcerie, qui incarne la beauté et l'inspiration antiques, et fait passer le frisson sur toutes les têtes, compte parmi les véritables souveraines de notre époque.

Ces drames grecs sont de purs actes religieux.

Les religions mortes ont plus de douceur et de poésie que les religions vivantes. Celles-ci pèsent encore trop lourdement sur les sociétés modernes, elles charrient trop de scories dans leur évolution ou leur déformation progressive, leur âpre concurrence, leur soif de domination, pour que le philosophe puisse les envisager sans quelque inquiétude. Ce sont d'ailleurs des organismes plus savants, mieux systématisés, où l'apparente spiritualisation cache des ressorts tendus pour la guerre et la conquête du monde. Redoutables machines d'écrasement, qui se créent leur race en pétrissant les cerveaux, et réduisent les individus au rôle d'esclaves d'une volonté unique.

Mais quand la terreur des mystères s'est évanouie, comme pour les mythes grecs, quand il ne demeure plus que le charme des souvenirs, alors on peut s'abandonner avec sérénité à la contemplation des belles formes et des belles pensées. Laparcerie nous a rendu des impressions esthétiques inoubliables.

ED. BONDURAND.

CHRONIQUE

Abbé SARRAN (1856-1900)

Chanoine, Pro-Secrétaire de l'Évêché, Directeur du Suffrage
Ancien Aumônier des Prisons

La *Revue du Midi* a eu le malheur et le regret de perdre un de ses premiers et plus dévoués collaborateurs. L'abbé Ernest Sarran a succombé en pleine puissance de son talent, mort en soldat au champ d'honneur, pour avoir trop présumé de son énergie physique. Né d'une de ces robustes familles de paysans cévenols, trempés par l'éternelle lutte contre le sol et trois siècles de guerres religieuses, il appartenait à une de ces familles mixtes si communes dans nos montagnes et avait puisé tout enfant, dans la cordialité des relations entre parents, le respect que l'on doit à ceux qui pratiquent sincèrement, quelle que soit leur confession.

Sa vie si courte ne fut qu'une ascension continue vers le bien. Son grand cœur et sa vaste intelligence n'eurent jamais trop d'aliments : mais il s'attachait à ne pas dissiper en vain ces réserves d'action dont la nature avait été parcimonieuse envers lui. Il repétait aisément que le difficile n'est point de faire son devoir mais de le connaître.

Si Dieu ne lui avait refusé ces dons physiques qui séduisent les masses et brutalisent l'attention, il eut été un charmeur de peuple, un tribun, mieux que cela, un apôtre.

C'est dans l'intimité, surtout dans le cercle restreint d'amis qu'il honorait de sa sympathie, qu'on pouvait apprécier l'étendue de ses connaissances, la sûreté de son jugement, l'élevation de ses idées et la profondeur de ses vues ; son désir d'apprendre était toujours en éveil. Il

n'avait pour le passé ni regret, ni dédain ; franchement amoureux du présent, il avait foi dans l'avenir. Il n'avait pas cet optimisme béat que railla Voltaire, mais la solidité de sa croyance se plaisait à dévoiler avec amour l'influence providentielle jusque parmi les évènements les plus contraires en apparence à ses vœux de chrétien.

Son faible organisme enveloppait une âme virile. Aux succès faciles et trop souvent vains des œuvres dévôtes, il préférait l'âpre labeur d'aller aux hommes, de les grouper pour le bien, de les instruire de leurs devoirs religieux et sociaux. Le Vigan et Nimes porteront longtemps les fruits de son viril apostolat.

Aussi fut-il favorisé de précieuses amitiés. NN. SS. Fuzet, Fabre, Germain et Béguinot l'eurent en très particulière estime et l'honorèrent des plus flatteuses distinctions.

La *Revue du Midi* le compta parmi ses plus précoces collaborateurs. Lorsque Mr le chanoine Ferry conçut le dessein, si amplement justifié par quinze ans de succès, de créer une Revue locale, l'abbé Sarran se distingua parmi les ouvriers de la première heure en apportant un tribut considérable : l'*Histoire de l'abbé Pialat, confesseur de la foi dans les Cévennes à la fin du XVIIIe siècle*. Ce travail remarquable vient de mériter l'avantage bien rare en province d'une seconde édition.

Il donna ensuite plusieurs articles sur *Le rôle des catholiques et l'action du clergé de France*, dans lesquels il se montra partisan résolu de ce que l'on a appelé la politique du Pape et réclama pour le prêtre le droit de s'intéresser aux grands problèmes actuels.

Puis ce furent une série d'articles sur *Les Rapports de la Religion avec la Philosophie et les Sciences*, sur *la prédication du Père Monsabré* et sur *la Conversion de Lacordaire*, qui lui valut une lettre justificative du Cte d'Haussonville, que la *Revue* publia.

Enfin il écrivit une étude sur *le Mazet Nimois*, étude pleine d'humour, d'érudition locale et de psychologie qui lui fut inspirée par une conversation où l'un des interlocuteurs émit cette opinion, peut-être paradoxale, que le Mazet était la forteresse contre laquelle échouait à Nimes, la propagande socialiste. L'œuvre des jardins ouvriers du

Dr Lancry, qui n'est en quelque sorte que le mazet mis à la portée de toutes les régions, prouve bien toute la valeur moralisatrice de la possession d'un lopin de terre, si mince soit-il.

A cela ne se borne pas son œuvre littéraire. Il faudrait citer ses sermons, ses conférences, ses articles de journaux et de revues étrangères à notre localité et enfin son « *Mois des Morts* » œuvre spéciale où son talent sut éviter les redoutables écueils d'un pareil sujet.

La *Revue* perd en lui un de ses plus féconds et de ses plus précieux collaborateurs. Tous ceux qui, rares en somme, ont eu le bonheur de pénétrer dans l'intimité de sa pensée garderont de lui le souvenir d'un homme qui, s'il eut vécu, eut grandement honoré notre cité, tant l'envergure de son intelligence était appelée à rayonner au delà des limites de son milieu.

Les derniers jours, lorsque exténué par des travaux plus grands que ses forces il dut interrompre ses exercices pieux et s'aliter, il attendit la mort avec la sérénité du juste. Dieu lui avait permis de mener à bien une lourde tâche en dépit de la fragilité de sa santé. Ses paroles dernières furent pour vanter le mérite de ceux en qui s'unit la science et la foi. Croire, savoir, tel fut le double but de sa vie. Il accrut sa foi aux lumières des sciences profanes qu'il put aborder, et eut souscrit à cette parole de Paul Bourget « Nous avons à démontrer par la science ce qui nous a été donné par la révélation : c'est toute la tâche du monde moderne. »

Dr Fortuné Mazel.

*
* *

M. RÉVOIL, architecte diocésain.

La *Revue du Midi* revendique trop fièrement le titre de fidèle gardienne des renommées languedociennes ou provençales pour ne pas adresser au regretté maître Henri Revoil, un respectueux hommage. Provençal de naissance, mais on peut le dire nimois d'adoption, l'éminent architecte a laissé une œuvre considérable que les monuments

inspirés par son art ; ou si admirablement restaurés par ses soins, conteront à la postérité.

La place nous manque pour énumérer même succinctement les grands travaux qu'il dirigea ; architecte des monuments historiques pour plusieurs départements ; il sut se pénétrer de la pensée antique et la saisir dans toute son ampleur.

Aussi durant de longues années il se consacra presque uniquement à l'étude de l'architecture romane, et le fruit de ses travaux fut le remarquable ouvrage intitulé *l'Architecture romane du Midi de la France*. Cette œuvre devenue classique pour tous ceux qui veulent étudier les monuments des premiers siècles de l'ère chrétienne, est aussi, en quelque sorte le *vade mecum* de tout architecte qui s'occupe de reconstitution historique.

A Nimes, sans parler de bien d'autres travaux que tous connaissent, nous ne pouvons passer sous silence les réparations de notre vieil amphithéâtre,qui se sont poursuivies méthodiquement et sans cesse depuis plus de trente ans sur ses plans, et pendant bien longtemps sous sa direction immédiate.

N'oublions pas de rappeler les importants travaux qu'il conçut et dirigea et qui rendirent à la cathédrale de Nimes le caractère grandiose que depuis bien des années elle avait perdu. Une partie de la voûte même fut reconstruite Et M. Révoil dans ce travail délicat et dangereux sut se montrer architecte avisé, prudent et ingénieux autant qu'archéologue consciencieux. Signalons à ce propos, une des difficultés vaincues. Notre cathédrale offrait un assemblage, au premier abord, incohérent, de style roman et gothique, comme transition entre les deux styles, le regretté maître fit sculpter les figures symboliques que l'on remarque à mi hauteur de la nef et réussit,par son art à éviter toute pénible impression à l'œil du connaisseur.

Un de nos confrères écrivait récemment que M. Revoil avait construit soixante-dix chapelles ou églises; en effet il venait de terminer le soixante-dixième plan d'édifice de cette destination lorsqu'il fut terrassé par le mal. L'on sait de reste que depuis 1872, il était chargé de la construction de la cathédrale de Marseille. Ce splendide édifice

conçu par Vaudoyer puis continué par Espérandieu, ne comportait alors que le gros de l'œuvre. Tous les murs étaient nus. Ce fut l'œuvre de Révoil que de décorer cette basilique, et si ce travail n'est pas terminé en tous cas il est assez avancé pour que la pensée du maître règne victorieusement. C'est à M. Revoil d'ailleurs que l'on doit le porche intérieur de la basilique. Cette partie du monument n'offrant, lorsqu'il entreprit les travaux, qu'une ouverture béante.

Notons que c'est à la suite de ses travaux sur l'architecture romane, que M. Révoil comprit quelle était la véritable tendance de son esprit et qu'il se consacra presque entièrement à la construction de monuments religieux.

Parmi les nombreux projets qu'il ne put mettre à exécution, nous croyons savoir que l'éminent architecte laisse un plan de restauration de notre temple de Diane : monument pour lequel, il avait une affection toute particulière.

Membre correspondant de l'Institut depuis 1878 officier de la Légion d'honneur depuis la même année ; quelques heures à peine avant sa fin il avait appris sa promotion à la dignité de Commandeur de notre ordre national.

....

Qu'il nous soit permis de le dire : Si dévoué que M. Revoil put être à son art, il n'était point de ceux qui cantonnés en leur propre pensée traversent indifférents les évènements de leur siècle. Patriote sincère et ce, dans le sens le plus large et le plus élevé du mot, il aimait la France pour elle-même, et non avec les vues étroites d'un homme de parti. Il fut jusqu'à sa dernière heure, à la fois et catholique et libéral sincère et convaincu. Cette élévation de pensée, cette générosité de cœur se retrouvait en lui dans la vie familière et en faisait l'ami le plus sûr et le plus dévoué, de même qu'il fut le père le plus tendre aux prévenances d'une exquise délicatesse.

Un grand artiste à l'esprit alerte et vif, au cœur tendre et loyal, voilà ce nous semble, le souvenir que garderont de lui, tous ceux qui comme nous ont eu l'honneur de l'approcher.

Puisse cette pensée, sinon consoler ses enfants désolés, du moins adoucir dans une certaine mesure la douleur dans laquelle la mort de cet homme de bien les a plongés.

M. G.

*
* *

Les Prémices. — M. Henri Tuffier, poète nimois, vient de faire paraître, sous ce titre, un petit volume de poésies qui se laissent lire avec plaisir. Elles ont d'abord un grand mérite : la variété. Passant du grave au doux, du plaisant au sévère, tous les sujets sont abordés par le poète et traités par lui avec une égale facilité : poésies intimes et pleines de cœur, *Hommages à ma sœur* — *Qui ?* poésies badines et légèrement satirique, le *Plumeau, bureau et bureaucrates* ; pièces lugubres, *Encore un glas*, — le *Sinistre du 4 Mai ;* chants de gloire et chants d'amour, hymnes guerriers et hymnes religieux, chansons patriotiques et chronique locale en vers : tout y est, tout amuse et tout charme, car on y rencontre beaucoup de fécondité et de verve poétique. Voilà certes d'heureuses *prémices !*

L'Administrateur-Gérant : Gervais-Bedot.

Nimes. — Imprimerie Gervais-Bedot, rue de la Madeleine, 21

BIBLIOGRAPHIE

Mgr d'HULST. — Nouveaux mélanges oratoires : Panégyriques et Oraisons funèbres ; Discours et Allocutions de circonstance. — Discours sur l'Education ; Homélies et discours de rentrée à l'Institut catholique. 2 volumes in-8°. — Librairie Ch. Poussielgue, rue Cassette, 15, Paris.

Mgr d'Hulst est un de ces hommes éminents dont les œuvres se recommandent par elles-mêmes. Ces quelques lignes de la préface suffisent à indiquer l'intérêt de ces nouveaux volumes, les premiers d'une publication posthume désirée et attendue par les admirateurs de l'illustre prélat :

« Mgr d'Hulst a laissé de nombreux manuscrits oratoires. De 1887 à 1890. il écrivait tous ces sermons et discours sur de petits cahiers de poches cartonnés. En 1890, époque à laquelle il monte dans la chaire de Notre-Dame, les manuscrits s'arrêtent. Beaucoup de sermons sont écrits entièrement ; l'écriture est nette et rapide; pas de rature; de loin en loin, quelques mots effacés et remplacés par d'autres qui serrent de plus près l'idée, Pas de marge : L'auteur est tellement sûr de sa pensée qu'il ne se réserve pas de place pour la modifier ; il lui donne du premier coup sa forme définitive, et atteint la perfection d'emblée et sans tâtonnements. Tous ces sermons achevés sont de premier jet ; ils donnent l'impression d'une improvisation écrite.

« Un certain nombre de manuscrits sont des canevas assez étendus avec des parties plus développées ; d'autres, de simples plans où l'on retrouve dans un mot, une phrase, la marque d'un esprit de premier ordre.

« Mgr d'Hulst avait une merveilleuse facilité d'improvisation. Dans ses allocutions les plus primesautières, il se retrouvait toujours lui-même avec une forme impeccable, une langue incomparable par sa clarté, sa précision, sa souplesse. Cependant malgré ses dons exceptionnels, il ne montait jamais en chaire sans une préparation écrite.

« Ceux qui ont à exercer le ministère de la parole, les prédications plus particulièrement, aimeront à se rendre compte de cette préparation et à retrouver dans ses canevas sa méthode de composition.

LA JEUNESSE

DU Cte CH. DE MONTALEMBERT

(suite et fin)

Charles de Montalembert rentrait à Paris, après dix mois de séjour en Suède. Il y rentrait triste et cherchant un cœur qui pût le comprendre. Hélas! Lemarcis est souffrant et il va partir pour l'Italie. Les deux amis se promettent de s'écrire souvent, et ils tiennent leur promesse. Les lettres de Charles portent l'empreinte d'une mélancolie profonde. Il s'afflige surtout de voir sa vie terne, vide, décolorée, de ne savoir rien à fond, de ne jouer aucun rôle, de ne rendre service à personne. « Si seulement j'étais malade, dit-il, mais je me porte horriblement bien ». Dans ces heures de découragement et de détresse morale, tantôt il croit se sentir attiré par le sacerdoce et les missions lointaines, tantôt il rêve la gloire militaire et voudrait rejoindre l'armée Française qui vient de débarquer à Alger. Il ne sera ni prêtre ni soldat, mais, en attendant un avenir meilleur, l'amitié et le travail l'aideront à prendre patience. Il fait son droit; mais que d'autres études se groupent autour de la science des lois, depuis l'histoire jusqu'à la médecine elle-même! Il suit les cours des professeurs les plus éminents de l'époque, Villemain, Guizot, Jouffroy, Cousin avec lequel il renoue

des relations antérieurement formées. Alfred de Vigny, Sainte-Beuve lui font bon accueil. Lamartine récite chez son père la *Prière du soir dans le temple*, le *souvenir des morts* et Charles, plein d'émotion, s'écrie : Voilà vraiment le génie ! Victor Hugo a sa large part d'admiration. Il la mérite, à cette époque, car son inspiration est pure, son coloris est d'une admirable richesse, son imagination est puissante.

Ch. de Montalembert eut toujours au cœur une profonde sympathie pour les peuples malheureux. L'Irlande asservie et dépouillée et la Pologne, cette *nation en deuil*, ne pouvaient manquer d'exciter chez lui une ardente commisération. Depuis longtemps l'Irlande l'attirait. Il lisait avec enthousiasme les discours dont Grattan avait fait retentir le Parlement Irlandais, alors qu'une ombre de liberté était encore laissée à son pays, il retrouvait les mêmes revendications sur les lèvres de Burke, au parlement Britannique. Des misères présentes de la malheureuse nation il était remonté à ses traditions, à ses souvenirs et avait conçu la pensée d'écrire son histoire. Il désirait la voir de près et un voyage en Irlande était arrêté dans son esprit ; la maladie et la mort de sa sœur en avaient suspendu l'exécution. Il le reprend maintenant. Il part de Paris le 25 Juillet 1830, le jour même où Charles X signe les fatales ordonnances. La nouvelle qu'une révolution éclate à Paris lui arrive à Jumièges. Il poursuit néanmoins sa route et arrive à Londres. Mais, bientôt, n'y tenant plus, il revient sur ses pas et rentre en France. Son père est surpris de le revoir ; il redoute l'exaltation dont son âme est possédée et l'oblige à reprendre son voyage. Le 3 Septembre, Charles entre dans la magnifique baie de Dublin et, avec *un pieux respect*, il met

le pied sur le sol Irlandais. « L'air de l'Irlande, son ciel bleu et son beau soleil me rafraîchissent le cœur, écrit-il. C'est une vraie patrie pour moi... Mon attente a été remplie et même dépassée. » Impossible de suivre la course de notre voyageur pendant les six semaines qu'il donna à l'Irlande. Bornons-nous à recueillir quelques-unes de ses impressions. La nature physique l'enchante. Il vient de visiter les gorges sauvages de Wiclow : Figure-toi, écrit-il à Cornudet, tout ce que tu peux concevoir de plus grandiose et de plus riant, des torrents à cascades innombrables se frayant avec peine un passage à travers des rochers perpendiculaires, des forêts d'une épaisseur fabuleuse, des prés d'une verdeur digne de l'*Emerald isle,* de vieilles abbayes, des châteaux *modernes* du gothique le plus pur et le plus aérien. Dis-toi de plus que c'est là que Grattan passa son enfance, qu'il méditait ses discours le long de ces torrents, que l'un de ces châteaux lui a été donné par sa patrie et qu'il y passa ses vieux jours, que tous ces beaux lieux ont été sanctifiés et immortalisés par les exploits héroïques des rebelles de 1798. » Ces lignes émues, Charles les trace sur les bords du charmant Avoca, en face du banc sur lequel Moore, le poète national, composa une mélodie délicieuse.

Au reste, le voyageur étudie et admire encore plus les Irlandais que l'Irlande. Il ne dédaigne pas l'hospitalité des landlords protestants, mais le pauvre peuple catholique excite son plus vif intérêt. Charles pourrait-il ne pas éprouver une ardente sympathie pour un peuple plein de foi qui, de plus, professe un grand amour pour la France. Un jour, il parcourt dans une voiture publique, la route de

Kilkenny à Waterford. «De quelle religion êtes-vous Monsieur ? lui demande un vieil Irlandais, marchand de drap dans la ville voisine. — Catholique. — Alors je vous aime bien ; et de quel pays, s'il vous plait ?— Français. — Alors, je vous aime bien plus encore.» L' affection de l'Irlande pour la France, poursuit le narrateur, est tenace et générale. Comment ne pas aimer ceux pour qui on a versé son sang ? Or, d'après les archives du ministère de la guerre, plus de sept cent mille Irlandais sont tombés pour la France, sur tous les champs de bataille. »

La foi religieuse de l'Irlandais est encore plus tenace et plus générale que son amour pour la France. A côté de magnifiques cathédrales confisqués par le protestantisme et demeurées vides, il n'a que des sanctuaires étroits et couverts de chaume, mais la foule des croyants les remplit et elle déborde. Charles voit la population de Blarney agenouillée dans la boue, la tête découverte malgré la pluie qui tombe. Elle assiste à la messe et n'a pu entrer dans l'étroite enceinte où elle est célébrée. Il réussit à y pénétrer. « Pas de siéges, pas d'ornements, pas même de pavé ; pour tout plancher la terre humide et pierreuse, un toit à jour, des chandelles en guise de cierges. » Il se relève plein de fierté et de bonheur. Il appartient, lui aussi, à cette religion qui ne meurt pas, et il vient de la voir libre et pauvre comme à son berceau.

Il ne pouvait quitter l'Irlande sans voir O'Connell, son libérateur, cet homme étonnant qui exerça un ascendant si merveilleux sur ses compatriotes, cet homme qu'on a pu nommer le roi sans couronne de l'Irlande et à qui Pie IX donna un jour le titre de héros de la chrétienté. Mais, ici son attente ne fut

pas entièrement remplie. O'Connell lui tendit la main avec rondeur et affabilité, mais il le laissa bientôt dans le salon où sa nombreuse famille se trouvait réunie. Il le prenait probablement pour un visiteur amené auprès de lui par une curiosité superficielle.

Quand, après un séjour de six semaines en Irlande, Charles rentra à Paris, la révolution dont il avait vu les débuts, avait achevé son œuvre, un trône avait été renversé et sur ses débris, un trône nouveau s'était élevé. Cette révolution de 1830, Charles, dans son ardeur pour sa chère liberté, l'avait saluée pendant son voyage même, de ses acclamations. Il n'avait pas encore médité cette pensée profonde du comte de Maistre : s'il est bon de rappeller aux rois que les abus mènent aux révolutions, il n'est pas moins utile d'enseigner aux peuples que les abus valent mieux que les révolutions. Il ne se souvenait pas que si quelquefois les nations ont le droit de renverser le gouvernement sous lequel elles vivent (concession que Bossuet n'eût même pas faite), c'est seulement dans le cas où ce gouvernement est devenu vraiment tyrannique. Il ne remarquait pas assez que, dans la presse et dans les chambres, s'était dressée contre les ministres, une opposition systématique qui rendait tout gouvernement impossible, opposition déloyale puisque les principaux opposants ne tardèrent pas à avouer qu'ils avaient joué une *comédie de quinze ans* et à déclarer qu'ils avaient *étourdi* Charles X de leurs acclamations pour le mieux tromper. Il ne remarquait pas, enfin, que l'article 14 de la Charte reconnaissait au roi le droit de faire des ordonnances pour l'exécution des lois et la *sûreté de l'état*, disposition qui, jusqu'à

un certain point, semblait autoriser, de la part du roi, des mesures exceptionnelles de salut public. Au moins n'accusera-t-on pas Charles d'avoir suivi les inspirations de l'intérêt personnel quand il se prononçait en faveur de la révolution nouvelle. Cette révolution brisait la carrière diplomatique de son père, elle menaçait le principe de l'hérédité de la pairie, elle ôtait à son jeune frère la position de page du roi.

Mais cette première impression ne tarda pas à se modifier. « Je n'aime pas les causes victorieuses, écrivait-il peu de jours après les évènements de Juillet. Charles X est malheureux, sa cause devient sacrée pour moi... Maintenant, ajoutait-il, je vois le côté funeste de la Révolution... La liberté ne gagne rien à cette victoire subite et inattendue, elle vit de sacrifices longs et graduels, de conquêtes lentes et successives. » Les excès auxquels se portent les vainqueurs, il les avait prévus et annoncés. Ils n'en excitent pas moins son indignation. « Je vous supplie, écrivait-il, de ne pas me confondre avec les dominateurs du jour... Comment irai-je m'associer à une cause qui autorise la profanation honteuse et systématique de Ste Geneviève.... » de la Madeleine, du monument de la place Louis XVI! Je me détache de plus en plus, d'une cause qui se détache elle-même de tout ce qu'il y a de noble et de pur dans la nature humaine. » (Septembre 1830).

A ce moment, le prêtre le plus illustre de France, jusque là défenseur de l'autorité absolue des rois et partisan déterminé de l'alliance entre le trône et l'autel, tournait subitement le dos au passé, déclarait ne plus rien attendre que de la liberté et fai-

sait serment de se dévouer désormais à l'émancipation des peuples et à la réconciliation de l'église et de la démocratie. Il fondait un journal libéral et quotidien qu'il appelait l'*Avenir* et lui donnait cette fière devise : *Dieu et la liberté*. Autour du maître se rangeait une phalange de disciples jeunes et ardents les uns ecclésiastiques : Gerbet, Rohrbacher, Lacordaire ; les autres laïques : Harel du Tancrel, rédacteur en chef, de Coux, baron d'Ekstein, d'Ault-Dumesnil, d'Ortigues, Waille. Montalembert reçoit au fond de l'Irlande, la nouvelle de cette fondation et il est dans le ravissement. « Enfin, s'écrie-t-il, de belles destinées s'ouvrent maintenant pour le catholicisme. Dégagé à jamais de l'alliance du pouvoir, il va reprendre sa force, sa liberté et son énergie primitive. Pour ma part, dépouillé d'un avenir politique, je me détermine à consacrer mon temps et mes études à la défense de cette noble cause. Si l'on veut de moi à l'*Avenir*, j'abandonne tout ! » Rentré en France, il court chez La Mennais et, au bout de quelques instants, entre le prêtre et le jeune homme la fascination est mutuelle et complète. Quelques jours plus tard, Charles est encore auprès de La Mennais. Un jeune prêtre entre, c'est l'abbé Lacordaire. Un regard, quelques paroles échangées suffisent à ces jeunes gens pour se pénétrer réciproquement et, dès lors, se forme, entre eux, une de ces amitiés qui ne meurent pas. Le même jour Charles retrouve l'abbé Dupanloup qu'il avait entrevu à la Roche-Guyon. Il s'efforce de l'amener aux idées pour lesquelles l'*Avenir* va combattre. L'abbé Dupanloup ne veut rien entendre. « Malgré tout, dit Montalembert c'est un charmant prêtre, plein de piété et d'ardeur. »

L'*Avenir* a paru le 16 octobre. Il est salué par

Châteaubriant, Michelet, Balzac, A. de Vigny; foudroyé, au contraire, par Cousin qui dit un jour, à son jeune ami, Montalembert : si j'avais le pouvoir je vous ferais tous fusiller.

« Bien qu'il n'ait guère vécu plus d'une année, dit le R. P. Lecanuet, l'*Avenir* a tracé dans l'église de France un long et profond sillon. Ce n'est pas seulement par le génie et l'éloquence de ses rédacteurs qu'il est remarquable. Il l'est bien davantage par le nombre et la valeur des idés qu'il a semées, idées généreuses et hardies, idées justes et lumineuses, dans l'ensemble, téméraires et erronées sur quelques points, idées dont certaines ont l'éclosion lente et demanderont peut-être un siècle pour arriver à maturité. »

Il se prononce, par la plume de La Mennais, pour la liberté et l'égalité chrétiennes. Il réclame une liberté qui, conforme aux lois de la nature bien ordonnée, à son principe dans le droit le plus pur; liberté pour la famille, la commune, la province et la nation entière d'administrer respectivement leurs intérêts particuliers et leurs intérêts communs. Sous le nom d'égalité, il réclame l'amélioration du sort des masses partout si souffrantes, et cette amélioration, il faut, dit-il, la demander à des lois de protection pour le travail et à une plus équitable répartition de la richesse commune. Cette liberté et cette égalité sont déjà en voie de conquérir le monde moderne. Par elles, un nouvel ordre social se prépare et l'Eglise ne peut rester étrangère à un mouvement qui au fond, vient du christianisme. Qu'elle ressaisisse son influence en ressaisissant le sceptre des sciences, en rompant avec les anciens partis, en ne permettant pas que ses prêtres puissent être

considérés comme les *gendarmes de la royauté* et en assurant sa pleine liberté. Pour être et pour paraître libre, qu'elle se sépare de l'Etat, qu'elle renonce au budget des cultes et aux avantages que le concordat a stipulés pour elle. Rejetez avec horreur, l'or qu'on vous offre, s'écrie La Mennais, puisque cet or est le prix de votre servitude; exhortation peu fondée, car en fournissant un traitement au clergé, l'Etat français acquitte une dette, une dette qu'il a contractée formellement et qui est une faible indemnité pour le préjudice qu'il lui a causé en le dépouillant de ses biens ; exhortation imprudente, car, s'il est facile de trouver des inconvénients au système consacré par le concordat, il serait à craindre que l'expérience en révélat de plus considérables dans le régime de la séparation ; exhortation téméraire, car de simples journalistes devaient, sur un point aussi grave, attendre les instructions des évêques et du saint siège, au lieu de pousser, de leur propre autorité le clergé et les catholiques de France dans une voie toute nouvelle.

L'*Avenir* réclamait de l'État les diverses libertés qui, dès cette époque, entraient de plus en plus dans le droit constitutionnel des peuples modernes Il demandait notamment la liberté des cultes et la liberté de la presse. Et ces libertés, il les présentait comme des droits absolus pour les citoyens, comme des principes vers l'application desquels toute société doit tendre. Il méconnaissait ainsi la fameuse distinction entre la *thèse* et l'*hypothèse*. Là où on aurait pu dire et avec quelque apparence de vérité, assurément : en l'état actuel de la civilisation française, il est utile, il est nécessaire même, en fait, d'appliquer ces libertés, bien que, en principe général, le

mal et l'erreur ne puissent avoir aucun titre pour en bénéficier , on disait : ces libertés sont partout et toujours de droit, et là où elles ne sont pas proclamées, la sainteté des principes d'éternelle justice est méconnut. Au sujet de la liberté de la presse, M. de Coux allait jusqu'à dire : nous voulons la *licence* de la presse, et déclarait que les actes criminels accomplis par la voie des journaux ou autres publications, sont du ressort de la justice divine seule.

Mais les rédacteurs de *l'Avenir* ne se contentaient pas d'émettre ou de soutenir, et avec une singulière véhémence, des idées tantôt exactes, tantôt erronées ou tout au moins téméraires. Ils voulurent encore agir et provoquer les catholiques à l'action, « Catholiques, s'écriait La Mennais, vos droits seront à l'abri de toute atteinte lorsque vous aurez sérieusement résolu de les défendre... Gémissez moins et sachez vouloir... Que vous manque-t-il, sinon le concert qui donne du courage aux plus faibles et d'où naît une action vigoureuse et continue ? » Avant tout, il est donc nécessaire de s'associer, de s'organiser. La Mennais et ses collaborateurs décident la fondation d'une *agence générale pour la défense de la liberté religieuse*. Cette agence suscitera la formation d'agences semblables dans chaque diocèse. Les associations diocésaines auront leur existence indépendante, mais l'agence générale sera, entre elles, le lien qui leur donnera une action régulière et universelle. Cette ligue d'agences a d'ailleurs pour but précis de défendre contre toute atteinte arbitraire, les droits des catholiques et de conquérir les libertés promises et nécessaires. L'agence générale est composée de sept membres et de donateurs associés. *L'Avenir* est son organe. La Mennais préside le conseil. Lacordaire, Monta-

lembert et de Coux en font partie. Ils en seront les membres les plus actifs.

A peine constituée, l'agence générale commence sa courageuse campagne. A Aix, un officier a fait jeter en prison de vénérables religieux parce qu'ils portent le froc des capucins; immédiatement l'agence prend l'initiative d'une poursuite contre lui. Les Trappistes de la Meilleraye sont l'objet d'un arrêté de dissolution pris par le préfet de Loire-Inférieure; sans perdre de temps, l'agence adresse une pétition aux Chambres pour réclamer justice et elle introduit trois procès pour l'obtenir par voie judiciaire.

Mais l'effort principal de *l'Agence générale* consista dans une tentative énergique pour conquérir la liberté d'enseignement. La Charte de 1830 portait qu'il serait pourvu par une loi à cette liberté, dans le plus bref délai possible. Mais, en attendant cette loi, l'Université ne se dessaisissait pas de son monopole. Et même, le 29 Mars 1831, M. de Montalivet, ministre de l'instruction publique, avait ordonné la fermeture des écoles *d'enfants de chœur* ou *manécanteries* que les Curés de Lyon avaient, jusqu'alors fondées et entretenues sans être inquiétés.

Les membres de l'Agence estimaient que la *liberté se prend* et ils firent apposer sur tous les murs de Paris une affiche ainsi conçue : « L'agence générale pour la défense de la liberté religieuse fonde une école gratuite d'externes, sans autorisation de l'Université, rue des Beaux-Arts, 5, à Paris. Elle y enseigne les éléments de la religion, du Français, du Latin, du Grec, de l'écriture et du calcul... — L'instruction sera donnée aux enfants par des membres même de l'agence générale, M. de Coux, l'abbé Lacordaire, le V[te] de Montalembert qui prennent

sur eux la responsabilité légale de cette école... L'école ouvrira le lundi 9 mai prochain. »

Elle ouvrit, en effet, à la date indiquée. Une douzaine d'enfants s'étaient présentés. Le lendemain, un commissaire de police entre, déclare l'école fermée et avertit les élèves qu'ils ne doivent plus y venir. Sans répondre au commissaire, Lacordaire fait agenouiller les enfants, récite le *sub tuum* et leur dit : Vous serez ici demain à 8 heures. Ils furent exacts, en effet. Le 11 Mai, le commissaire reparait et, après quelques pourparlers : Au nom de la loi, dit-il, je somme les enfants ici présents de se retirer. — Au nom de vos parents dont j'ai l'autorité, je vous ordonne de rester, » dit Lacordaire, et les enfants de s'écrier : Nous resterons ! Les sergents de ville les saisissent et les entraînent ; puis vient le tour des professeurs.

Une instruction est aussitôt ouverte contre ces derniers. Le tribunal correctionnel se déclare incompétent. La cour infirme cette sentence, par un arrêt rendu le 17 Juin, retient la cause et fixe les plaidoiries au 28 du même mois. Mais dans cet intervalle du 17 au 28 Juin, un évènement inattendu survint qui modifia gravement la marche du procès. Le Cte de Montalembert tomba gravement malade et bientôt il dit : je mourrai, ce soir, par l'ordre de Dieu. Il mourut, sinon le soir même, du moins la nuit suivante.

La conséquence de ce malheur était que Charles se trouvait investi de droit, de la dignité de pair de France, qu'il était désormais, au criminel, justiciable, non pas des tribunaux ordinaires mais de la haute Chambre dont il faisait partie et que, par suite du principe de l'indivisibilité de la procédure,

MM. de Coux et Lacordaire devaient comparaître devant la même juridiction.

Les débats avaient été fixés au 19 septembre. Charles s'arme pour le combat, par la réception des Sacrements, à St-Germain-des-Prés, et se présente, entouré d'un groupe d'amis au milieu desquels on remarque Victor-Hugo. Le grand poëte a écrit au jeune accusé : je ne sifflerai pas vos juges quoiqu'ils soient sifflables, mais je vous applaudirai, comme je vous aime, du fond de l'âme.

Le président, b^on^ Pasquier appelle d'abord Montalembert qui à cette question : Quels sont vos noms et qualités ? répond : Charles de Montalembert, maître d'école et pair de France. Après les plaidoiries des avocats et le réquisitoire du Procureur Général Persil, Montalembert prend la parole : « Lorsque, le 9 mai, dit-il, je fis en faveur de la liberté d'enseignement la tentative qui m'amène, en ce moment, devant tous, je n'avais, certes, nul lieu de craindre que ma voix, jeune et inconnue, se fit sitôt entendre dans une enceinte où venait de retentir une voix qui m'était si chère et qui, j'ose le dire, n'était indifférente ni à la liberté ni à la France... Par moi-même, je ne suis rien, je ne suis qu'un enfant ; et je me sens si jeune, si inexpérimenté, si obscur que, pour m'encourager, il ne faut rien moins que la pensée de la grande cause dont je suis ici l'humble défenseur... » Plus loin il expose ses griefs de jeune homme, de Français et de catholique contre l'Université et conclut par cette déclaration : « Si j'étais père, j'aimerais mieux voir mes enfants croupir toute leur vie dans l'ignorance et l'oisiveté, que de les exposer à l'horrible chance que j'ai courue moi-même, d'acheter un peu de science

au prix de la foi de leurs pères, au prix de tout ce qu'il y aurait de pureté et de fraîcheur dans leurs âmes, d'honneur et de vertu dans leur cœur. »

Ce discours d'un jeune homme de vingt-un ans produisit, parmi les pairs, une vive sensation, et comme l'a dit le fils de l'un d'entre eux, le duc de Broglie, ils souriaient à cette éloquence pleine de verdeur, comme un aïeul, à la vivacité généreuse et mutine du dernier enfant de sa race. Plusieurs d'entre eux vinrent féliciter le jeune orateur. Les tribunes étaient dans l'admiration et les auditeurs murmuraient le nom de William Pitt, qui, à l'âge de vingt-deux ans, débutait, avec éclat, à la Chambre des Communes d'Angleterre.

M. de Coux parla ensuite et fut peu écouté, mais, dit Montalembert lui-même, Lacordaire, par l'heureuse audace de son improvisation, réveilla l'attention des moins sympathiques. Le lendemain, la Cour rendit sa sentence, sentence qui condamnait les trois accusés au minimum de la peine, 100 francs d'amende. — Par cet arrêt, la Haute Chambre constatait et proclamait que, malgré la promesse contenue dans la Charte, l'enseignement n'était pas encore libre en France, et le pouvoir se trouvait ainsi mis en demeure, et cela d'une manière éclatante, de tenir l'engagement qu'il avait pris en jurant d'observer la constitution nouvelle ; l'opinion publique était saisie et la voie était désormais ouverte aux revendications des catholiques en faveur d'une liberté qu'ils avaient tout intérêt à faire proclamer.

Le procès de l'école libre eut un grand retentissement en France et même à l'étranger. Parmi toutes les marques de sympathie prodiguées à Montalembert, il en est une qui ne manqua pas d'originalité.

Il était en voyage. La malle-poste s'était arrêtée à Mâcon et le jeune voyageur dormait. « Tout-à-coup, dit-il, un homme m'éveille en me sautant au cou : « Vous êtes M. de Montalembert, n'est-ce pas ?... Je suis un inconnu de vous et de plus un employé du gouvernement, mais votre plaidoyer a ému toute la France. Souffrez que je vous en félicite et que je vous embrasse. » C'était le directeur de la poste qui venait de lire mon nom sur la feuille du courrier.

Nous le savons, l'agence désirait étendre son action, organiser des comités de province et imprimer par là, aux catholiques, cette vigoureuse secousse dont la nécessité était universellement reconnue. On voulait même nouer des relations avec les nations étrangères. Dans ce but, Montalembert, de Coux et Lacordaire comme de nouveaux apôtres, se partagèrent la France et le monde. M. de Coux se mit en rapport avec la Belgique et les États-Unis, Lacordaire avec l'Italie et la Suisse, Montalembert avec la Pologne, la Suède et l'Allemagne. Ils procèdent de même pour la France ; c'est la région du Midi qui échoit à Montalembert et le voilà aussitôt en campagne, car il sait que les meilleurs moyens de stimuler la torpeur des catholiques et de réveiller leur zèle, consiste à les visiter et à les entretenir chez eux. Dès le 29 septembre 1831, il est à Lyon. Les grands souvenirs chrétiens dont cette cité abonde, lui vont au cœur ; il trouve dans la modeste chapelle de Fourvière un charme que ne possèdent pas les plus importantes cathédrales du Nord. Mgr de Pins, administrateur du diocèse, autorise *le hussard du catholicisme* à grouper les catholiques militants qu'il pourra rencontrer. Une première réunion a lieu dans un magasin et,un mois plus tard, l'association comptait plus de sept cents membres actifs.

Montalembert était encore à Lyon quand éclata la terrible émeute de 1831. Poussés par une misère trop réelle, quatre-vingt mille ouvriers avaient arboré le drapeau noir avec cette devise : *vivre en travaillant ou mourir en combattant* et avaient réussi à se rendre maîtres de la ville. Charles atteste leur modération dans la victoire. Il affirme que jamais il n'a vu de cité où la tranquillité fut plus complète, l'ordre mieux observé, la liberté de chacun mieux garantie que dans la cité rebelle. Les insurgés ont refusé de diriger leurs armes contre le grand séminaire. Au milieu de la lutte même, un prêtre courageux se présente pour offrir son ministère aux mourants. « Les insurgés le reçoivent à bras ouverts, raconte le jeune étranger, le conduisent auprès de leurs blessés gisant sur le pavé, et là, pour que rien ne pût troubler l'auguste secret du dernier entretien du mourant avec le ministre de Dieu, ils forment à distance respectueuse, un cercle armé autour de chaque confessionnal sanglant. »

De Lyon, Montalembert se dirige sur le Dauphiné où ses efforts sont paralysés par l'opposition de l'évêque, Mgr Philibert de Bruillard. Après Grenoble viennent Gap, Digne, Aix, Marseille, Avignon. Prêtres et fidèles accueillent le jeune apôtre avec transport, mais les évêques restent froids et réservés, froideur et réserve qu'expliquent, que justifient même les excès de langage et d'idées de l'*Avenir*. Seul Mgr de Miollis, évêque de Digne, le prélat que Victor Hugo a, depuis, mis en scène dans ses *Misérables*, sous le nom de Myriel, serre dans ses bras l'apôtre de la liberté religieuse.

Les recrues que ce dernier réussissait à enrôler ne pouvaient donc être très nombreuses, mais elles

étaient ardentes et dévouées. « Pour savoir, écrira-t-il plus tard, ce qu'il éclata alors d'enthousiasme pur et désintéressé dans les presbytéres du jeune clergé et dans certains groupes de francs jeunes gens, il faut avoir vécu dans ce temps, lu dans leurs yeux, écouté leurs confidences, serré leurs mains frémissantes, contracté dans la chaleur du combat des liens que la mort seule à pu briser. »

Il s'en revenait heureux de sa tournée lorsqu'il trouva à Lyon, des lettres de La Mennais et Lacordaire qui lui annonçaient la suspension de l'*Avenir*. La lutte devenait difficile contre les obstacles d'ordre matériel et pécuniaire, mais elle devenait impossible contre les obstacles d'ordre moral car, de plus en plus, les évêques de France s'effrayaient de l'attitude, de la véhémence et surtout des doctrines de ce journal. Les uns le dénonçaient dans leurs lettres pastorales, d'autres en interdisaient la lecture à leurs prêtres. — Atléré par cette nouvelle, Charles écrivit sur son journal ces simples mots : « Que la volonté de Dieu soit faite ! »

« Nous ne pouvons pas finir ainsi, dit Lacordaire. Il faut nous rendre à Rome pour justifier nos intentions, soumettre au Saint-Siège nos pensées. » Oui, répondit La Mennais, il faut partir pour Rome. Montalembert fut affligé de cette décision à laquelle il entrevoyait plus d'un inconvénient. Le maître et les deux disciples partent en effet, et le 30 Décembre ils entrent dans la ville éternelle. Là aussi, comme dans les évêchés de France, ils trouvent un accueil froid, réservé. Le Souverain Pontife est mécontent de la mise en demeure publique et théâtrale dont il est l'objet. Mais il apprécie le génie et les services de La Mennais, les intentions et le zèle de ses colla-

borateurs. Aussi voudrait-il ne pas frapper de vaillants soldats. Il gardera le silence. Lacordaire comprend ses motifs qui portent Grégoire XVI à se taire: Mais La Mennais ne les comprend pas. Il veut un jugement ; et déjà sortent de sa bouche des paroles qui effraient ces deux disciples. Cependant, à un mémoire explicatif des doctrines de l'*Avenir* le Pape fait répondre aux trois amis que, tout en rendant justice à leurs bonnes intentions et à leur talent, il regrette qu'ils aient agité certaines controverses au moins dangereuses, que leurs doctrines seront examinées, mais que cet examen pouvant être long, il les engage à retourner en France où il leur fera savoir, en son temps, ce qu'il aura décidé. Sur quoi La Mennais déclare qu'il attendra, à Rome même, la décision promise. Lacordaire insiste pour le départ et, après une audience accordée aux trois pélerins, audience où le Souverain Pontife se montre bon et affable, mais ne prononce pas un mot sur les affaires de l'*Avenir*, il prend congé de ses collaborateurs. Quant à Montalembert, il ne peut, dit-il, abandonner le prêtre vieilli et couronné depuis vingt ans par l'admiration et la confiance du monde catholique, son meilleur ami, son père, alors surtout qu'il est en proie à d'atroces perplexités.

Pourtant La Mennais et Montalembert quittent Rome au mois de Juillet suivant. A Florence, ils voient l'internonce pontifical, et La Mennais lui déclare brusquement qu'il va reprendre l'*Avenir*. Puisqu'on ne veut pas me juger, dit-il, je me tiens pour acquitté. Après ce défi, Grégoire XVI ne peut plus garder le silence. En ce moment même, on rédige, à la cour pontificale, une encyclique que le Pape se propose d'adresser aux évêques du monde catholique

à l'occasion de son avènement ; on y insèrera un blâme contre certaines doctrines de l'*Avenir*, mais le blâme sera indirect et exprimé en termes généraux. Pendant ce temps nos deux voyageurs passent d'Italie en Allemagne et arrivent à Munich. A ce même moment, Lacordaire, ne voulant pas se compromettre dans une résurrection de l'*Avenir*, quittait Paris et la France et arrivait précisément à Munich. C'est là que parvint aux trois étrangers l'encyclique *Mirari vos*. Nous ne devons pas hésiter à nous soumettre, dit aussitôt La Mennais et il signa, en effet, avec ses deux amis, une lettre de soumission, lettre où il était déclaré, en outre, que l'*Avenir* ne serait pas repris et que l'*agence générale* était dissoute.

Mais bientôt, il revenait sur sa prompte soumission. Du fond de sa retraite de la Chesnaye, en Bretagne, il laissait tomber de ses lèvres ou de sa plume d'amer sarcasmes, des cris de colère contre le Saint-Siège ; il consentait à signer, mais sans sincérité, une nouvelle formule de soumission. En réalité, il s'éloignait de plus en plus de l'Eglise. Ses écrits : *les paroles d'un croyant*, les *affaires de Rome*, l'attestèrent bientôt.

Que faisaient les deux disciples ? Lacordaire était soumis du fond du cœur. Montalembert était *hésitant* et *troublé*. Lacordaire le pressait de faire acte de docilité aux enseignements et aux directions du Saint-Siège. Charles ne se décidait pas à prendre nettement ce parti et, plus tard, il s'est reproché avec *confusion et remords* de n'avoir pas cédé, sans délai, aux ardentes remontrances de son ami. Mais il était si peu révolté qu'au moment même où il opposait une certaine résistance aux conseils de Lacordaire, il se retournait vers La Mennais, son

père encore et toujours tendrement aimé, et il invoquait auprès de lui la fidélité, l'obstination de son dévouement pour obtenir de lui la patience, le calme et le silence. Puis, faisant lui-même un pas décisif dans la voie et l'obéissance, il lui écrit du fond de l'Allemagne : « Je ne vois pas d'autre parti à prendre que celui de la soumission la plus absolue et je n'hésiterai pas à le prendre pour mon compte. Mais s'il en est ainsi de moi, laïc, libre, sans antécédents significatifs, combien ne doit-il pas en être davantage de vous prêtre et engagé dans la route de l'obéissance et de la soumission, la plus aveugle même, envers Rome, par vingt années d'éloquentes et perpétuelles protestations de dévouement et d'amour envers elle » (Novembre 1833). Enfin le 8 Décembre 1834, il adhère, dans toute la sincérité de son âme, aux enseignements du Saint-Siège « manifestant hautement tant pour le repos de sa conscience, que pour assurer sa position aux yeux de ses frères dans la foi, qu'il est catholique avant tout. » (Lettre à La Mennais).

La période qui se ferme par cette courageuse détermination, fut pour Charles une période d'émotions, d'angoisses, de regrets et de larmes. Après Dieu il fut soutenu par l'amitié, par des études artistiques et par des études historiques.

Au sujet de ses amitiés pendant la période qui nous occupe, je dirai seulement que la Providence lui ménagea alors une bienfaisante conseillère dans la personne de Mme Swetchine et un ami de cœur dans Albert de la Ferronays qu'il rencontra en Italie.

Ses études sur l'art aboutirent à une sorte de manifeste intitulé : *Lettre sur le vandalisme en France*.

Montalembert avait à un degré éminent le sens artistique et son attrait pour le beau trouva satisfaction, aliment et développement dans ses voyages multipliés en France d'abord, puis en Angleterre, en Allemagne, en Italie. A l'époque où nous sommes arrivés, Victor Hugo venait de publier *Notre-Dame de Paris*. Montalembert vit dans ce livre, a dit Rio, un appel adressé à ce qui restait encore de susceptibilité esthétique dans le sentiment national engourdi et dépravé par trois siècles de domination païenne en fait de goût. Cet appel , Charles l'avait en réalité devancé, car il s'était déjà épris des monuments longtemps méprisés du moyen-âge. L'architecture ogivale, telle qu'elle s'était épanouie à Marbourg, sur la tombe de Sainte Elisabeth, à la cathédrale de Cologne, à Amiens, à Bourges, à Paris, à Chartres, à Reims, était l'objet de sa prédilection et il résolut d'arracher, si faire se pouvait, les restes vénérables d'un art inspiré par la foi, aux modernes Vandales qui les détruisaient et aussi aux modernes Vandales qui les travestissaient sous prétexte de les restaurer. Son indignation s'était particulièrement enflammée à l'abbaye de Cadouin, en Périgord, où il avait vu des merveilles d'architecture et de sculpture attaqués par le marteau et la pioche.

Dans sa lettre sur le Vandalisme en France,lettre qui était adressée à Victor Hugo, c'était l'artiste qui parlait, c'était aussi le chrétien. Faisant allusion aux actes destructeurs qui lui faisaient *monter le rouge au front*, il disait : « Nous autres catholiques, nous avons un motif de plus que vous pour nous indigner. C'est que nous allons adorer et prier là où vous n'allez que rêver et admirer. C'est qu'il

nous est permis et presque commandé de voir dans cette croix allongée que reproduit le plan de presque toutes les églises anciennes, la croix sur laquelle mourut le Sauveur ; dans ces vitraux qui interceptent, en les tempérant, les rayons du jour, une image des saintes pensées qui peuvent seules intercepter et adoucir les ennuis trop perçants de la vie ; dans l'éclatante lumière concentrée sur le sanctuaire une lueur de la gloire céleste ; dans le mouvement unanime et altier de toutes ces pierres vers le ciel un élancement de l'âme affranchie vers son créateur. »

V. Hugo remercia et félicita l'auteur de la lettre sur les Vandales. « C'est bien de la gloire pour moi, dit-il, et de la honte pour eux. » Les félicitations étaient méritées, car ce vigoureux réquisitoire devait contribuer, pour une large part, à remettre en honneur l'art chrétien du moyen-âge et à sauver de la ruine ou de la mutilation les monuments qu'il nous a laissés.

Les études historiques auxquelles Montalembert se livrait, à la même époque, donnèrent naissance à un livre bien connu et bien digne de l'être, à la *Vie de Ste Elisabeth de Hongrie, duchesse de Thuringe*. Ce livre est précédé d'une importante et magistrale étude sur le moyen-âge. L'auteur a raconté lui-même comment il s'était épris de la *chère* sainte en visitant la Cathédrale, devenue pourtant protestante, de Marbourg, en parcourant « ses vastes nefs désertes et dévastées mais encore jeunes d'élégance et de légèreté, » en contemplant la sépulture profanée de la sainte duchesse et en retrouvant à demi-effacés sur cette tombe, les vestiges d'une vie héroïquement chrétienne. Ce qu'il n'avait pas à dire,

c'est qu'après de longues et patientes recherches dans les bibliothèques, après de pieux pèlerinages dans les diverses localités où la sainte avait vécu, passant du ciel voilé de l'Allemagne au ciel étincelant de l'Italie, il avait eu sous les yeux, sur les bords de l'Arno, à Pise, un spectacle qui pouvait lui donner une idée de celui qu'il ne pouvait contempler qu'à travers les vieux et naïfs récits du moyen-âge. Son ami, Albert de la Ferronays, venait d'épouser Alexandrine d'Alopeus, et quelques jours, à peine, après cette union ardemment désirée par lui, de redoutables symptômes l'avertissaient que son bonheur serait court. La tendresse d'Alexandrine pour cet époux digne d'elle, tendresse sanctifiée et redoublée par la foi chrétienne, les appréhensions qui envahissent son âme, les désolations d'un prompt veuvage, l'austère retraite où la veuve cherche un refuge, ne sont-ce pas des traits frappants de ressemblance entre l'épouse du *bon* duc Louis de Thuringe et l'épouse d'Albert, et n'est-il pas permis de penser qu'Albert et Alexandrine furent pour Montalembert de vivantes images des saints personnages qu'il voulait peindre ?

La *Vie de Ste Elisabeth* parut au mois de Juin 1836. Ce livre surprit et charma. Une langue élégante mais simple, claire, précise, s'y adapte, avec une grâce toute naturelle, à la peinture de mœurs bien différentes des nôtres, à l'expression de pensées et de sentiments où le dix-neuvième siècle ne peut guère se reconnaître. C'était un bel ouvrage ; Michelet et Villemain le proclamèrent. C'était surtout une œuvre de foi. « Je rougirais de te louer de ce livre comme d'un beau livre, écrivait Cornudet à son ami. Il me semble que je t'insulterais de voir une œuvre

littéraire dans ce livre où tu as mis toute ta foi... Je le lis comme une belle prière. »

Avec *Ste Elisabeth*, la vie rentrait dans l'histoire des saints, dit M. le V[te] de Meaux. Le talent d'exposition, la largeur de vue, la poésie y reprenaient leur place légitime. L'hagiographie était renouvelée en France et Montalembert devait bientôt trouver des imitateurs dignes de marcher sur ses traces.

La *Vie de Ste Elisabeth* avait été, disons-nous, de la part de son auteur, un acte de foi chrétienne. Cet acte fut immédiatement récompensé. Charles n'avait, en France, disait-il, d'autre foyer que la tombe de sa sœur. Sa mère, en effet, s'était retirée en Angleterre. La Providence, l'*ingénieuse* Providence (l'expression lui est empruntée), lui offrit, alors, une compagne, et cette compagne n'était autre qu'une descendante de la *chère* sainte Elisabeth. C'était Mlle de Mérode, la fille du comte Félix de Mérode, sur la tête duquel, peu d'années auparavant, la Belgique avait eu l'idée de poser la couronne royale et qui avait plutôt décliné que recherché cet honneur. Le mariage fut célébré le 16 août 1836.

Tel fut Charles de Montalembert dans la première partie de sa vie. Qu'il me soit permis, en finissant, de le proposer comme modèle à la jeunesse française. J'aurais peut-être à faire quelques réserves sur certaines idées vers lesquelles l'inclinait sa nature ardente et généreuse. Mais, ces réserves faites, où donc les jeunes Français trouveraient-ils de plus nobles exemples à imiter ? Puissent-ils, eux aussi, regarder d'un œil indifférent toutes les inutilités, toutes les futilités qui les sollicitent et qui sont indignes d'eux ! Puissent-ils réserver tout ce

qu'ils ont de chaleur et de dévouement dans l'âme, aux grandes causes que Charles de Montalembert a passionnément aimées et servies, à Dieu, à l'Eglise et à la France !

Ch. DE LAJUDIE.
Professeur aux Facultés Catholiques de Lyon.

CONGRÈS ARCHÉOLOGIQUE DE MACON

(Suite et fin)

IX

PROMENADE DANS LA VILLE DE BEAUNE — RÉSUMÉ HISTORIQUE — VISITE A L'ÉGLISE NOTRE-DAME ET A L'HOPITAL SAINT-ESPRIT.

Jeudi, 22 juin,

L'excursion à Beaune était facultative. Un grand nombre de mes collègues, se sont dispersés dans toutes les directions, les uns sont retournés la veille passer la soirée à Châlon, tandis que la plupart ont regagné leurs pénates.

M. le Directeur et sa suite, je veux parler de ceux qui se sont fait inscrire pour Beaune, ne doivent arriver qu'à une heure avancée de la matinée. Je profite de ce laps de temps pour faire une petite promenade dans la cité bourguignonne, renommée par ses bons vins.

J'étais logé à l'hôtel de la Poste, situé à l'extrémité de la ville, sur les bords de la petite rivière la Bouzoise, prenant sa source dans le voisinage. Les anciens remparts n'existent plus et font place à de charmantes promenades ombragées de tilleuls et de maronniers. Je visite les *Grandes Buttes*, ainsi que

le délicieux jardin public, planté à l'anglaise, qui fait suite à cet Eden ouvert aux promeneurs.

Je remarque en passant la statue de Pierre Joignaux, député, journaliste et écrivain agronome. Je regrette de ne pas connaître le nom du sculpteur, mais j'apprends par un Beaunois, qu'elle a été érigée l'année dernière. Un peu plus loin, je rencontre un arc de triomphe, appelé Porte Saint-Nicolas, construit en 1761 et remplaçant une ancienne porte de ville. Sous l'ancienne monarchie, les hauts personnages tels que princes, ducs de la province, commandants en chef des États de Bourgogne passaient sous ce monument pour faire leur entrée à Beaune.

Je ne puis citer les autres curiosités de Beaune, parce que je suis obligé d'écourter mes périgrinations, attendu que j'erre à l'aventure et je ne perds pas de vue l'heure de l'arrivée de mes confrères. Je vois sommairement les deux tours rondes (xve siècle) restes imposants de l'ancien château fort, démoli en 1602 par ordre de Henri IV.

L'histoire de cette localité peut-être racontée en quelques lignes, parce que je ne veux pas abuser de la complaisance de mes lecteurs. Je rappelle seulement que Beaune, comme la plupart des villes qui se respectent, a été conquise par les Romains. Cette honorable cité a-t-elle un passé plus ancien. Je l'ignore. Les Sarrazins l'incendièrent en 732. Au IXe siècle, elle fut érigée en Comté, puis en 1203, Eudes III, duc de Bourgogne, accorda aux habitants une charte communale, moyennant la redevance mensuelle de 200 marcs d'argent, à lui et à ses successeurs. A l'époque de la réunion de la Bourgogne à la France (1477), les habitants de Beaune, restés fidèles à leur suzeraine — Marie de Bourgogne —

résistèrent énergiquement à Louis XI. Charles d'Amboise assiégea cette ville l'année suivante et la força à se rendre après cinq semaines d'investissement (2 juillet 1478). Depuis 1310, Beaune était le siège de la haute-cour de justice du duché de Bourgogne, appelés les *Grands Jours* ou *Jours généraux*. Mais l'autorité royale transféra le Parlement à Dijon (1476). Louis XII, en 1502, fit bâtir un château fort, afin de protéger les habitants contre toute surprise. Depuis 1540, cette ville changea ses armoiries pour prendre celles de la collégiale, ou *une Bellone d'argent, debout, tenant de la main droite une épée et la gauche sur sa poitrine.* Tandis que les armoiries actuelles sont : *le manteau d'azur portant l'Enfant Jésus qui tient un pampre de sinople à la grappe de raisin de sable.* La devise était « *Causa nostræ lætitiæ.* » Les esprits malins attribuèrent la cause du bonheur des Beaunois, plutôt au raisin qu'à la Vierge et on l'a modifiée ainsi : « *Orbis et Urbis honos.* »

D'après les anciennes chroniques, Beaune fut à peu près détruite en 1401, par un incendie qui dura trois jours. La peste la ravagea en 1628, puis elle perdit ses fabriques de tapisseries, par suite de la révocation de l'Édit de Nantes. Plusieurs milliers d'habitants, fervents disciples de Calvin, émigrèrent dans les Pays-Bas. Dans les XVIIIe et XIXe siècles, il n'y a aucun fait saillant à enregistrer.

Je rencontre à la gare une députation de savants de l'endroit, venue pour saluer les autorités du Congrès. Après les compliments d'usage, on se rend place du Beffroi, sur laquelle on admire la statue en bronze de Gaspard Monge, né à Beaune, le 10 mai 1746. Le savant mathématicien est représenté debout en costume du siècle dernier et faisant la

démonstration d'un problème de géométrie descriptive. Ce bronze remarquable est l'œuvre de Rude, artiste Dijonnais, qui l'a exécuté au 1849.

L'ancien Hôtel de Ville, bâti de 1390 à 1403, a été démoli en 1795. La tour qui subsiste encore est appelée le Beffroi et consiste dans un bâtiment élevé de forme carrée, ornée d'un joli couronnement gothique. Un musée a été établi dans ce local depuis quelques années.

Après un déjeuner, parfaitement servi à l'hôtel des Postes, on se rend à l'église Notre-Dame, autrefois collégiale, remontant au XII[e] et XIII[e] siècles, mais souvent remaniée depuis. Le porche, style gothique, est remarquable, ainsi que ses trois portails (XIII[e] siècle) et ses vantaux en bois, au nombre de six, appartenant à l'époque du XV[e] siècle. La tour servant de clocher est de même style que le porche, tandis que l'abside est romane ainsi que les trois petites chapelles rondes qui se trouvent à l'extrémité de l'édifice.

Je trouve que l'intérieur a beaucoup de ressemblance avec la cathédrale d'Autun. Trois nefs ; celle du milieu voûtée en berceau, puis les deux autres à voûtes d'arêtes ; transept, chœur avec déambulatoire, sur lequel s'ouvrent des chapelles circulaires. La tribune de l'orgue date de la Renaissance, ainsi que la chapelle du bas-côté droit. Dans une autre chapelle, il y a un tableau de Lebrun « L'*Adoration du Sacré-Cœur*. La sacristie et les restes du cloître sont du XIII[e] siècle.

M. l'archiprêtre, ayant été informé de notre visite, a eu l'attention délicate de placer dans le chœur, sur de belles stalles en bois sculpté, les superbes tapisseries qui ont été données à l'église en 1500.

Je crois qu'elles datent du xve siècle et représentent *la Vie de la Vierge*. Elles ont été restaurées en 1852. Je ne me souviens pas en avoir vu de plus anciennes.

La dernière visite doit avoir lieu à l'hôpital du Saint-Esprit, fondé en 1443, par Nicolas Rolin et sa femme Guégone de Salins. La porte d'entrée est protégée par un auvent à trois pignons surmontés de petits ornements en plomb. Le sommet porte des tiges de fer couronnées de statuettes. Le marteau ou heurtoir en fer forgé date de l'époque de la construction. Un banc d'aspect primitif, se trouve près de la porte afin de permettre aux malheureux d'attendre l'heure de l'ouverture de cette maison hospitalière.

La première cour offre un aspect délicieux, attendu que l'on se croirait transporter en Flandre, à l'époque du xve siècle. Le rez-de chaussée et le premier étage comportent les salles destinées aux malades puis ces pièces sont desservies par des couloirs construits en bois et le toit montre de vastes lucarnes faisant le meilleur effet avec des girouettes en plomb gracieusement découpées. Une flèche surmonte l'arête du toit ornée d'une dentelure d'épis également en plomb. Dans la cour, je note une croix hosannière, une chaire et un puits près duquel se trouve un lavoir. Ce puits recouvert d'une superbe armature en fer forgé, me rappelle celui de Quentin Massys, placé en face de la cathédrale d'Anvers.

Les religieuses appelées *sœurs hospitalières de l'Ordre du Saint-Esprit*, établi à Malines, portent avec le hennin, sorte de coiffe blanche très haute, un costume blanc pendant la saison d'été, tandis qu'il est bleu clair en hiver. Depuis le xve siècle, leur uniforme n'a pas varié. La supérieure est appelée « *Maitresse* » par ses subordonnées. Pendant la

Terreur — chose étonnante — ces saintes filles n'ont pas été inquiétées. La seule injonction faite par la municipalité fut la suppression de leur costume religieux. J'apprends que la plupart de ces religieuses appartiennent aux meilleures familles de la province.

La seconde cour n'offre rien de bien intéressant. Les bâtiments sont modernes, un vaste jardin fait suite à cette partie de l'hôpital.

La *grande salle des malades* a été restaurée, il y a quelques années, dans la perfection. C'est-à-dire que l'architecte a conservé les traditions de ses devanciers et les réparations ont été exécutées fidèlement, sans nuire en aucune façon à l'harmonie du xve siècle. Plusieurs lits sont occupés par des malades. J'avise un malheureux enfant, âgé de treize ans, auquel le chirurgien vient de lui couper une jambe. Plus loin, il y a une grande jeune fille aux regards mutins, qui se cache sous ses couvertures, afin de pouvoir rire à son aise. Je pense que c'est la première fois que la pauvre fille voit un cortège d'archéologues et cela excite son hilarité prolongée.

La salle des pôvres est vaste et mesure quarante-cinq mètres de longueur sur treize mètres cinquante de largeur. Belle charpente laissant voir la boiserie d'une superbe voûte ogivale. Le sol est émaillé d'un magnifique carrelage, qui comporte deux couleurs jaune et rouge. M. Viollet-Leduc a dit en parlant de l'ensemble de l'hôpital, « que pour être logé dans un si joli local, cela donnerait envie de tomber malade à Beaune. »

Je me rends à la chapelle. Dans ce petit édifice consacré à Dieu, il y a deux petites statues : Nicolas Rolin et sa femme, placées de chaque côté du maître-autel. Les noms des bienfaiteurs de l'hôpital —

la liste est fort longue — figurent sur des plaques en cuivre, placées dans le chœur.

La cuisine est très curieuse, attendu que cette pièce a été conservée telle qu'elle était à l'origine. Les ustensiles culinaires du xve siècle sont restés intacts ; tourne-broche, crémaillère, chênets de fer,etc. Cheminée très spacieuse à linteau de pierre.

Un musée situé au premier étage est destiné à recueillir les curiosités de l'hôpital depuis sa fondation. Anciennes tapisseries qui garnissaient autrefois les lits des malades, parure jaune à fond rouge avec le mot brodé *Seulle* — orthographe de l'époque — adjectif faisant allusion au veuvage de Guigogne de Salins (1462). Deux coffres en bois sculpté, sortes d'armoires qui servaient aux béguignes de l'époque. L'ensemble de l'hôpital, exécuté en relief (bois et paille). Cet ouvrage a été exécuté au xviiie siècle. Je renonce à énumérer le grand nombre de plats en faïence ainsi que plusieurs spécimens de la vaisselle en étain destinée sans doute au service des malades.

Dans une autre salle, nous sommes appelés à admirer un véritable chef-d'œuvre. Je veux parler du *Jugement dernier*, ancien rétable d'autel, attribué à Roger Van du Weyden, élève du célèbre Van Eyck de Bruger. Ce tableau est divisé en deux portions. La première se compose d'un grand panneau central et de huit panneaux moins importants. Au sommet du panneau central, le Christ préside au Jugement dernier, étant assis sur un arc en ciel. L'archange Saint-Michel tient une balance et procède à la pesée des âmes, pendant que quatre anges sonnent de la trompette. Le Christ, la Vierge et six apôtres assis figurent dans deux panneaux

placés à droite, puis dans le fond, on voit les portraits de Nicolas Rolin, de l'évêque Jean Rolin, son fils, le pape Eugène IV et de Philippe le Bon. Sur l'autre face, je veux dire à gauche du Christ, saint Jean-Baptiste, entouré de six apôtres, également assis; Guigone de Salins est représentée debout en compagnie de la duchesse de Bourgogne et Philipote Rolin, — fille du bienfaiteur de l'hôpital — qui après son veuvage se retira dans cette pieuse retraite et y mourut. A la base des panneaux, les élus sont à droite et montent au ciel, puis à gauche, les damnés sont précipités dans l'enfer, en faisant des contorsions épouvantables. J'apprends par le guide Joanne, auquel j'ai emprunté la plus grande partie de la description de ce magnifique rétable, qu'un affreux badigeon rouge recouvrait jadis la nudité des personnages qui représentent les âmes des Elus et des Damnés, a été enlevé, il y a environ une vingtaine d'années à l'époque d'une restauration importante, faite à Paris et qui a coûté près de 16.000 francs.

La partie extérieure du rétable, composée de quatre grands panneaux et de deux petits volets mobiles, se trouve en face de l'autre côté de la galerie. Le chancelier Rolin et sa femme sont représentés agenouillés, puis Saint-Sébastien et Saint-Antoine, peints en grisaille, des statues sont posées dans des niches. En haut, au-dessus des saints, la scène de l'Annonciation.

Ce rétable avait été donné à la chapelle de l'hôpital par Nicolas Rolin. Pendant plus de trois cents ans, ce chef-d'œuvre était resté intact, mais pendant la Révolution, on l'enleva par prudence, puis il resta longtemps caché dans les greniers de l'hôpital. Il a

quelques années, cet œuvre incomparable a été retrouvé par hasard, puis l'administration de cette pieuse maison l'envoya à Paris, où il fut réparé sous l'habile direction de M. Reiret, conservateur du musée du Louvre (1).

J'étais descendu quelques instants avant mes collègues restés dans le musée, quand le hasard m'a conduit dans la pharmacie, située au rez-de-chaussée. Cette pièce dans laquelle les remèdes destinés aux indigents, sont préparés, a conservé l'ancien matériel des officines du siècle dernier ; c'est-à-dire que les anciennes faïences sont rangées avec un ordre parfait sur les rayons qui garnissent les murailles. Je cause quelques intants avec les deux religieuses préposés à la direction de la pharmacie. L'une d'elles me fait voir le portrait de son grand-oncle, apothicaire, peint dans la partie supérieure d'un trumeau, en costume de l'époque de Louis le Bien-aimé. J'apprends par ces dames, que notre société doit se réunir dans la salle du conseil.

La grande salle du conseil, meublée avec magnificence, renferme les portraits des fondateurs de cet asile des pauvres — le chancelier Rolin et sa femme — les ducs de Bourgogne de la seconde race, parmi lesquels on distingue celui de Charles le Téméraire, puis celui de J.-B. Massol, conseiller au parlement de Dijon, décédé en 1646 et qui fit don par testament, de tous ses biens à l'hôpital de Beaune. Les murs sont garnis de deux superbes tapisseries du xve siècle : les trois autres fabriquées à Aubusson, datent, parait-il, du temps de Louis XIII. Une porte

(1) Guide Joanne.

en fer du XV[e] siècle, protège l'entrée de la *salle des archives*, mais je ne l'ai pas visitée.

Chaque année, après la récolte des vins, l'Administration de l'hôpital, se rassemble dans cette salle, afin de procéder au marché des grands crus de Beaune. Le poète italien Pétrarque (1), dit malicieusement que les cardinaux qui habitaient Avignon au XIV[e] siècle, allaient avec déplaisir à la cour de Rome, parce que ces princes de l'Eglise, ne pensaient pas que l'on pût mener une vie heureuse, sans le vin de Beaune qu'ils tenaient pour un nectar divin. Le tonneau valait de 1596 à 1691, de 45 à 65 livres (2).

MM. les administrateurs nous reçoivent d'une façon princière et nous font déguster les meilleurs vins de la contrée, sans oublier un certain produit, pétillant et mousseux, dont je garderai longtemps le souvenir, avec la délicieuse brioche beaunoise. Je dis en terminant que jamais notre docte société n'a jamais été mieux accueillie qu'en Bourgogne — si ce n'est à Nimes — (3). Je me demande si je reverrai cette hospitalière province, dans les mêmes conditions, mais je n'ose l'affirmer.

L'heure s'avance et je n'ai plus que quelques minutes pour me rendre à la gare. Je fais mes adieux à notre distingué directeur, et lui serre la main ne pensant point hélas.... que c'était pour la dernière fois ! ! ! (4). Quelques instants après, je prends le train pour Dijon. Un certain nombre de mes amis se

(1) Ordonné prêtre en 1334.

(2) M. Prou. Grande Encyclopédie, Art. Beaune.

(3) Voir Congrès de 1897, par Ed. du Trémond.

(4) M. le comte de Marcy est décédé à Compiègne, le 29 mai 1900.

sont réunis pendant deux jours dans l'ancienne capitale de la Bourgogne, ville parlementaire, artistique et scientifique ; cette cité rappelle de grands souvenirs historiques et des faits qui se rapportent à l'époque contemporaine.

Ed. du Trémond.

DE L'ASPHYXIE DANS LES CUVES

Régulièrement il ne devrait jamais se produire d'asphyxie dans les cuves. Tous les domestiques de la ferme ont reçu l'ordre de ne pénétrer dans les endroits suspects qu'avec une bougie allumée : tant que la flamme brille, ils peuvent avancer sans crainte ; dès qu'elle s'éteint, ils doivent se retirer. Parfois même, exagérant avec raison les conseils de la prudence, on exige que l'ouvrier pour descendre dans une cuve, même avec une bougie allumée, se fasse attacher à une corde dont l'extrémité reste fixée au dehors, et qui permette de le retirer au cas d'un accident fortuit.

Mais celui qui *exige* cette double précaution a-t-il soin de laisser à demeure dans le cellier et cette corde et cette bougie avec des allumettes, afin d'enlever tout prétexte à la négligence ? Au moment de descendre dans la cuve, le vigneron cherche peut-être la corde et la bougie. Il n'en voit point. Il se les procurerait aisément en quelques minutes, cela est vrai. Mais il est pressé « Bah ! dit-il, je m'en passerai. La vendange ça me connait. Je suis un vieux *baîle* ». Mais l'acide carbonique ne connait personne et le vieux baîle est asphyxié aussi bien et mieux qu'un simple novice.

L'accident a eu des témoins. On s'empresse. On crie surtout beaucoup. « Vite une perche, un harpon, quelque chose, n'importe quoi ! ». On va essayer d'accrocher par ses habits le malheureux qui étouffe et de le ramener à l'air sans pénétrer soi-même dans l'atmosphère dangereuse. Et le temps passe. On ne trouve pas les appareils nécessaires, et il est difficile de remonter ainsi un corps inerte et lourd. Lorsque enfin on y réussit, le gaz toxique a fait son œuvre, Il est trop tard.

Valait-il donc mieux descendre soi-même dans la cuve et porter à cet homme un secours immédiat ? Souvent, trop souvent, plusieurs personnes ont ainsi successivement essayé le sauvetage et successivement sont tombées à côté de la première victime. Au lieu d'une seule mort, il a fallu en déplorer deux ou trois ou davantage.

Le premier procédé est trop incertain et trop lent ; le second est plus que téméraire. Que résoudre par suite ? Je veux sur ce point soumettre aux gens avisés quelques réflexions et leur donner quelques conseils. Pour les bien comprendre, il est nécessaire d'expliquer d'abord le mécanisme de la respiration et de l'asphyxie.

*
* *

L'inspiration d'un gaz peut suivant les cas être utile, indifférente ou nuisible.

Dans les conditions ordinaires, l'air amené aux poumons contient 21 °/o d'oxygène et ne contient pas d'acide carbonique. Le sang veineux mis en rapport avec cet air est, au contraire chargé d'acide carbonique et relativement pauvre en oxygène. Un échange a lieu : l'air est vicié, le sang se révivifie. L'air perd son oxygène, mais en partie seulement. Le sang perd son acide carbonique mais en partie seulement. Un *partage* des gaz s'est fait entre le sang et la cavité pulmonaire suivant un certain rapport. Le milieu considéré (air ou sang) a perdu une partie du gaz (oxygène ou acide carbonique) qu'il contenait dans une proportion supérieure au *coefficient de partage*. Dans ce cas la respiration est *utile*. L'équilibre une fois établi est bientôt rompu par le renouvellement de l'air et par un nouvel afflux de sang et les mêmes phénomènes recommencent.

Mais supposons que l'inspiration introduise dans les bronches un mélange contenant l'oxygène et l'acide carbonique précisément avec la pression correspondant à l'équilibre (pression limite qui régit les phénomènes de dissolution ou de dissociation). Dans ce cas il n'y aura pas échange à travers la membrane pulmonaire. La respiration sera *indifférente*. L'homme sera gêné comme si on avait obstrué sa bouche et ses narines.

Enfin si le gaz inspiré est encore plus pauvre en oxygène

et encore plus riche en acide carbonique, l'échange se produit mais *en sens contraire*. C'est le sang qui perd une partie de son oxygène et qui gagne de l'acide carbonique. La respiration est *nuisible*.

Tel est le cas réalisé dans une cuve en fermentation où l'atmosphère est exclusivement formée d'acide carbonique et absolument privée d'air. Et voilà pourquoi un homme placé dans cette cuve et *qui y respire* s'asphyxie, non pas seulement comme si on lui avait serré un épais bandeau sur la bouche et le nez (car il aurait pendant quelques instants la force de se débattre et de remonter) mais beaucoup plus brusquement : presque dès l'abord il est sans force et incapable de mouvement.

*
* *

J'ai voulu me rendre compte par moi-même des effets que produit l'acide carbonique et je l'ai respiré méthodiquement.

Un large seau reçoit les tubes à dégagement d'appareils qui fournissent beaucoup d'acide carbonique. Il se remplit et restera plein pendant l'expérience, la production du gaz étant supérieure à la consommation. Je plonge la tête dans le seau et je respire produisant un jour 4 aspirations, un autre 5, puis 6, 8 et jusqu'à 10. Je n'ai pas poussé plus loin. L'expérience devenait dangereuse.

Dès les premiers instants, on éprouve jusqu'au fond de la poitrine une sensation de chaleur, de picotement facile à prévoir. J'essaye de ne pas tousser, mais ne puis toujours y réussir : l'organisme se défend instinctivement. A la 3e ou à la 4e inspiration j'entends des bourdonnements intenses, comme le bruit d'un torrent impétueux qui passerait sur le boulevard jusqu'aux fenêtres du laboratoire. Un voile rose s'étend devant mes yeux. Aux inspirations suivantes le bruit continue et devient plus intense. Les phénomènes lumineux changent : le fond du seau (qui est circulaire) m'apparaît elliptique et très vivement éclairé vers la 8me inspiration. Les bourdonnements d'oreille les éblouissements continuent encore 1/2 minute ou une minute après que l'expérience a cessé, suivant qu'elle a duré plus ou moins longtemps.

Mais les effets qu'il convient de noter surtout sont les troubles moteurs. La tête plongée dans le seau, j'écris sur une feuille de papier placée à côté. Tout d'abord mon écriture garde sa netteté. A la 4[me] inspiration je dois faire un effort de volonté pour tenir mon porteplume : à la 5[me] inspiration les caractères que je trace sont troublés ; à la 6° illisibles ; à la 7°, à la 8°, à la 9°, à la 10°. je ne produis plus qu'un pointillé informe au hasard de mouvements convulsifs A la 10[me] inspiration je tombe ; je tombe sur une chaise qui a été préparée exprès et l'expérience s'arrête. Chose remarquable je ne crois pas avoir éprouvé de troubles cérebraux. Il me semble que j'ai toujours même jusqu'au moment de la paralysie musculaire, gardé la faculté d'observer et de raisonner.

Les effets éprouvés sont dûs à quatre cause : 1° le sang ne s'enrichit pas en oxygène ; 2° il ne s'appauvrit pas en acide carbonique ; 3° il s'appauvrit en oxygène ; 4°il s'enrichit en acide carbonique. — L'absorption d'un gaz anormal tel que l'hydrogène ou le gaz d'éclairage produit les effets 1° et 3° et ne produit pas les effets 2° et 4°. Pour distinguer l'importance relative de ces diverses courses j'ai aussi respiré ces deux gaz. J'ai été gêné sans doute par l'un et par l'autre, surtout par le gaz d'éclairage qui est un mélange complexe, mais je n'ai éprouvé de troubles ni auditifs, ni visuels ni moteurs.

On dit ordinairement que l'acide carbonique n'est pas toxique par lui-même ; qu'il agit simplement en privant le sang d'oxygène. Cette affirmation m'a toujours semblé douteuse ; aujourd'hui ma conviction est faite et je la crois erronée.

Il y a une première conclusion pratique à tirer de ces expériences. L'imprudent qui est descendu dans une cuve en fermentation sans bougie allumée, éprouve une sensation de picotement, une envie de tousser, quelque inquiétude dans les muscles, une gène respiratoire. Or instinctivement quand on se sent oppressé, on ouvre plus largement la bouche on respire profondément. Dans les conditions ordinaires c'est une excellente manœuvre ; ici elle est funeste. Il faut aussitôt arrêter tout mouvement respiratoire et ne reprendre haleine qu'après être sorti.

*
* *

J'ai refait à plusieurs reprises les expériences précédentes, il est superflu de la dire ; pourtant je ne suis allé qu'une fois à la 10me inspiration. Jusque là en effet le malaise que j'éprouvais ne m'inquiétait guère parce qu'il se dissipait très rapidement. Mais lorsque j'eus poussé jusqu'à la perte de mouvement volontaire, ce malaise fut plus tenace. Pendant toute la journée (et il n'était alors que 10 heures du matin) je suis resté sous une impression de mal de mer. La diète et le sommeil ont dissipé migraine, fièvre et nausées. Pourtant j'ai gardé un peu de jaunisse pendant quelques jours. Ya-t-il là simple coïncidence ou relation de cause à effet ? L'empoisonnement par l'acide carbonique a-t-il quelques répercussion sur le foie? Rappelons que d'après Claude Bernard, le foie consomme normalement beaucoup d'oxygène et que la proportion de ce gaz est bien plus faible dans la veine sus-hépatique que dans les autres. Diverses autres raisons plus vagues d'ailleurs (je les passe) me font penser que les inhalations d'oxygène seraient très-efficaces dans le traitement de la jaunisse.

*
* *

Pour en revenir à la question principale qui nous occupe, supposons un homme terrassé par l'asphyxie. Que feront les témoins de l'accident ? Je crois qu'ils doivent aller à lui et lui porter secours directement mais avec réflexion et méthode.

Quand on à pénétrer dans une atmosphère toxique, d'une manière générale, il faut d'abord produire une inspiration profonde, se lancer dans l'espace dangereux et en ressortir avant d'avoir respiré de nouveau. Voici quelques cas où ce procédé est applicable.

a. On a fait brûler du soufre en excès dans une chambre pour la désinfecter, les fenêtres et les portes sont closes. Au bout de 24 heures par exemple, on veut aérer la pièce pleine de gaz suffocant. On ouvre la porte, on court à la fenêtre, on l'ouvre, on revient toujours sans respirer, on referme la porte.

b. Dernièrement les journaux racontaient le fait suivant : M. X. pénétrant dans sa chambre perçut une forte odeur de gaz d'éclairage et vit sa femme évanouie par terre. Il se précipita à son secours, mais tomba à côté d'elle. Quelques instants après on releva les deux victimes : le mari seul put être ranimé. En pareille circonstance *si l'on gardait tout son sang-froid,* il faudrait 1° aller ouvrir la fenêtre 2° fermer le bec qui donne la fuite 3° sortir pour prendre au dehors une bonne provision d'air, revenir au secours de la personne asphyxiée et toujours sans respirer, l'emporter ou la traîner loin de l'atmosphère dangereuse. Si l'on n'est pas assez vigoureux, si l'on est trop ralenti par le poids à traîner, il vaut mieux laisser le corps à mi-chemin pour aller reprendre des forces à l'air pur et recommencer la même manœuvre.

c. Voici un autre cas moins grave où notre théorie a son utilité. On décuve sans pompe. Un homme est occupé au moyen d'un décalitre, à puiser dans le cuveau du vin qu'il reverse dans une futaille voisine. Il respire au hasard, souvent au moment où il est baissé, la tête près du vin nouveau qui dégage de l'acide carbonique. Il est ainsi incommodé et tel cas se présente où il tombe dans le cuveau. Les secours ici sont immédiats et faciles ; l'accident n'a pas de suites fâcheuses. Mais il est bien simple d'éviter ce désagrément passager. Il suffit de régler son souffle de manière à ne jamais produire d'aspiration quand on est baissé.

d. Le cas le plus difficile (et malheureusement le plus fréquent) est celui d'un homme tombé au fond d'une cuve vinaire. Comment le secourir ?

Si l'on avait à sa disposition un sac à gaz (pareil à ceux que l'on emploie pour produire la lumière Drummond) rempli d'air, on pourrait séjourner aisément dans un gaz toxique pendant plus de dix minutes on aspirerait dans ce sac l'air nécessaire à la respiration. Mais ce n'est là qu'un cas théorique. Voici un artifice un peu plus pratique. On pourrait mettre sur sa tête une *cornue*, une *comporte* renversée ; elle jouerait le rôle de cloche à plongeur. L'acide carbonique qui est lourd resterait à l'ouverture ; la tête placée dans le haut y trouverait de l'air en

quantité suffisante pendant environ trois minutes. Les *cornues* se trouvent aisément dans les celliers. Il est vrai que ce grand casque rustique gênerait les mouvements ; mais en somme on pourrait s'en servir.

Un autre moyen plus simple et plus commode, que je recommanderai par dessus tout, consiste à prendre dans la bouche l'une des extrémités d'un long tube en caoutchouc dont l'autre reste hors de la cuve, et à procéder comme un fumeur de pipe qui rejetterait la fumée par le nez. Le temps dont on dispose ainsi est presque illimité. Bien entendu pour pouvoir employer ce moyen, il faut avoir le tube, le disposer près de la cuve, un bout attaché d'une manière permanente un mur, l'autre bout libre et qu'on puisse saïsir.

Mais il faut compter aussi avec la négligence et dans certains cas urgents on se trouve pris au dépourvu. L'homme est au fond de la cuve, immobile, on n'a pas de tube en caoutchouc. Comment procéder ? On descend avec une bougie allumée ou avec une simple allumette qu'on tient à bout de bras aussi bas que possible. Quand la flamme s'éteint, on a encore la tête dans l'air pur, on produit alors une aspiration aussi *profonde* que possible, suivie d'une inspiration aussi *profonde* que possible, à partir de ce moment *on ne respire plus*. On achève de de descendre rapidement si l'on est assez vigoureux, on remonte la victime hors de la couche toxique. Si l'on n'est pas assez fort, on l'attache par une corde et on sort en remontant l'extrémité libre de la corde. Une fois au dehors on se fait aider pour hisser le corps et lui donner les soins voulus ; ou bien encore, sachant qu'il est difficile de lier un homme couché sur le dos, on traîne cet homme et on l'adosse contre l'echelle, on remonte pour reprendre haleine et on redescend pour l'attacher à la corde.

Quel est le temps dont on se dispose en s'imposant la règle de ne pas respirer pendant le sauvetage ? cela dépend des gens évidemment et de leur éducation physique. Pour moi, qui ne suis pas entraîné, après une inspiration ordinaire, je ne puis rester que 25 secondes la tête plongée dans l'eau ; mais après une inspiration profonde je reste 50 secondes. On voit ainsi le rôle de la réserve

pulmonaire. Pour mieux manifester ce rôle, J'ai produit une inspiration profonde d'oxygène et alors j'ai pu rester 73 secondes la tête sous l'eau. Cette dernière expérience n'a qu'un intérêt théorique, mais justifie le conseil que je donnais de produire une expiration prolongée suivie d'une inspiration profonde, avant de pénétrer dans une atmosphère dangereuse.

Pour bien prouver que cela est possible, j'ai séjourné quelques instants dans l'acide carbonique en ayant soin de ne pas respirer. J'ai rempli de gaz carbonique une grande cuve en bois doublée de zinc d'environ 1 mètre cube (il m'a fallu un grand nombre d'appareils produisant le gaz pendant longtemps). J'ai pénétré dans cette cuve avec un lapin et un chat et je me suis couché au fond. Malheureusement je n'ai pas tenu le chat et d'un bond il a sauté au dehors. Je suis donc resté nez à nez avec le lapin seulement. Pour moi, je ne respirais pas et je n'éprouvais pas de gêne plus grande que lorsque à l'air libre je retiens mon souffle : je sentais seulement des picotements aux yeux qui m'obligeaient à cligner assez souvent les paupières, cela se comprend. Le lapin aussi clignait fréquemment les yeux, mais en outre, comme il respirait, il paraissait fort mal à l'aise. Vers la 30e seconde il est tombé sur le flanc, est devenu immobile, son cœur ayant cessé de battre. Je l'ai pris, je l'ai soulevé et me suis soulevé jusqu'à l'air libre où il est revenu à lui. Je suis resté 45 secondes, au fond de la cuve sans respirer.

Une deuxième fois l'expérience présente les mêmes phases : Le lapin tombe immobile, son cœur s'arrête. Je remonte à l'air et l'y ramène après être resté 50 secondes couché au fond de la cuve. Je le ranime aisément. Pour moi je n'ai éprouvé aucun trouble d'aucune espèce,

On ranime aisément les hommes et les animaux même quand ils ont séjourné longtemps dans l'acide carbonique. C'est pour cela qu'on peut jusqu'à un certain point prendre son temps pour aller au secours des victimes de ce gaz. — Il y a des animaux plus sensibles. Ainsi je n'ai pu ranimer un oiseau qui n'était resté que 40 secondes dans l'acide carbonique.

*
* *

En résumé : 1° On recommande avec raison de n'avancer dans les endroits suspects que muni d'une bougie allumée. Ajoutons que pour avoir le droit absolu d'exiger cette précaution, il faut laisser à portée de la main une bougie et des allumettes.

2° On exagère avec raison les conseils de la prudence en demandant que l'ouvrier, même muni de sa bougie, soit attaché par une corde. Ajoutons que pour avoir le droit absolu d'exiger cettte précaution, il faut laisser à portée de la main cette corde convenablement préparée. Il vaut mieux encore, prévoyant une première imprudence, disposer *deux* cordes pareilles, l'une pour la victime, l'autre pour le sauveteur lui-même.

3° Pour donner à ce sauveteur tout le temps et lui conserver toute la force nécesssaire, il faut laisser à sa portée un long tube en caoutchouc qui lui permettra, même plongé dans un gaz toxique, de respirer l'air pur extérieur.

4° Au cas où, obligé de subir une atmosphère dangereuse, on ne peut puiser l'air au dehors, il faut ne pas respirer du tout et pénétrer dans la cuve par exemple, *comme si elle était pleine d'eau,* comme si *on plongeait* au secours d'un noyé.

Jules GAL.
Novembre 1900.

M. JULES SALLES

A l'occasion de la mort de M. Jules Salles, la *Revue du Midi* tient à rendre hommage à cet homme de bien, à cet artiste aimable, à cet enfant de Nimes si fidèle à la Tour-Magne, en publiant les discours prononcés sur sa tombe. Nous les faisons précéder de quelques précisions chronologiques relatives aux principaux événements de sa vie.

M. Jules Salles naquit à Nimes le 14 juin 1814. Lorsque sa vocation de peintre l'éloigna du commerce, il entra dans l'atelier de Paul Delaroche. Il épousa Mlle Boissier le 29 décembre 1846 et fut élu à l'Académie de Nimes le 13 juillet 1850.

Demeuré veuf en 1859, il épousa à Lyon, en 1865, Mlle Wagner, peintre, et tous deux exposèrent avec succès à Amiens, Nimes, Montpellier, Clermont, Caen et Paris.

En 1894 M. Salles fit construire la Galerie des Arts. En 1900 il donna au musée ses derniers tableaux, qui occupent, avec ceux de Madame Salles-Wagner, une salle spéciale.

L'Académie eut la joie de fêter son cinquantenaire académique en juin 1900.

Il est mort le 30 décembre 1900, léguant à l'Académie une somme de 10.000 fr. dont la rente doit être employée à récompenser l'œuvre d'art ou de littérature, l'invention la plus utile parue dans le courant de l'année dans le Gard.

**Discours de M. Georges MAURIN,
Président de l'Académie**

C'est avec une profonde et douloureuse émotion que l'Académie de Nimes rend les derniers devoirs à son vénéré doyen, et apporte sur son cercueil le suprême tribut de sa tristesse recueillie. L'âge n'avait pas, en effet, comme il arrive trop souvent, relâché les liens qui unissaient notre compagnie à Jules Salles. Notre regretté confrère avait, au contraire tenu jusqu'au dernier moment à demeurer parmi nous, et à y faire acte de présence toutes les fois que ses forces lui permettaient de sortir. Alors même qu'il ne pouvait assister à nos séances, nous sentions sa pensée s'intéresser à nos travaux et son cœur battre à l'unisson du nôtre. Et pouvait-il en être autrement ? Dernier représentant d'une génération depuis longtemps disparue, il prolongeait le souvenir de traditions qui nous sont chères, et par la courtoisie de son abord, l'exquise délicatesse de son esprit, nous rendait le passé respectable et doux à imiter. Tel il nous apparut encore, au mois de juin dernier, dans la séance intime et cordiale tenue à l'occasion de son cinquantenaire. Ce fut une véritable réunion de famille, d'où toute solennité fut bannie avec un soin jaloux de part et d'autre, où il se sentait parfaitement à l'aise, au milieu d'amis chers, et où nous-mêmes nous nous sentions près de son cœur. Hélas ! Nos vœux ont été bientôt déçus et notre orgueil de le posséder, rapidement brisé. Et nous sentons que malgré son âge avancé, sa mort fait un grand vide dans nos rangs. Un chapitre de notre histoire se ferme à tout jamais, et le sceau de clôture

s'appose sur toute une période de travaux, de dévouements à la pensée pure, de nobles efforts, qui portèrent notre modeste académie à l'un des premiers rangs et jetèrent dans notre cité, jusqu'alors plus particulièrement industrielle, la semence féconde dont nous vivons encore. Dans cette pléïade d'hommes distingués, dont hier encore l'un des plus éminents et des plus sympathiques, Henri Révoil, était enlevé à notre affection, Jules Salles marqua tout de suite sa place, et il la fit utile et grande. Il voulut être, il fut, parmi ses confrères, l'initiateur du verbe d'art. Pélerin amoureux et passionné du beau, il visita la plupart des grands musées de l'Europe. L'Espagne, les Pays-Bas, l'Angleterre, l'Italie surtout, le virent tour à tour, le sac au dos, le bâton ferré à la main, ayant toujours sur lui le cher album où se mêlaient les croquis et les notes de voyage. Quelle riche moisson d'œuvres personnelles il retira des premiers ? Quels tableaux gracieux ils lui ont inspiré ? Ce que gagna son talent de peintre à cette communion si fréquente avec les grands maîtres ? D'autres plus compétents que moi le diront. Mais ce qui nous appartient pleinement, ce sont ces notes de voyage écrites dans un style si simple et si intelligent, avec une correction et une sobriété vraiment admirables, toutes frissonnantes cependant d'une émotion contenue, quand l'artiste se trouvait en présence du beau et que le critique se taisait ? Ces pages obtinrent au moment de leur lecture le plus vif succès ; elles furent pour la plupart des confrères de Jules Salles une véritable révélation, et le plus bel éloge qu'on en puisse faire, c'est que telles d'entre elles, la description des Murillos de l'Escurial ou de l'Alhambra de Grenade, instruisent et intéressent, même après

Théophile Gauthier, heureux privilège d'un esprit sagace et loyal, d'une intelligence sans cesse en travail pour mieux comprendre et acquérir de nouvelles connaissances ! Jules Salles était d'ailleurs le contraire d'un dogmatique ; il répugnait à s'enfermer dans l'étroite formule d'une école ou d'une mode. Il a lui-même écrit dans cette langue simple et forte qui était la sienne : « le premier et plus important « caractère de l'artiste est de savoir découvrir le « beau là où il est. » Ce fut le but qu'il avait assigné à sa vie et comme le mot d'ordre qu'il s'était donné à lui-même. Il ne concevait pas autrement les devoirs de l'homme que ceux de l'artiste. Profondément attaché à sa foi spiritualiste, il ne séparait pas le bien du beau, et les entrevoyait confondus dans la rayonnante splendeur de l'idéal suprême. Et de même qu'il travaillait sans cesse pour atteindre le beau, il s'efforçait aussi d'être toujours bon. Ceux qui l'ont approché plus particulièrement savent qu'il fallait le défendre contre lui-même, contre sa générosité naturelle, son inquiétude de ne pas faire assez de bien. Aussi la foule recueillie qui se presse autour de son cercueil témoigne de la sympathie qu'il avait conquise et des regrets qu'il laisse après lui, concert d'autant plus touchant qu'à côté de l'éclatant témoignage de la gratitude publique se font entendre les reconnaissances privées, déliées aujourd'hui du serment de discrétion que la modestie du bienfaiteur leur imposait. Nous, ses confrères, nous ne pouvons oublier qu'il nous laisse un grand exemple de courage et de loyauté dans le travail ; nous honorons l'éducateur, nous pleurons l'ami sincère.

Discours de M. le Dr CROUZET, Maire de Nimes.

Messieurs,

Les deuils succèdent aux deuils dans notre cité.

Les représentants de la ville de Nimes ont encore aujourd'hui un pénible devoir à remplir.

L'artiste que nous accompagnons à sa dernière demeure, où il vient rejoindre la compagne aimée qui l'a précédé dans la tombe, fut pour son pays un généreux bienfaiteur.

Tous ceux qui, dans ces dernières années, ont approché cet aimable vieillard se rappelleront longtemps ce doux visage et cette physionomie si sympathique.

Ses qualités de cœur le feront revivre dans nos souvenirs et sa mémoire restera impérissable parmi ses concitoyens, par les œuvres de son talent artistique autant que par sa générosité.

Une des plus belles salles de notre musée de peinture et l'admirable galerie des arts qui portera toujours son nom rappelleront Jules Salles aux générations à venir.

Nous devons, dans ces tristes circonstances, un souvenir ému à la compagne de l'artiste qui fut elle-même une artiste du plus grand mérite.

La vie de l'un et de l'autre peut être donnée en exemple.

Au nom de la ville en deuil je dis un dernier adieu à l'artiste, à l'homme de bien que la mort vient de nous enlever.

Discours de M. LA HAYE, Président de la Société des Amis des Arts

Au nom de la Société des amis des Arts et des artistes nimois, je viens dire un dernier adieu à notre vénéré collègue.

Jules Salles, qui avait été un des fondateurs de notre Société et son Président pendant de longues années, avait tenu à lui assurer les moyens de se manifester par des expositions périodiques dans un local somptueux. Son nom est intimement lié à l'avenir de notre association. C'est grâce à sa libéralité, c'est avec le charmant asile qu'il a donné aux artistes nimois pour se produire, que la Société des amis des Arts a trouvé sa véritable raison d'être et la cause même de son développement.

Les expositions qui ont eu lieu dans cette galerie depuis son inauguration étaient pour lui une source de joie. Il voyait ainsi avec une suprême satisfaction son rêve réalisé. Et ce rêve, c'était de protéger les artistes, de leur faciliter le chemin qui mène à la conquête du talent.

Il n'avait pas connu par lui-même les âpres combats de la vie. Cette générosité ne prenait point sa source dans le souvenir des mauvais jours passés. Elle était la conséquence naturelle de sa passion pour la peinture.

Il aimait les artistes comme il aimait son art.

Pendant sa longue carrière, on peut dire que sa bourse a toujours été ouverte aux jeunes confrères qu'il voyait aux prises avec le Destin.

Il savait s'intéresser à leur sort, deviner leurs déboires et surtout les obliger avec une bonhommie une délicatesse rares.

Ces traits qui caractérisent la physionomie morale du vieil artiste que nous perdons ne sont point banals. Dans le fracas de l'existence et le fatal terre à terre de la réalité, il est bon d'honorer ceux qui défendent ainsi le patrimoine sacré de l'humanité, ses nobles illusions. C'est pourquoi nous saluons avec respect la mémoire de ce fervent idéaliste qui plaça plus haut que tout l'amour des Arts.

Sans doute il avait trouvé dans ses chères ambitions, dans la poursuite infatigable de son rêve préféré, le secret de sa grande sérénité.

Avec Jules Salles disparaît une des figures les plus familières de notre cité. Pendant près d'un demi siècle, il a été le témoin de toutes les manifestations d'art qui se sont produites dans la ville de Nimes. Il s'était donné à la peinture aux plus beaux jours du romantisme, et par le genre de son talent, il apparaissait à la génération nouvelle comme un vétéran de cette période de l'art français. Élève de Paul Delaroche, lié d'amitié avec le sculpteur Pradier, l'architecte Questel, les peintres Flandrin et Sigalon, il était un survivant de cette pléïade d'artistes dont les noms sont désormais inséparables de l'histoire de Nimes.

Les années les plus actives de sa vie de peintre se sont écoulées auprès de la noble femme qui fut sa compagne dévouée en même temps qu'une artiste ardente, pleine de foi, et qui devait le précéder, dans la tombe, de quelques années. Nous savons tous avec quelle sincérité notre ami admirait le talent de Mme Salles-Wagner et pour ma part je garde un souvenir ému de cette maison, de ce foyer hospitalier où mon seul titre de peintre me fit trouver un si chaleureux accueil, lorsque j'arrivai à Nimes pour la première fois.

Jules Salles avait parcouru bien des pays, visité presque tous les Musées d'Europe. Pendant trente années il avait séjourné régulièrement quelques mois en Italie, dont il rapportait d'innombrables études et sujets de tableaux. Et cependant, l'artiste qui s'abandonnait volontiers à son humeur voyageuse, revenait toujours à sa petite patrie avec un sentiment de prédilection. Il aimait son antique cité, ses monuments, ses ruines mystérieuses. Il y revenait invinciblement attiré par le charme du lieu natal. Il aimait ses concitoyens et le leur a magnifiquement prouvé.

Longtemps dans leur souvenir les Nimois retrouveront la physionomie de cet homme de bien.

Les artistes n'oublieront point le vieux peintre, toujours enchanté de son rêve, toujours enthousiaste comme un débutant. On chercherait vainement dans ses œuvres une pointe de réalisme. La grâce, la poésie seules avaient du prix à ses yeux.

Sa Muse fut comme sa vie, imperturbablement souriante et douce, et cette vie eut sa beauté, son élévation, car elle fut faite d'idéal et de désintéressement.

LA VERTU SUPRÊME (1)

PAR LE SAR PELADAN

La Vertu Suprême paraît, seize ans après le *Vice Suprême*, œuvre initiale de l'*Éthopée*, écrite en 1884. Vertu et Vice suprêmes, Zénith et Nadir de cet empire psychique et littéraire que, lentement, d'année en année, de volume en volume, infatigablement, le Sar, à la couronne d'ébène, puissamment constitua ; empire placé aux régions les plus exorbitantes de la mappemonde des âmes, fertile en névroses et en psychies outrancières.

L'œuvre nouvelle manque d'unité. On y sent le mépris des principes classiques de composition. Mais à travers le décousu fantaisiste de ses chapitres et de ses numéros, elle laisse apparaître des beautés de premier ordre. Ils sont rares les auteurs contemporains qui, en quatre cents pages, pourraient semer autant de fécondes pensées, d'originales conceptions, de lyrismes étincelants.

A celles, jeunes filles, jeunes femmes, jeunes veuves, que séduirait ce titre de suprême vertu gravé en tête du livre, il faut dire, d'abord, quelle est exactement cette suprématie : l'inverse de ce qu'elles attendent sans doute. La suprématie de

(1) Flammarion, Rue Racine, Paris, 1900.

Bélit, baronne de Luzarches, n'est point faite de ce pur idéal où se délectent les mentalités féminines éprises d'amour unique et infini. Elle s'affirme, au contraire, dans la souillure physique résolument acceptée, dans une ardente prostitution de son corps.

Peladan a repris, en lui rendant tout l'éclat de la jeunesse, une thèse déjà vieille : Madame de Warens se donne à Jean-Jacques pour le sauver du libertinage ; Bélit se livre à ses nombreux amants pour de méritoires rédemptions, dans le but de racheter leurs âmes au prix de ses baisers. Une chanson de Béranger glorifia, en une même apothéose, la courtisane et la Sœur de charité. Voici maintenant la *Sœur d'amour :* « pour qu'un beau corps se donne sans désir, il faut une âme vile ou sublime. »

Mais dans cette émulation de charités perverses on ne s'arrête plus. Nos auteurs font prendre à l'aumône d'amour les formes les plus inattendues. Avec Mirbeau, la femme de chambre, moderne Élisabeth, pour adoucir d'une ultime joie l'agonie du poitrinaire, aspire sur ses lèvres sanguinolentes, les plaies de ses poumons ; ou bien, le peintre Ossian Pinggleton fait à son ami le sacrifice de Botticellina, maîtresse « étronçonnée » en qui fusionneront leurs sympathies suspectes. Avec Lavedan, la raccoleuse du carrefour gagne un louis pour l'offrir à l'enfant qui meurt de froid dans la rue.

Si c'est bien là de la vertu, celle de Bélit est réellement suprême, car ses aumônes d'amour sont inépuisables, et la liste est longue de ses œuvres charitables que nous raconte Peladan.

Nous la voyons successivement racheter Davèze,

le hideux poète sodomite, aux yeux hircins, parfumant ses mains sales et poudrerizant sa crasse, le démocrate Rudentz, un de ces bourgeois aptères, politicien très pratique, de la race « de ces jacobins dont Napoléon Ier fit ses meilleurs fonctionnaires », Jean Baucens, le maître esthéticien, le prêtre Janas, enfin Ournah, l'éphèbe, dont le portrait aux longs cheveux rappelle le Peladan de la dix-huitième année.

Sœur d'amour emportée par son prosélytisme, Bélit tente de difficiles conversions. Elle ouvre en son lit, une sorte de chaire, où elle enseigne à pratiquer « le droit ésotérique de la sexualité » non point comme une bagatelle ou un vice, bien au contraire, comme une action grave, quoique aimable, avec tempérance et discipline, suivant un rythme rationnel. Mais les auditeurs de ses sermons en lèvres roses sont vraiment trop nombreux et quelques-uns trop indignes. Seuls, des esthètes délicats, aux mains blanches, des âmes nourries au lait de martre zibeline méritaient d'approcher la tribune d'ivoire de Bélit.

Il était scabreux de conter ces aventures de charité amoureuse. D'autres que Peladan se fussent appliqués à nous détailler les gestes érotiques, à peindre des dessous musqués, à faire vibrer des spasmes. Le Sar ne s'abaisse point à de tels procédés. Même impudique, il demeure hautainement chaste. Il ne touche aux contours féminins qu'avec des mains religieuses, « avec des mysticismes d'intimité inoubliables. » Son rêve est d'une femme belle, nue sous le linon d'une robe Récamier, « à qui on puisse parler métaphysique. » S'il nous montre Bélit regardant avec tendresse le corps nu du bel

Ournah, il a soin de nous avertir que ce corps était vierge.

La vertu suprême joint à l'attrait d'une curieuse étude de mœurs le mérite d'un haut effort philosophique, dont l'objet, peut-être discutable, mais, non, la sincérité. Le Sar prétend réhabiliter la chair incomprise, injustement, dit-il, condamnée par les théologiens ; il cherche à démontrer que « la volupté est un facteur de civilisation et d'accomplissement individuel. » Catholique païen, adorateur du beau dans ses formes vivantes, il voudrait relever, en nos chapelles moroses, les autels des anadyomènes et des callipyges. Dévôt de madame la Vierge il l'est aussi de toutes les idoles charmantes en qui s'incarne l'adorable féminité. Il dit un *Ave* à Marie de Judée, mais aussi une prière à Cypris la grecque et un hymne à *Maya* l'indienne. L'enfant Jésus lui semble divin, mais, aussi, Eros. Il faut pour pratiquer ce double culte de la chair et de l'âme une exceptionnelle aristie. Les scènes finales du livre en témoignent.

Entre Arles et Avignon, au pays de Provence, il est une abbaye abandonnée, au cloître roman, à la tour donjonne, bleuissant sur les alpilles de Saint-Remy. C'est en ce moustier que Mérodack a réuni — peintres, musiciens, poètes, à peine échappés aux caresses des Bélit, des Edith, des Léonor et des Estelle, — les douze chevaliers du désir. « L'amour est une œuvre qui doit tendre au chef-d'œuvre. » C'est le moment de le prouver. Sous les ogives restaurées, en ce Montsalvat solitaire, après avoir parcouru le cycle charnel, ces grands génies vont pouvoir, dans la sérénité de leur âme, produire des merveilles d'art. Assis en sa cathèdre de chêne ,

Mérodack leur fait entendre l'appel de l'Idéal : « ceux qui engendrent de l'esprit ne doivent pas engendrer selon le corps... L'amour sexüel vous a donné ce qu'il contient, quittez le pour le seul amour de Dieu !... » Mais les chevaliers n'écoutent déjà plus Mérodack, ils détournent les yeux ; impuissants à se dégager des sortilèges féminins qui les étreignent encore, ils crient leur détresse et leur lâcheté et refusent de s'ensevelir avec leur seigneur sous les voûtes liliales du moustier.

Alors Mérodack déçu, désespéré, arracha son manteau, s'agenouilla aux marches de l'autel, « et il pleura longtemps, sans sanglot, d'un pleur égal, morne, soutenu, comme celui de la seizième sonate. »

M. J.

MÉMOIRE HISTORIQUE

SUR

SAINT-ANDRÉ-DE-VALBORGNE ET SES ENVIRONS

IV. SAINT-ANDRÉ ET LA RÉGION PENDANT LA RÉVOLUTION

On a pu voir au cours de cette étude, que les religionnaires des Cévennes, après qu'ils eurent été réduits à l'impuissance, firent tout pour laisser croire aux agents de l'autorité qu'ils étaient réellement convertis à la foi catholique : la suite a prouvé le contraire. A Saint-André, en particulier, les catholiques qui l'habitent de nos jours sont à peu près tous originaires de la Lozère.

Le désir de recouvrer la pleine liberté de leurs actes religieux, joint à l'influence des doctrines protestantes, — doctrines larges et libérales s'il en fut, — explique la précipitation de nos pères à se joindre au mouvement d'opinion qui poussait les hommes de la fin du XVIII[e] siècle à établir la société sur des bases nouvelles. J'ai acquis, en compulsant les Registres des délibérations de la communauté, la preuve que Saint-André s'était préparé à exprimer ses vœux lors de la réunion des Etats-Généraux, fixée par un arrêt du Conseil royal au 1[er] mai 1789.

Dans le tome VII, trois délibérations sont intéressantes à noter : 1° celle tendant à ce que, contraire-

ment à l'avis des notables, le tiers soit représenté aux Etats par un nombre de députés égal à celui des deux autres ordres et que les suffrages y soient recueillis par tête. Cette idée, émise par des habitants du Languedoc, n'étonnera personne quand on saura que le doublement du tiers existait déjà dans les Etats de cette province. — 2° Un témoignage de reconnaissance au roi. — 3° Une délibération datée du 10 mars 1789 au cours de laquelle on remit le « cahier de doléances, plaintes et remontrances, » qui avait été préalablement rédigé, aux sieurs Louis Pagesy, seigneur de Bourdelhac, premier consul, maire ; Marc-Antoine Sauvaire, avocat, Marc-Antoine Meinadier, bachelier ès-droit, et Henri Bousquet fils, bourgeois, élus députés à la pluralité des suffrages (1). Il n'existe aucune trace de ce cahier aux archives. Les mandataires avaient cependant reçu « des pouvoirs généraux et suffisants pour proposer, remontrer, aviser et consentir tout ce qui peut concerner les besoins de l'Etat, la réforme des abus, l'établissement d'un ordre fixe et durable dans toutes les parties de l'administration, la prospérité générale du Royaume, le bien de tous et de chacun des sujets de Sa Majesté. » Le choix des expressions et la forme respectueuse des actes font bien voir qu'on n'a pas encore rompu avec les traditions du passé, le roi est toujours vénéré et il semble qu'on attende de lui seul la réforme des abus.

Les autres délibérations ne sont pas intéressantes au même degré. L'ordre, n'a paraît-il, jamais été trou-

(1) Les français âgés de 25 ans et inscrits au rôle de la capitation (électeurs primaires) désignaient sur 100 habitants présents, deux députés chargés de les représenter à l'Assemblée de bailliage qui élisait des députés aux États-Généraux. C'était donc une élection au double degré.

blé, ce qui n'empêcha pas le Parlement de Toulouse de condamner, à la requête du prieur de Saint-André, et au mépris de la déclaration de l'archevêque de Paris à la tribune de l'Assemblée nationale, la communauté à payer la dîme du vin et du foin. Tous les moyens légaux sont employés pour protester contre cette injuste condamnation, qui « écrase 2.400 citoyens, tous utiles à la patrie. » (1er Octobre 1789). On ne parle encore que des moyens légaux, mais c'est déjà quelque chose qu'oser s'attaquer à un prêtre : l'émancipation des masses gagne chaque jour du terrain (1).

Après les journées des 5 et 6 Octobre, l'Assemblée et le roi sont félicités par lettres. Les motifs de ces compliments manquent ; c'est peut-être à cause du retour du souverain à Paris. L'organisation de la garde nationale, la suppression de la dîme et des procès qui s'y rattachent sont demandés en haut lieu avec instances. Comme cette dîme était odieuse aux populations et combien il tardait à nos braves paysans d'en être à jamais débarrassés !

Le 22 Novembre, la loi martiale (2) est proclamée sur la place publique et tous les citoyens sont invités à s'imposer quelques sacrifices pécuniaires en faveur de la Révolution (3). Voilà un impôt volontaire que nos Cévenols acquittent avec plaisir. De plus, ils prononcent déjà le mot de *Révolution* sans s'inquiéter de la hardiesse du terme.

(1) Pour tout ceci, voir les *Archives communales de Saint-André-de-Valborgne*, notamment le tome VII de la série D.

(2) On sait que la loi martiale d'alors équivalait à l'état de siège d'aujourd'hui.

(3) M. Pagesy, de Bourdelhac, prononce à cette occasion un discours où se rencontre ces mots : « Ne formons qu'un même vœu pour la prospérité de l'Etat et la conservation de Louis-le-Bienfaisant. » Il parle ensuite des bienfaits de la Révolution. *Archives Communales de Saint-André-de-Valborgne*, série D, tome VII.

Les protestants ont pourtant encore des ennemis qui veulent les faire paraître suspects aux yeux des hommes qui vont leur rendre leurs droits civiques et civils : le 9 mai 1790, une lettre « incendiaire » où il est dit qu'ils veulent troubler l'ordre public, paraît. Le conseil permanent, indigné de ce mensonge, décide d'en rechercher et d'en punir les auteurs. Inutile de dire que ceux-ci demeurèrent introuvables.

Le 14 juillet 1790, St-André à sa fête civique. Les magistrats et les citoyens se rassemblent sur la place et y prêtent en commun le serment fédératif. Un feu de joie et des illuminations terminent cette belle journée, l'une des plus pures, assurément, de la Révolution.

Le 25 septembre, le Conseil, préoccupé à juste titre des intérêts généraux du pays, demande la réunion au canton de St-André des communautés de St-Martin-de-Corconac, Saumane et St-Martin-de-Campcelade (1). On lui donna raison pour les deux premières ; quant à la troisième, elle resta à la Lozère.

Des désastres ayant des causes purement matérielles et dont le souvenir ne s'est pas seulement conservé dans les registres des délibérations, mais encore dans la mémoire des habitants, qui en ont parlé à leurs fils et à leurs petits-fils, fondent sur notre région à cette époque. Les récoltes sont emportées par les eaux débordées, les vers-à soie vont mal et les fabriques de lainage souffrent, faute de

(1) Saint-Martin-de-Campcelade (aujourd'hui Bassurels, canton de Barre-des-Cévennes-Lozère) : petit village du Gévaudan, à 7 kilomètres de Saint-André-de-Valborgne, comptant, vers 1734, 67 feux de 4 personnes, et ayant pour Seigneur Monsieur Parlier. (*Archives départementales de la Lozère*). (Etat de la population du Gévaudan, par M. Ferdinand Audié, archiviste, page 43).

débouchés suffisants pour leurs produits. En conséquence le Conseil demande au gouvernement 10.000 livres pour la construction d'une route entre Saint-André-de-Valborgne et le Gévaudan (1).

Les registres renferment ensuite bien des délibérations sans importance, et nous arrivons au 15 Juillet 1792 sans avoir rien à noter, si ce n'est une lettre de Monsieur Delon, de Marouls, ancien administrateur du district de Saint-Hippolyte-du-Fort, député, aux membres du Conseil général de la commune, par laquelle il leur propose d'ouvrir à la mairie un registre de souscription pour frais de guerre où il s'inscrit lui-même pour 600 livres. L'Assemblée législative avait, en effet, rapporté un décret, qui obligeait ses membres à fournir chacun une certaine somme destinée à l'entretien de nos armées en campagne Monsieur Delon, patriote avant tout, ne crut pas devoir profiter de cette mesure, ce dont nous le félicitons. Ce jour-là donc un arbre de la liberté surmonté d'une pique et d'un bonnet phrygien est planté en grande pompe sur la place de l'Église. Trois discours sont prononcés : Monsieur de Broche dit dans le sien que « la commune de St-André est citée dans le département pour son exactitude à payer les impôts et renommée par le patriotisme ferme et éclairé de ses administrateurs et de ses magistrats. » Voilà une déclaration qui fait le plus grand honneur à notre bourg (2).

L'Assemblée législative, ayant terminé sa mission, il s'agissait de la remplacer, et la France entière s'y

(1) Ce vœu ne devait être réalisé qu'environ quatre-vingts ans plus tard par la construction du tronçon de la route nationale n° 107, de Nimes à St-Flour, compris entre St-Jean-du-Gard et Florac par St-André.

(1) *Archives communales de St-André-de-Valborgne* (série D, tome VIII).

prépara. Les électeurs du canton se réunissent le 26 août 1792 dans l'église de St-André et nomment « cinq électeurs qui auront à élire les membres de la future Convention nationale. » (1) Les élections ont lieu et la Convention proclame la République le 21 septembre 1792, lendemain même de la journée de Valmy. Deux jours après, le 23 septembre, le conseil général, la municipalité, le juge de paix et ses assesseurs, les gendarmes, prêtent par la bouche du maire, Monsieur Pagesy, le serment suivant : « Je jure d'être fidèle à la nation et de maintenir de tout mon pouvoir la liberté et l'égalité, ou de mourir à mon poste. » Le lendemain, le curé et son vicaire suivent cet exemple. (2)

Le 16 décembre, des élections ont lieu dans l'église pour élire une municipalité nouvelle : le citoyen de Broche est ensuite nommé maire. (3)

Le 1er mars 1793, par ordre de la Convention le maximum (4) est établi à Saint-André. Le tarif du pain, renouvelé, du reste, tous les quinze jours, est fixé à cette date ainsi qu'il suit (on adopte le tarif d'Anduze en ajoutant le port du blé à raison de cinq deniers par livre de pain) : pain rousset, seconde qualité, 6 sols neuf deniers la livre ; pain bis, troi-

(1) Voici les noms de ces cinq électeurs : Jean Rousset — Louis Mazauric — Charles Bourbon — Jean Couderc (de St-André) et Berthézène père, des Plantiers. (*Archives communales de St-André-de-Valborgne*).

(Rég des délibérations de la communauté : série D, tome VIII).

(2-3) *Archives communales de St-André-de-Valborgne* (série D, tome VIII).

(4) Le maximum fixait le prix le plus élevé des denrées de première nécessité : il fut établi par la Convention les 3, 11 et 29 septembre 1793, en pleine Terreur, au moment des mesures d'exception.

(Voir E. Lavisse et A. Rambaud : *Histoire générale du IVe siècle à nos jours*, tome VIII, page 191. — Voir aussi dans le même tome le chapitre XIV : *l'Economie politique*, page 619 à 634 et notamment les pages 621, 624, 626 et 627).

sième qualité, 5 sols 5 deniers. Défense est faite aux boulanger de fabriquer du pain blanc de première qualité « vu son excessive cherté. » On sait, que cette mesure eut pour résultat de ruiner partout le commerce. Le 8 juin suivant, le seigle se vendait, sur le marché de Saint-André, 5 livres 5 sols la quarte. (1)

Suit une délibération, datée du 2 mars, et ayant un caractère essentiellement politique. Le conseil, apprenant la mort de Lepelletier de St Fargean, député de l'Yonne, assassiné par le garde-du-corps Pâris, décide de célébrer une fête funèbre en l'honneur de ce martyr de la liberté. M. de Broche prononce à cette occasion un discours dans lequel il fait l'éloge du conventionnel défunt et le compare à Socrate (2). On voit que les têtes s'échauffent.

Les esprits sont vivement surexcités, par la tournure que prennent les évènements et une émeute, dont il m'a été impossible de retrouver la relation, éclate à Saint-André quelques jours après. Elle n'eut pas de suites sérieuses et fut simplement dénoncée au juge de paix le 21 avril (3).

Les événements des 31 mai et 2 juin sont la cause de nombreux soulèvements en province ; ainsi, la plupart des Cévenols se déclarèrent pour les Girondins proscrits par la Convention. Je constate avec peine qu'il n'en fut pas de même à Saint-André. Le 20juin, le corps municipal couche sur son registre un discours du maire par lequel ce dernier « flétrit les Vergniaud, les Brissot, les Rabaut et une vingtaine d'autres, et exalte le civisme de *Robert-Pierre* (sic), de Danton, de Marat (4)... » Ce discours n'est

(1-2-3-4) *Archives communales de Saint-André-de-Valborgne.* (Reg. des délibérations de la communauté série D. tome 8.

pas autre chose qu'une basse flatterie à l'adresse des Montagnards, détenteurs du pouvoir. Je me suis, du reste, plus d'une fois aperçu que les habitants de la *Vallée borgne* étaient avant tout, à cette époque agitée, — ou du moins paraissaient être — très partisans du gouvernement, quel qu'il fut. Aussi la Constitution présentée à la nation par l'Assemblée fut-elle acceptée à l'unanimité par les électeurs du canton réunis à cet effet dans l'église, le 21 juillet. Cette constitution ne devait jamais entrer dans la pratique (*a*).

Le 13 Juillet, la Convention avait voté une loi relative aux titres féodaux. En exécution de cette loi, les titres possédés par les privilégiés de l'endroit sont brûlés le 5 Septembre, sur la place, en présence de la municipalité (1).

Si Paris avait ses clubs à jamais fameux, Saint-André eût, lui aussi, sa *Société populaire* où étaient agitées les questions à l'ordre du jour. Le 12 Octobre, les citoyens Combemale et Gily, — ce dernier commissaire, député par le Comité de Salut public, — s'y rendent, ainsi qu'à la mairie et se montrent très satisfaits des « sentiments républicains et montagnards de tout le monde (2). »

A la suite de cette visite, le calendrier républicain est seul en usage, et, pour entrer de plus en plus dans les vues de l'Assembblée, le conseil général de la commune décide, le 9 nivôse an II, « qu'à partir de ce jour la communauté s'appellera *Valborgne du Gard* (3). » Il fallait du bronze pour la fabrication des canons ; aussi, le 6 pluviôse est-il décidé

(*a*) Il s'agit ici de la Constitution du 24 juin 1793.

(1-2) *Archives communales de Saint-André-de-Valborgne.* (Règ. des délibérations de la communauté, série D, T. VIII).

(3) Voir la note 6,

que « la cloche de l'église sera descendue et envoyée au district, le clocher abattu, la croix renversée et le fer la composant donné aux armuriers pour en faire des piques (1). »

L'avènement du « règne de la liberté » est consacré le 15 ventôse, par la plantation d'un « arbre de la liberté muni de ses racines, » le tout aux cris de : Vive la montagne ! Vivent les sans culottes ! (2)

Mais on va plus loin dans cette voix. Le surlendemain, le conseil, après avoir lu une pétition de la Société populaire, arrête à l'unanimité les points suivants : 1° la commune de Valborgne du Gard ne veut désormais connaître d'autre culte que celui de la *Raison* et de la *Vérité* ; — 2° l'église sera transformée en *Temple de la Raison* ; 3° le peu d'argenterie et les ustensiles appartenant aux deux cultes seront offerts à la patrie ; — 4° le représentant Borie est prié d'autoriser le conseil à faire réparer la maison curiale pour son usage et celui du conseil de surveillance (3). Un emprunt forcé frappe les riches et des papiers authentiques prouvent que cet emprunt dut être réalisé dans la seconde décade de germinal de cettte même année. (4).

Les écoles sont aussi l'objet de règlements. En vertu du décret de la Convention du 20 frimaire (5),

(1) *Archives communales de Saint-André-de-Valborgne.* (Reg. des délibérations de la communauté, série D, tome VIII).

(2) *Archives communales de Saint-André-de Valborgne.* Reg. des délibérations de la communauté, série D, tome VIII.

(3) Cette permission leur est accorée le 10 germinal suivant, ainsi que le prouve l'examen des registres conservés aux archives communales. Reg. des délibérations de la communauté, Série D, tome VIII.

(4) *Archives communales de Saint-André-de-Valborgne.* Reg. des délibérations de la communauté série D, tome VIII.

(5) Les décrets, rendus par la Convention à propos d'instruction primaire, deviennent, après diversion, les lois du 29 frimaire an II (19 décembre 1793), — 27 brumaire an III et 3 brumaire an IV. (Voir Lavisse et Rambaud : *Histoire générale du IVe siècle à nos jours*, tome VIII, pages 538 à 543)

le Conseil, réuni le 23 ventôse, décide : 1° que les maîtres auront à tenir un registre de leurs élèves ; 2° qu'en conformité de l'article 1er ils feront apprendre par cœur aux élèves les « Droits de l'homme et la constitution, qu'ils se procureront, ainsi que le Tableau des actions héroïques et vertueuses. » C'est là un écho de ce qui a été fait par la Convention en faveur de l'instruction et de l'éducation populaires, si chères à plusieurs de ses membres (1).

Les travaux de cette assemblée paraissent avoir été du goût des hommes composant le conseil. Par une adresse en date du 30 ventôse, on l'en félicite vivement. Il y est dit aussi que les prêtres protestants et catholiques de la commune ont abjuré « leurs vieilles rêveries » et qu'un « autodafé de livres mensongers » a été fait aux cris mille fois répétés de : Vive la République une, indivisible et impérissable ! Vive la montagne ! Vivent les sans-culottes ! Nos pères, séduits et égarés par des doctrines trop faciles, semblent avoir oublié que les « vieilles rêveries » dont ils parlent avec tant de mépris, ont pourtant, à toutes les époques de l'histoire, inspiré les actes d'un grand nombre de héros qui ont su mourir sans renier ni leur foi, ni leurs croyances.

Un banquet réunit, le soir de l'adresse, le citoyen Frigoulier, de Sommières, envoyé par le représentant Borie pour présider à l'autodafé, le maire M. de Broche, et les membres du conseil. Pendant le repas, Frigoulier, après avoir dépouillé de son enveloppe charnue un os de poulet, le jette dans l'assiette du maire en lui disant en patois, d'un ton méprisant : « Tiens, achève cela ! » M. de Broche, bien que vexé et humilié, eut assez de puissance sur

(1) *Archives communales de Saint-André-de-Valborgne.* Reg. des délibérations communales, série D, tome VIII.

lui-même pour se contenir et répondre à cet affront par un sourire indifférent. Cette anecdote (1) prouve, en même temps que l'impolitesse de l'envoyé du représentant de la Convention, son mépris affecté pour les nobles.

Après cet incident, M. de Broche, sans doute parce qu'il a déplu à Frigoulier, semble ne plus contenter la population : aussi, sans égard pour le certificat de civisme à lui délivré le 4 germinal, on le remplace à la mairie, le 3 prairial, par le citoyen Bourdon. L'ex maire est ensuite envoyé à Saint-Hippolyte-du-Fort où on l'emprisonne comme suspect (2).

Je me permettrai d'ouvrir ici une parenthèse. Les écrivains de la seconde moitié du XVIIIe siècle, s'efforcèrent d'inspirer à leurs compatriotes l'amour de l'antiquité et du peuple grec en particulier. Les constitutions républicaines de Sparte et d'Athènes plaisaient à ces passionnés novateurs. Les nombreuses fêtes civiques célébrées pendant la Révolution et la réforme du calendrier grégorien ont été les résultats de cette admiration du passé. Les éloquents discours prononcés par les Girondins sont tous remplis d'idées empruntées aux grands orateurs de la Grèce et de Rome. La Convention entra résolument dans cette voie et ordonna la célébration d'un grand nombre de fêtes, sans doute pour

(1) Je la tiens de feu M. Adolphe Chabbal, de son vivant, propriétaire et licencié en droit, à Saint-André-de-Valborgne, dont le propre grand'père avait été témoin de la chose.

(2) Les sans-culottes du pays composent à cette occasion une chanson dont le refrain : « De Broche, ton temps s'approche ! » obtient un vif succès. De Broche n'est pourtant pas exécuté, mais, au contraire, rendu à la liberté, vers le 30 vendémiaire, an III, à la suite d'une pétition, adressée par la société populaire de Saint-André aux représentants du peuple.

(*Archives communales de Saint-André-de-Valborgne*) (série D, tome VIII).

en imposer davantage aux masses et les gagner plus facilement à ses idées. Ainsi, le 17 prairial, « le corps municipal, vu le décret de la Convention et le sublime rapport de Robespierre, arrête qu'il sera célébré décadi prochain, 20 prairial, une fête à l'Être suprême, » qui eut lieu, en effet, au jour fixé. Les pères et mères de familles étaient tenus d'y amener leurs enfants. Des discours quelque peu indigestes étaient toujours prononcés en ces occasions : l'enflure du style et l'exagération des sentiments exprimés en sont comme la marque distinctive (1). Pourtant, ainsi que l'a dit un historien c'est de cette époque que date l'éloquence laïque (2).

La loi du 22 prairial, présentée par Robespierre, fut le prélude de cruautés inouïes qui ne prirent fin qu'après les journées des 9 et 10 thermidor. Il n'existe aucun document aux archives relatant quoique ce soit de ce qui s'est passé à Saint-André durant cette période sanglante. J'ai vu, en consultant les premiers en date après ceux-là, que la réaction qui suivit la chute du régime de la Terreur ne fut pas immédiate, au moins dans nos contrées : on danse encore plusieurs fois dans l'intérieur de l'église. Pourtant la constitution de l'an III est plus clémente que la constitution démocratique de 1793, et, deux catholiques et deux protestants s'enhardissent jusqu'à demander la restauration de leur culte, ce qui leur est accordé. Le service divin est célébré à tour de rôle par le curé et par le pasteur dans l'église de Saint-André, comme cela se pratique encore dans certains

(1) *Archives communales de Saint-André-de-Valborgne.* Reg. des délibérations de la communauté, tome VIII bis.

(2) Lavisse et Rambaud. *Histoire générale du IVe siècle à nos jours*, tome VIII, page 558.

centres où vivent côte à côte des luthériens et des calvinistes. Plus tard, le 21 brumaire an IV. Monsieur Bourbon, pasteur, s'appuyant sur l'article 17 de la loi du 7 vendémiaire, demande à avoir un local séparé. Le 12 frimaire suivant, Monsieur Dupuy-Montbrun, prêtre, adresse la même requête aux autorités. On peut juger de l'empressement des fidèles à assister aux services religieux par ce fait que « à partir du 25 germinal, Saint-André eut deux curés et deux pasteurs. » (1)

Ceux qui ont eu le bonheur d'échapper aux orages de la Révolution reprennent, la Terreur passée, leurs occupations accoutumées et envoient leurs enfants aux écoles primaires dont le fonctionnement régulier est une des créations les plus heureuses de la convention (2). Là, on leur met entre les mains un exemplaire de la constitution et des droits de l'homme. Les fonctionnaires jurent « haine à la royauté et à l'anarchie, attachement à la République.(3)» A la simple lecture de ce serment, on s'aperçoit que l'ordre a dû être rétabli. Les cœurs renaissent à la joie et à l'espérance comme semble le prouver la célébration des fêtes dont je vais donner une courte description.

La Fête des époux, célébrée le 10 floréal, consistait en chants et hymnes patriotiques, entamés par les pères et les mères des défenseurs de la patrie. Un discours était ensuite prononcé par quelque magistrat de l'endroit. En l'an VI, ce discours roula

(1) *Archives communales de Saint-André-de-Valborgne*, Reg. des délibérations de la communauté, tome IX, série D.

(2) Voir Lavisse et Rambaud : *Histoire générale du IVe siècle à nos jours*, tome 8, page 538 à 543 (article déjà cité).

(3) *Archives communales de Saint-André-de-Valborgne*. Reg. des délibérations de la communauté, tome IX, série D.

« sur l'influence du mariage sur la prospérité de la République et la pureté des mœurs, et les dangers du célibat, institution contraire au vœu de la nature et au droit social. » (1) Le texte même de ce discours n'a pas été conservé ; la lecture en aurait été certainement curieuse.

La Fête de la reconnaissance avait lieu le 10 prairial. L'inévitable discours roulait sur « les précieux effets de la reconnaissance et les avantages qu'en retire la société. » (2)

La fête de l'agriculture, fixée au 10 messidor, en plein été, consistait surtout en un discours où l'agriculture était proclamée « le plus nécessaire de tous les arts et le plus digne d'occuper les mains de l'homme libre (3). » Ces journées se terminaient toujours par des danses exécutées, non pas dans l'église, mais sur la place publique, au son des instruments.

A suivre. HENRI ROUX.

(1-2-3) *Archives communales de Saint-André-de-Valborgne.* Reg. des délibérations de la communauté, tome IX, série D.

L'Administrateur-Gérant : GERVAIS-BEDOT.

Nimes. — Imprimerie Générale, rue de la Madeleine, 21.

L'INFLUENZA [1]

Vers la fin du mois de novembre 1889, et comme pour faire expier aux Parisiens les plaisirs et les profits de la grande Kermesse dont les derniers bruits s'éteignaient à peine, un mal étrange, inconnu, fondit soudain sur Paris, jetant non pas la terreur, mais le désarroi partout, désorganisant les administrations et les services, dépeuplant les grands magasins, et forçant presque les théâtres au relâche.

« Ils ne mouraient pas tous, mais tous étaient frappés. » En quelques semaines, la moitié de la population avait payé son tribut au fléau. L'armée elle-même ne fût pas indemne; dans l'un des régiments de Paris, plus de 700 hommes, la moitié de l'effectif, étaient malades à la chambre, à l'infirmerie ou à l'hôpital, et sur 60 officiers, 45 environ furent atteints, quelques-uns assez gravement.

Comme bien on pense, les médecins eurent vite fait de mettre une étiquette à cette maladie, qui avait, semblait-il, tous les caractères de la grippe épidémique. Quelques-uns pour se distinguer, la baptisèrent du nom d'influenza. Cette dernière appellation avait un petit cachet exotique, bien fait

(1) Conférence faite le 5 avil 1900, à la réunion générale annuelle de la Croix-Rouge Française.

pour plaire à notre goût français, et le mot fit fortune et même la chose, si c'est faire fortune pour une maladie que de frapper à toutes les portes, et de compter par milliers ses victimes.

De Paris, en effet, l'épidémie se répandit avec rapidité dans toute la France, et bientôt il n'y eut si mince bourgade qui ne tint à honneur d'être visitée par le fléau. Depuis, la grippe paraît s'être implantée chez nous, et chaque hiver nous la ramène, bénigne ou sévère, nombreuse ou rare, mais toujours fantasque, capricieuse, incertaine dans sa marche comme dans son apparition, revêtant les formes les plus diverses et les plus étranges, maladie véritablement protéiforme, en un mot : si bien que depuis ces dix ans écoulés, on peut dire d'elle qu'elle n'a épargné personne, et que si une première atteinte conférait l'immunité, aucun Français, à l'heure actuelle, ne serait susceptible de la contracter.

Qu'est-ce donc, au juste, que l'influenza ? quels sont ses modes de contagion, de propagation ? quelles épidémies successives ont sévi sur le monde, et dont on a gardé la mémoire ? Voilà, avec quelques mots sur les diverses formes cliniques revêtues par la maladie, le but de cette rapide revue.

Le nom de grippe a été donné à la maladie qui nous occupe, par le professeur Sauvage, de Montpellier au siècle dernier, sans doute en raison de l'aspect tout particulier du visage présenté par les malades : chez eux, en effet, les traits sont pâles, tirés, le masque est douloureux, contracté, *grippé*.

Quant à la fameuse appellation d'influenza, nous n'avons pas le mérite de l'invention, et elle n'est pas non plus nouvelle, comme on le pourrait croire,

puisqu'elle fût donnée à la maladie, en 1802, lors de son passage à Milan et à Venise. Si la dénomination de grippe a le défaut de n'attirer l'attention que sur l'aspect du visage, celle d'influenza a le mérite de ne rien préjuger du tout ; au surplus, la mode l'a consacrée, il convient donc de l'adopter.

C'est en Orient que les premières épidémies semblent avoir pris naissance ; mais ce n'est guère qu'au XVIe siècle qu'on trouve de la maladie une description sérieuse. En 1580, il y eût une épidémie sévère de grippe, qui fit périr 9000 personnes à Rome, et dépeupla plusieurs pays d'Europe. De 1729 jusqu'en 1733, la grippe parcourût diverses parties du globe, traçant comme un double cercle dans son immense trajet. D'Allemagne elle passe en Angleterre, en France, en Suisse et en Italie, traversant Naples, la Sicile, puis l'Espagne, elle arrive au Mexique. En 1731, elle parcourt l'Amérique Septentrionale. En 1732, se la trouve à l'île Bourbon. Elle reparaît ensuite en Allemagne, en Ecosse, en Hollande, puis au commencement de 1733, elle éclate presque simultanément en Irlande, en Angleterre, dans les Flandres, à Paris, en Italie, en Espagne, au Mexique et au Pérou ! Après quoi elle disparaît.

L'épidémie de 1775 fut remarquable par ce fait qu'elle parcourut non seulement toute l'Europe, mais surtout parce qu'elle se fit sentir sur les chevaux et sur les chiens tout comme sur l'homme.

Passons sur les épidémies qui marquèrent la fin du XVIIIe siècle et le 1er tiers du XIXe siècle : elles n'ont pas laissé grandes traces dans la littérature médicale, et il faut en conclure sans doute qu'elles ne furent pas bien sévères, à l'exception de celle de

1837, dont le grand médecin anglais, Graves, nous a laissé une description si parfaite, qu'elle n'a pas été dépassée depuis. Et nous arrivons enfin à la grande épidémie de 1889-1890, la seule qui nous intéresse, la seule aussi que la génération médicale actuelle ait été à même d'étudier.

On avait déjà remarqué, depuis 1730, que toujours l'influenza avait marché du Nord au Sud, et de l'Est à l'Ouest. L'origine première des épidémies paraissait être en Sibérie, en Perse ou dans le Turkestan; ce qui est certain, c'est que l'influenza règne en permanence à Moscou et à Saint-Pétersbourg; régulièrement, chaque année, il y a des cas de grippe infectieuse observés dans ces deux grandes villes; et comme pour toutes les maladies épidémiques, il arrive que sous l'influence de certaines conditions de température et d'humidité, l'influenza d'abord localisée à certains centres, prend tout à coup une extension considérable, et se répand avec rapidité dans les pays avoisinants. L'épidémie de 1889 n'a pas manqué à cette loi : au mois de septembre 1889, la grippe fait son apparition habituelle dans les grands centres de la Russie ; en novembre elle s'est diffusée à un tel point que le tiers de la population se trouve atteint. Et le 26 novembre, la grippe éclate subitement à Paris, dans les grands magasins du Louvre, où elle frappe à la fois 670 employés. En même temps qu'à Paris, elle faisait son apparition à Berlin ; puis, de Vienne se répandait dans toute l'Europe méridionale, passait en Afrique, et en fin de compte arrivait dans l'Amérique du Nord.

Cette rapidité de propagation de l'influenza sur-

prend au premier abord ; mais, à y regarder de plus près, on ne tarde pas à se convaincre que cette diffusion ne dépasse pas la vitesse des communications humaines. En 1780, en effet, l'épidémie met plus de six mois pour arriver de Saint-Pétersbourg à Paris ; en 1837, il ne lui faut déjà plus que six semaines, en 1889, enfin, elle marche avec la vitesse de l'Express Orient. Elle suit, dans sa progression, une marche intéressante : elle frappe d'abord les grands centres, placés le long des grandes voies de communication, et de chacun de ces grands centres, la maladie rayonne, allant frapper de ville en ville, de village en village, jusqu'aux localités les plus isolées.

On ne peut avoir la prétention d'expliquer toutes les bizarreries des épidémies de grippe, et il y a bien des points obscurs dans la marche de certaines épidémies. La transmission humaine ne suffit peut-être pas à tout expliquer ! c'est possible, probable même, et il reste en ceci comme en toutes choses une part d'inconnu et de mystère, devant laquelle il est sage de confesser son ignorance.

Il est bien évident, en effet, que la contagion d'homme à homme n'est pas suffisante pour nous faire comprendre l'éclosion de la maladie chez un si grand nombre d'individus à la fois, dans des quartiers isolés les uns des autres, et bien souvent sans communication directe entre eux. Et c'est ici que les influences atmosphériques entrent en jeu. Pour le démontrer une petite digression est nécessaire.

Tout le monde sait que la plupart des maladies, sinon toutes, sont considérées aujourd'hui par la médecine moderne, comme le résultat de la pullu-

lation, dans notre organisme, d'êtres infiniment petits, de microbes, en un mot.

Les microbes sont des sortes de champignons, ou plus exactement des algues très rudimentaires, de dimensions extrêmement réduites puis qu'on les mesure par millièmes de millimètres, mais qui offrent cette particularité curieuse de se reproduire avec une rapidité véritablement fantastique. On croyait au début, que les microbes agissaient par eux mêmes : il n'en est rien : en dépit de leur multiplication, notre organisme les supporterait facilement, si ces dangereux ennemis ne secrêtaient un poison, une toxine, variant naturellement suivant le microbe, et ce sont ces poisons, ces toxines qui agissant sur le sang, sur le système nerveux et sur nos organes, produisent les maladies. La chose paraît toute simple : étant donné un microbe particulier, celui de la pneumonie ou du choléra par exemple, introduit dans le corps humain ; le microbe se multiplie, secrète son poison, et la pneumonie ou le choléra éclate. —

Mais il s'en faut heureusement de beaucoup que dans la réalité les choses se passent toujours de la sorte : s'il est vrai que nous sommes entourés d'invisibles ennemis, (car il y en a partout, dans l'eau, dans l'air et dans la terre elle-même) il est non moins certain que la Prévoyante Nature a dû mettre à notre disposition d'énergiques moyens de défense.

C'est l'histoire de la graine et du terrain : jetée dans un sentier pierreux, la graine ne germera point: il lui faut une terre préparée, arrosée, fertilisée ; il lui faut aussi des conditions particulières de chaleur et d'humidité ; et toutes ces conditions favorables peuvent se trouver réunies, et la germination

de la graine ne se fera point tout de même, si par exemple d'industrieuses fourmis ou d'alertes oiseaux la découvrent et l'enlèvent. Eh bien, le microbe c'est la graine, et l'organisme humain c'est le terrain, plus ou moins préparé, prédisposé à la pullulation des microbes par sa faiblesse native, ses tares héréditaires ou acquises, ses maladies antérieures. La fatigue, le surmenage, les excès de toute sorte sont encore autant de causes qui facilitent les progrès de ces féroces ennemis. Sommes-nous donc à leur merci ? Non, car notre organisme porte en lui un agent de défense énergique et actif, que nous allons voir à l'œuvre. Le sang, qui circule dans nos artères et dans nos veines, se compose d'une partie liquide, le sérum ; et d'une partie solide organisée, les globules rouges et les globules blancs. Les globules rouges sont de beaucoup les plus nombreux, et leur fonction consiste à aller chercher dans les poumons l'oxygène de l'air, qu'ils transportent ensuite jusque dans l'intimité de nos tissus, que cet oxygène nourrit et fait vivre. Quant aux globules blancs, (ou leucocytes) longtemps leur rôle fut mystérieux ; on ne savait vraiment pas à quoi ils pouvaient bien servir. Ce n'est que dans ces toutes dernières années, qu'un médecin russe, Metchnikoff, un des plus brillants élèves de notre grand Pasteur, nous a révélé leur fonction véritablement providentielle : en effet, les globules blancs paraissent être chargés de dévorer littéralement, les microbes introduits par mégarde dans notre corps. Supposez une solution de continuité dans notre épiderme, et que par cette ouverture, par cette plaie, des microbes se soient introduits : les voilà dans un terrain qui leur plaît, et

avec la rapidité qui les caractérise, ils vont se multiplier, se reproduire à l'infini. Mais les globules blancs sont là qui veillent : avertis par un flair subtil, ils se hâtent vers le lieu menacé, grâce à leur structure molle, élastique, ils se glissent hors des vaisseaux sanguins qui les contiennent à l'ordinaire et arrivent au contact de leurs ennemis ; alors, s'allongeant, se repliant avec une mobilité qui déconcerte, ils enveloppent les microbes, les happent, les enserrent de leurs bras multiples, telles des picuvres minuscules, et bientôt le microbe enlacé, tué, digéré par le globule blanc disparaît peu à peu dans la cellule qui l'a mis ainsi hors d'état de nuire.

La victoire, il est vrai, ne reste pas toujours aux leucocytes : si les microbes se présentent en bataillons serrés, si le poison qu'ils secrètent est particulièrement dangereux, les leucocytes ont beau lutter désespérément, ils finiront par succomber, jonchant de leurs cadavres emmêlés le champ de bataille, qui n'est autre que l'abcès ou la plaie suppurante, dont le pus est formé par les microbes et les leucocytes morts dans cette singulière lutte pour la vie. Et ce ne sont point là, comme on le pourrait croire, de simples vues de l'esprit; ces luttes épiques entre ces infiniments petits, on les a contemplées sous le champ du microscope, et c'est bien là un des plus merveilleux spectacles qu'il soit donné à l'homme d'admirer.

Revenons maintenant à la grippe, trop longtemps oubliée. C'est par définition une maladie infectieuse, contagieuse, partant microbienne : or, et quelque étrange que cela paraisse, en dépit des plus minutieuses recherches, à l'heure actuelle on ne connaît pas encore le microbe spécifique de l'influenza : certes, on a trouvé des microbes en quan-

tité dans les poumons ou dans les organes des malades ayant succombé à la grippe ; mais aucun ne lui est spécial :

Ce sont les microbes vulgaires et bien connus des diverses suppurations, de la pneumonie, voire même de la tuberculose ; mais jamais on n'a pu en rencontrer un bien défini, dont on ait pu dire qu'il était bien la cause réelle et unique de l'influenza. Et cependant il doit exister, ce microbe, il faut qu'il existe ; il le faut pour comprendre le développement et la contagion de cette maladie.

De tout temps on avait cru que les perturbations atmosphériques étaient capables de déterminer l'éclosion des épidémies de grippe : on avait remarqué que ces épidémies avaient succédé souvent au passage brusque d'un froid excessif à une température élevée ; en 1889, notamment, lorsque la grippe jusque là localisée à la Russie, prit soudain la grande expansion que vous savez, on prétendit que c'était à la faveur de grands bouleversements cosmiques, qui auraient favorisé l'éclosion du germe de l'influenza, et facilité sa dissémination. Et il est de fait qu'en certaines contrées l'action de ces influences cosmiques n'est pas niable. En voici un exemple :

« Le 22 décembre 1889, deux maçons grippés, venant de Paris, arrivent dans la Creuse, au bourg de Saint-Germain Beau-Pré, où il n'existait encore aucun cas de cette maladie. Le 25 décembre, la mère de l'un d'eux est prise par la grippe. Jusqu'au 4 janvier, ces trois cas restent isolés. Ce jour-là, il fait une chaleur excessive ; dans l'après-midi, le temps devient orageux, il tonne violemment et à plusieurs reprises ; dans la soirée et dans

la journée du lendemain 150 personnes à la fois sont prises par la grippe.

Et le docteur Duflocq, qui a rapporté le fait, ajoute que celà est fort intéressant, et qu'il est permis de comparer par exemple, ce qui s'est passé dans cette circonstance en matière de grippe, à ce qui se passe pour certains parasites des végétaux, tels que le mildew, dont la pullulation et l'envahissement se font pour ainsi dire instantanément sous l'influence de certaines modifications atmosphériques, alors que jusque-là quelques plants seulement étaient infectés.

Quoiqu'il en soit de cette cette explication,il n'en reste pas moins acquis que les infiuences atmosphériques ont une action bien manifeste sur le génie épidémique de la grippe. Quant à la question de la contagion, de tout temps, elle a soulevé des discussions passionnés. Contre la contagion on invoquait tout d'abord la rapidité de la diffusion de la maladie : on a fait justice de cet argument en démontrant que cette rapidité ne dépassait pas la vitesse des communications et des moyens de circulation les plus perfectionnés.

Par contre, les preuves de la contagiosité de l'influenza sont nombreuses.

Dans une ville d'Islande, arrive un beau jour le percepteur des impôts, pour y opérer des recouvrements ; le malheureux avait l'influenza, et dès le lendemain la petite ville jusque là indemne, était ravagée par le fléau.

M. le professeur Grasset a raconté que lors de la dernière épidémie, la ville de Frontignan n'avait présenté aucun cas de grippe jusqu'au jour où arrive de Paris une personne grippée ; celle-ci dine avec

dix autres personnes, parmi lesquelles cinq contractent la maladie dès le lendemain.

Le paquebot Saint-Germain, parti le 2 décembre de Saint-Nazaire, embarque à Santander un passager venant de Madrid, où sévissait l'épidémie ; dès le lendemain celui-ci est pris de la grippe, et avant la fin de la traversée cent cinquante-quatre passagers sur quatre cent trente-six sont atteints à leur tour.

D'une façon générale, dans toutes les administrations, dans les grandes écoles, dans les postes, partout enfin où sont fréquentes les relations des employés avec l'extérieur et entre eux, le nombre des individus atteints est très considérable.

Mais l'influenza n'est pas seulement transmissible par l'air ou par le contact direct d'homme à homme, elle semble l'être aussi par les objets. Le 11 décembre 1889, un officier du vaisseau Ecole la Bretagne, déballe lui même un colis venant de Paris : trois jours après il est pris de la grippe, les jours suivants, sa femme et ses domestiques sont successivent frappés ; et voilà les premiers cas observés à Brest. Le 14, cet officier grippé, vient passer vingt-quatre heures à bord ; le 16, un premier cas est constaté chez un quartier-maître, et le 17, l'épidémie éclate à bord du vaisseau, frappant de vingt à quarante-cinq hommes par jour.

Voilà qui semble bien prouver tout à la fois que la grippe est contagieuse, et que non seulement elle se transmet d'homme à homme, mais encore par l'intermédiaire des objets.

La grippe peut encore se transmettre de l'homme à l'animal, et il est parfaitement avéré que pendant l'épidémie de 1889, on a observé la maladie chez

les animaux, principalement chez les chats, les chiens et les chevaux.

Quand au nombre des individus frappés par le fléau, il est très variable suivant les épidémies ; on a dit qu'il pouvait être du quart, de la moitié, et même des 4/5 des habitants, « à Paris, en 1780, dit Geoffroy, la maladie fut si générale que le spectacle de l'Opéra manqua un jour, les plaidoiries cessèrent au Châtelet, et la musique de Notre-Dame fut interrompue pendant trois jours. »

A Rennes, cet hiver, plus de 15.000 personnes étaient malades et alitées ; et à Barcelone le nombre des malades était si considérable, que les pharmacies restaient ouvertes nuit et jour, et que l'on faisait queue à la porte pendant des heures, avant de pouvoir se faire délivrer les médicaments nécessaires. Et celà rend tout au moins vraisemblable le fait relaté par les auteurs anciens, à savoir qu'en 1780, 50.000 personnes furent atteintes. en une seule nuit, à Saint-Pétersbourg.

Quels sont les individus le plus accessibles à l'influence de la grippe ? On peut admettre en règle générale, que tous les rangs de la société sont également atteints ; la grippe n'a d'égards pour personne ; tout au plus on dira que les enfants y sont moins disposés que les grandes personnes. Mais la constitution, le tempérament, la faiblesse ou la force n'exercent aucune influence. En revanche, il semble bien que les maladies antérieures, et notamment les affections de poitrine assombrissent singulièrement le pronostic de l'influenza, et il n'est pas téméraire d'avancer que les débilités, les candidats à la tuberculose, et les vieillards dont les poumons sont en mauvais état, deviennent les principales victimes de l'influenza.

Symptômes principaux de la maladie. Lorsqu'on parcourt les descriptions des épidémies de grippe qui ont été observées en Europe depuis 200 ans, on est frappé des aspects variés que présente la maladie. Non seulement les épidémies diffèrent notablement entre elles, mais ces différences s'accusent encore suivant les localités, et suivant les pays, et selon que l'épidémie est à son début, ou bien au contraire à son déclin.

Par exemple, en 1837, la grippe avait surtout revêtu le caractère de bronchite ou de catarrhe généralisé ; en particulier le catarrhe des fosses nasales, ou coryza, était presque toujours observé, si bien qu'on ne concevait pas la grippe sans le coryza. Aussi lorsqu'en 1889, apparût cette épidémie singulière, où les symptômes nerveux dominaient surtout, mais dans laquelle le rhûme de cerveau ne fût presque jamais mentionné, la jeune génération médicale qui ne connaissait la grippe que par les descriptions classiques, et qui, sur la foi des auteurs, en faisait une maladie catarrhale, se récria, et ne voulut pas tout d'abord reconnaître dans la maladie règnante la grippe d'autrefois. Il y eût force discussions au sein des académies et des sociétés savantes ; enfin on parvint à s'entendre et l'influenza prit chez nous ses lettres de grande naturalisation.

La grippe peut éclater brusquement ; en quelques minutes le sujet passe de la santé la plus parfaite à l'état de maladie. Un négociant du Havre, robuste et bien portant, descendait les degrès de la Bourse de Commerce, lorsqu'il est pris de frissons violents et de douleur dans les genoux ; on est obligé de le ramener en voiture chez lui.

M. le professeur Grasset a parlé d'une dame qui

au cours d'une visite, dans un salon, est atteinte de la maladie et si gravement qu'elle dût s'aliter dans la maison même où elle rendait visite. Il n'est pas rare de voir l'influenza débuter la nuit par de la fièvre, des hallucinations, du délire, et un délire particulier, dont le malade a conscience ; d'autres qui s'étaient couchés bien portants, sont pris à leur réveil d'une combature, d'un brisement des membres tel que tout mouvement est devenu impossible. Quelquefois un rhûme léger, un petit malaise vague précédent la maladie, et un, deux ou trois jours après, l'influenza éclate.

On a voulu distinguer trois formes principales de la grippe : la forme nerveuse, la forme pulmonaire, et la forme intestinale. Bien souvent ces trois formes sont associées.

Forme nerveuse : ç'a été la caractéristique de la dernière épidémie, et notamment de celle dont nous sortons à peine, que la prédominance des accidents nerveux : ce sont eux qui ouvrent la scène, plus ou moins tumultueusement, et qui se font sentir encore, alors que toutes les autres manifestations de la grippe sont éteintes depuis longtemps déjà.

Le premier symptôme du début, c'est un mal à la tête violent, accompagné d'élancements sourds, de tiraillements dans les yeux et les paupières: Ce mal à la tête est parfois si violent que les malades ne peuvent tenir les yeux ouverts, qu'ils fuient la lumière: ils paraissent plongés dans une somnolence dont rien ne peut les tirer. A côté de ces phénomènes de dépression physique et morale, on observe de l'excitation, principalement la nuit ; le malade s'agite, se tourne et se retourne dans son lit sans

pouvoir trouver une place qui lui soit bonne, il est angoissé, tourmenté d'une soif vive ; parfois il se lève en proie à des hallucinations ou à un délire violent.

Au matin le calme renaît peu à peu, le malade fait part à son entourage de ses impressions dont il a gardé un parfait souvenir.

Mais outre ces symptômes cérébraux, on observe encore différentes névralgies : ce sont des douleurs localisées au bras ou à la jambe, à l'épaule ou au cou.

La grippe peut affecter tous les nerfs, aussi bien les nerfs profonds que les nerfs superficiels ; et dans bien des cas, ces névralgies constituent toute la maladie.

D'autrefois, ce sont des douleurs vagues, difficiles à préciser : la peau, les muscles, les articulations sont douloureux ; le mouvement, une pression même légère, le poids seul des couvertures réveillent ces douleurs, dont la généralisation fait du malade un impotent véritable.

Il y a plus : à cette courbature à ces douleurs se joignent une lassitude, une fatigue invincibles, une dépression intellectuelle et morale, l'impossibilité de réagir, et celà même dans des cas très bénins, alors que le malade ne s'est pas même alité : Aussi la convalescence de la grippe est-elle interminable, et il faut des semaines et des mois avant que le malade, en apparence guéri, puisse recouvrer son énergie accoutumée, et se livrer sans fatigue à ses travaux habituels. On a même cité des cas, dans lesquels la dépression intellectuelle a été si grande qu'elle a conduit les malades à la folie, à l'hystérie, et surtout à la neurasthénie, cette maladie aujourd'hui à la

mode, mais dont il faut, sans doute, rendre responsable, plus encore que la grippe, la vie à outrance que nous menons tous, le survenage et les soucis de toute nature que nous impose de plus en plus l'implacable lutte pour la vie.

Mais si ces symptômes nerveux sont nombreux et quelquefois graves, ils ne compromettent presque jamais l'existence ; au contraire ce sont les symptômes pulmonaires qui ont fait de la grippe une maladie que nous avons appris à redouter.

Forme pulmonaire : dans sa forme la plus simple, la maladie a les allures d'un rhûme vulgaire, et on ne l'en distinguerait qu'à peine, si ce catarrhe ne s'accompagnait d'une prostration profonde, laquelle est comme la signature même de la grippe : tantôt c'est le rhûme de cerveau, qui descendant peu à peu, envahit les grosses bronches et le poumon ; tantôt le poumon est atteint d'emblée. La toux est sèche, quinteuse, pénible, empêchant tout repos ; la voix devient rauque, et le fait est important à signaler, car chez les enfants on pourrait s'effrayer mal à propos, et croire à une menace de croup, si un examen attentif de la gorge ne démontrait qu'il n'y a pas là de diphtérie à redouter.

Mais la manifestation la plus importante de la grippe est certainement la pneumonie. Nous n'avons pas à en faire la description détaillée, ni à montrer en quoi cette pneumonie grippale diffère de la pneumonie franche. Il faut noter pourtant que l'oppression, (la dyspnée) est considérable, alors même que l'inflammation du poumon est peu étendue ; et ce sont ces phénomènes insidieux, malins, et surtout l'existence avérée d'une épidémie de grippe qui font porter au médecin le diagnostic de

pneumonie infectieuse grippale. Il y a là comme une intoxication véritable de l'organisme par le poison de l'influenza.

Forme gastro-intestinale. Après les symptômes nerveux et les symptômes pulmonaires, ce sont les phénomènes gastro-intestinaux qui sont le plus remarquables ; parfois même ils sont si importants et si intenses, qu'ils commandent à eux seuls l'allure générale de la maladie. Tantôt ces phénomènes seront ceux d'un simple embarras gastrique : l'appétit a disparu, la langue est blanche, la soif vive ; l'estomac est douloureux, parfois intolérant, et se refuse à accepter boissons et médicaments. Quelquefois ces symptômes gastro-intestinaux sont si marqués, que le malade a toutes les apparences d'un cholérique avéré. Enfin il arrive que la grippe revêt, dans sa forme intestinale, toutes les allures de la fièvre typhoïde ; et si l'on n'avait pas suivi les malades dès le début, et constaté surtout les névralgies et les douleurs caractéristiques de la grippe, on pourrait rester hésitant devant le diagnostic. Mais l'aveu de ces hésitations n'a rien qui doive alarmer les esprits pusillanimes, attendu que le traitement d'une grippe à forme typhoïde ne diffère pas vraiment du traitement classique de la fièvre typhoïde vraie, et donc que c'est là un raisonnement purement spéculatif.

Il resterait encore à parler des complications cardiaques de la grippe, laquelle peut frapper le cœur et les vaisseaux, aussi bien que le poumon et la plèvre : elle peut déterminer des hémoptysies, des crachements de sang, et aussi des syncopes et des crises d'angine de poitrine. Elle peut enfin faire apparaître sur la peau des éruptions de nature et

d'apparences diverses : signalons encore la fréquence des complications auriculaires, la suppuration des oreilles, de la caisse du tympan, et les méningites qui en sont parfois la conséquence. Mais, malgré leur diversité, toutes ces soi-disant manifestations grippales n'ont rien qui les distingue des manifestations observées au cours d'autres maladies infectieuses.

Quelle est la marche de l'influenza ? Est-ce une maladie courte ou bien de longue durée ? C'est très variable, la grippe pouvant aller depuis la migraine simple, le coryza, l'indigestion vulgaire, jusqu'aux formes graves de la pneumonie infectieuse et du typhus abdominal. La fièvre peut ne pas exister, comme elle peut-être intense ; on l'a vue atteindre jusqu'à 41°, et se prolonger parfois jusqu'au 24e jour, avec des intermittences, bien entendu.

Les rechutes sont fréquentes ; en 1889, on les a observées dans 1/7 des cas. Ce qu'elles présentent de remarquable, c'est leur diversité : ainsi à une forme pulmonaire peut succéder une forme nerveuse, ou inversement à une forme nerveuse on verra succéder une forme gastro-intestinale, et celà chez le même individu. Est-il besoin d'ajouter que ces rechutes successives aggravent la maladie, et allongent singulièrement la convalescence toujours fort longue et pénible ; et, comme une première atteinte ne met pas à l'abri d'une deuxième, ni même d'une troisième ou d'une quatrième, certains malades passent leur temps à être grippés, puis convalescents, pour redevenir grippés, et ainsi de suite, jusqu'à ce qu'une atteinte dernière plus grave, vienne enfin mettre un terme à une vie de souffrances.

Il est, après celà, facile de conclure que le pro-

nostic de la grippe n'est pas aussi bénin qu'ont bien voulu l'assurer certains auteurs. L'illustre Broussais disait de la grippe : C'est une invention des gens sans le sou et des medecins sans clients qui n'ayant rien de mieux à faire, ont inventé ce farfadet. » Cette définition de la grippe donnée par un grand médecin, n'est qu'une boutade et l'opinion a bien changé depuis. Il est possible d'ailleurs que les épidémies de grippe observées du temps de Broussais fussent très bénignes, et le grand médecin du Val de Grâce se refusait peut-être à considérer comme une maladie bien définie, ces sortes de rhûmes, de coryzas ou de catarrhes de courte durée dont la grande fréquence constituait le seul génie épidémique. Au reste, l'opinion de Broussais n'est pas restée isolée : *le Petit Marseillais* publiait récemment, sur l'influenza, une chronique scientifique signée pourtant par un de nos confrères de Paris qui jouit d'une certaine notoriété; et l'auteur de l'article paraissait mettre en doute l'existence de la grippe en tant que maladie nette caractérisée : pour ce médecin aussi, on réunit sous le nom générique d'influenza des maladies, bien distinctes. Cependant la plupart des médecins aujourd'hui, regardent la grippe, dans ses multiples manifestations, comme une entité morbide parfaitement nette. Si la preuve irréfutable nous manque encore c'est-à-dire la connaissance du microbe particulier de l'influenza, n'avons-nous pas, comme argument de valeur, le caractère très spécial de la dépression physique et morale qui accompagne et qui suit les diverses manifestations de la maladie, dépression qu'on ne rencontre à un égal degré dans aucune autre affection.

Le pronostic de la grippe, donc, est très variable: lors de l'épidémie de 1889, et au début, presque tous les malades guérissaient: mais au bout d'un certain temps, le germe de l'influenza acquérant sans doute une grande virulence, on vit apparaître les graves complications pulmonaires : la mortalité doubla et même tripla en peu de temps, et le chiffre des décès dépassa celui des épidémies les plus meurtrières, y compris le choléra.

En ce qui concerne la ville de Nimes, la statistique nous démontre que pendant les cinq ans qui ont précédé l'apparition de l'épidémie d'influenza, la moyenne de la mortalité oscille entre 1680, et 1700. Brusquement en 1890, ce chiffre s'élève à 1950 : pendant le seul mois de Janvier 1890, on enregistra 291 décés. De 1891 à 1895, la mortalité s'abaisse progressivement, tout en restant cependant aux environs de 1800 décés. Et pour l'année 1900, on relève 189 décés en Janvier et 202 en février, et pour peu que celà continue, on atteindra facilement le chiffre élevé de 1890.

Ce sont les adultes qui ont payé le plus fort tribut: de 20 à 60 ans, la mortalité a triplé ; elle a doublé seulement au delà de 60 ans.

Il semble donc bien que l'on n'a pas exagéré le danger de la grippe, et qu'il convient de la redouter à l'égal des plus fâcheuses épidémies.

Un mot maintenant de la médication employée contre l'influenza.

Et d'abord, il faut bien qu'on sache qu'il n'existe pas de spécifique de la grippe. Malgré les abus qu'on en a faits, l'antipyrine n'est pas, n'a pas été et ne sera jamais un remède spécifique pour l'influenza, comme l'est par exemple la quinine

pour les fièvres intermittentes. Et cependent on a abusé de l'antipyrine dans le traitement de la grippe : lors de l'épidémie de 1889, c'était un médicament relativement nouveau, qui avait été introduit dans la thérapeutique (on pourrait dire : mis à la mode), par un médecin de l'Hôtel-Dieu de Paris, le professeur G. Sée. Ce médecin avait dit, et on avait répété après lui que l'antipyrine ne peut jamais être nuisible. Dieu merci ! on en est revenu et nous savons aujourd'hui qu'elle n'est pas aussi inoffensive qu'on a bien voulu le dire, et qu'il faut avoir des reins en bon état pour la supporter sans danger.

Mais si l'antipyrine est quelquefois nuisible, il ne s'ensuit pas qu'elle ne trouve jamais son indication dans le traitement de la grippe : dans les formes simples, qui ne se manifestent que par du mal à la tête, de la migraine, l'antipyrine fera merveille. Elle est utile aussi chez les enfants, qui la supportent admirablement, par la raison sans doute que chez eux, les reins étant tout neufs fonctionnent parfaitement : enfin associée à la quinine, elle peut-être considérée comme le médicamment de choix dans les formes nerveuses surtout, et lorsqu'on a à faire à ces névralgies douloureuses qui ne laissent pas de repos aux malades.

Quant à la toux quinteuse, opiniâtre de la grippe, les préparations à la morphine, à la codéine et à l'aconit, les différents sirops pectoraux, toutes les préparations calmantes, en un mot, trouvent leur indication. Et lorsque ces accès de toux restent rebelles à toute médication, il arrive qu'on les voie parfois céder comme par enchantement à l'inhalation de quelques gouttes de chloroforme pur versées sur un mouchoir,

Faut-il parler du traitement des formes graves de la grippe, de la pneumonie infectieuse, et agiterons nous la question de savoir si l'on doit employer les vésicatoires, où s'il est mieux de s'abstenir. Cette question du vésicatoire partage aujourd'hui les médecins en deux catégories : Ceux qui ne l'emploient jamais, et qui l'accusent de tous les méfaits, et ceux qui l'emploient toujours.

Il faut être éclectique, et en dépit des foudres des abstentionnistes quand même, un médecin peut et doit, quand il le faut, savoir employer le vésicatoire. C'est une question d'opportunité : or ce n'est guère qu'en médecine que l'opportunisme est une vertu. Il ne faut pas, en effet, quand on est en présence d'un malade, avoir des idées préconçues ni des principes inflexibles, sous peine de s'exposer aux pires erreurs. Et le médecin, vraiment soucieux de son art, doit toujours avoir présente à la mémoire la belle maxime hippocratique : avant tout, ne pas nuire.

Depuis quelques années, il est un médicament nouveau que l'on présente au public sous forme de granulés, mais surtout de vins ou d'élixirs, et qui, sous ces trois formes, a déjà fait la fortune de plusieurs fabricants. D'alléchants prospectus recommandent ce médicament comme infaillible et tout puissant dans l'épuisement nerveux, la neurasthénie, la débilité et la convalescence des fièvres, et notamment de la grippe. Que faut-il penser des vertus de la noix de Kola, car c'est bien d'elle qu'il s'agit ? Simplement que c'est un stimulant du système nerveux mais que ce n'est pas un tonique. La Kola est très capable de donner un coup de fouet à l'organisme et ce peut être un médicament précieux

pour redonner momentanément des forces à un coureur épuisé, à un touriste qui a peine à atteindre le but. Mais c'est là tout, et il ne faut pas compter sur ses propriétés reconstituantes qui n'existent vraiment que sur le papier. En revanche, on trouvera dans le quinquina un auxiliaire puissant, qui aidera à abréger les longues semaines de la convalescence de l'influenza.

Mais ce chapitre du traitement, bien que très incomplet, le serait plus encore si l'on ne disait un mot d'une médication qui a fait, ces temps derniers, quelque bruit dans le monde, surtout dans le monde Parlementaire, et dont l'écho est peut-être venu jusqu'ici. Est-ce vraiment à l'efficacité de son traitement, où à sa qualité de député que le docteur Borne doit la notoriété qui s'attache présentement à son nom? Quelle que soit la réponse faite à cette question, peut-être indiscrète, il est constant que MM. les députés font grand cas de leur collègue, et la politique n'y est pour rien, ce qui est tout à son honneur.

Voici donc en quoi consiste ce traitement, qui est en train de devenir fameux, et que l'on fera bien d'employer, pendant qu'il guérit encore.

Il se compose de deux parties : le premier jour on prend par cuillerées à potage, tous les quarts d'heure, une potion assez compliquée, et dans laquelle entrent de l'eau chloroformée, de la magnésie, du salol, du bétol, de l'antifébrine et du sirop de fleurs d'oranger, et pendant les cinq jours qui suivent on prend, matin et soir deux cachets contenant encore de la magnésie, du bétol, du salol et de la terpine.

Il est possible que ces remèdes soient efficaces dans les formes légères de l'influenza, alors que le ma-

lade guérit pour ainsi dire seul, les pieds sur les chenets. Mais sont-ils aussi puissants dans les formes graves, infectieuses, quand l'organisme est comme intoxiqué par la maladie arrivée à son summum de virulence ? — Cependant il n'en coûterait rien d'essayer.

En résumé, l'influenza est une maladie sans doute fort ancienne, mais qui a sévi vraisemblablement sous divers noms, et dont les premières traces ne remontent guère qu'à deux ou trois siècles. Comme pour la plupart des maladies épidémiques, sa gravité a varié, suivant les époques, et suivant les pays. Et depuis dix ans, nous assistons à l'acclimatement, en Europe, d'une épidémie qui semble avoir perdu beaucoup aujourd'hui de sa gravité première, sans désarmer complètement toutefois. Nous en voyons la preuve dans les retours offensifs de la grippe, qui se produisent chaque hiver. Il est probable cependant qu'elle finira par disparaître, mais quand sa virulence sera épuisée, puisqu'à l'encontre des autres maladies infectieuses, il ne faut point compter sur l'immunité conférée par une première atteinte.

Cette disparition est à souhaiter, car trop souvent la grippe est une affection maligne, au sens médical du mot. Et bien qu'il nous en coûte de l'avouer, il faut pourtant bien dire que jusqu'ici la thérapeutique, si hardie parfois, grâce aux beaux travaux de Pasteur, et si féconde aussi en résultats, reste encore bien impuissante vis-à-vis de l'influenza.

Dr J. PUECH.

LES PRÉDICATEURS CONTEMPORAINS

LE R. P. DIDON

D'APRÈS SES LETTRES A M[lle] TH. V.

Nous ne prétendons pas chercher ici, ni savoir, ni dire, s'il était à propos de jeter en quelque sorte sur les cendres chaudes du célèbre conférencier ce paquet de lettres écrites pour une âme. (1)

Nous voulons seulement essayer de surprendre, dans ses communications intimes — puisqu'on les livre aux disputes humaines, — l'esprit, le caractère, le tempérament spirituel du P. Didon.

L'homme n'est pas changé, le religieux n'est pas diminué, l'orateur reste tout entier : il est seulement éclairé d'un jour nouveau, d'une lumière plus pénétrante.

*
* *

Le 19 janvier 1879, le P. Didon était aux pieds de Léon XIII.

« Je lui exposai simplement, dit-il, la nature de l'apostolat que j'exerçais à Paris, au milieu de la jeunesse incroyante, éblouie par la fausse science et entraînée souvent par une folle liberté. Je lui

(1) *Lettres du R. P. Didon, à M[lle] Th. V.* Plon-Nourrit et C[ie] éditeurs, Paris.

dis que la science et les généreux instincts des sociétés modernes captivent et passionnent les esprits : j'avais pour tactique de ramener à la foi par la science et par la liberté ceux qui s'en éloignaient...

« Comme je sortais, le Saint-Père me mit la main sur l'épaule ; il m'accompagna deux ou trois pas. J'aimais cette main du Christ sur moi. J'allais sortir lorsqu'il me dit à voix haute et d'un geste hardi :

« Continuez, Didon, continuez ! »

« Ce fut le dernier mot. Je l'ai emporté comme un mot d'ordre, et je me disais en descendant les escaliers du Vatican : « Oui, en avant ! »

« Un vieux monde finit, chère Enfant, un nouveau naît avec labeur. Léon XIII en sera le parrain. »

Et le P. Didon continua. Du nouveau monde qu'il présageait, il voulait être le héraut.

Il eut la joie de voir au pied de sa chaire des hommes signalés parmi les adversaires les plus déclarés de la foi chrétienne, et l'art d'enchaîner la curiosité des âmes les plus frivoles et des esprits les plus modernes. Son éloquence éclatait, vibrante dans la clarté d'une voix chaude et entraînante. Il séduisait par la noblesse des attitudes, facilement dramatiques, et je ne sais quelles audaces, déployées dans sa fougue oratoire, faisaient en quelque sorte de son auditoire un cortège qui ne le quittait plus. Mais, en même temps qu'il agitait le monde, le bruit de ses prédications inquiétait l'église. On sait ce qu'il advint.

L'autorité, alarmée de quelques imprudences de langage, arrêta et frappa le fougueux conférencier à l'heure même où ses auditeurs enthousiastes l'acclamaient. Et cette grande voix, chrétiennement soumise se tut soudain, en pleine gloire d'éloquence.

Laissons maintenant le P. Didon raconter l'accueil qu'il reçut à Rome, auprès du général de l'Ordre, le P. Larocca.

« Quand je suis entré chez lui, en me prosternant selon l'étiquette dominicaine, il s'est levé, m'a embrassé, puis, il s'est rassis dans son fauteuil. J'étais à côté de lui, à gauche. J'ai pris la parole et je lui ai dit : « Mon Révérendissime Père, me voici pour recevoir vos ordres. » — « Eh bien ! m'a-t-il répondu d'une voix émue et étouffée, c'est grave et triste. Vous n'êtes pas sans savoir la fâcheuse impression produite par vos conférences ; vous avez pris une mauvaise voie, vous n'êtes pas un apôtre, vous êtes un tribun ; vous ne convertissez pas les incroyants, vous les confirmez dans leur incrédulité ; vous n'avez pas l'esprit de l'Evangile : vous avez compromis l'Ordre en disant qu'il était dans vos idées. »

« J'ai écouté tout cela sans mot dire. Il me semblait qu'une force plus haute me commandait de me taire. Je me suis tu dans la plus parfaite quiétude et la plus inaltérable sérénité.

« Alors, j'ai dit au Général : Eh bien ! Révérendissime Père, que faut-il que je fasse ? »

« Il a hésité un instant et il a répondu : Il faut que vous vous retiriez en Corse, à Corbara, dans un couvent solitaire. Vous n'y prêcherez pas ; vous n'y confesserez pas ; vous prierez et vous étudierez jusqu'à nouvel ordre. »

« J'ai accepté avec une sérénité et une joie étranges cette première grande épreuve à laquelle le Christ a permis que je fusse exposé. Je suis heureux d'avoir été jugé digne de souffrir pour la cause sainte à laquelle j'ai voué ma vie. C'est le commen-

cement du long martyre. Je suis prêt à tout. Qu'importe ma personne! l'œuvre sainte à laquelle je me suis voué, l'œuvre de salut des païens modernes, voilà l'essentiel. Nulle force ne m'arrêtera. »

Des âmes soupçonneuses, des esprits mesquins, pourraient, dans ce dernier cri, sentir passer un frémissement de révolte. Ce serait oublier combien était haut le cœur de l'homme de Dieu. Reconnaissons à cet accent le cri d'un convaincu : son œuvre était bonne, il n'en doutait pas, il acceptait d'en être le martyr. Lisons encore quelques lignes, du moine qui épanche son âme dans une âme fidèle : « Il est doux et grand pour moi de souffrir quelque chose et de m'immoler dans l'intérêt de la cause sainte du salut de ce monde moderne auquel je tiens si profondément et auquel ma vie tout entière est vouée.

« Je ne veux pas être un vulgaire parleur, un vulgaire académicien, un apôtre du bout des lèvres ; je veux être un souffrant, un éprouvé, un martyr. »

Le mot y est, un martyr; oui, un martyr pour le salut des âmes, voilà ce qu'il veut être. Il souffrira donc, il se laissera dévorer par la flamme, et il ne s'en plaindra pas.

Une chose le trouble cependant et fait saigner son cœur. Que sont devenus les amis et que pensent-ils ? Un cri de douleur échappe à l'exilé : « Oh ! la trahison des amis, leur défiance, leur soupçon, leur abandon... voilà la vraie douleur. Ceux qui ne l'ont point connue n'ont rien senti. Ils n'ont pas même été égratignés à la peau. »

Sans doute, c'est Dieu qui juge seul et peu importe au religieux humilié les hommes et leur façon de le juger, Mais le bruit que la presse parisienne

fait autour de son nom décourage quelques cœurs dévoués. Là est la plaie.

Pourquoi tenir compte des oscillations d'un journalisme aussi curieux que mal informé ? » La poussière qu'il soulève peut-elle obstruer la route ? Pourquoi s'en laisser aveugler ? « C'est une poussière que le vent emporte. » Après la fumée de l'encens, la poussière de la calomnie, la presse distribue-t-elle autre chose ? Poussière ou fumée valent-elles seulement une larme ou un sourire d'ami ?

Une larme, un sourire d'ami, voilà ce qui manque le plus à la solitude du moine silencieux. Que dis-je, des lettres d'amis portent des angoisses plus cuisantes que certaines lettres d'injures ; et la plainte s'exhale amère contre la trahison des amis. « Oh ! les amis, les amis indomptables, les amis plus inébranlables que le roc ! Les amis qui ne bronchent pas, qui ne doutent pas ; les amis qui ont la Foi vivante... ô les amis, où êtes-vous ? »

Dans son abandon, il sent tout un monde « s'effondrer sous ses pieds. — Il s'efforce de tout comprendre, afin de pouvoir tout excuser, tout pardonner. »

L'âme de sa correspondante elle-même est livrée à je ne sais quelle inquiétude. Il en souffre et il retient à peine sa plainte. « Vous avez douté de moi, vous aussi, dit-il. C'est mal. Je vous avais donné une affection divine, j'avais gardé mon cœur haut...

« Dans un instant de délire vous avez tout méconnu. Je pourrais me retirer. Je reste. Je vous pardonne. Je demande au Christ qu'il vous sauve. Un jour peut-être, plus tard, je vous raconterai toute ma vie. »

N'est-il pas vrai qu'ici la douleur tremble sous le voile des mots. La volonté, forte, énergiquement la refoule, mais l'amertume de l'exil réveille sa plainte discrète : « Non seulement je vous pardonne, mais j'oublierai... j'oublie. » Et puis, souhaitant la paix à l'inquiète correspondante, le Père ajoute : « Et maintenant, soyez dans la sérénité, vous. Je vous donne mon pardon et mon oubli... Ayez foi. Je suis à vous dans l'inexprimable tendresse de ceux que le Christ a aimés et qui ont souffert. »

Le sacrifice est fait, il est accompli sans réserve, avec exaltation. « Je me sens à Dieu dans la plénitude de ma volonté, » dit le P. Didon. N'a-t-il pas été jeté par la main de Dieu sur le granit de Corbara ?

Sans murmure, il est passé de la chaire à cette âpre solitude, — « un tombeau tout blanc ! » Il se livre tout à entier à l'action souveraine du Christ dans cette « prison inaccessible » où les amis ne parviennent pas. « Je suis bien comme un mort dans son sépulcre, » répète-t-il. — Je suis abandonné à la volonté souveraine de Dieu et, à cette heure, il me semble que ma fonction est de me taire, de me recueillir, de prier et de souffrir. »

L'homme de Dieu s'est tu. Aujourd'hui, l'heure des tempêtes et des contradictions passée, il est permis, il est juste de reconnaître la noble abnégation du moine acclamé qui, au premier mot de ses supérieurs, descend humblement de la chaire qu'il illustre pour aller s'ensevelir dans un silence de mort et racheter que les hardiesses de parole par les saintes souffrances de l'exil muet. En vérité, cette disparition subite a sa grandeur et cet effacement complet sa gloire. Oui, ce silence soudain, que

la calomnie sournoise ou le soupçon venimeux ne parviennent pas à faire rompre au religieux terrassé dans le triomphe de son éloquence, grandit le moine obéissant parce que grande était la souffrance pour cet élu du sacrifice dont la vie, le caractère, le cœur demandaient l'action, l'action vive, l'action ardente, l'action incessante et généreuse.

C'est l'aigle attaché au rocher. Les flots jetteront sur ses ailes leur écume tumultueuse : qu'importe ! là, sur ce rocher, il n'entend plus que la voix du Christ.

*
* *

Que dit la voix du Maître ? Je ne sais ; mais voici la réponse du disciple : « Que tout ce qui n'est pas droit en moi soit rectifié, que tout ce qui n'est pas pur métal soit ciselé et travaillé... Et puis, à l'Eternel ciseleur de buriner comme il l'entendra : l'œuvre est à lui. »

Le fils de saint Dominique n'écoute plus que la voix du Christ : il ne pense qu'à « se voir emporté au flot de son Esprit. » Un souvenir surgit dans sa mémoire : « il y a deux mois, un mois et demi peut-être, je disais — était-ce à vous ? — Je disais au milieu du feu de la bataille : « Oh ! si je pouvais me sauver dans la montagne, seul, loin des hommes et de tout, face à face avec ma conscience et avec Dieu... plus rien d'humain. Le Christ, mon passé, mon avenir, mon éternité. »

« C'était un rêve alors, et je croyais n'émettre qu'un vain désir. Dieu qui fait bien tout ce qu'il fait, me prenait au mot : mais pour m'amener en cette solitude rêvée, sur ce granit idéal, il m'a fallu passer par le fer et par le feu. Qu'il soit béni ! »

Le rêve de l'ardent religieux était dépassé. Cependant, même sur la montagne, aux pieds du Christ, une petite place restait pour l'humain. Le P. Didon se demandait si les hommes le connaissaient, si ses amis eux-mêmes avaient pénétré au fond de sa nature. Il s'en inquiétait et disait : « Peu à peu vous me comprendrez.

« Est-ce ma faute si je ne suis pas un petit ruisseau bien clair, roulant sur des caillous bien blancs qu'on voit à travers son onde transparente ?

« Est-ce ma faute si je suis parfois un torrent gonflé par les trombes ? un lac mystérieux encaissé dans de hautes montagnes qui voilent son fond, bien que son eau soit l'eau pure du glacier ?

« Est-ce ma faute enfin, ma Fille, si je suis une mer aux falaises escarpées et dont les pêcheurs, qui se croient avisés, n'ont pas pu trouver, en certains endroits les dernières profondeurs ? »

Non ce n'est pas sa faute s'il est ou s'il n'est pas tout cela, mais tout cela excuse peut-être ceux qui n'ont pu saisir à fond l'âme du hardi conférencier. Certes, il est le torrent gonflé par des trombes; mais « un lac mystérieux.., une mer aux falaises escarpées.., » je ne sais. Je vois les bouillonnements tumultueux du torrent ; son éloquence impétueuse tourbillonne véritablement et s'élance par bonds prodigieux ; ici même, dans cet entassement d'images surprenantes où je m'égare, je suis secoué, emporté et je n'ai pas plus le temps de constater l'à propos ou la justesse des figures, qu'il n'a eu, lui, « le monstre » éloquent, le temps de les chercher ou de les choisir ; il est torrent, c'est tout dire, il va, il est entraîné, il se précipite. A la fin, qu'arrive-t-il ? Le voici :

« Tout d'un coup, le chemin s'arrête, un gouffre s'entrouve : Il faut y descendre. Moi qui vais en avant sans regarder en arrière et qui ne veux écouter que la voix de Dieu, je n'hésite jamais. »

C'est le torrent ; c'est aussi la passion. Regardons encore dans cette âme. « Mon unique pensée, dit le P. Didon, est d'accomplir le devoir douloureux que Dieu m'impose. Je ne me lasserai pas. Je n'ai point d'ambition humaine et personnelle ; je n'en ai jamais eu, et plus que jamais. Je tâche de me désintéresser de tout ce qui est égoïste et vulgaire, comprenant que, pour semer la Foi vivante, il faut dans un homme autre chose que de la logique, de la littérature et des passions humaines. Pour semer la Foi, il faut avoir Dieu même, le Christ vivant en soi. Voilà la logique irrésistible, la poésie éblouissante, la passion qui emporte tout. »

Il ne s'agit que de cela, d'emporter tout. Comme le torrent, la passion bouillonne puis emporte tout. L'un n'a pas de rives, l'autre n'a pas de règles. Or, le génie de l'éloquent dominicain est presque tout entier dans les tressaillements de la passion, de la passion des âmes. Flamme ou torrent, il brûle ou il renverse : il ne connaît pas d'obstacles. Dieu le pousse ; pourquoi réfléchir, pourquoi calculer, Dieu le pousse, il va, se souvenant que l'Esprit Saint a dit : « Ils marcheront sur l'aspic et la vipère et ils broieront les mâchoires des lions et des tigres. »

Le Maître lui a dit : suis-moi ! et il est allé à la bataille ; le Maître lui a dit ensuite : va au désert ! et il s'est retiré sur la montagne.

Le moine est au repos dans la solitude et dans l'épreuve. Que de choses dont son âme est remplie, dont elle déborde , et qui se remuent en lui

« comme les laves bouillonnent dans les cratères des volcans » ! Et ce convaincu, j'allais dire ce prophète, reste muet, sur le rocher de Corbara.

Les épreuves les plus dures « quand on les boit à la coupe même où le Christ les a bues à longs traits... sont un vin généreux qui donne les visions de Dieu. » Mais l'homme a beau se réfugier dans ses visions, les gémissements qui s'élèvent de la terre montent jusqu'à lui. Peut-être les vagues qui se brisent contre son rocher jettent-elles au P. Didon les plaintes des âmes ; en tout cas, l'exilé gémit à son tour : « La seule chose atroce pour moi, ce serait de laisser périr des âmes que je dois sauver. Et aujourd'hui encore, mon Enfant, ce qui me pèse d'un poids accablant à de certaines heures, c'est de voir *le déluge épouvantable* qui engloutit dans ma race et dans mon pays des multitudes d'âmes... Et je suis là, captif; *lié par l'Esprit*, assistant, immobile, à ces naufrages, entendant le cri des désespérés.

« Voilà le supplice des apôtres. »

Sentir un volcan dans sa tête et vivre cloué sur un rocher ; avoir au cœur de grands désirs dévorants et n'exhaler que des prières muettes et sanglantes, quelle douleur pour une personnalité faite de force, d'ardeur et d'action. Faut-il, à quarante ans, n'être qu'un athlète impuissant ? Le Christ n'a-t-il pas dit au moine de faire entendre un cri à cette génération perdue ?

« Il faut que cette société nouvelle voie, de ses yeux, un être sincère qui est de son sang et qui est resté fidèle au Christ ; il faut que l'harmonie se rétablisse entre les modernes sans foi et les croyants sans modernité ; il faut que les premiers retrouvent Dieu et il faut que les seconds marchent en avant sur la terre. »

Cela bouillonne dans son crâne, cela ébranle son cerveau. Et cependant son *moi* — qui n'est déjà plus puisqu'il a perdu l'indépendance, son « *moi* est lié, garrotté, captif. Il voudrait faire ceci, il fait le contraire. Il voudrait aller sur tel rivage, il va en pleine mer. Il voudrait s'exalter lui-même, il s'anéantit ; il voudrait agir, il reste immobile. »

Il lui est dur de jeter dans l'océan l'étincelle qui devait enflammer ce monde moderne d'où il est sorti, dont le cœur bat dans son cœur et dont l'âme est dans son âme. « Je suis un *moderne* dans la pleine valeur du mot ; oui ; un moderne, un homme de mon temps, sentant sa sève en moi et en partageant toutes les ardeurs. »

Moderne ! ce mot sonne aux oreilles du P. Didon comme la voix d'une sirène, je me trompe, comme l'appel d'un clairon de combat. Mais Dieu le fixe à son rocher. Et lui, songeant à ce déluge qui, sous ses yeux, engloutit des mondes, s'écrie : « j'en ai au plus profond de moi des rugissements déchirants. » Le lion rugit mais il est dompté. Tout est dompté, l'esprit, le cœur et « le caractère d'une sauvage personnalité. »

Peut-être est-il allé trop vite et trop loin, peut-être a-t-il parlé trop fort et trop haut ; il accepte l'expiation et il obéit à d'autres hommes parce que Dieu lui a dit de le faire, et parce que « le sacrifice seul peut sauver ce monde... » Il a eu tort d'effaroucher les timides, de déconcerter les peureux, d'irriter les survivants des antiques idées, de scandaliser d'autres braves gens avec ses mots nouveaux et ses allures modernes, c'est possible, mais où est la vérité ? « Le Christ n'est opposé à rien de ce qui est honnête, juste, vrai, beau, parfait en quoi que ce

soit. » N'est-il pas un agent divin de progrès en toutes choses ? Libre aux hommes de se faire les partisans de tel ou tel régime, mais la religion doit être dégagée de la politique, si l'on veut rendre possible l'évangélisation du siècle incroyant.

L'exilé de Corbara sait que l'on redoute ce qu'il y a dans son individualité tumultueuse de *politique*, de *moderne*, même de démocrate. Mais il veut ramener au Christ le monde qui a cessé de vivre de sa vie.

« Or, quand on veut aller vers les incroyants lettrés ou illettrés, bourgeois ou peuple, pour parler de religion, le premier obstacle que l'on rencontre est celui-ci : la politique et la science. « Oh ! pardon, vous disent-ils, vous venez me parler d'une religion qui est contraire à la liberté politique, à la République, à la démocratie, au progrès, à la science ; nous ne vous écouterons même pas. »

En présence de cette fin de non recevoir, l'homme de Dieu passera-t-il son chemin, secouera-t-il la poussière de ses souliers sur ces âmes perdues ? Non. « Il doit leur prouver que la religion catholique non seulement n'est pas en antagonisme *de fond* avec la science vraie, la liberté politique, la forme républicaine, la démocratie, le progrès social, mais au contraire que, seule, elle a le secret de conduire à bien toutes ces grandes forces.

« Et comme la meilleure démonstration est celle de la vie et non celle des mots, je n'ai pas seulement parlé, j'ai dit : Regardez-moi. Voilà un homme moderne, plus moderne que vous peut-être ayant le culte de la science, le culte de la liberté politique ; voilà un républicain, voilà un démocrate, voilà un progressiste... et un croyant, un apôtre du Christ. »

Cela, le P. Didon veut qu'on le dise à tous les vents. Il n'est pas seulement un homme moderne, il est l'apôtre moderne. Il le crie, c'est la force divine dont il se sent l'indomptable serviteur qui le crie en lui. Si les nouveaux circoncis s'en scandalisent, il en est désolé, mais il n'y peut rien : c'est la poussée de Dieu. Sa mission est de jeter le Christ dans la foule des païens modernes, comme Saint Paul l'a jeté dans la foule des gentils.

Je l'ai dit, le P. Didon est né orateur, il est né tribun, il est né prophète ; serait-il quelque peu visionnaire ? Non, sans doute, mais on voit bien que chez lui tout est force et tempête, éloquence et enthousiasme.

*
* *

Tel est le moine apôtre, telle il voudrait l'âme qu'il dirige ; et s'il ne se cite pas en exemple, du moins se montre-t-il l'entraîneur persévérant. Sa personne est toujours mêlée à ses exhortations spirituelles, et s'il appelle sa dirigée vers les cimes, c'est qu'il y tend lui-même ou qu'il y est déjà.

« Il faut que vous partagiez ma foi... La foi ne se commande pas, elle s'inspire. Pour peu que vous soyez en communion avec mon âme, il est impossible que vous ne vous sentiez pas envahie par la lumière. La lumière de Dieu est ma vie. Je suis comme un pâtre sur la montagne, je respire le grand air pur qui souffle là-haut. »

Il est le pâtre, il faut bien que la brebis le suive sur la montagne. Il l'excite, il l'appelle. « Gravissez peu à peu les cimes escarpées où plane l'Esprit et vers lesquelles je ne cesse de vous élever. J'aime à vous voir dans l'auréole des sacrifiées vivantes et dans le reflet de la beauté de Dieu. »

L'ascension sera rude peut-être, mais qu'importe ! « L'immolation sera dure, ma pauvre Enfant, mais elle sera héroïque. » Elle sera héroïque, entendez-vous ? Dès lors, plus d'hésitation : il faut monter hardiment. « Je réponds que je ferai de vous quelque chose de grand. Ce qui est vulgaire et bas m'est odieux... Venez sur la montagne. » Le Père prévoit-il les fondrières, les obstacles, les abîmes ? J'en doute, en tout cas, il est sur la montagne, lui, et il ne va pas dans les sentiers de la vallée, même il oublie d'éclairer le chemin de l'âme qu'il appelle, mais de là haut il lui dit : « Jetez-vous en Dieu, criez vers moi, et soyez heureuse. » Il fait si bon là haut, on est si bien dans la lumière de Dieu. « Comme mes montagnes sont belles ! comme je me sens leur fils ! je veux que votre âme habite leurs cimes blanches, inaccessibles et que... vous habitiez où j'habite, dans la pleine lumière de Dieu. »

Il est vrai qu'il souffre « dans le creuset de Dieu, sous des flammes d'une implacable subtilité. » Mais ce n'est pas sa destinée à lui seul. Lisez : « Votre destinée supérieure est de marcher dans ces sentiers escarpés où Dieu me conduit... Je vous donne au Christ. Qu'il vous prenne comme il m'a pris, dût-il vous faire passer par ses agonies sanglantes.

« Le calice n'est plus amer depuis que ses lèvres y ont trempé. »

Et encore : « Lorsque la Providence a marqué un être, il faut qu'il aille en haut et droit. Pas d'arrêt, pas de zigzag. Le chemin raide, escarpé, le sentier des cimes. — Venez et montez, mon Enfant. Vous serez éblouie dans la lumière de Dieu et vous obéirez avec enthousiasme à son attrait. »

Cette direction est éloquente. On veut bien la

croire pratique pour l'âme à laquelle elle s'adressait, mais il manque ces petits traits qui éclairent les détails de la vie, ces conseils moins ardents et plus précis qui guident la marche au milieu des entraves quotidiennes et des luttes inévitables de la vie.

Certainement l'ardent religieux n'oublie pas les souffrances, mais ici encore sa direction est personnelle et oratoire. Ecoutez : « Je voudrais, mon Enfant, que mes transformations fussent les vôtres et qu'à mesure que la grâce de Dieu fait en moi son œuvre, elle l'accomplisse en vous. » — « Soyez ma vraie Fille, non pas seulement par l'affection mais par la ressemblance des mêmes luttes, des mêmes douleurs, des mêmes vertus, des mêmes sacrifices, de la même œuvre laborieusement, héroïquement accomplie. »

En somme, le P. Didon ne prétend pas conduire les âmes au ciel par un chemin d'agrément. « On ne se choisit point sa route. Une force souveraine vous dit d'aller en avant. On va. Le chemin est entrecoupé d'abîmes sans fond ; on y descend et on va toujours. Il y a des bêtes fauves, des sirènes, des sphinx, des êtres venimeux et rampants on va quand même... » Respire-t-on sur cette terrible route « où il faut se déchirer soi-même aux flancs de la roche escarpée, au tranchant du granit. » On peut en douter car le pieux entraîneur ajoute : « Allons, chère Enfant, ne perdons pas le temps ; grandissons dans la vie à travers la douleur et le sacrifice. »

Un jour, la dévote correspondante demande des fleurs. « Des fleurs sur le mont Sant-Angelo ! répond le Père. C'est un rocher, un granit austère...

Quand je monte sur ma chère cime, je cueille pour vous des fleurs invisibles, d'un arôme qui n'enivre pas, mais qui apaise ; qui n'amollit pas, qui réconforte ; qui ne fait pas rêver, qui fait penser ; qui n'endort pas, qui pousse à la vie. Contentez-vous, chère Fille, de ces fleurs divines ; les autres ne sont même pas dignes de leur servir d'emblêmes. — Tout se flétrit en nous, tout sauf les fleurs rouges du sacrifice. »

Et puis, un soldat, à la bataille, n'a pas le temps de cueillir des fleurs. Or, pour le moine indomptable, l'âme est un soldat. « Allons ! du courage et de l'élan ! Il faut des soldats allant au feu comme à une fête. »

Ou je me trompe ou c'est bien ici la caractéristique de la vie spirituelle selon le P. Didon : aller au feu ! Dans cette vie on avance comme à un assaut, et l'on monte et l'on grimpe le regard vers le but, vers la cime, toujours en haut, sans arrêt, sans retard : « Hâtez vous, montez au plus haut sommet. » Le militant ne se sépare pas de l'orateur dans cette forte nature, jusque dans le contemplatif et le spéculatif.

C'est ainsi qu'il va au crucifiement comme au triomphe : « En avant donc et en haut toujours. Le crucifiement est la loi de ceux qui veulent être au Christ. Je vais au crucifiement. » Là, d'ailleurs, est la paix ; il ne se lasse pas de le répéter : « Vous ne trouverez ni la paix, ni la force en dehors de l'abandon total, absolu au Christ. C'est rude, c'est héroïque, cela demande une grâce et une fidélité à toute épreuve ; mais mieux vaut ces douleurs inénarrables du sacrifice que les douleurs désespérantes des cœurs désabusés. » Si c'est rude, voyez le par son

propre exemple : « Je me produis l'effet d'un homme qui descend un à un les degrés de sa tombe, mais à mesure que la nuit se fait derrière lui, une clarté d'outre-monde luit par devant ; et plus je me vois anéanti humainement, plus je me sens être en Dieu. »

Etre sacrifié en Dieu, monter au sommet, aller en haut, toujours en haut, toujours plus haut, n'est certes pas le fait d'une aspiration vulgaire. Une telle ambition suppose une piété forte, mâle, austère, active et résolue, et c'est bien la piété que l'exilé de Corbara veut inspirer.

Mais, je ne vois pas en tout ceci où sont les marais de la vie ; je ne vois que montagnes et rochers, ascensions périlleuses et enthousiasmes excessifs. Et j'ai quelque peine à ne pas murmurer : quel dommage que cette grande âme parle de si haut et se tienne si loin ; ne serait-elle pas un peu victime de sa nature éloquente, de la vibration des mots et de la magie des visions ! Les âmes s'embroussaillent bien quelquefois dans la vie. Le bon Père a-t-il indiqué suffisamment les moyens de sortir des mauvais pas ? Je le sais, il se montre, il est là, il encourage de la voix et du geste, il excite par ses appels et je comprends qu'une âme, entraînée par son ardeur croissante et par ses cris triomphants, bondisse et monte vers l'idéal de ses rêves. Mais encore faut il avoir les jambes libres et la possibilité de faire un pas en avant. On comprend ce que je veux dire qui manque — et qui cependant est nécessaire, — à l'austère et oratoire direction du religieux dominicain.

Après cela, s'il parle de sa tendresse, ne nous y trompons pas ; c'est une tendresse toute spirituelle, austère comme son esprit : elle est en dedans et elle

veut monter. Si l'on croit y sentir une passion, ce n'est pas celle de l'homme, mais celle qui le pousse lui-même, au-dessus des vallées inférieures, dans les hautes régions de l'affection divine. « Là où j'ai mis mon cœur, j'ai toujours voulu l'infini. — Avide de Dieu, je l'ai toujours vu et mis dans ce que j'ai aimé. — Partout où je vois, il me faut de la clarté ; mes tendresses profondes n'éclosent qu'à la lumière.»

Cette tendresse est bien près de se confondre avec la clarté, avec la lumière de Dieu ; c'est une tendresse intellectuelle, une sensibilité d'imagination. Et je ne veux pas dire que l'homme est sans cœur, je constate simplement que ce cœur est plein de Dieu.

On le vit bien, lorsque, à la mort de sa mère — morte peut-être de son exil, — le P. Didon resta anéanti, le cœur brisé, sous la main terrible de Dieu. « Que le Christ soit glorifié dans ma souffrance ! Mon deuil m'enveloppe tout entier, et ce qui m'arrive ne saurait ajouter à ma douleur ! L'*humain* lui-même est muet. Il va, il marche automatiquement. Le grand coup de la mort m'a pour ainsi terrassé.

« Dieu veut de moi de l'héroïsme ; il me donnera d'être fort contre tout. »

Assurément, même dans la douleur, la forme oratoire paraît, mais elle ne fait que donner un éclat plus personnel aux élans passionnés qui emportent vers le Christ l'âme blessée.

***

Le nom du Christ revient sans cesse sous la plume du R. P. Didon. C'est à la fois l'indice de l'union chaque jour plus intime du religieux avec son idéal

divin et la conséquence de ses travaux sur la vie de Jésus-Christ dont le commerce ineffable le fait tressaillir tout entier.

Aussi, l'on pourrait suivre, dans cette correspondance, l'évolution de cette œuvre de foi entreprise pour le salut de ce monde moderne dont l'indigence religieuse le tourmentait. Nous ne le ferons pas. Nous citerons simplement quelques lignes du P. Didon invité à parler de ce Christ dont l'étude l'illumine et le transporte. « Oui, ma chère fille, parlons du Christ. Cet Etre est ma vie. Toutes mes facultés toutes mes forces, toutes mes ambitions sont suspendues à Lui. Mes convictions, ma vie morale, mon existence terrestre et mon éternité, mes affections et mes idées. Il tient tout. Pourquoi au lieu de vous en écrire, ne puis-je pas vous en parler vraiment, à pleine voix. ? »

De cette possession « christique » découle sans doute la ressemblance de tant de pages de ce volume de lettres avec tant d'autres du livre sur *Jésus-Christ*. De là cet écho de la grande voix moderne et brûlante d'actualité qui va jeter au monde le nom du Sauveur et contraindre le siècle à lever ses regards vers le vrai Dieu.

Dans ces lettres, comme dans son beau livre, l'éloquent religieux manifeste trop son enthousiasme intérieur, réel et profond, par des exclamations dramatiques et en des formes outrées. Ceci nous rappelle que nous avons sous les yeux les lettres d'un orateur bien plus que d'un écrivain, ou même que d'un théologien ou d'un penseur. Or, un orateur va vite ; il ne choisit pas toujours ses mots, il n'en a pas le temps, il va. Il écrit comme les hommes qui parlent, avec abondance, il va de l'avant ; il écrit —

ou il parle, — en même temps qu'il pense, si ce n'est quelque fois plus tôt, et il lui arrive de s'écouter et de se surprendre lui-même, de se découvrir en s'entendant.

Là, je crois, est la cause d'une redondance inutile, de mots qui dépassent la pensée, de néologismes qui détonnent, de termes impropres, ou trop élevés, ou trop sonores, et qui ne satisfont pas complètement les esprits délicats et difficiles. On est quelquefois ahuri du fracas des grands mots et des idées qui s'entrechoquent. Il y a des épithètes surprenantes, des verbes étonnants : « La douleur mugit au dedans de moi comme une mer houleuse. » Seul, le P. Didon pouvait rappeler qu'aucun être ne lui fut plus utile que sa mère, dans les termes suivants :

« Comment ? par sa vertu, par sa prière constante, par ses cris jetés sans trève vers Dieu pour moi, par ses effluves de tendresse invisible, qui passaient comme un courant magnétique ininterrompu à travers mes fibres les plus intimes. »

Dirons-nous que l'air manque dans cette correspondance spirituelle ? non mais il y manque peut-être quelque chose de dégagé, d'alerte, de vif. On y parle trop de douleurs, d'angoisses, de sacrifices et de martyre, car il semble que la vie la plus douloureuse elle-même est parfois traversée par un sourire.

Et le mot français — l'ombre du moine austère me garde d'évoquer le mot gaulois, — je dis le mot fait de cet esprit français qui égaye, qui repose, qui détend l'organisme surexcité ou lassé par la gravité continue ou l'éloquence haletante, ce mot que saint François de Sales ne fuyait pas et qui permet de parler pieusement de façon piquante, ce mot le P. Didon l'évite ou il ne l'a pas,

C'est je crois, l'absence de ce charme proprement français, dans la piété, qui faisait dire au doux évêque : « Un saint triste est un triste saint. »

Qu'on ne se méprenne pas sur notre pensée. Les lettres à Mlle Th. V. révèlent une âme haute, une foi profonde, une générosité de cœur admirable, une piété sincère, une chaude aspiration vers la sainteté complète, absolue, absorbée dans la sainteté même du Christ. Mais on y voit aussi une nature haute, trop haute, qui se penche vers la terre avec effort et qui ne sait pas descendre jusqu'aux misères et aux détails du combat que l'âme soutient sur la terre.

L'ardent religieux dit quelque part à sa pieuse correspondante : « Vous devez être un autel, vous ne devez pas être un volcan. » Je crains que ce mot ne soit applicable au P. Didon : ne faut-il pas regretter qu'il ait été lui-même un volcan ?

Louis Bascoul.

GLORIA VICTIS !

Quiconque se sert de l'épée,
périra par l'épée.

A L'HÉROIQUE KRUGER

Sur la terre de France, où la Liberté Sainte,
— Aux rayons du soleil qui dore les moissons,
Empourpre à nos regards de vastes horizons,
De ta douleur tu viens pour exhaler la plainte.

Vois ! — Le cri de nos cœurs, Kruger ! nous l'unissons,
— Libres de toute haine et de toute contrainte,
A ta lueur d'espoir, qui, bien loin d'être éteinte,
Brille, en stymatisant le crime d'Albion.

Grand parmi les héros exaltés par l'Histoire,
Au foyer de l'Amour resplendissant de Gloire
Tu nous parais plus beau que les dieux d'autrefois.

Et sous le ciel d'azur de l'antique Marseille,
Tel qu'un lion, fier de ses droits,
Un peuple, énamouré de justice, s'éveille.

Beaucaire, 17 Novembre 1900.

Ant. CHANSROUX.

SOUVENIRS DE VOYAGE

EN ALGÉRIE

Chargé d'établir les cartes géologiques du département d'Oran, j'ai pu, au cours de ma vie nomade et de séjours prolongés chez les arabes, noter divers faits qui m'avaient paru d'abord d'un intérêt trop médiocre pour mériter l'impression.

Le récit de ces incidents n'est pas sans portée, m'ont affirmé des amis à qui je narrais quelques souvenirs de voyage; ils permettent d'apprécier les mœurs et le caractère des indigènes algériens. « Vous avez pu d'autant mieux les juger que pendant plusieurs années vous avez vécu au milieu d'eux, abrité sous leur tente, suffisamment familiarisé avec leur langage pour saisir leurs pensées, tandis qu'un voyage de quelques semaines ne permet aux touristes que des appréciations trop souvent mal fondées. »

Je me décide donc à faire connaître les faits les plus saillants dont le souvenir m'est resté.

La voie ferrée d'Oran à Sidi-Bel-Abbès traverse Saint-Lucien, village de création récente. Autour de ce centre, je continuai mes explorations géologiques, facilitées par le bienveillant concours de M. B..., alors administrateur de la commune mixte de Saint-Lucien. Grâce à ses ordres, j'étais assuré de trouver bon accueil dans les tribus où je devais séjourner, la tente des indigènes étant le seul abri que je pusse espérer sur presque toute l'étendue de la région montagneuse.

J'avais accepté comme domestique Mohamed-ben-Bachir, qui s'offrait à m'accompagner pendant toute la durée de mes travaux.

L'indigène était de taille imposante, vigoureux comme la plupart des arabes.

Très grande est la mortalité de l'enfance chez les arabes, où le défaut de soins, autant que les maladies épidémiques, fauchent de bonne heure ceux que la nature a moins bien armés. Ceux qui résistent à ces épreuves représentent, dans leur ensemble, l'élite des générations.

La sobriété forcée de ces éternels paresseux, qui préfèrent une nourriture de qualité très inférieure au travail qui leur assurerait de meilleures conditions d'existence, favorise encore le développement physique de ces hommes qui, vivant au grand air, digèrent bien les aliments les plus grossiers. Si le rôle important d'une bonne alimentation ne peut être nié et si les statistiques ont démontré que le bien-être a augmenté chez nous la moyenne de la vie humaine, il paraît aussi prouvé que la plupart de nos maladies ont souvent pour cause un excès de nutrition, celle-ci étant dans la classe aisée presque toujours trop riche et trop abondante à la fois, en raison du peu d'efforts physiques développés.

Mais ce n'est assurément pas à ces considérations d'hygiène qu'est due la sobriété des indigènes algériens. Elle a pour cause immédiate ce vice même de la paresse, qui, chez eux, fait considérer tout travail quel qu'il soit comme un malheur et une honte.

Tandis que nous chevauchions pour nous rendre au barrage établi sur l'Oued-Mekedra, à quelques kilomètres de Saint-Lucien, Mohamed, très satisfait, évidemment, de sa nouvelle situation, énumérait les qualités dont il se croyait doué et fesait valoir les avantages de son concours.

« Tu auras en moi un serviteur fidèle et dévoué. Je connais bien la région que tu veux parcourir. Dans chaque tribu j'ai des amis qui nous feront bon accueil. L'administrateur a sagement agi en me choissant pour t'accompagner et d'ailleurs je puis prouver, par les certificats que j'ai obtenus partout où j'ai travaillé, que je fus toujours un serviteur estimé. »

Je l'écoutais à peine, depuis longtemps sceptique sur la valeur morale des indigènes, qu'une longue fréquentation m'avait appris à connaître.

Négligemment, je parcourus les divers papiers qu'il me présentait avec insistance. C'étaient, comme il l'avait annoncé, des certificats délivrés par divers propriétaires et qui pouvaient se résumer ainsi : nous déclarons n'avoir rien à reprocher à Mohamed-ben-Bachir.

Mais il me parut à propos de donnèr à mon tour mon opinion :

« Je connais ton passé, car chacun de nous Français se « renseigne avant de choisir un serviteur. Écoute donc « ta propre histoire, que je vais achever, puisque tu as « négligé les faits principaux.

« Une nuit tu as pillé, avec l'aide de deux vauriens « comme toi, le magasin d'un juif, au village de l'Oued-« Imbert. Réveillé en sursaut, celui-ci est venu vers vous, « et tandis que tes deux complices le rouaient de coups, tu « fesais main basse sur les marchandises qui se trou-« vaient à ta portée. Malheureusement pour toi, un sac de « café que tu emportais était percé et les grains, répandus « de place en place, ont permis de suivre ta trace jusqu'à « la tente où tu étais allé cacher ton butin.

« Souviens-toi que tu fus pour ce fait puni de la prison. »

« Tu es bien renseigné, je l'avoue, dit Mohamed, qui ne « parut guère déconcerté, mais en vérité ma faute était « bien légère ; el youdi kif el kelb (un juif c'est comme un « chien) et ce n'est pas voler que de leur reprendre ce qu'ils « nous ont enlevé. »

C'étaient là des circonstances très atténuantes aux yeux de l'indigène, car les arabes, comme les colons algériens d'ailleurs, méprisent profondément ces juifs auxquels, un décret, arraché par les manœuvres habiles d'un coreligionnaire, accorda, par une naturalisalion en bloc, le titre de citoyens français.

L'heure du repas était venue. Un caroubier, que nous apercevons, sur la crête d'une des collines qui dominent l'Oued-Mekedra nous offrait un abri contre les ardeurs du soleil de juin.

« Ramasse du bois mort et allume du feu pour le café, dis-je à Mohamed. » Je coupais moi-même une branche morte qui traînait jusqu'à terre, quand j'entendis les protestations de mon serviteur. Ne prends pas, disait-il en ges-

ticulant, le bois du marabout, car il t'arriverait malheur. L'arbre près duquel nous avions fait halte abritait une de ces enceintes rectangulaires en pierres blanchies à la chaux que les indigènes nomment aouita. Elles marquent la sépulture des morts vénérés désignés sous le nom de marabouts (saints). Ces tombes sont des lieux de pèlerinage où les arabes des tribus voisines viennent à certains jours faire leurs dévotions Des prières dites auprès de certaines aouitas donnent aux femmes la fécondité, faveur particulièrement estimée chez les arabes, comme dans les âges bibliques. Des bandelettes ensanglantées, laissées par les femmes dévotes, sont souvent enroulées autour des rameaux de l'arbre qui abrite l'aouita. J'ai vu près de Ouchda (au Maroc) des charrues en bois (1) gisant sur le sol autour de la sépulture d'un marabout qui passe pour donner des récoltes abondantes à ceux qui lui apportent cet *ex-voto.*

L'arbre qui croit à côté de l'aouita est respecté par les arabes qui ont déboisé cependant peu à peu d'immenses espaces.

On voit auprès de ces sépultures des palmiers nains *(camerops humilis)* qui ont acquis peu à peu par une suppression voulue des palmes basses une croissance en hauteur qui n'est pas naturelle pour cette espèce végétale habituellement broussaillante. La suppression des rameaux bas, favorise la venue des palmes situées au-dessus ; on développe ainsi peu à peu un véritable tronc dont la hauteur peut atteindre jusqu'à deux mètres.

— J'étais peu disposé à écouter les avis de Mohamed, en l'absence de tout autre bois; je le regardai en haussant les épaules, quand mon attention fut attirée par des cris répétés. Un vieillard suivi d'une troupe d'enfants venait vers nous. J'ai vu que tu prenais le bois du Marabout, je viens t'en apporter d'autre pour que tu laisses le sien et les enfants dcposèrent des fagots à mes pieds.

Le vieillard me conta qu'il était le petit-fils du Marabout et qu'il avait à cœur de faire respecter tout ce qui dépendait de la tombe de son aïeul qui avait laissé dans

(1) Toutes les pièces de charrues arabes, y compris le soc, sont faites de pièces de bois rapportées.

sa tribu le souvenir d'un homme de bien, fidèle serviteur d'Allah. Un français qui chassait près de là n'a pas voulu m'écouter ajoute-t-il; après avoir pris du bois au Marabout il a tiré plusieurs coups de fusil sans pouvoir rien tuer.

— C'est qu'il était sans douté maladroit.

— Non, c'est le Marabout qui l'a puni.

Une autrefois un espagnol a pris lui aussi du bois; dans la même journée il a eu mal à la tête et le soir même il mourait.

— C'est le soleil qui lui a fait mal.

Le vieillard me regarda d'un air triste; mon scepticisme le peinait.

Après plusieurs journées de courses dans la région montagneuse occupée par la tribu des Ouled-Ali, je me rendis chez le caïd d'El-Kcaz près de l'ancien télégraphe optique, installé au point culminant à l'altitude de 600 mètres. De là je dominais tous les reliefs que j'avais explorés et qui sont constitués en majeure partie par des terrains argileux d'âge miocène recouverts partiellement par des calcaires formés de coraux et de polypiers vestiges des récifs coralligènes qui occupaient le fond marin de la mer miocène. Ces terres argileuses donnent des recoltes très abondantes lorsque des pluies suffisantes favorisent la venue des céréales et cela malgré les procédés très primitifs de culture pratiqués par les indigènes qui se contentent de labourer avec leur charrue en bois, à soc très court, les espaces laissés libres par le palmier nain ou le jujubier épineux qu'ils ne se donnent pas la peine de détruire pour augmenter l'étendue du sol utilisable.

L'habitation du caïd Hamou-Ould-Ezzine est entourée de jardins plantés d'orangers et de figuiers. Les bâtiments construits en pisé mêlé de pierres n'ont qu'un rez-de-chaussée; les uns sont affectés à l'usage du caïd ou à celui de ses femmes, le restant à des écuries et à leurs dépendances. Chaque construction est établie de la façon la plus primitive comme d'ailleurs toutes les demeures construites par les indigènes qui généralement préfèrent la tente à tout autre abri.

Le sol de chaque appartement est recouvert d'un béton

grossier, les murs sont garnis de mortier mal appliqué et blanchis à la chaux. Le plafond est constitué par une série de branches de thuia disposées en arrête de poissons.

Sous l'éclatante lumière d'un ciel presque toujour bleu, l'aspect lointain de ces demeures blanche donne une note gaie au paysage monotone des collines nues. Cà et là des touffes de palmiers nains mettent des taches plus sombres sur la teinte claire du sol argileux.

Très clairsemés, quelques bouquets d'arbres indiquent la présence de petites sources qui naissent sur les espaces où la couverture de calcaire recouvre l'argile imperméable.

Le caïd Hamou-Ould-Ezzine est le petit-fils d'Ezzine'ben-Aouada, nommé par le maréchal Bugeaud, bach-agha de Tlemcen. Son père, Abd-el-Kader-ould-Ezzine, fut agha des Béni-Amour et commandeur de la Légion d'honneur. Lui-même partit à seize ans comme simple goumier dans une expédition contre les Hamyans, dans l'extrême sud, où sa bravoure lui valut des éloges. Il commanda, pendant l'expédition de 1864, les goums éclaireurs et obtint en récompense les fonctions de caïd des Ouled-Ali ; il fut nommé, en 1888, chevalier de la Légion d'honneur.

Élevé au lycée d'Alger, il a pu connaître, au moins par certains côtés, nos mœurs et nos idées françaises. Comme beaucoup d'autres, il a préféré revenir au berceau de son enfance et vivre d'une vie indépendante dans le milieu indigène, où il retrouvait des souvenirs et des usages plus en rapport avec ses conceptions.

C'est presque toujours sans succès que nous avons tenté de semer les germes de nos idées dans ces esprits pourtant réfléchis, que le désir de connaître notre civilisation avait d'abord attirés. L'arabe se convertit bien rarement à nos mœurs et à nos vues ; il demeure immuable en dépit des tentatives faites pour modifier son caractère. Ceux que l'on peut considérer comme ayant sur leurs autres coreligionnaires une supériorité intellectuelle évidente, reconnaissent l'intérêt des découvertes de la science et les merveilles de leurs applications, mais en gardant des impressions qui peuvent se résumer ainsi : il ne m'est pas prouvé que votre existence ait été rendue plus heureuse par vos découvertes ; vous vous êtes créé des besoins qui ont

comme conséquences une plus grande somme de labeurs, et la mort vient vous surprendre avant que vous ayez pu jouir de la vie que vous traversez sans avoir reposé votre esprit, sans cesse fatigué par de nouveaux efforts. L'existence est trop brève pour valoir tant de soucis.

On sait que l'hospitalité est chez les arabes le premier des devoirs ; je trouvai, chez le caïd Hamou-ould-Ezzine, un accueil d'autant plus empressé, que ce fidèle serviteur de la France aimait à recevoir les fonctionnaires que leur mission appelait sur son territoire. Je ne décrirai ni les repas où l'on sert le mouton rôti, le couscouss et les autres mets préparés chez les arabes, ni les coutumes usitées ; ce sont là choses narrées assez souvent.

L'exploration du territoire montagneux des Oulad-Ali étant achevée, nous retournâmes à Saint-Lucien, où je voulais demander à l'administrateur diverses indications en vue d'un autre voyage. Je laissai Mohamed au café tenu par un de ses coreligionnaires, où il devait trouver un gîte pour la nuit ; moyennant quelques sous, les clients de celui-ci avaient, comme dans tous les cafés arabes, la faculté de s'étendre sur des nattes et de dormir enroulés dans leur burnous.

Le lendemain, de bonne heure, je reçus la visite de Mohamed, à qui je demandai si nos chevaux avaient reçu les soins nécessaires. As-tu bien dormi, dis-je à l'indigène en plaisantant ? Certes, j'ai trop bien dormi, répondit Mohamed sur un ton mélancolique qui me surprit et qu'il accentua avec les gestes d'un homme fort en colère.

« Pendant que je dormais, un filou m'a enlevé tout l'argent « que je portais sur moi et que j'avais plié dans un morceau « d'étoffe, mais je connais le voleur et je viens te demander « de m'aider à rentrer en possession de mon bien.

— « Quelle preuve as-tu, comment discerner le coupable « parmi tant de gens couchés à côté les uns des autres, dans « le même appartement ?

— « Ce matin, en allant soigner les chevaux, j'ai trouvé, « dans le fumier de l'écurie, le morceau d'étoffe qui enve- « loppait mon argent ; j'ai su que l'arabe, qui, cette nuit, « était couché à côté de moi, a pénétré de grand matin dans

« l'écurie. D'ailleurs, j'ai un moyen de lui faire avouer sa « faute, si ton ami l'administrateur veut bien écouter ma « plainte. Qu'il fasse conduire le voleur à la kouba de Sidi-« Meklouf, près du village de l'Oued-Imbert. Je suis bien « certain que le coupable n'osera pas jurer sur la tombe du « marabout qu'il n'a pas commis le vol dont je l'accuse, car « Sidi-Meklouf fait mourir dans l'année celui qui ose com-« mettre un mensonge en invoquant son témoignage. »

Il me parut intéressant de tenter une expérience dont l'issue pouvait être favorable, étant donné l'esprit superstitieux des arabes. Sidi-Meklouf est tenu en grande vénération par les indigènes de la région, qui invoquent son nom dans les circonstances solennelles pour prouver leur bonne foi.

Le lendemain matin, deux cavaliers conduisaient à la kouba l'accusé et le plaignant.

Je ne fus pas peu surpris de revoir, dans l'après-midi, Mohamed, dont l'allure triomphante, le visage souriant reflétaient l'âme satisfaite ; je ne m'expliquais pas comment il avait pu parcourir, en si peu de temps, la distance qui sépare Saint-Lucien de la kouba Sidi-Meklouf, cinquante kilomètres, avec le retour, sans compter le temps nécessaire pour les prières et les invocations.

Pendant que nous cheminions, expliqua Mohamed, je disais au voleur :

« Sidi-Meklouf me vengera avant peu, car tu sais qu'il « ne laisse jamais le mensonge impuni ; ton larcin sera donc « prouvé, et tu ferais mieux de te repentir au lieu de com-« mettre une nouvelle faute. Tu ne peux refuser de jurer « sur la tombe de Sidi-Meklouf. » Le misérable ne répondait « que par des haussements d'épaule et je jugeai inutile de « lui parler plus longtemps.

« Quelques instants après ce fut lui qui m'interpella :

— « Je réfléchis que mon maître me congédiera si je ne « reviens pas chez lui aujourd'hui même, car je suis déjà en « retard ; il en résulterait pour moi un préjudice considéra-« ble. Je préfère te donner la somme que tu m'accuses de « t'avoir dérobée. Je suis innocent, mais je vais te payer « quand même tout de suite pour que tu me laisses tran-« quille. »

Je savais bien, ajouta Mohamed, que Sidi-Meklouf lui ferait peur.

(*A suivre*). GABRIEL CARRIÈRE.

COUCHER DE SOLEIL

Fasciné, mon regard dans le lointain plongeait.
L'horizon flamboyait ainsi qu'une fournaise.
Le soleil au-dessus des vagues surnageait
Et roulait lentement, étincelante braise.

Des nuages dorés, groupés autour de lui,
Déployaient la rondeur de leurs masses énormes ;
Parfois ils s'effondraient et mon œil ébloui
Contemplait dans les airs de fantastiques formes.

Voici sur un sommet le château féodal
Et les remparts baignés d'une lumière rose
Et les créneaux et le donjon pyramidal
Dressés au fond du ciel comme une apothéose !

Voici quelque pagode aux clochetons légers
Dont le jaspe luisant s'offre à ma fantaisie
Ou l'Alhambra moresque embaumé d'orangers
Ou le dôme d'argent d'un minaret d'Asie.

Voici la cathédrale et son rouge vitrail...
Et voici l'île verte à l'ineffable grève
Où l'homme, au bercement des brisants de corail,
Sans jamais l'épuiser, boit la coupe du rêve,

Pays où l'on voudrait savourer le repos,
Après le dur labeur et les arides courses,
Sur la plage où la mer prolonge ses échos,
A l'ombre des palmiers, au murmure des sources.

Soudainement tout croule... Aux campages des cieux
La nuit plane d'un vol immense, pacifique.
Je reviens à pas lents ; mais longtemps dans mes yeux
La vision persiste et rayonne, magique.

Raymond Février.

VIES SILENCIEUSES

Silence dans les airs et silence sur l'eau...
A peine notre oreille entend-elle un murmure.
L'onde discrètement glisse sous la ramure
Et d'un frisson muet berce notre bateau.

Le feuillage des bois, comme un léger rideau
Qui caresse nos fronts, dans l'ombre nous emmure
Et nous cueillons parfois une sauvage mûre.
Silence dans les airs et silence sur l'eau.....

En ce monde fièvreux on rencontre des vies
Où s'écoulant sans bruit les heures sont suivies
De calme, de repos et de sérénité.

Loin du fracas humain et de la violence,
Elles semblent dormir sur le fleuve Léthé
Et leur paisible mort est un dernier silence.

RAYMOND FÉVRIER.

L'EXPLOITATION

DES

MINES NATIONALES DANS LE GARD

Sous ce titre, notre collaborateur, M. François Rouvière, vient de publier, aux librairies Lavagne et Debroas, un volume de près de 350 pages sur l'exploitation par l'État, de 1792 à 1810, des mines du bassin houillier d'Alais, devenues nationales par l'émigration du « fils de France, *Monsieur*, » — plus tard Louis XVIII, du duc de Castries et de Tubeuf.

Cette exploitation fut, en quelque sorte, une expérience obligatoire, loyale, de socialisme d'Etat aux mines, expérience intéressante au point de vue économique, dont chacun pourra noter les incidents, les difficultés, les avantages et les résultats, à l'aide des documents officiels exhumés par le consciencieux chercheur qu'est l'historien de la Révolution française dans le département du Gard.

Disons que l'ouvrage, tiré à cinquante exemplaires seulement, est loin d'être une spéculation de librairie.

LE BANQUET DE LA REVUE

La réunion annuelle, devenue une tradition chère à la Maison, a eu lieu le 28 Janvier dernier. Nombreux étaient les collaborateurs et abonnés qui s'étaient donné rendez-vous autour de la table hospitalière de notre cher Durand. Au dessert, le Président du Banquet, M. Marcellin Clavel a pris la parole en ces termes :

Messieurs,

Notre savant, notre aimé directeur, et l'excellent comité qui le seconde, ont bien voulu me désigner pour présider cette réunion, qui est une réunion de famille. Je sens tout le prix de cette désignation et veux m'acquitter de ce qui me paraît un devoir de cette dignité éphémère.

Si, comme avocat, je transforme en droit ce devoir et vous impose une plaidoïrie, permettez-moi de vous dire que vous l'aurez voulu ; mais c'est de la *Revue du Midi,* votre œuvre, que je vous parlerai, et de son utilité.

Partout, et aussi dans notre noble cité, dont l'esprit est si pratique, des hommes ayant le goût des choses de l'esprit se rencontrent ; ils se rapprochent, se réunissent et forment ces nombreuses sociétés : académies, sociétés scientifiques, littéraires, historiques, archéologiques, agricoles, sociétés d'études, etc., toutes désignées officiellement, en bloc, sous le nom commun de *sociétés savantes.*

La qualification est peut-être un peu solennelle pour cer-

taines et modestes sociétés ; quelque frondeur, — il y en a toujours et il en faut, — a déjà dit, ou dira, que c'est là une malice du gouvernement, qui a voulu déguiser l'infériorité des œuvres sous une dénomination pompeuse, comme, en cas de guerre maritime, le pavillon couvre la marchandise. Mais un gouvernement, quel qu'il soit, a trop à faire pour se livrer à la culture d'une ironie latente ; le but qu'elles poursuivent avec autant de zèle que de désintéressement, la nature de leurs travaux, les protègent, d'ailleurs, contre d'injustes critiques. Tout ce qui touche, en effet, à la vie matérielle, intellectuelle et morale les attire, et rien de ce qui est humain ne leur est étranger.

Mais si ces sociétés abondent, le nombre de leurs membres et leurs ressources sont limités ; elles ne peuvent pas publier tous leurs travaux et ne donnent qu'à quelques-uns une publicité restreinte. Les *Revues* leur viennent en aide, ce qui est leur première utilité ; puis elles accueillent, doivent accueillir, les jeunes, — notre espoir, — les faire connaître, quand ils le méritent, et les encourager. En outre, comme les sociétés dites savantes, elles préparent une grande réforme depuis longtemps réclamée dans l'enseignement comme dans l'administration, je veux dire la décentralisation.

Qu'arrive-t-il dans les États où l'on a détruit toute vie partielle ? Un petit état se forme au centre ; dans la capitale s'agglomèrent les intérêts ; là doivent obligatoirement être portées les demandes d'autorisation et autres affaires qui seraient plus sûrement et plus promptement traitées et terminées sur place ; là vont s'agiter toutes les ambitions, parfois les intrigues qui substituent la faveur au mérite.

La décentralisation n'améliore pas seulement la vie matérielle ; elle apporte à la Province ce qu'elle porte partout avee elle : la vie et la liberté.

Dans notre pays, une centralisation administrative excessive nous gouverne, nul ne le conteste; pour refuser ou retarder la réforme, on manifeste certaines craintes : une reconstitution féodale, le fédéralisme, une atteinte à la suprématie de Paris ; craintes vaines : l'établissement du suffrage universel ne per-

met pas plus de souhaiter que d'espérer le retour d'un régime fondé sur le privilège ; l'unité politique est un principe indiscuté qui se justifie par la précarité d'existence des petits États, et pour nous s'affirme par les glorieux souvenirs de notre grandeur nationale.

Il ne s'agit pas davantage de décapiter la France, d'arracher à Paris sa brillante couronne, dont la Province fournit en grande partie les diamants, souvent taillés et sertis avec patriotisme dans la capitale ; mais si tous les Grecs ne pouvaient aller à Corinthe, les Français ne peuvent tous aller à Paris.

A vrai dire, la décentralisation intellectuelle, — la seule qui nous préoccupe ici, — est plus facile à obtenir, à établir, que la décentralisation administrative : celle-ci demande aux gouvernants une sorte d'abdication, l'abandon de droits qu'ils tiennent des institutions et des lois ; nous savons qu'ils ne se résignent pas volontiers à renoncer à ces droits, qu'ils sont plutôt portés à les étendre. Celle-là se contente de l'égalité avec Paris, d'une juste part dans la répartition des encouragements et des faveurs de l'Etat.

D'utiles mesures ont été prises en faveur de la décentralisation intellectuelle ; les efforts de la province ne feront pas plus défaut dans l'avenir que dans le passé ; mais d'autres mesures sont nécessaires.

Ce qu'on demande, c'est, sans toucher à l'unité politique, ou le rétablissement des anciennes provinces, ou la création de groupes de départements voisins ayant le même tempérament, la même tournure d'esprit, avec un chef-lieu où serait organisée une Université complète, munie, comme à Paris, des bibliothèques et des instruments de toutes natures facilitant les études, auprès de laquelle viendraient se développer, dans la diversité de leurs aptitudes, des talents naissants, auxiliaires vigoureux de la capitale, grâce à une sélection éclairée, vigilante.

Fortifier la Province, ce ne serait pas susciter un antagonisme entre elle et Paris. Non, Paris sera toujours la ville Lumière, le foyer d'où rayonne sur le monde le génie des

sciences, des lettres et des arts ; mais ce foyer serait mieux alimenté. La décentralisation permettrait à chaque Université de se livrer à des recherches scientifiques, de laisser librement s'épanouir ici l'imagination vive, la sonorité harmonieuse du langage ; là, la ferme raison ; ailleurs, la finesse gauloise, ou la ténacité ; en un mot, le génie particulier de chaque région, pour fondre ensuite le tout dans le grand creuset parisien, national, d'où sortiraient des œuvres plus originales, plus fortes, plus belles.

Ce que nous savons de l'histoire de la Provence, du Languedoc, du Midi, ne dément ni ces espérances, ni ces promesses.

Plusieurs siècles avant l'arrivée en France des hommes du Nord, le Midi était déjà célèbre : les forêts d'outre-Loire n'étaient pas abattues, Lutèce n'était qu'un assemblage misérable de cabanes de roseaux, cantonnée dans son île ; le sol du midi était décoré de temples de marbre, d'amphithéâtres, d'arcs de triomphe, monuments que nous contemplons encore avec émotion, même quand ils sont rongés par les morsures du temps impitoyable, ou mutilés par la main de l'homme imprévoyant ou ignorant.

Avant que d'humbles pirogues fissent bouillonner les eaux de la Seine, le Lacydon de Marseille enfermait des centaines de navires.

Les villes du Midi, Marseille, Arles, Nimes, Narbonne, Bordeaux étaient grandes, libres, industrieuses, florissantes. Dans la grande cité phocéenne, à Toulouse, à Cahors, les disciples accouraient en foule apprendre l'éloquence et la poésie, tandis que le Nord n'avait pas encore dépouillé la première écorce celtique.

C'est au Midi que s'était réfugiée l'admirable civilisation romaine chassée par les Huns. Il n'y a pas plus de six à sept cents ans, la littérature, l'intelligence du progrès social, le mouvement des idées, n'étaient-ils pas le privilège presque exclusif du peuple d'Oc ? Vit-on jamais société plus élégante, plus cultivée et moins connue (1).

(1) M. G. Maurin travaille à une histoire de la Narbonnaise. Quelques chapitres lus à l'Académie de Nimes permettent d'espérer qu'il comblera heureusement une regrettable lacune.

Nous avons toujours doux climat, ciel d'azur, gai soleil, vive imagination. Le Midi prouve chaque jour que ses enfants n'ont pas dégénéré, qu'un sang généreux n'a pas cessé de couler dans leurs veines.

Les preuves ne manquent pas.

Depuis longtemps, Montpellier est un centre médical renommé ; les fils du Languedoc, de la Provence, du Gard et de Nimes, du Midi, on en trouve partout et dans les plus hautes situations ; la liste en serait trop longue, impossible à dresser. Nous n'en citerons que quelques-uns. Voici parmi les modernes ou les contemporains :

Dans les sciences : Dumas, général Perrier, Darboux, de l'Institut ;

Dans les lettres : Gaston Boissier, secrétaire perpétuel de l'Académie française ; H. de Bornier, F. Mistral, que des raisons de famille ont empêché de venir occuper ici la présidence d'honneur qui lui était réservée ; Alph. Daudet, Edmond Rostand, A. Ducros.

Les historiens : Thiers, Guizot.

Les archéologues : Pelet, Germer-Durand, Aurès, Révoil et leurs dignes continuateurs : l'archiviste Bondurand et les organisateurs de notre beau musée épigraphique.

Les artistes peintres : Sigalon, Jalabert, Cordouan, Parrocel, Loubon, Gabriel Ferrier, Olive ;

Sculpteurs : Pierre Puget, Bosc, Injalbert, Morice.

De nombreux généraux et officiers supérieurs : De Chabaud-Latour, Jauréguiberry, de Bernis ; le général Bertrand, que nous sommes heureux d'avoir près de nous, collaborateur de la *Revue*.

Nombreux sont aussi les fils du Midi, dans la magistrature, à la Cour suprême, au Conseil d'Etat, dans l'Épiscopat, les Ponts-et-Chaussées, etc.; l'Enregistrement dont un neveu de notre ancien secrétaire-perpétuel, Liotard-Vogt, fut le directeur général, etc.

Et nous ne parlons pas des hommes d'Etat, ministres, préfets, etc., puisque nous ne faisons pas ici de la politique.

La *Revue du Midi* n'a-t-elle pas publié des articles qui au-

raient figuré avec honneur dans les grandes Revues de la Capitale ?

Nous avons donc, ce me semble, le droit d'être quelque peu fiers de notre Midi, et de voir son rôle encore agrandi par la décentralisation.

Enfin, et c'est par là que je termine, la *Revue du Midi* a un autre mérite, et celui-là n'est pas le moindre dans notre bonne ville de Nimes. Parcourant la liste de ses collaborateurs, ou jetant les yeux autour de cette table, nous voyons, à côté les uns des autres, des prêtres, des pasteurs, des hommes venus de divers points, séparés, en apparence, par leurs opinions politiques, ou leur foi religieuse, tous amoureux de la liberté, tous dévoués à une œuvre commune, unis par les liens les plus solides et les plus doux : une tolérance mutuelle toujours courtoise, souvent cordiale, affectueuse, le goût et le sentiment des choses de l'esprit, l'amour du beau, du bien, du vrai, du clocher ou de la Tour du pays natal, de la patrie régionale, de la grande patrie française.

Aussi, et puisque vous m'avez écouté avec une patience et une bienveillance qui me touchent profondément, je ne doute pas que vous ne m'écoutiez encore quand je vous invite à lever tous nos verres pour la perpétuité de cette union, pour la décentralisation et pour la prospérité de la *Revue du Midi*.

D'unanimes bravos ont salué la péroraison de notre Président auquel le fondateur de la Revue, M. le chanoine Ferry, a répondu par ces quelques mots non moins chaleureusement applaudis :

Messieurs,

Notre cher Président vient de nous rappeler avec éloquence les mérites de notre *Revue*, mérites qui durent depuis tantôt quinze ans. Nous l'avons justement applaudi. Ne convient-il pas mainteuant de porter un toast à notre Directeur actuel, M. Georges Maurin ? Aussi bien je crois

répondre à vos sentiments et accomplir un devoir de reconnaissance en portant la santé de celui qui dirige avec tant de talent et un dévouement aussi sincère, aussi complet, les destinées de notre chère *Revue*. Avec lui elles sont en bonnes mains et nous sommes persuadés qu'elle ne faillira pas, notre *Revue*, à sa belle mission.

Cette mission, outre le but de décentralisation dont nous avons maintes fois parlé, tend encore à conserver, à entretenir en notre Province, le culte de notre langue, le culte du Français. Le Français c'est ce parler harmonieux, sonore et clair, tout empreint des grandes traditions classiques, expression des idées de beau et de vrai qui forment et élèvent l'âme. Chaque science a sa langue. *La Revue du Midi* en est la preuve. Elle parle à son aise histoire, érudition, économie sociale et politique. Les travaux de nos collaborateurs sont là pour l'attester. Mais elle sait parler aussi littérature, elle apporte à nos lecteurs sa contribution de fine critique, ces décors, ces paysages, ces horizons ensoleillés qui sont le charme de nos jours et des jeunes imaginations.

Tout de même en fondant la *Revue* nous avions voulu cela. Nous avions voulu contribuer pour notre part à honorer la langue Française, et à la maintenir dans ses rives de clarté, de bon sens et de politesse dans le meilleur sens du mot. Ce sont là des traditions que nous ne sommes pas prêts à perdre. Conservons-les, Messieurs, et continuons notre œuvre, il est bon d'avoir certaines ambitions et celle que nous avons ne saurait être plus haute. C'est celle que nous entrevoyions, sur le berceau même de la *Revue*, et à laquelle nous serons fidèles, servir les grandes pensées dans la mesure modeste de nos forces, c'est-à-dire la grande et la petite patrie, la province, la France et Dieu.

A notre directeur, Messieurs et aux Collaborateurs de la *Revue*.

Après l'abbé Ferry, notre directeur actuel, M. Georges Maurin, a transmis les regrets de Frédéric Mistral, qui devait assister au Banquet et qui

a été empêché au dernier moment. Il a envoyé un salut aux absents et plus particulièrement à ses excellents collaborateurs MM. Chansroux et Bascoul, retenus loin de nous par leurs devoirs ; il a enfin rappelé en termes émus la mémoire du regretté abbé Sarran. M. E. Rigal, prenant la parole au nom des *jeunes*, a demandé à être poussé un peu en avant sur le tableau d'âge des rédacteurs par l'arrivée des nouveaux venus et a bu à la jeunesse. Son toast spirituel a été très vivement applaudi.

M. de Masquard, que nous sommes heureux de retrouver à toutes nos réunions, a demandé à nous dire « Quelques mots sur la solidarité », cette loi éternelle donnée par Dieu, et sur le socialisme chrétien, le seul bon ; il boit à l'union de tous les cultes et aux succès des *terrianistes*.

Enfin les poëtes se vont levés. M. A. Ducros a touché l'assistance par une poétique allusion à sa vie passée et à la joie présente qu'il éprouve de se retrouver dans cette salle, entouré de collaborateurs et d'amis. M. Bard a porté au grand poëte absent, dans la langue des félibres, le brinde suivant :

Sus noste parla viéu e tendre,
Que s'amoussavo au mié di cendre,
Pious e brihant recaliéu ;
Quouro a n'el quasi rés pensavo
E qu'a cha pau se counsumavo,
As boufa'n alén renadiéu !

E subran n'a giscla'no flamo
Qu'a coumbouri touti lis amo
De noste Miejour estouna...
En beluguejantis estello,
N'a surgi d'obro encantarello
D'aqueli cendre amoulouna !

Coume de la mar lis oundado,
Aquelis obro delicado
An eigreja touti li cor,
E de Lenga-do, de Prouvènço,
S'aubouro uno fièro Jouvènço
Emplido d'un sant estrambord.

E lis *Isclo d'Or* e *Mirèio*,
Calendau, la richo epoupèio
E *Nerto* aqueu jouièu reiau ;
Lou grand *Rose* e la *Reino Jano ;*
Lis *Oubreto* e pièi *la Miougrano*
An embeima noste fougau !

E toun noum, trelusènt de glori,
Dins lou libre d'or de l'Istori
Coume un bèu diamant resplendis !
D'en pertout l'aureto l'aleno...
Leisso uno traço puro e leno
I quatre caire d'ou païs !

Coume Reboul, dedins ta draio,
Bèn liuen de tout ço qu'encanaio,
Camines siave e lou front z'aut,
Samenant de nobli pensado
Que fan de nosto lengo astrado
Uno rèino de l'Ideau !

E t'enauro la Renoumado !
E t'en vas la testo enramado
Coume Petrarco en soun vivènt !...
Lou letru davans tu se clino,
Car toun engeni lou doumino,
Esblèugi pèr tant de talènt !

Adounc ! Bèu ciéune de Maiano ,
A tu de quau l'esprit s'emplano
Dins l'azur prefouns e seren,
En toun ounour, ausse moun vèire ;
E demande a Diéu, pos m'en crèire,
Que te garde d'abalimen !...

Lecture a été donnée ensuite de deux saluts envoyés par MM. Chansroux et Albert Roux. Nous passons sous silence d'autres toasts sortis du choc des verres et des idées et nous croyons avoir été agréable à nos lecteurs et amis, en reproduisant les principaux ; ils seront les bien venus pour tous, absents et présents : regrets pour les uns, bons souvenirs pour les autres.

L'Administrateur-Gérant : Gervais-Bedot.

Nimes. — Imprimerie Générale, rue de la Madeleine, 21.

BIBLIOGRAPHIE

R. P. Arthur DEVINE, Passionniste, auteur du « *Credo* expliqué, » de « la Vie Monastique. » etc. — **Les Sacrements expliqués,** *d'après la doctrine et les enseignements de l'Eglise catholique,* ouvrage traduit de l'anglais avec l'autorisation de l'Auteur, par l'abbé C. Maillet, ancien professeur d'anglais. Un beau volume in-16 jésus, de LII-658 pages, prix broché : 6 fr., reliure percaline, tr. jaspée : 7 fr. 50. — Avignon, AUBANEL Frères, éditeurs, imprimeurs de N. S. P. le Pape.

Le plus grand éloge que nous puissions faire du livre : *Les Sacrements expliqués d'après la doctrine et les enseignements de l'Eglise catholique*, est certainement de signaler qu'il a pour auteur le R. P. Arthur Devine, dont les lecteurs français ont déjà apprécié le mérite dans la traduction qui a été donnée de son précédent ouvrage sur *les commandements expliqués.*

L'un et l'autre volume sont d'une doctrine d'autant plus solide qu'ils ont été écrits pour un public anglais, qu'il importe d'instruire doublement, pour le prémunir contre les erreurs auxquelles pourraient l'entraîner les enseignements des cultes séparés de l'église romaine.

Les livres écrits dans ces circonstances leur empruntent une valeur bien connue de tous les apologistes. A ce titre, on ne saurait trop louer le traducteur et les éditeurs, d'avoir mis à la portée des prêtres et des fidèles de langue française ces ouvrages remarquables.

Le Cardinal Wiseman. — **Méditations sur l'évangile**, traduction de l'anglais par l'abbé J. Caudron. Approuvé par S. G. Monseigneur l'Evêque de Meaux. Un beau volume in-16 jésus de VI-280 pages, prix broché : 3 fr. — Avignon, Aubanel Frères, éditeurs, imprimeurs de N. S. P. le Pape.

L'Evangile de Notre Seigneur est un inépuisable sujet de méditations, tant la vie et les paroles du divin Sauveur sont fécondes en enseignements.

Encore faut-il que nous abordions ce sujet avec un guide sûr qui fixe nos idées et les empêche d'errer à l'aventure ou de se méprendre sur le sens des écritures !

Quel meilleur guide pourrions-nous désirer que le Cardinal Wiseman, dans ses propres *Méditations sur l'Evangile*, que le prélat a jugé utile de publier pour le plus grand bien des fidèles, et dont M. l'abbé J. Caudron vient de donner une excellente traduction française.

Ces quarante méditations sont un modèle qu'on ne saurait trop recommander aux âmes pieuses. On peut s'en servir pour ses méditations quotidiennes, et les reprendre de nouveau lorsqu'on les a toutes parcourues, sans jamais en épuiser la profondeur et la puissance d'édification. Elles sont même assez substantielles pour fournir aux prédicateurs quarante sujets d'instructions.

Pages d'Évangile — I. *Quelques-unes des déclarations de N. S. Jésus-Christ*, par M. l'abbé Planus, vicaire général d'Autun, chanoine honoraire de la Primatiale de Lyon, In-18 Jésus, de plus de 500 pages, broché. 3 fr. — Librairie Ch. Poussielgue, rue Cassette, 15, Paris.

Après la publication de ses trois volumes « Le Prêtre », retraites pastorales spécialement destinées au clergé, l'auteur offre aujourd'hui aux chrétiennes et aux chrétiens engagés dans le monde, le premier volume d'un ouvrage qui vise directement leur situation.

Ce ne sont ni des sermons, ni des méditations au sens

accoutumé du mot, mais plutôt des causeries variées de ton et d'allure, où l'auteur s'efforce de faire revivre les impressions personnelles que lui a suggérées la lecture des Evangiles, source presque unique de son long apostolat. Dans ce premier volume, M. l'abbé Planus prend quelques-unes des déclarations de Notre-Seigneur Jésus-Christ, pour les appliquer à la formule habituelle de l'examen : Dieu, le prochain, nous-mêmes.

Le Commentaire des « Récits et Paraboles » formeront le second volume, le troisième s'étendra « De la dernière Cène à l'Ascension. »

Tous ces volumes sont en vente à la Librairie Gervais-Bedot

Nimes. — Imprimerie Gervais-Bedot, rue de la Madeleine, 21

CHARLES JALABERT

MEMBRE HONORAIRE DE L'ACADÉMIE DE NIMES

Discours prononcé à ses obsèques par
M. Alexandre Ducros, Vice-Président de l'Académie

C'est à l'absence de notre Président que je dois le douloureux honneur de parler sur le cercueil de l'artiste célèbre qui disparaît, d'adresser les derniers adieux à notre cher et regretté confrère académique.

La grande patrie perd en lui un noble émule de nos illustrations artistiques, et la petite patrie, c'est-à-dire Nimes, un fils dont elle était fière pour le joyau, le fleuron de gloire que, digne héritier des Natoires et des Sigalons, il avait attaché à son front.

Charles Jalabert naquit à Nimes le 25 décembre 1818. Ce jour-là les muses payennes de l'art divinisé durent, comme les croyants de nos légendes chrétiennes, crier aussi : « *Noël ! Noël !* » sur le berceau de l'enfant nouveau-né.

A quelle carrière le destinait ses parents ? je l'ignore. Mais le démon, c'est-à-dire le génie de la peinture, le possédait dès ses premières années. Presque enfant il suivait les cours de dessin d'un maître qui a laissé des toiles remarquables à Nimes ; je veux dire Alexandre Colin, l'auteur d'une « *Halte de Bohémiens* au Pont-du-Gard ; de « *François I*er

visitant la Maison Carrée, à genoux devant un cippe funéraire, essuyant avec son mouchoir la poussière qui recouvre l'inscription latine, pour la traduire aux Dames et Seigneurs de sa suite. — Si je cite ce dernier tableau, que l'on peut voir aujourd'hui dans la salle des mariages de notre Mairie, c'est que Jalabert y figure. Son professeur, M. Colin, l'avait fait poser pour l'un des deux jeunes pages que l'on voit au premier plan du tableau, à droite, à côté des consuls, gracieux épisode des primes débuts de celui qui à son tour dotera notre Musée d'œuvres remarquables aussi.

Bien jeune encore il partit pour Paris. — Il entra à l'atelier de Paul Delaroche ; — il concourut une première fois pour le Grand Prix de Rome ; — il échoua. Mais il avait une de ces natures que le découragement n'entame pas facilement ; il se présenta une seconde fois au Concours, il échoua encore! — La Fable nous dit que Antée terrassé par trois fois se relevait plus fort en embrassant la terre ; Jalabert étreignant son indomptable volonté, faisant appel à sa fin robuste, affronta le Jury du concours une troisième fois et sortit de l'épreuve d'une manière triomphante.

Il partit pour Rome, passa trois ans et demi dans la célèbre École Française de la Villa Médecis et, c'est de cette école, je crois, qu'il envoya à Paris, son tableau : — « *Virgile lisant ses géorgiques chez Mécène* : — Ce tableau fut placé au musée du Luxembourg, où il resta longtemps. Notre Musée le possède aujourd'hui. Il avait vingt-six ans lorsqu'il peignit cette toile magistrale.

Qui de nous n'a admiré ces œuvres délicates que l'on voit au Musée et qui s'appellent : ***Maria des***

Abruzzes ; *Evangeliva ?* et à la Mairie cette grande figure allégorique que Jalabert donna à la ville de Nimes lors de la Révolution de 1848 ; c'était une République coiffée du bonnet phrygien, emblème que l'Empire fit disparaître tout en gardant l'œuvre du donataire.

Citerons-nous les autres œuvres de Jalabert ? Nommons alors le *Réveil*, *La Veuve*, *l'Annonciation*, *quatre tableaux religieux* ; *Roméo et Juliette*, que Goupil, le célèbre éditeur d'œuvres picturales, a reproduit par la gravure, comme il a fait du reste pour la plupart des toiles de notre illustre compatriote.

Lors de la chute de Louis Philippe, Jalabert qui avait déjà peint le portrait de la Reine, fut appelé en Angleterre pour fixer sur la toile tous les membres de la famille royale en exil.

Ses tableaux sont nombreux ; *La Villanella*, une merveille de grâce ; une éblouissante harmonie de couleurs, dont une copie, faite par Jalabert lui-même, se trouve chez son neveu, M. Emile Reinaud, ancien maire de notre cité.

L'un des chefs-d'œuvre du maître que nous pleurons : *Jésus marchant sur les eaux*, est en Amérique; un autre tableau dans lequel Jalabert s'est peint, c'est l'*Atelier de Raphaël ;* ensuite *Orphée*, le grand charmeur que le peintre a doté d'un charme nouveau avec la magie de sa palette.

Permettez-moi, Messieurs, d'ouvrir une parenthèse à propos d'un tableau de Paul Delaroche, celui de *Moïse sauvé des eaux*. Si ce tableau n'est pas signé par Jalabert, c'est que Jalabert ne l'a pas voulu, son illustre maître n'a peint que le berceau du libérateur des Hébreux. Tout le reste du tableau,

le paysage égyptien des bords du Nil, la fille de Pharaon et ses suivantes, sont de notre regretté compatriote. Sa modestie le trouva satisfait et fier de cette collaboration de l'élève avec le maître.

Comme portraitiste Jalabert doit être placé au premier rang, je dirais même, hors pairs. On peut citer de lui le portrait fait à Rome de l'*amiral Gizolme*, père de M. Gizolme, ancien préfet du Gard, aujourd'hui Conseiller à la Cour, à Nimes, — celui d'Emile Augier le célèbre auteur dramatique. Ce portrait figure dans la riche galerie de tableaux du Théâtre Français ; celui de l'éminent avocat Oscar Falateuf. — A Nimes, les portraits de Madame veuve Deleuze-Cambriels ; du docteur Bonne. — Autant de portraits, autant de chefs-d'œuvre. — Ce n'était pas seulement la ressemblance physique que peignait Jalabert, mais la ressemblance morale ; le caractère, l'esprit, l'état-d'être, l'état d'âme se lisent couramment sur ces visages qui semblent vous regarder, cherchant à vous analyser, à vous définir aussi.

Sous le second Empire, Jalabert fut le portraitiste de femmes recherché, acclamé, proclamé le maître du genre. — Nombreuses sont les dames de haut parage qui voulurent poser devant lui. La liste en serait longue si nous voulions, ou plutôt s'il nous était possible de les citer toutes, à commencer par la belle Madame de Pourtalès.

Nous avons parlé rapidement de l'artiste, que dirons-nous de l'homme? toute son œuvre prouve que ce fut un idéaliste en même temps qu'un profond observateur. Ceux-là qui vécurent dans son intimité pourraient dire le sans façon, la simplicité, la bonhommie de sa personne et les finesses de son esprit, le

charme de sa conversation ; Il captivait,sans s'en douter,avec les souvenirs de sa longue carrière, à la plupart de ses tableaux se rattachait un souvenir intime que sa vieillesse rappelait avec une émotion que partageaient ses auditeurs. Son émotion surtout était grande quand il parlait de sa ville natale où il venait tous les ans passer deux ou trois mois pour se retremper dans les bains lumineux de notre beau soleil, aspirer à pleins poumons les senteurs vivifiantes des lavandes de nos garrigues, et récréer son oreille avec le chant berceur de nos cigales. Dernièrement, il écrivait à son ami, cet autre peintre disparu, notre confrère académique Jules Salles ; il lui écrivait une de ces lettres pleine d'humour, où coulaient à flots l'esprit et la verve gauloise, pour lui annoncer sa prochaine venue à Nimes. — Hélas ! la lettre arriva le lendemain de la mort de Jules Salles !

Et aujourd'hui, à son tour, la mort vient lui faire cortège avec une sœur bien-aimée dont il était l'orgueil. Oui ! cet autre cercueil que nous voyons à côté du sien est celui de Madame Lombard née Claire Jalabert, une femme supérieure aussi ; femme d'intérieur ; du foyer domestique. — Les voilà partis ensemble pour un monde éthéré, de justice impeccable, réalisant la parole évangélique, comme nous l'apprend la citation de la lettre de faire part : — « *Père, mon désir est que là où je suis, ceux que tu m'as donnés y soient aussi avec moi.* »

Pour terminer, laissez-moi établir un parallèle entre une autre parole du Christ, faisant allusion à la vie éternelle,et la puissance de l'Art donnant aussi l'immortalité, en disant comme le blond charpentier

galiléen : *Je suis la resurrection et la vie, celui qui croit en moi vivra, quand même il serait mort !* Jalabert a cru à l'Art rédempteur, aussi il vivra ! Adieu, cher grand artiste ! Adieu ! vous, sa sœur bien-aimée, qui l'accompagnez dans l'infini !

ALEXANDRE DUCROS.

UN AUTRE ENNEMI DE LA FAMILLE

L'ALCOOLISME

En France, le XIXe siècle a été le siècle de l'*Alcool*, ...et je le prouve.

Mais, auparavant, j'ouvre une parenthèse. Les boissons fermentées : vin, bière, cidre, ne sont pas en cause. Leur usage modéré est inoffensif et parfois même utile. Le vin, en particulier, est agréable au goût, et, en bien des endroits, corrige la mauvaise qualité de l'eau. Il facilite la digestion et rénferme même quelques principes nutritifs. L'adulte qui se dépense beaucoup, soit physiquement, soit intellectuellement, le vieillard affaibli par l'âge, savent, par expérience, que pris à propos et en quantité raisonnable, notre généreux vin de France, tout chargé de soleil, agit à la manière d'un tonique et active les fonctions. Aussi bien, dans la lutte contre l'alcool, comptons-nous sur lui comme sur un fidèle allié. N'est-ce pas, en effet, de la destruction des vignobles par le *phylloxera* que datent la marche envahissante et le règne de l'alcool ? Et n'est-il pas de notoriété publique que les départements vinicoles consomment moins d'alcool que les autres ? Un seul exemple, mais qui suffit. Annuellement et par habitant, tandis que la ville de Béziers consomme 5 *l.* 725 d'alcool à 40 degrés, Cherbourg

en consomme 45 *l.* Par conséquent, un des moyens de diminuer la consommation de l'alcool, c'est de mettre du vin naturel, exempt de toute espèce de falsification à la portée de toutes les bourses. Si, comme on le prétend, l'alcool est le fils du vin, c'est un fils illégitime, dégénéré, capable de tous les forfaits, et nous espérons que, nouveau Spartiate, son père lui-même nous aidera à le précipiter dans le Céada. C'est le cas certainement unique où l'infanticide est plus que permis : il est ordonné. Tous les viticulteurs doivent marcher avec nous, la main dans la main. Si le vin se vend mal, c'est — le bon sens le dit — parce qu'on en boit peu. Et on en boit peu, parce qu'on se brûle avec de l'alcool. Quel goût voulez-vous que trouvent au vin, même le meilleur, les palais et les estomacs habitués à l'absinthe, à l'arquebuse et à toutes les horribles mixtures si bien nommées : casse-poitrines et tord-boyaux ? Donc, pour le vin, contre l'alcool ; voilà notre devise ! C'est aussi celle de la *Société d'agriculture du Gard* qui nous a fait l'honneur de signer nos affiches anti-alcooliques. C'est enfin celle du Gouvernement qui a pris position et par la récente loi sur la *Réforme du régime des boissons* s'efforce d'enrayer le fléau de l'alcoolisme.

Cela dit, je ferme la parenthèse et je reviens à mon propos :

*
* *

En France, le XIXe siècle a été le siècle de l'*Alcool*, ...et je le prouve.

En 1850, la France consommait annuellement et par habitant, 1 *l.* 46 d'alcool à 100 degrés. En

1898 et 1899, la moyenne a été de 4 *l.* 65, c'est-à-dire, de plus du triple. Presque les derniers en 1850, sur la liste des nations qui s'alcoolisent, nous arrivons aujourd'hui, à quelques centilitres près, bons premiers avec le Danemarck (1).

Toutefois le chiffre de 4 *l.* 65 n'est pas exact. Et la fraude ? Ne faut-il pas en tenir compte ? D'un côté, la fraude ordinaire, celle des simples contrebandiers qui, à Nimes, nous vaut, la nuit, de grosses chaînes tendues à l'entrée de la ville, en travers de toutes les routes, comme si nous étions au moyen-âge et en état de siège. De l'autre, la fraude spéciale et très intense des «*bouilleurs de crû*». Autorisés à produire de l'alcool pour leur consommation familiale, ces trop habiles industriels se sont aussitôt souvenus que les cousins des cousins des cousins de nos cousins sont nos cousins, et, bravement, ils ont reculé les limites de leur parenté jusqu'aux nègres les plus noirs de l'Afrique. Par suite de ces fraudes, chaque Français absorbe par an 6 *l.* 20 d'alcool à 100 degrés, ou, ce qui revient au même, 11 litres 1/2 d'eau-de-vie à 40 degrés.

Mais qu'ai-je dit ? Sauf peut-être en Normandie, les vieillards, les enfants et surtout les femmes, toujours plus sensées que les hommes, ne doivent pas entrer en ligne de compte. Qui donc use et abuse de l'alcool ? Evidemment, les adultes. Ils sont là, de 4 à 5 millions d'hommes dans la force de l'âge, formant le dixième de la population, constamment occupés à engouffrer dans leurs gosiers toujours ouverts et

(1) J'extrais tous les renseignements contenus dans cet article d'un excellent livre paru récemment : *L'alcoolisme en France et le rôle des pouvoirs publics dans la lutte contre le cabaret par André Korn*, avocat, docteur en droit, avec une préface de M. *Henri Truchy*. Dijon, L. Venot ; Paris, L. Larose, 1901.

toujours altérés, un véritable fleuve d'eau-de-vie, plus de 400 millions de litres, soit par an et par individu 100 litres, soit par jour et par individu 10 petits verres.

Or, qu'est-ce que cet alcool dont les Français sont si avides ? C'est un poison, rien qu'un poison et un poison redoutable. Le moins dangereux des alcools est l'alcool *éthylique* que, d'ailleurs, on ne trouve jamais dans le commerce à l'état parfaitement pur et anhydre. Introduit d'un seul trait dans l'organisme d'un animal pesant 1 kilogramme, 7g 70 de ce liquide le tuent instantanément. Pour un homme pesant 65 kilogrammes, il suffit d'un 1/2 litre ou, ce qui revient au même, d'un litre d'eau-de-vie. Malheureusement, l'expérience a été faite plus d'une fois. A la suite de paris stupides, on a vu des buveurs ingurgiter des doses massives d'eau-de-vie, et, presque toujours, tomber foudroyés. Et toutefois, l'alcool *éthylique* est moins dangereux que les alcools *naturels*, c'est-à-dire, tirés directement par la distillation du vin, du marc, du cidre ou du poiré. A leur tour, les alcools naturels sont moins dangereux que les alcools d'*industrie*, c'est-à-dire, tirés par la distillation de matières premières : mélasses, betteraves, graines, pommes de terre, préalablement soumises à des préparations industrielles spéciales. Ajoutons que le dixième seulement de ces alcools est rectifié. Et cependant, ils sont encore moins dangereux que les *liqueurs* et les *apéritifs*, et, en particulier, que l'*absinthe*. Faisons un peu de cuisine, et laissez-moi vous communiquer quelques recettes. L'alcool pur n'a pas de goût par lui-même. L'alcool d'industrie a mauvais goût. C'est pourquoi, on ajoute à l'un et à l'autre des aromes, des bouquets,

recherchés par les consommateurs. Voulez-vous du *cognac*? Prenez, d'une part, de l'alcool d'industrie ; faites, d'autre part, une sauce composée d'huile de ricin, de coco et de beurre, que vous traiterez par l'acide azotique; mélangez le tout et vous aurez du cognac que les cafés des grands boulevards parisiens vendront 1 franc le petit verre. Je vous préviens qu'un gramme de la sauce en question, sauce digne des sorcières de jadis, tue un gros Terre-Neuve en onze minutes. Voulez-vous du *vermouth*, du *bitter*? Prenez toujours de l'alcool d'industrie et ajoutez-y de l'*aldéhyde salicylique* ou du *salicylate de méthyle*. La fabrication de ces deux essences est si dangereuse que l'on est forcé d'aérer constamment les ateliers où on la produit, sans quoi, les ouvriers s'empoisonneraient par inhalation. Voulez-vous de l'*absinthe* ? Mélangez toujours à de l'alcool d'industrie de l'*essence d'absinthe*. C'est ici le roi des poisons. Il suffit d'une injection d'un centimètre cube pour faire entrer en convulsions, non pas un chien, mais un cheval. Versées dans un bocal, 6 gouttes de la même essence tuent des cyprins de taille moyenne plus vite que 6 gouttes d'acide prussique. Et la France, à elle seule, boit plus d'absinthe que le reste du monde ; et l'*absinthisme* est un vice spécialement Français ; et la consommation de cet odieux liquide qui, en 1873, était de 6713 hectolitres s'est élevée en 1898 au chiffre formidable de 194000 hectolitres.

N'avais-je pas raison d'affirmer qu'en France, le XIXe siècle a été le siècle de l'*Alcool ?*

*
* *

J'ajoute maintenant : et de l'*Alcoolisme*.

L'Alcool n'est ni une boisson, ni un aliment, ni un

fortifiant, ni un réchauffant : qu'est-il donc et que fait-il ? Ah ! il faut le dire au foyer domestique, le redire au sein des réunions publiques, le répéter à satiété dans les rues et le crier sur les toits : l'Alcool est un malfaiteur, il vole et il tue.

Je le traduis à votre barre ; vous êtes ses juges. Appuyé sur des observations, hélas ! trop nombreuses, sur les déclarations d'une légion de médecins et de l'Académie de Médecine tout entière, il va m'être facile de dresser, en quelques mots, contre cet infernal poison, un solide réquisitoire, et j'attends de vous sa condamnation rigoureuse, définitive et sans appel.

L'absorption de l'Alcool produit l'*Alcoolisme*, dans lequel il faut distinguer trois périodes :

Dans la première, un individu sain de corps et d'âme, commence à s'empoisonner. C'est la période de l'*intoxication alcoolique*. Dans la seconde, cet individu n'a plus de volonté, plus de liberté. Son habitude de boire du poison est devenue une seconde nature, et il en est l'esclave ; il a contracté un vice ; c'est la période de l'*Alcoolomanie*. Dans la troisième, cet individu subit les conséquences de l'intoxication alcoolique et de l'alcoolomanie ; c'est la periode de l'*Alcoolisme* proprement dit. Et c'est ici que se révèlent, dans toute leur horreur, les crimes de l'Alcool, savoir : le vol et l'homicide.

***

Avant de les tuer, l'Alcool vide les poches de ses victimes. A 0 fr. 15 l'apéritif et 0 fr. 10 le petit verre, il prend à certains chefs de famille, 0 fr. 50 par jour, 182 fr. 50 par an. A d'autres, il prend jusqu'à 2 fr. par jour, 730 fr. par an, et cela sur des budgets

de 1.000 à 1.200 fr. La femme et les enfants doivent s'arranger et vivre avec le reste..... quand il y a un reste. Car, au prix de l'alcool consommé, il faut joindre toutes les dépenses qu'il occasionne : journées de travail perdues par suite de fatigue ou de maladie, notes du pharmacien et du médecin, accidents, morts prématurées ou violentes. Dans un très grand nombre de foyers domestiques, c'est la ruine et la misère. Et cette ruine et cette misère s'étendent à la patrie. Considérez tout ce que l'alcool fait perdre en fait de travail utile ! Actuellement, plus de 2 millions de Français peinent jour et nuit, pourquoi faire? Pour empoisonner des millions de leurs compatriotes. Faites le compte de ce que coûtent les désastres de tout genre causés par l'alcool, les hôpitaux, les hospices, les asiles d'aliénés, les orphelinats et les prisons qu'il encombre de ses victimes. Représentez-vous la somme de richesses et de bien-être dont il nous prive. Puis, effectuez cette colossale addition, et vous verrez qu'au bas mot, chaque année, l'alcool vole à la France plus de 2 milliards.

***

En même temps qu'il vide leurs poches, l'Alcool tue ses victimes. Il est plus meurtrier que le choléra, la famine et la guerre ; car l'action de ces fléaux est intermittente ; c'est un orage qui se déchaîne et qui passe. L'action de l'alcool est continue et croit sans cesse en étendue et en intensité. L'alcool tue. Tandis qu'en Angleterre, les pasteurs qui s'en abstiennent, meurent dans la proportion de 8,15 pour 1.000, les garçons d'hôtel ou de café qui s'en saturent, meurent dans la proportion de 34,15 pour 1.000. C'est, qu'en effet, l'Alcool prédispose aux

affections morbides. Le docteur *Jacquet* a constaté que le 30 0/0 des malades de son hôpital étaient alcooliques. L'Alcool altère tous les tissus et tous les organes qu'il traverse : estomac, intestins, foie, poumons, reins, cœur. En diminuant la force de résistance, il produit une vieillesse anticipée et fait dégénérer les indispositions courantes en état endémique : diabète, goutte, paralysie, gâtisme; il concourt à la production de la gravelle, du rhumatisme chronique et de la tuberculose. Il rend les opérations chirurgicales dangereuses. D'après le docteur *Galtier-Boissière*, sur 100 décès d'opérés, 80 sont dûs à l'alcoolisme. A mesure qu'augmente la consommation de l'Alcool, à mesure aussi, augmente le nombre des accidents mortels de tout genre. L'Alcool pousse au suicide. En 1840, sur le nombre total des suicidés 5,3 0/0 étaient alcooliques; en 1896, c'est 12,4 0/0. L'Alcool s'acharne sur le système nerveux; il y porte le trouble et le désordre ; il détermine le naufrage de la raison. En 1898, sur 80.000 aliénés séquestrés en France, on comptait 20.000 alcooliques, c'est-à-dire, le quart. En Normandie, cette proportion est de 40 0/0. Et sur 10 aliénés alcooliques, on compte 9 absinthiques, et leur folie est de beaucoup la plus épouvantable de toutes.

Oui, l'alcool tue les individus, ajoutons qu'il détruit les familles et la patrie.

L'alcoolisme, en effet, est à la fois un vice et une maladie, tous les deux héréditaires. Les enfants d'alcooliques ont des tendances très marquées à marcher sur les traces de leurs ascendants. De plus, ils sont petits et faibles. Dans la *Seine - Inférieure*, en 1873, il y avait 6 0/0 de conscrits impropres au service militaire. En 1897, il y en a eu 29,3 0/0. Enfin,

les enfants d'alcooliques sont exposés à toutes les maladies. Le docteur *Legrain* a observé 215 familles d'alcooliques donnant, en trois générations, 819 personnes. Or, voici le résultat de cet examen : morts-nés : 16 ; nés avant terme : 27 ; morts de convulsions dans leur première année : 121 ; présentant des cas de débilité favorables à la tuberculose : 38 ; tuberculeux : 55 ; idiots ou fous : 145 ; hystériques ou épileptiques : 407. Total : 819. Combien d'individus sains de corps et d'âme ? zéro.

L'alcool augmente aussi la criminalité. Dans les différentes classes de détenus, la proportion des alcooliques est effrayante. Parmi les mendiants et vagabonds : 70 0/0. Parmi ceux qui se sont rendus coupables de coups et blessures : 90 0/0. Parmi les incendiaires : 57 0/0. Parmi ceux qui ont commis des outrages à la pudeur et les assassins : 50 0/0. Les départements qui s'alcoolisent le plus sont aussi ceux qui ont le plus de criminels. La *Seine-Inférieure* en a 1 pour 220 habitants, tandis que la *Creuse* n'en a que 1 sur 1.504. Et dans ces départements, les criminels sont de plus en plus précoces, de plus en plus immoraux et cruels.

Étonnez-vous, après cela, qu'au dire du docteur *Lancereau*, l'Alcool crée une race incapable de se perpétuer. Les familles d'alcooliques ne durent pas au-delà de la 3e ou de la 4e génération. Dès la première, la nature arrête les frais inutiles de vie. Le nombre de naissances va diminuant. Par contre, augmente sans cesse le nombre des enfants morts-nés ou non viables, le nombre des infanticides volontaires ou involontaires. Bientôt, tout s'arrête ; tout s'éteint ; la famille disparait et le pays se dépeuple.

Que la France y prenne garde : une nation qui

s'alcoolise, est une nation qui s'appauvrit, s'abâtardit et se condamne à mort (1).

En présence d'un aussi déplorable état de choses, voici ce qui a été fait à Nimes pour lutter contre le fléau de l'alcoolisme.

*
* *

En septembre 1894, se réunit à Lyon, un *Congrès*

(1) Dans le département du Gard, la consommation de l'alcool a augmenté dans des proportions effrayantes. Voici des chiffres :

Quantités d'alcool imposées.	— Total.	— Absinthe.
1870	4 712 h.	782 h.
1880	6.100 h.	392 h.
1890	13.389 h.	3.176 h.
1899	16.400 h.	7.111 h.

Comme il s'agit ici d'hectolitres d'alcool pur à 100 degrés, les spiritueux imposés représentent en volume des quantités beaucoup plus considérables. Ajoutons que le nombre des débits, qui était en 1880 de 3.227, s'élève aujourd'hui à 3.700. Et pendant ce temps, dans notre ville de Nimes, pour une période de neuf ans, le nombre des décès reste constamment supérieur à celui des naissances, soit 12.817 naissances contre 15.905 décès. En neuf ans, Nimes a dévoré 3.028 de ses habitants. Osera-t-on dire que l'alcool est étranger à ce déplorable résultat ?

DATES	NAISSANCES		TOTAUX	MARIAGES	DIVORCES	DÉCÈS		TOTAUX
	Garçons	Filles				Garçons	Filles	
1890	718	721	1439	504	28	980	972	1952
1891	750	734	1489	521	26	865	828	1693
1892	759	691	1450	589	18	911	915	1826
1893	694	753	1449	511	18	904	935	1839
1894	742	713	1455	549	16	866	801	1667
1895	682	640	1326	549	32	911	842	1753
1896	727	728	1455	583	23	809	768	1577
1897	690	674	1364	564	22	814	812	1626
1898	706	694	1400	»	»	906	803	1709
1899	691	699	1390	549	28	860	812	1672

de la moralité publique. M. le docteur *Legrain* y lut un remarquable rapport sur la question de l'*Alcoolisme*. A la suite de ce travail, l'assemblée décida la fondation de *Ligues anti-alcooliques* aussi nombreuses que possible.

Cette même année, se réunit, à Montauban, la sixième assemblée générale de l'*Association protestante pour l'étude pratique des questions sociales*. M. *Jean Bianquis* y lut un autre rapport, non moins remarquable que le précédent, sur la question de l'*Alcoolisme*. Ce travail et la discussion qui suivit, firent sur tous les assistants une impressiou profonde et plusieurs d'entre eux prirent la résolution de fonder des *Ligues anti-alcooliques*.

M. *Babut* et moi, nous fûmes de ce nombre. Nous nous mîmes à l'œuvre, dès les premiers mois de 1895.

En février, à l'*Union chrétienne des jeunes gens*, je donnai une causerie préparatoire et recueillis une cinquantaine de signatures. La *Ligue nimoise anti-alcoolique*, la première de France, fut constituée. Elle eut son siège rue Titus, 1. Le 18 mars, à l'*Oratoire*, devant un auditoire exclusivement masculin, je traitai la question de la *Lutte contre l'alcoolisme*. Le 30 mars, dans le même local et devant le même auditoire, M. *Babut* reprit le sujet et le compléta. Le lendemain, la *Ligue* nomma son premier comité qui fut composé comme suit : président, M. *Trial ;* vice-président, M. *de Boyve;* secrétaires : MM. *Raous* et *Thérond;* trésorier, *M. Peyre*. Désireux d'entrer au plus vite dans la période de l'action, ce comité rédigea un appel qui fut largement répandu.

Or, depuis cette époque, qu'a fait notre *Ligue ?* Je crois pouvoir affirmer qu'elle a travaillé. Qu'il me

soit permis de donner un aperçu de son activité.

En 1896, elle comptait environ 160 membres. Persuadée que l'union fait la force, et qu'on n'a jamais assez de force contre adversaire aussi redoutable que l'alcool, elle s'est rattachée : 1° A la *Ligue nationale contre l'alcoolisme* de Paris, dont le président est M. le docteur *Philbert*, ligue qui, depuis longtemps, paraît plutôt en sommeil ; 2° à la *Société contre l'usage des boissons spiritueuses*, dirigée par M. le docteur *Legrain*, société très puissante aujourd'hui sous le nom nouveau d'*Union française anti-alcoolique* (*U. F. A.*) et qui obtient déjà des résultats réjouissants ; 3° à la *Ligue française de la moralité publique*. Cette dernière affiliation provoquera une réflexion : c'est que nous sommes un peu comme le maître Jacques de Molière. A l'ordinaire, nous combattons l'*Alcoolisme*. Mais, à l'occasion, nous savons changer de casaque, et nous voilà combattant l'immoralité. Aussi bien, ces deux maladies se tiennent, ces deux vices s'engendrent et se fortifient réciproquement. L'alcool pousse à la débauche, et il n'y a guère de débauche sans alcool. Toutefois, je ne parlerai pas de nos travaux comme *Ligue de la moralité publique* ; ils sont encore trop à l'état d'embryon.

Comme *Ligue anti-alcoolique*, voici un résumé de notre activité.



On connaît déjà les conférences publiques en partie, de 1895. Elle sont été au nombre de dix environ et ont réuni plus de trois mille auditeurs.

En 1896, pour nous affirmer avec un certain éclat,

nous avons fait appel à MM. *Legrain* et *Marillier* qui ont parlé tous les deux à la *salle des Fêtes* du Lycée, sous la présidence de M. *Bonnaric*, inspecteur d'académie. Devant 600 lycéens ou élèves des écoles primaires et de l'école professionnelle, le premier a dénoncé les méfaits de l'alcool. Le même jour, devant le grand public, le second remplissant le rôle d'avocat du diable, — entendez de l'alcool, — soutenait, avec les gens du monde, que le petit verre est inoffensif et même quelque peu bienfaisant. Et il fallait voir avec quelle verve, en ce débat contradictoire, M. *Legrain* rétorquait et détruisait un à un les arguments de son adversaire d'occasion. Le lendemain, 6 novembre, M. *Marillier* a montré à 300 professeurs ou instituteurs, le rôle que doit jouer le corps enseignant dans la lutte antialcoolique. Six autres conférences se sont succédées pendant cette même année.

Qu'il me soit permis d'ouvrir ici une parenthèse pour remercier une fois pour toutes, mais bien cordialement, notre recteur, nos inspecteurs, notre proviseur, nos professeurs des deux sexes, nos instituteurs et nos institutrices, pour le concours énergique et continu qu'ils nous prêtent. A une époque où l'on dirige contre notre vieille Université des attaques aussi injustes que passionnées, nous sommes heureux et fiers, nous ses enfants, nous, les incorrigibles humanistes, de constater une fois de plus, qu'elle comprend et remplit ses devoirs patriotiques. Pour lutter avec nous, contre l'alcoolisme, elle nous ouvre ses locaux, elle préside nos conférences. Encore une fois : merci.

En 1897, M. le professeur *Gal*, au siège même de la *Ligue*, a spirituellement attaqué ce qu'il appelle

avec raison : *le fléau social.* La *Bourse du travail* s'est ouverte pour M. le docteur *F. Boissier*, secrétaire-général de la Ligue *Legrain*, et dont la conférence a été accompagnée d'expériences qui ont vivement impressionné un auditoire d'ouvriers. M. *Gaufrès*, dans ce même local, et M. *Comte*, à la chapelle de l'ancien Lycée, se sont plutôt occupés de la *Ligue de la moralité publique*.

Ici encore, je me sens obligé d'ouvrir une seconde parenthèse pour cause de remerciements. Ce n'est pas ma faute si tout le monde est aimable avec nous, et si l'ancienne municipalité a droit à toute notre reconnaissance. D'abord, depuis 1896, elle nous a prouvé son intérêt par une allocation annuelle de 100 francs. Cette marque de bienveillance a particulièrement touché notre trésorier dont la bourse ne ressemble pas aux pompes de jadis et n'a pas la moindre horreur du vide. Ensuite, elle nous a ouvert gracieusement ses locaux : Bourse du travail et chapelle de l'ancien Lycée. La nouvelle municipalité ne sera pas moins aimable avec nous. Je n'en veux d'autre preuve que l'empressement avec lequel notre maire, M. le docteur *Crouzet*, a bien voulu accepter de faire partie de notre *Comité d'honneur* et recevoir, notre assemblée générale ce soir, dans la salle des mariages. N'y a-t-il pas, dans ce dernier fait, le présage et le symbole de notre union future dans la lutte contre l'*Alcoolisme ?*

En 1898, nous n'avons eu qu'une conférence, mais probante et tombant d'une bouche autorisée. C'est celle de M. le docteur *Reboul* sur : *L'Alcoolisme inconscient et ses conséquences.*

En 1899, nous avons eu la visite de M. *Barbey*, avocat à la Cour d'Appel de Paris. Jeune, il a parlé

aux jeunes dans une causerie documentée et pleine d'entrain, qu'avait bien voulu présider M. le premier président *Nadal*. Il s'est aussi adressé au corps enseignant, et c'est M. le recteur *Benoît*, qui nous a fait l'honneur de présider la séance.

A toutes ces conférences, il convient d'en ajouter un certain nombre d'autres données par le secrétaire et le président de notre *Ligue* à *Générac*, *Calvisson*, *Congénies*, *Caveirac*, *Beauvoisin*, *Codognan*, *Vauvert*. *Lasalle*, *Sauve*, *Beaucaire*, *Gallargue*, *Langlade*, et jusqu'à *Privas*.

Estimant que les conférences publiques ne suffisent pas, nous avons organisé, de notre mieux, un enseignement anti-alcoolique dans les écoles de garçons et dans quelques écoles de filles. Il a été donné par MM. les docteur *Delon*, *Marrel*, *Puech*, par M. le professeur *Gal*, par M. *Delfieu*, inspecteur des postes, par Mme *Soulier-Huc*, directrice du cours supérieur des jeunes filles, par MM. les instituteurs *Bernard*, *Soulier* et *Raous*. Ce dernier, qui manie supérieurement l'appareil à projections lumineuses, a donné, à lui seul, soit à la ville, soit dans les villages, un nombre très considérable de séances et provoqué la fondation de *Ligues scolaires* ou autres.

En somme, notre *Ligue*, en six ans, compte, à son actif, 70 conférences ou séances de projections, ayant intéressé plus de 25.000 anditeurs ou auditrices.

Toutefois, nous souvenant que si les paroles s'envolent, les écrits restent, nous avons poursuivi notre œuvre à l'aide de livres et de brochures. En fait de livres, nous avons acheté le *Manuel de Denis*, le *Livre de lecture de Steeg*, l'*Histoire d'une bouteille*, etc. ; en fait de brochures, celles de *Legrain et Coste* et d'autres encore. Ces ouvrages ont été

distribués, soit par l'intermédiaire de l'inspecteur d'académie à toutes les écoles de l'arrondissement de Nimes, soit directement et avec l'autorisation de qui de droit, au Lycée, aux Ecoles normales, à l'Ecole primaire supérieure de filles, à l'Ecole professionnelle et au 40[me] d'infanterie.

Néanmoins, nous n'avons pas cru devoir nous arrêter en cette voie. Persuadés de l'efficacité des leçons de choses, nous avons acquis et fait exposer des planches anatomiques, montrant les altérations que l'alcool fait subir au cerveau, au cœur, à l'estomac, aux reins, en définitive, à tous les organes. Ces tableaux ont été placés, avec l'approbation de l'autorité universitaire, au Lycée, à l'École normale d'instituteurs, à l'Ecole professionnelle, dans les écoles primaires, dans deux écoles chrétiennes, et, avec l'approbation de l'autorité militaire, dans nos trois casernes et à l'Œuvre des soldats catholiques. Nous avons aussi largement usé, dans les écoles, des *maximes* et *bons points* anti-alcooliques, et, dans la rue, des *affiches-réclames*. Nos tableaux et nos affiches ont été exposés, tantôt dans les vitrines de plusieurs magasins, tantôt, pendant quelques mois de 1898, dans un kiosque que nous avions loué en face de la caserne d'infanterie.

Enfin, pour nous faire entendre de tous, nous avons eu recours à la presse. Dès notre constitution, nous avons répandu des appels imprimés dans notre population ; en 1897, 5.000. Ensuite, nous nous sommes abonnés aux journaux anti-alcooliques et nous avons taché de les faire connaître : la *Sentinelle*, l'*Étoile bleue*, le *Relèvement social*, et surtout l'*Alcool*. Ce journal, ou plutôt cette revue, rédigée par MM. *Legrain et Boissier,* est mensuelle. Nous en

recevons tous les mois 250 exemplaires, que nous distribuons à tous nos adhérents. J'ajoute que nous nous sommes aussi adressés à la presse locale, et qu'une troisième parenthèse de remerciements est ici nécessaire. Sans distinction d'opinion, la presse s'est montrée favorable à notre œuvre ; elle a volontiers accueilli toutes nos communications. Nous lui en sommes reconnaissants et sommes heureux de pouvoir compter sur elle pour une entreprise exclusivement patriotique et humanitaire.

Dès les premiers jours de sa constitution, notre *Ligue* avait rêvé de créer un *Café-restaurant de tempérance*, duquel les boissons spiritueuses seraient rigoureusement proscrites et où des boissons hygiéniques de très bonne qualité seraient fournies à des prix aussi modérés que possible. Elle voyait, dans l'ouverture de cet établissement, un moyen de prendre corps, de s'affirmer aux yeux du grand public et de prouver, par l'exemple, qu'on peut se nourrir et se rafraîchir sans s'alcooliser. Or, elle a caressé ce rêve pendant cinq ans, sans pouvoir le réaliser. Il lui manquait le nerf de la guerre, je veux dire 4 à 5.000 francs, et chacun le sait : « Point d'argent, point de café, ni de restaurant ». Nous en étions là , bien embarrassés lorsque nous nous sommes souvenus fort à propos d'un autre proverbe : « Ce que femme veut, Dieu le veut, » et nous nous sommes adressés à une vingtaine de dames, les priant de nous trouver quelques billets de banque pour organiser notre café - restaurant de tempérance. Elles ont bien accueilli notre demande, et, comme disait certain ministre, avec elles, la chose n'a pas traîné. En moins de quinze jours, sans avoir recours à ces machines si compliquées qu'on appelle ventes

ou kermesses, elles nous ont ramassé près de 8.000 francs, au moyen d'une simple souscription. Nous leur exprimons ici notre joyeuse gratitude.

Avec l'argent ainsi recueilli, nous avons formé une caisse à part, tout-à-fait indépendante de celle de la *Ligue*, et nous avons aussitôt entrepris l'organisation de notre *Café-restaurant de tempérance*. Cette œuvre a absorbé notre activité pendant la fin de 1899 et pendant 1900, et nous a fait quelque peu négliger les conférences, l'enseignement anti-alcoolique, les livres et brochures, les tableaux et affiches, les appels et journaux. Mais, aujourd'hui, notre établissement existe et marche. On peut apercevoir son étoile bleue à l'angle de la rue *Roussy* et de la rue *Colbert*. S'il a été bien organisé et s'il fonctionne à notre satisfaction, l'honneur en revient, sans doute, aux membres de notre *Comité*, mais surtout et d'une manière spéciale, à l'initiative intelligente et infatigable de MM. *Dufour* et *Soulier-Huc* (1).



J'arrête ici le résumé de notre activité, car je prévois une objection et je voudrais y répondre en terminant. « Vous avez travaillé, me dira quelqu'un ; fort bien. Mais quels résultats avez-vous obtenus ? »

Avant de répondre, un renseignement. La *Ligue anti-alcoolique nimoise* se compose de deux sortes de membres : 1° des membres *adhérents* ; 2° des membres *amis*. Adhérents et amis délibèrent et votent ensemble. Deplus, persuadée qu'il vaut mieux prévenir que guérir, elle a fondé des sections cadet-

(1) Nous allons ouvrir un nouveau Café-restaurant de tempérance au chemin de Montpellier et nous avons le projet d'un café-cercle pour les ouvriers.

tes pour jeunes garçons de 13 à 18 ans, afin de les tenir éloignés du cabaret. Les adhérents prennent les engagements suivants : «*Je promets de m'abstenir entièrement, sauf prescription médicale, d'eau-de-vie et de toute espèce de liqueurs, surtout d'absinthe ;* 2° *je promets de ne faire qu'un usage modéré de vin, de bière ou de cidre.*» Les amis s'engagent à aider les adhérents pécuniairement et surtout moralement, en propageant les principes de la *Ligue* et en créant en sa faveur un large et puissant courant d'opinion sympathique. Pour faire partie de notre *Ligue*, que faut-il donc? D'abord, se faire inscrire chez l'un des membres du *Comité*. Ensuite, payer une cotisation annuelle dont le *minimum* est 1 franc et le *maximum*, le plus grand nombre qu'on puisse concevoir. Le versement d'une cotisation de 1 fr. 75 donne droit à un abonnement au journal l'*Alcool*.

Cela dit, voici les résultats que nous avons obtenus :

Au début, notre *Ligue* comptait 160 membres adhérents ou amis. Elle en compte aujourd'hui 250. Nous la voudrions plus nombreuse ; mais telle qu'elle est, ses progrès sont sensibles. En 1896, sous la présidence de M. l'inspecteur *Jeanin*, a été inaugurée la section scolaire de la rue de *Servie ;* en 1897, ce fut le tour de la section scolaire de *St-Charles*. Actuellement, voici l'état de nos sections : rue de la *Servie*, 60 membres, président M. *Raous* ; rue *Poise*, 70 membres, président M. *Soulier* ; *Saint-Charles*, 120 membres, président M. *Brun* ; *Lycée*, 70 membres, président M. *Maurin* ; *Ecole primaire supérieure*, 70 membres, présidente Mme *Soulier-Huc ; Ecole normale d'institutrices*, 53 membres, présidente Mlle *Leloutre*. Une section cadette est

ici en formation. Nous avons donc gagné à notre cause, environ 680 personnes, adultes ou jeunes gens. De plus, nous avons fondé notre *Café-restaurant de tempérance*.

A ces résultats matériels et visibles, il faut en joindre un autre tout aussi réel, quoique essentiellement moral. Pourquoi me suis-je vu dans l'obligation de distribuer tant de remerciements ? Pourquoi tout le monde est-il aimable avec nous? Pourquoi l'Université, la municipalité, la presse locale, pourquoi l'administration, la magistrature, l'armée, les chemins de fer, les finances, les Eglises, les docteurs, secondent-ils nos efforts? Evidemment, parce que nous avons posé devant tous les cœurs et toutes les consciences une question angoissante et vitale, et qu'en principe, nous avons gagné notre procès. Il y a quelques années, on ne soupçonnait pas le problème de l'*Alcoolisme*. Aujourd'hui, dans notre ville, dans notre département, on sent qu'il faut le résoudre et que si nous ne tuons pas l'alcool, l'alcool nous tuera. N'aurions-nous obtenu que ce résultat, qu'il y aurait lieu pour nous de nous en féliciter.

Mais nous en avons encore obtenu un autre que j'ai gardé pour la bonne bouche. D'abord, les dames s'intéressent à notre *Ligue* et quelques-unes font partie de notre *Comité*. Nous avons le sentiment que c'est là pour nous une grande augmentation de forces. Ensuite, pour se donner plus d'autorité, le *Comité actif de la Ligue*, a désiré se mettre sous le patronage d'un *Comité d'honneur*, composé des chefs de service résidant à Nimes. Nous avons obtenu sans peine l'adhésion de MM. :

Mestrot de Varennes, préfet du Gard, Nadal, premier président, *Blaignan*, procureur général, *Salles*, ingé-

nieur en chef, *Houël*, ingénieur au P.L.M., *Antoine*, trésorier-payeur-général, *Bernard*, inspecteur d'académie, *Fabre*, conservateur des forêts, *Falque*, directeur de l'enregistrement et du timbre, *Besombes* directeur des postes, *Crouzet*, maire de Nimes, aux lumières, à l'influence et à la générosité desquels nous serons heureux et fiers de pouvoir faire appel.

Et maintenant, à l'œuvre! A l'œuvre, tous! Il faut une levée en masse de tous les bons citoyens, une véritable insurrection nationale contre ce malfaiteur, ce voleur et cet homicide qui s'appelle : l'*Alcool*.

L. TRIAL.

MÉMOIRE HISTORIQUE

SUR

SAINT-ANDRÉ-DE-VALBORGNE ET SES ENVIRONS

III. — ADMINISTRATION

Le chef-lieu du canton de Saint-André-de-Valborgne possède une Justice de Paix, qui n'a vu se dérouler devant elle aucune cause célèbre ; un bureau d'enregistrement et une perception. Les employés des contributions indirectes résident à Valleraugue ; ils sont représentés à Saint-André par un receveur-buraliste.

De bonne heure les protestants, amis de l'instruction, avaient établi des écoles partout. La commune de Saint-André en comptait trois : une au chef lieu et deux autres dans les hameaux de Pont-Marès et de Pomaret. A l'époque des troubles religieux, ces écoles demeurèrent fermées et ce furent des régents catholiques nommés par l'Évêque d'Alais, qui les rouvrirent. A Saint-André, la régente touchait 120 livres par an, et le régent 162, logement compris. (1)

Une école mixte fut créée aux Plantiers en 1836 ;

(1) Archives communales de Saint-André-de-Valborgne.

plus tard, vers 1850, on y établit une école de filles ; Tourgueilles eut aussi une école mixte cette année-là. Quant aux écoles, mixtes également, des hameaux de Faveyrolles et du Mas-Lantal, elles ne datent que de 1872 et 1873. (1)

L'école de garçons de l'Estréchure a été transformée en école publique le 14 février 1835 ; celle de filles le 13 avril 1862 ; les écoles mixtes de Milliérines et de Vallongue, datent respectivement des années 1876 et 1883. (2)

Rien de particulier sur les écoles de Saumane, si ce n'est que ce village a aussi une école privée de filles, dirigée par des religieuses. Peyroles a une école publique mixte depuis quelques années. Toutes les communes du canton ont vu se renouveler depuis 15 ans, leurs anciens locaux scolaires.

Saint-André, vu le chiffre de sa population, a vu passer bien des écoles libres : on compte, en effet, de 1851 à 1892, 52 instituteurs ou institutrices libres, pour 8 instituteurs ou institutrices publics. Ces chiffres semblent prouver qu'il est difficile dans la région à des maîtres simplement subventionnés par des particuliers, de se maintenir et de prospérer. Une école catholique mixte, dirigée par une institutrice, a été laïcisée en 1886 (3) ; une école de filles, ayant à sa tête deux religieuses, l'a tout de suite remplacée. Le canton compte actuellement 17 écoles publiques et 2 écoles privées.

Au point de vue de l'organisation religieuse, en ce qui concerne la religion catholique, la paroisse

(1) Archives communales des Plantiers.

(2) Archives communales de l'Estréchure.

(3) Voir dans le registre des délibérations du Conseil municipal de Saint-André-de-Valborgne, la délibération du 13 Juin 1886 (nº 192).

de Saint-André a dans sa dépendance Les Plantiers; celle de Saumane, l'Estréchure et Peyroles. Ces paroisses sont pauvres.

Pour la religion réformée, Saint-André et les Plantiers dépendent du consistoire de Valleraugue ; Saumane, l'Estréchure et Peyroles, de celui de Lasalle. Le conseil presbytéral de Saint-André a quelques ressources, une dizaine de mille francs environ. Les revenus des fabriques et des conseils presbytéraux proviennent de dons, de legs et de collectes ; ils doivent être exclusivement affectés en soulagement des pauvres et des malheureux.

IV. — SITUATION ÉCONOMIQUE

Le canton de Saint-André-de-Valborgne a une superficie totale da 11.812 hectares 4.961 centiares sur laquelle 8.662 hectares 5.841 centiares sont cultivés. Là-dessus, 233 hectares sont consacrés à la culture des céréales, 130 à celle des pommes de terre ; les prairies occupent 226 hectares, les châtaigners 6.254, les mûriers 360 (1), les jardins potagers 7, la vigne 50 ; le reste est occupé par les autres cultures alimentaires, les jachères, les herbages et pâturages.

L'espèce chevaline compte dans le canton environ 100 têtes, l'espèce bovine 20, l'espèce porcine 930, l'espèce caprine 900, l'espèce ovine, de

(1) Il est à remarquer que les châtaigniers et les mûriers n'occupent pas seuls les champs ; les céréales et les pommes de terre croissent la plupart du temps à leur ombre, au détriment des uns et des autres.

beaucoup la plus considérable, 8.000 ; les animaux de basse-cour 7.000 (1).

Il est abattu annuellement pour le service de la boucherie 1.800 bêtes, porcs et chevreaux compris. On exporte environ 10.000 kilog de laine en Suint ; les autres produits sont consommés sur place. Les cocons, soit 52.000 kilogs en moyenne, sont vendus directement aux filateurs dont les usines se trouvent dans les diverses communes du canton (2).

600 Propriétaires cultivent eux-mêmes leurs biens ; 100 avec l'aide d'autrui ; 50 ont des régisseurs ; 150 à 200, des fermiers (3).

Nos terres arables, en raison de leur grande légèreté et de leur forte inclinaison, ont beaucoup perdu de leur richesse (4). De plus, le travail s'effectuant chez nous presque exclusivement à l'aide des bras, et la main-d'œuvre étant assez chère, il en résulte que la valeur vénale des immeubles a beaucoup diminué. Les capitalistes qui achètent des propriétés dans nos montagnes placent leur argent au 2 ou 2 1/2 p. 0/0, tandis que les particuliers qui empruntent donnent le 4, souvent le 5, et trouvent difficilement de l'argent à ce taux élevé.

Le métayage et le fermage sont l'un et l'autre usités ; dans le premier cas, le propriétaire et le métayer partagent les produits du sol, tandis que dans le second le fermier paye une rente fixe en argent. La durée des baux, verbaux, écrits, varie de un à dix ans. Les travailleurs du sol vivent au jour le jour, mais on en trouve cependant un assez grand

(1-2-3) Ces renseignements ont été pris directement aux sources ou encore empruntés à la dernière statistique agricole décemale.

(4) Voir la note 6.

nombre qui, par leur travail et leur économie, sont parvenus à une aisance relative.

Toute l'industrie locale se résume dans le filage des cocons, qui se faisait autrefois à bras ; les filatures mues par la vapeur ont remplacé ce mode d'opérer, pas trop primitif (1).

Les petits artisans, tels que menuisiers, cordonniers, tailleurs, etc., travaillent exclusivent pour les habitants du pays.

Les principaux produits agricoles exportés sont la laine (2) dont il a été dit un mot plus haut, la cire, le miel, les fruits (châtaignes, pommes poires, prunes, etc.) ; le seul produit industriel exporté est la soie. On n'importe, en fait de produits agricoles, que du bois de chauffage, des denrées alimentaires exotiques, telles que le sucre, le sel, le café, les épices, etc., et des cocons pour l'industrie de la soie. Le produit total de ce commerce peut être évalué en gros à un million.

La route nationale n° 107 de Nimes à Saint-Flour traverse les communes de Peyroles, l'Estréchure, Saumane et Saint-André. Une route départementale part de l'Estréchure et se dirige sur Lasalle et Saint-Hippolyte. Les hameaux de Milliérines (commune de l'Estréchure) et de Tourgueilles (commune des Plantiers), et le cheflieu de cette dernière commune, sont respectivement placés sur des routes faisant

(1) Saint-André compte deux filatures ; les Plantiers, une ; Saumane, deux et l'Estréchure, deux ; soit environ 350 bassines. Depuis le vote de la loi relative aux primes allouées à la sériciculture et à la filature, toutes ces usines ont transformé leur outillage et filent à trois et à quatre bouts.

(2) Une délibération du 5 mars 1780 réglementait l'industrie toute locale des serges et cadis, qui consistait à « faire des chaînes et finettes pour les cadis ou impériales, ou bien vendues aux gens de Sommières qui transforment ces matières en molletons. » — (*Archives Communales de Saint-André-de-Valborgne*).

communiquer le canton de Saint-André avec ceux de Valleraugue et du Vigan. Tous les villages ou hameaux et même certaine maisons isolées sont desservics par des chemins vicinaux dont la plupart sont carrossables ou tout au moins accessibles à de petites charettes ; des sentiers escarpés conduisent un peu partout. De beaux et solides ponts en pierre sont jetés sur le Gardon et sur ses principaux affluents aux points où les routes les rencontrent. Les trois quarts de ces routes et chemins ont été tracés ou améliorés dans ces trentes dernières années. Les habitants apprécient à sa valeur la possession de ces voies de communication qui, en rendant les échanges plus faciles de village à village, ont appris aux Cévenols à se mieux connaître et partant à s'écliner davantage. De plus, la facilité plus grande de sortir de chez soi a poussé les indigènes du pays à se mêler quelque peu aux populatious des environs : leur culture générale y a énormément gagné.

Le montant des impôts directs de toute sorte, payés par les habitants du Canton s'élève à 42.409 fr. 41. Sur cette somme il revient au département 31.817 fr.10 et aux communes 10.572 fr. 31. L'impôt foneier prélève environ 17 0/0 sur le revenu réel des immeubles, dont 9 0/0 sur les propriétés non bâties et 8 0/0 sur les propriétés bâties.

Ce sont les impôts directs qui permettent aux communes de payer leurs dépenses dont les plus onéreuses, en dehors des traitements de certains employés, sont l'entretien des chemins vicinaux et l'amortissement des emprunts pour les constructions scolaires. Le tableau suivant résume, pour les cinq

communes du canton, tout ce qui a trait aux questions budgétaires. (1)

DÉSIGNATION DES COMMUNES	NOMBRE de centimes pour insuffisance des revenus	CENTIMES extraordinaires temporaires	VALEUR du centime	MONTANT des budgets
St-André-de-Valborgne	23	13	10567 f. 15	7531 f. 00
Les Plantiers	20	13	6152 f. 00	4656 f. 00
Saumane	22	13	2940 f. 88	1658 f. 00
L'Estréchure	20	8	3622 f. 27	3517 f. 24
Peyroles	25	8	998 f. 00	535 f. 04

Les dépenses ont un peu augmenté dans ces dernières années à cause des emprunts faits à la caisse des écoles.

La richesse mobilière du canton peut-être évaluée approximativement à 4 millions et la richesse immobilière à 13 millions, ces chiffres, surtout le dernier, ont une tendance à décroître à cause de l'avilissement du prix de la terre. Il n'existe à ma connaissance dans le canton aucune propriété dont la valeur vénale augmente.

La population, établie depuis longtemps dans le pays, n'est pas mêlée d'éléments étrangers. Elle émigre quelque peu vers les villes, espérant y rencontrer une vie plus facile : c'est malheureusement la gêne ou la misère que nos braves montagnards y trouvent le plus souvent. Le nombre des naissances pour 1000 est de 20, celui des mariages de 5 et celui

(1) Renseignements pris à la perception de Saint-André-de-Valborgne.

des décès de 24 (1). Comme dans bien des localités de notre France, le nombre des mariages, et, par suite, la natalité, tend à diminuer depuis quelques années, tandis qu'au contraire la proportion des décès s'accroît.

Dans nos Cévennes, les naissances sont annoncées par des coups de fusil ; la salve est plus forte quand c'est un garçon qui vient au monde : aux yeux de certaines gens, en effet, la venue d'un garçon est préférable à celle d'une fille.

Les catholiques baptisent leurs enfants peu après leur naissance ; les protestants attendent volontiers un ou même plusieurs mois ; cela tient évidemment à la différence des dogmes. Les baptêmes sont, dans toutes les classes de la société, l'occasion de touchantes fêtes de famille.

Les mariages n'offrent rien de particulier. Généralement une tierce personne, amie ou parente, met les intéressés en présence. Ceux-ci, après quelques semaines, quelquefois quelques mois, de pourparlers amoureux, sont fiancés : c'est alors qu'ils se donnent réciproquement la bague des fiançailles, l'*alliance*. Cet échange a été précédé de cadeaux divers du futur à la future. La cérémonie finale suit d'assez près celle des fiançailles. Au jour fixé, les parents et les amis des deux familles dont les enfants s'unissent, accompagnent au temple ou à l'église les nouveaux époux. La mariée est invariablement vêtue de blanc.. Les jeunes gens et les jeunes filles qui assistent à la noce sont disposés par *couples*, chaque cavalier conservant sa *cavalière*

(1) Ces moyennes ont été calculées sur une population de 1700 habitants pour une période s'étendant de 1884 à 1893 inclusivement.

jusqu'à la fin des réjouissances qui durent généralement un ou deux jours. Ces réjouissances consistent en repas au cours desquels plusieurs assistants des deux sexes font entendre des chansons, ou encore récitent des compliments en vers, et en danses, au son du violon ou du hautbois. La plupart du temps, les habitants du village ou du quartier élèvent un arc de triomphe en buis au-dessus de la porte principale de la maison des jeunes époux. On tire des coups de fusil sur le passage du cortège.

Les exigences de notre plan nous obligent à passer sans transition aucune à un sujet moins réjouissant, les enterrements. Les personnes défuntes sont pieusement accompagnées à leur dernière demeure par leurs parents, amis, voisins et connaissances. Le pasteur marche avec les principaux affligés immédiatement derrière le cercueil ; on a encore très peu vu ici d'obsèques civiles. Les catholiques se font tous inhumer en terre sainte ; les protestants, se font enterrer souvent en plein champ. Cela vient de ce qu'autrefois à l'époque où ils n'avaient pas d'état-civil et où la sépulture religieuse leur était impitoyablement refusée, ils devaient ensevelir leurs morts clandestinement. Il existe à Saint-André deux cimetières, un pour chaque culte ; beaucoup de familles tiennent à avoir des cimetières particuliers. Saumane est avec Saint-André, la seule commune du canton qui possède un cimetière catholique. Une superstition passée à l'état d'usage, et d'usage respecté, veut que l'on rentre directement chez soi au retour d'une visite de mort ou d'un ensevelissement : si l'on agissait autrement, *on porterait la mort dans*

la maison où l'on irait. A la campagne, un repas commun réunit, après les funérailles, les parents et les amis intimes.

Depuis quelque temps, sous l'influence de je ne sais quelles doctrines nouvelles, les liens unissant entre eux les divers membres d'une même famille semblent se relâcher. Le père n'a plus sur ses enfants l'autorité qu'il devrait avoir. Nous sommes loin du temps où les enfants n'osaient même pas tutoyer leurs parents. La femme est pourtant encore respectée et considérée à peu près comme l'égale de l'homme. A la campagne, les femmes se livrent souvent à des travaux pénibles en dehors de la maison, mais ceci de leur propre volonté. Dans les Cévennes il est d'usage que les personnes d'un certain âge, déjà usées par le travail des champs, gardent les moutons ou les chèvres.

L'aîné des fils hérite généralement, en sus de sa part, du quart des biens du père. Il reste à la maison paternelle et paye ses frères et sœurs, qui ont tous de parts égales, soit en argent, soit en biens ; ils garde auprès de lui les vieux parents.

Les habitations, sauf celles de quelques personnes aisées, ne sont pas confortables. A la ville, ou même au bourg une maison a le plus souvent deux étages : le rez-de-chaussée comprend la cuisine, la salle à manger et le salon ; le premier renferme les chambres ; au sommet de la maison se trouve le grenier et dans le sous-sol les caves. A la campagne, la cuisine et diverses pièces attenantes servant à renfermer les provisions et le vin, occupent le rez de-chaussée ; les chambres sont au-dessus et les écuries au-dessous. Un hangar destiné à recevoir les instruments aratoires est souvent adossé

à la maison au devant de laquelle s'étend quelquefois une sorte de cour. La place d'honneur, dans cette cour, est généralement occupé par un tas de fumier qui répand de tous côtés ses émanations malsaines : nos paysans, en effet, se moquent profondément des règles de l'hygiène. Il convient de remarquer que dans nos pays les maisons étant presque toujours appuyées à la montagne, le premier étage de la façade principale correspond au rez-de-chaussée du côté opposé ; par suite, les écuries, les caves et d'une manière générale le bas de la maison est excessivement humide. La pièce où l'on se tient le plus est la cuisine ; c'est là que l'on se rassemble le soir, en hiver autour du grand feu qui pétille, et que l'on veille en causant ; l'été, on s'assied dehors, sur le banc placé à côté de la porte. A dix heures tout le monde est couché, mais le jour ne trouve jamais nos villageois au lit.

Les meubles que l'on rencontre ordinairement dans une maison de payan cévenol sont, dans la cuisine,une grande table où s'asseyent, à l'heure des repas, les membres de la famille et les serviteurs ; un pétrin, une sorte de dressoir scellé au mur, un buffet en bois blanc et des chaises communes. Dans la chambre principale se trouvent un lit à rideaux, une armoire à linge, une commode, quelquefois une table ronde tenant lieu de guéridon, des chaises plus fines et un ou deux fauteuils.Certains de ces meubles, ornés et sculptés, ont une véritable valeur artistique et les amateurs d'objets anciens en ont beaucoup acheté.

Dans toutes les maisons cévenoles on brûle du bois et on s'éclaire à l'huile et au pétrole, quelques personnes possèdent pourtant des fourneaux modernes qu'ils alimentent avec de la houille.

La base de la nourriture est la soupe alternant avec des châtaignes sèches bouillies ; les pommes de terre, les œufs et le laitage jouent aussi un grand rôle dans l'alimentation. Les paysans mangent du pain de seigle et boivent de l'eau ; il est vrai de dire qu'ils se rattrapent le dimanche en buvant à la ville ! Les repas se prennent dans la cuisine et le menu est commun à tous les membres de la famille, même aux serviteurs. La nourriture est aujourd'hui moins grossière qu'autrefois et tout autant substantielle. En raison du grand nombre d'étrangers qui visitent nos montagnes, en été, ou qui s'y établissent durant deux ou trois mois en cette saison, les prix de toutes les denrées ont sensiblement augmenté.

Il règne dans les profondes vallées des Cévennes une humidité malsaine qui engendre des rhumatismes et des maladies des voies respiratoires ; la non observation des règles les plus élémentaires de l'hygiène, — nous l'avons dit plus haut — produit également des effets désastreux. L'air et l'eau sont pourtant excellents, ce qui fait que les populations cévenoles jouissent, en général, d'une santé robuste. Malheureusement les cabarets et les débits de boissons se sont multipliés chez nous et il en est résulté pour certains de déplorables habitudes d'intempérance que l'on devrait bien combattre par tous les moyens. Les affaires se traitent dans les cafés, et particulièrement les jours de foire : à cause de la facilité des communications, ces foires ont beaucoup perdu de leur importance (1).

(1) Voici la liste des foires du canton de Saint-André : *Les Plantiers :* 19 Janvier, 5 février, 5 Avril, 10 Octobre. — *Saumane :* 10 Février, 20 Mars, 1er Mai, 11 Septembre et 17 Novembre. — l'*Estréchure* : 1 Janvier, 18 Septembre. — *Saint-André* : 2 et 15 Janvier, second samedi de Mars, 15 Mai, samedi avant la Saint-Michel, 5 août et 25 Novembre.

Il en va de même pour les fêtes patronales qualifiées ici de *fêtes votives*. Durant la nuit qui précède la fête, les jeunes gens qui en ont pris l'initiative conduisent les musiciens sous les fenêtres des jeunes filles de l'endroit auxquelles on joue des aubades. Le lendemain, les mêmes personnes présentent à tous les habitants un gâteau (*fougasse)* et les invitent à en prendre un morceau. Ceci fait, les invités mettent une pièce d'argent dans une assiette placée sur le même plateau que le gâteau. Les notables de l'endroit et les fonctionnaires reçoivent personnellement un gâteau. Les danses commencent dans l'après-midi et se continuent jusqu'à onze heures ou minuit pour reprendre le lendemain.

Un jeu de quilles et diverses tombolas complètent la fête qui ne présente, comme on l'a vu par cette courte description, rien de bien remarquable.

Les scandales de mœurs sont rares, et quand il en éclate quelqu'un, les auteurs encourent le mépris public. Les ménages irréguliers et les enfants naturels sont très clairsemés. Les jeunes filles jouissent d'une liberté assez grande sans qu'il en résulte des inconvenients graves. La propriété d'autrui est généralement respectée, les vols et les maraudages peu fréquents ; les impôts sont régulièrement payés.

Les Cévenols sont très hospitaliers ; leur langage est dur mais ni grossier, ni obscène. Les jurons ont droit de cité dans le patois et le nom de Dieu est souvent employé en vain. Toutes les professions ne jouissent pas d'une égale considération; ainsi, un fonctionnaire est d'autant plus respecté que son traitement est plus élevé, ce qui prouve que l'argent n'a encore rien perdu ici de sa puis-

sance. Il est permis d'en conclure que la vertu, l'intelligence et le savoir, n'ont pas encore, tant s'en faut, conquis nos montagnes.

Il n'y a pas ici de costume national. Autrefois, à cause de la dureté du climat, tout le monde portait des habits de bure (cadis) ; aujourd'hui, l'usage des draps modernes se généralise. Les modes pénètrent jusqu'ici et le luxe s'étend même au linge, tant de corps que de. table. Jadis, les femmes de condition seules possèdaient des chaînes en or faisant plusieurs fois le tour du cou, des boucles d'oreilles et des bagues ornées de pierres précieuses ; de nos jours, toutes ou presque toutes ont des bijoux, mais d'un goût moins pur.

Les Cévenols, leur histoire le prouve, aiment par dessus tout la liberté, ils sont par conséquent républicains, et républicains sans épithète. La religion protestante domine et les catholiques constituent une minorité dans le canton. La foi de nos montagnards n'est peut-être pas aussi robuste que celle des « huguenots » d'autrefois, mais nous avons des raisons de croire qu'elle n'est point morte. Nous devons cependant constater que les pasteurs et les curés exerçent moins d'ascendant sur les populations qu'ils n'en exerçaient il y a vingt ou trente ans. La différence des religions ne nuit cependant en rien aux rapports d'affaires entre catholiques et protestants ; ainsi, à Saint-André par exemple, les artisans presque tous catholiques, ont pour clients des protestants. On compte quelques mariages mixtes ; dans la plupart des cas, les enfants qui en proviennent sont élevés dans la religion réformée.

L'instruction se répand petit à petit dans nos montagnes. Il existe des bibliothèques populaires

dans chaque temple et dans les principales écoles du canton ; les revues et les journaux abondent ; les publications illustrées ont aussi fait leur apparition de même que certaines brochures de propagande répandues partout à profusion. La difficulté pour les lecteurs consiste à savoir choisir ; nous comptons sur le bon sens natif des Cévenols pour en venir à bout.

En somme, les habitants de la région que nous venons d'étudier d'une façon sommaire possèdent des qualités solides, plus que suffisantes pour compenser leurs défauts. Vivant sur un sol ingrat, on peut dire d'eux qu'ils ont fait leur terre. Comment ne serait-on pas touché de l'ardeur qu'ils apportent à soigner le maigre héritage que leur ont laissé leurs aïeux ! Leur amour du travail et leur sobriété font de ces hommes simples et droits une sorte de réserve d'élite pour la Patrie. A ce titre on peut associer les montagnards à leurs montagnes et leur appliquer ce que notre grand historien Michelet a dit d'elles, à savoir qu'ils sont les bienfaiteurs de l'humanité.

Voir ci-après les notes.

NOTES

Note 1. — *Saint-André-de-Valborgne.* Saint-André de V. faisait partie de la viguerie d'Anduze et du diocèse de Nimes (puis d'Alais) et de l'archiprêtré d'Anduze. On y comptait environ 388 feux en 1789. Saint-André devint en 1790, le chef-lieu d'un canton du district du Vigan, qui ne se composait alors que de deux communes : Saint-Marcel de Fontfouillouse et Saint-André. Ses armoirtes portaient : *d'azur, à un sautoir alozé, d'argent.*

Note 2. — Voici le texte de l'inscription qui se lit sur la cloche de l'horloge : « Faicte au mois de juin 1573 par Hurbain Daignac pour les habitants de la religion prétendue réformée de Saint-André de Valborgne et à leurs dépens à la diligence de Pierre Chabal, consul, et des anciens du Consistoire de ladite religion. » Cette cloche à un diamètre de 0m88.

Note 3. — J'ai fait en, 1889, une description minutieuse, avec plans, de ce qui reste de l'église de Saint-Marcel de Fontfouillouse et j'y ai joint une copie de cette inscription qui se trouve placée à 4m 27 du sol. Les signes et lettres qui la composent sont inscrits en relief sur une belle pierre de granit noir (fraidronite), scellée dans le mur et mesurant 0m52 sur 0m 40. Un rebord extérieur constitué par la pierre elle-même, abrite les caractères dont quelques-uns ont été pourtant fort maltraités. Dans la partie supérieure on voit un sol ondulé avec une croix à trois degrés accostée de deux cereles, dans le coin de gauche une espèce de gril formé probablement par des lettres entrelacées, et dans celui de droite une, deux ou trois lettres. Dans le registre inférieur on lit une date — 1503 — et l'on distingue au-

dessus un triangle, un cœur et un marteau. Le marteau exprime peut-être la fermeté, le cœur, la foi ou l'amour et le triangle, la divinité, le Verbe ! Ce sont-là, évidemment, de simples hypothèses.

Au dessus de la pierre portant cette inscription symbolique il en existe une seconde figurant une circonférence de 0m34 de diamètre partagée en 24 secteurs par autant de rayons gravés dans le granit.

Note 4. — Le chevalier de la Fare, qui avait perdu dans cette lutte tous ses biens, droits et privilèges, les recouvra sur un ordre du roi Charles VI, enregistré par le Parlement de Toulouse. En 1885, époque à laquelle je commençais à rassembler des notes pour la rédaction du présent travail, un habitant de la Fare, décédé depuis, M. Ernest Broussoux, me communiqua une sorte de résumé d'un document relatif à la prise des châteaux de Saint-André-de-Valborgne et de la Fare en 1422. L'original de ce document avait été remis, il y a bon nombre d'années, à un notaire paléographe d'Anduze qui en fit plusieurs traductions. L'une d'elles, la plus complète peut-être, fut remise à M. G. Delon, qui, en 1887, la publia sous le titre de : Translation d'informations authentiques faites sur la prise des châteaux de Saint-André-de-Valborgne et de la Fare en 1422. »

Note 5. — Lettre de Roland aux habitants de Saint-André-de-Valborgne, telle que l'a conservée l'historien La Baume : « Nous, comte et seigneur Roland, généralissime des protestants de France, nous ordonnons que vous ayiez à congédier dans 3 jours, tous les prêtres et les missionnaires qui sont chez vous, sous peine d'être brûlés tout vifs, vous et eux. » *(V. Comt. Histoire des Camisards, tome I p. 170.)*

En septembre 1703, ce chef adressa aux mêmes habitants une seconde lettre dont on trouvera le texte dans l'ouvrage cité plus haut, au tome III, page 31).

Note 6. — A partir de ce jour la communauté s'appellera Valborgne-du-Gard. — Je possède deux passeports délivrés à des citoyens de Saint-André en exécution de la loi du

10 vendémiaire an IV et datés, le premier du 6 thermidor an IV, le second du 25 ventôse an VII. Ces passeports sont revêtus d'un sceau ayant la forme d'une ellipse. Une femme, tenant de la main gauche une lance dont la pointe supporte un bonnet phrygien et montrant de la droite un tableau sur lequel est sans doute écrite la Déclaration des droits de l'homme, occupe le centre de la figure. Dans l'exergue on lit ces mots : *Commune de Valborgne du Gard* et au-dessous du groupe principal, sur deux lignes horizontales, ceux-ci : *République Française,*

Note 7. — La masse de nos montagnes est constituée par des schistes. Çà et là cependant l'on rencontre des roches éruptives telles que le granit porphyroïde à grands cristaux et des filons d'une autre variété de granit désigné par Emilien Dumas sous le nom de *fraidronite*. Cette dernière roche, très micacée et fort dure, est employée en guise de pierre de taille dans la construction des ouvertures et des ponts. Elle se présente sous diverses couleurs et en des états bien différents : dure, effritée, en lames minces sphéroïdales, terre fine, etc. J'en ai rencontré dans les environs de St-André — surtout dans le ruisseau des Ginestoux —, aux Plantiers, jusqu'à Barre-des-Cévennes... L'aigoual et le mont Lozère étant granitiques, il est très probable que ces filons de fraidronite servent entre eux de traits d'union.

La Cham de l'Hospitalet, plateau d'une altitude moyenne de 1000 mètres, au bord duquel le Gardon d'Anduze prend sa source, est formé de calcaire, pur (dolomie) qui affecte des formes très pittoresques et l'entoure comme d'un mur dentelé à deux ou trois rédans superposés — couronnes, selon l'expression du pays — du plus bel effet.

HENRI ROUX.

UN AMI DE SÉNÈQUE

LUCILIUS

Les *Lettres* de Sénèque ont tiré le préteur Lucilius Junior de l'obscurité modeste où il aimait à se confiner, pour le faire entrer dans l'histoire. Nous regrettons de savoir de lui si peu de chose. Sous les ornements oratoires de l'éloge que Sénèque lui décerne, dans ses *Questions naturelles*, la biographie n'a presque rien à glaner. (l. IV. *Préf.*)

Lucilius fut un homme nouveau, au sens romain (1). Il était originaire de Pompéi. Sénèque, qui fréquentait beaucoup la Campanie, où il avait plusieurs résidences, le discerna entre les jeunes gens qui donnaient les plus grandes espérances. Il le prit sous sa conduite, le forma à la vie et le fit étudier. Il eut lieu de se féliciter de son choix. Les succès littéraires et administratifs de l'élève firent honneur au maître. Sénèque appelle Lucilius « son plus parfait ouvrage. » Il lui écrit : « Je me sens grandir, je triomphe, et mon vieux sang se réchauffe quand vos actions et vos écrits me montrent combien vous vous êtes surpassé vous-même ; car dès longtemps vous aviez laissé la foule derrière vous. Si le cultivateur voit avec joie ses arbres fructifier ; le pasteur, ses troupeaux multiplier ; si une mère regarde comme son ouvrage l'enfance du fils qu'elle a nourri ; quelle sera, dites-moi, l'allégresse de ce-

(1) Peut-être existait-il quelque lien de parenté entre Lucilius Junior et l'ami personnel de Tibère, Lucilius Longus, qui, seul de tous les sénateurs, avait accompagné cet empereur dans sa retraite de Rhodes. Celui-là aussi était fils de ses œuvres. Il mourut, en 23, et le Sénat, pour flatter Tibère, lui décerna des funérailles de censeur et une statue sur le forum d'Auguste, le tout aux frais du trésor public.

lui qui, après avoir élevé une âme, après l'avoir façonnée tendre encore, la voit tout à coup s'élever au plus haut degré de perfection ! » (L. XXXIV).

Le jeune Pompéien cultiva d'abord la poésie et la philosophie, facultés « dont le salaire se fait attendre », ou qui même « n'ont rien à offrir. » Il devint donc plus pratique, par la suite, et s'engagea dans la carrière ordinaire des parvenus, briguant successivement la questure, le tribunat, l'édilité. Il dut obtenir ensuite des lieutenances transitoires, en diverses provinces. Il parcourut les Alpes helléniques et les Alpes pennines, traversa le désert de Candavie, explora les Syrtes et brava le gouffre Charybde et l'écueil Scylla. (L. XXIX). La fortune aidant, il devint chevalier romain, et siégea, en cette qualité, sur l'un des quatorze degrés réservés à l'ordre équestre. (L, XLIV). Enfin, s'élevant au-dessus de sa naissance, il obtint la préture et put marcher l'égal des plus grands (1).

Sans doute, il y avait encore un degré suprême, le consulat : mais il renonça à le franchir. C'est pourquoi il ne sera pas gouverneur des provinces d'Asie et d'Afrique, réservées aux consulaires. Mais, sa qualité d'ex-préteur lui permet d'aspirer au gouvernement plus modeste et plus aisé de la Sicile.

On sait que les provinces de possession ancienne, au nombre de dix, relevaient du Sénat, qui les administrait par ses procurateurs, nommés pour un an et dénués de pouvoir militaire. Les autres provinces, appelées *impériales*, étaient gouvernées par les *légats* de l'empereur, nommés pour une période de temps variable. Les provinces impériales alimentaient le trésor de l'empereur, *fiscus*, et les provinces sénatoriales, la caisse de l'État, *ærarium*.

La Sicile était, de toutes les provinces sénatoriales, celle qu'il était le plus agréable de commander. Outre sa proximité et son peu d'étendue (2), elle se recommandait par sa richesse en céréales, dont se nourrissait l'oisiveté romaine (3). L'Afrique et l'Egypte la dépassaient seules

(1) « La vigueur de votre génie, l'élégance de vos écrits, l'éclat, le rang de vos liaisons vous ont mis au grand jour. (l. XIX). »

(2) Sénèque l'appelle *procuratiuncula* (l. XXXI).

(3) Caton appelait la Sicile : le *grenier de Rome* et la *nourricière du peuple*.

pour la production du blé. Depuis que l'Italie, convertie, par le luxe des patriciens, en un prolongement de la *Campagne romaine,* n'était plus couverte que de propriétés de petite culture et de villas d'agrément, les riches romains avaient dû, pour alimenter leurs nombreux esclaves, créer de vastes exploitations agricoles dans les provinces. Ils appréciaient surtout, en ce genre, les vastes domaines de Sicile, qu'une loi spéciale leur permettait de visiter à leur gré, sans passeport de l'empereur, même s'ils étaient sénateurs (1).

Quand Lucilius dut partir pour la Sicile, Sénèque l'accompagna jusqu'à Pompéi. Pour mettre fin à ses larmes, il s'arracha de ses bras et brusqua la séparation. Lucilius n'a jamais eu au monde que deux amitiés : Caius Getulicus, l'une des victimes de Caligula, et Sénèque. Pour celui qu'il a perdu, comme pour celui qu'il va quitter, il a eu toutes les appréhensions, même celle de les avoir trop peu aimés. *(Quest. nat. IV, Préf.).* Les pleurs qu'il verse à cette heure ne sont pas de ceux dont on rougit ; ce ne sont pas des pleurs de femme.

Une consolation bien douce le suit, sur le vaisseau qui l'emporte. Sénèque lui a promis de répondre à toutes ses lettres. Si même il mettait du retard à écrire le premier, son maître ne lui en tiendrait point rigueur. Il est tout disposé à lui faire des avances. A cette excuse banale que Lucilius n'écrit pas parce qu'il n'a rien à écrire, il répondra que, pour lui, il n'est point à court de sujets. (*L.* CXXIII). Il n'a besoin que d'une idée originale, qui lui traverse l'esprit. Avant que Lucilius lui crie : « Part à deux ! » il a pris ses tablettes. (*L.* CXIX). Chacune de ses lettres accroîtra la renommée de Lucilius, car toutes passeront à la postérité. Ne sont-elles pas aussi philosophiques que celles d'Epicure à Idoménée, aussi éloquentes et moins frivoles que celles de Cicéron à Atticus ? (*L.* XXI).

Le mérite des lettres de Sénèque vient de leur conformité aux règles du genre. Elles sont de style familier. « Si

(1) *Tac. Ann.*, l. XII, XXIII. Ce même privilège fut étendu à la Gaule Narbonnaise, en l'an 49. Mais les empereurs le refusèrent toujours, en ce qui concernait la province d'Égypte, où ils possédaient directement la majeure partie du sol et où la concurrence des gros propriétaires les aurait gênés.

nous étions assemblés, dit-il, assis l'un à côté de l'autre, ou en train de nous promener, je m'énoncerais sans art et sans effort. De même, je ne veux, dans mes lettres, ni recherche, ni apprêt. » (*L.* LXXV). Quelques-unes, toutefois, traitant de matières plus complexes ou plus importantes, s'allongent un peu plus que de raison. Même alors, on sent bien que Sénèque évite la dissertation et n'écrit point un traité. C'est un de ses principes qu'une lettre ne doit jamais emplir de son volume la main du lecteur. (*L.* XLV). Aussi raille-t-il agréablement celle où Lucilius lui raconte son voyage autour de la Sicile : elle lui a donné la sensation de la route interminable. (*L.* XLVIII). Quand on est intimes, comme Lucilius et lui, une lettre peut avoir sans inconvénient des allures de billet (*L.* LV).

Ces billets, toutefois, ne sont jamais dénués d'élégance. Non seulement la grammaire, mais la langue y est toujours scrupuleusement respectée. C'est ainsi qu'il hésite à employer le mot *essentia*, devant lequel Cicéron n'a pas reculé, et qu'il ne se résigne pas à traduire le monosyllabe grec qui signifie l'être par la locution *quod est*, que certains philosophes s'étaient permise (1). (*L.* LVIII). Il émaille ses lettres de traits piquants, qui relèvent la fadeur des considérations abstraites, et il s'en excuse ainsi : « La philosophie n'a pas renoncé à l'esprit. » (*L.* LXXV).

Si Sénèque avait pris soin de nous conserver, en même temps que ses réponses, les lettres de Lucilius (2), nous trouverions, à les lire, ce plaisir relevé que lui-même y trouvait, en dépit de son stoïcisme. (*L.* LIX). A en juger par les rares détails biographiques que nous possédons de lui, le procurateur de Sicile avait toutes les qualités qui font le parfait épistolier. Sénèque lui écrit : « Vous avez les paroles à commandement : votre discours ne vous emporte pas plus loin que vous n'aviez dessein d'aller. Il est beaucoup d'écrivains qui se laissent détourner de leur but par l'attrait d'un mot heureux. Chez vous, rien de sembla-

(1) Sénèque, tout en souffrant de l'impuissance de la langue latine à exprimer les idées abstraites, se garde bien, on le voit, des audaces linguistiques, que la scolastique poussera jusqu'aux plus invraisemblables limites.

(2) C'est ainsi que Pline le Jeune a fait suivre toutes ses lettres à Trajan des réponses de ce prince.

ble : tout est précis et approprié au sujet. Vous ne dites que ce que vous voulez, et vous exprimez plus que vous ne dites. Cette qualité en révèle une beaucoup plus grande : elle prouve que votre esprit, aussi, n'a rien de vide ni d'enflé... » (*L.* LIX). Lucilius était un vrai lettré. Il faisait des vers que Sénèque pouvait citer, entre ceux de Virgile et d'Ovide. (*L.* XXIV et *Quest nat.*, *l.* III). Il composait des ouvrages philosophiques. Le jugement que porte Sénèque sur l'un d'eux nous fait regretter vivement leur perte. « L'ouvrage de vous que vous m'aviez promis, dit-il, je l'ai reçu, et, voulant le lire à mon aise, je m'étais contenté de l'ouvrir pour en prendre une idée ; peu à peu, il m'inspira le désir d'aller plus loin. Rien de plus éloquent ; la preuve en est qu'il m'a paru court, quoiqu'à son volume il eût, dès l'abord, semblé de Tite-Live ou d'Epicure, non de vous ou de moi. Attaché, entraîné par un charme irrésistible, je le parcourus tout d'une traite. Le déclin du soleil m'avertissait, la faim me pressait, le ciel se couvrait de nuages : rien ne m'arrêta ; je le lus tout entier. Ce n'était pas du plaisir, c'était du ravissement. Quel génie ! quelle âme ! je dirais : quel enthousiasme ! s'il y avait du repos, si le style ne s'élevait que par intervalles. Mais non, son mouvement est soutenu, sa marche mâle et sévère ; et pourtant, il y règne un heureux mélange de gracieux et de doux. Lucilius, vous avez l'âme grande et forte ; poursuivez votre route, et marchez de ce même pas. Votre sujet vous a secondé ; il faut en choisir de fertiles, qui inspirent votre génie et excitent son ardeur. Je vous écrirai plus au long sur votre livre, quand je l'aurai repris ; aujourd'hui, mon jugement n'est pas plus arrêté que si je l'avais entendu lire, et non pas lu moi-même. Laissez-moi le temps de l'examen : vous n'avez rien à craindre, vous saurez la vérité. » (*L.* XLVI).

Lucilius trouvait le moyen d'écrire de gros livres, et des livres qui plaisaient, malgré le préjugé communément répandu qu'un ouvrage de valeur ne pouvait être écrit qu'à Rome (1). Il se plaint toutefois qu'il y rencontre des difficultés, dont la principale est la pénurie de livres de bibliothèque. Il s'est lassé à relire toujours les mêmes. Il

(1) Cf. MARTIAL, *Epig*, *l.* III, I.

désire s'en procurer de nouveaux. A Sénèque, qui l'engage à s'en tenir aux vieilles lectures, il répond : « J'aimerais mieux des livres que des conseils. » Il désire particulièrement les œuvres de son maître. Sénèque lui en promet la collection et consent en outre à dégarnir sa bibliothèque de quelques volumes, pour les lui envoyer (*L.* XLV).

Nous ne pouvons douter que Lucilius, pour qui les désirs de Sénèque étaient des ordres, n'ait profité de son séjour en Sicile pour étudier l'Etna, ainsi que Charybde et Scylla, afin de contribuer, par ses informations, à l'ouvrage des *Questions naturelles* (L. LI et LXXIX). Ce lui a été même prétexte à voyage. Habituellement, il sort peu de Syracuse, qui est une fort belle ville. Il y vit retiré, presque invisible. Les sénateurs qui viennent dans l'île, n'apprennent presque rien de ses faits et gestes (*L.* XXXII). A peine quelques menus détails de sa vie privée tombent-ils dans le domaine public, chose dont il se montre surpris, oubliant qu'un gouverneur étant le premier personnage de sa province, ses actions, ses repas et jusqu'à son sommeil sont curieusement épiés (*L.* XLIII).

Toute la Sicile sait son gouverneur malade. Aux fluxions et aux fréquents accès de fièvres qui lui venaient de rhumes passés à l'état chronique (*L.* LXXVIII), ont succédé des crises de gravelle et la perte de l'appétit. Il a pu craindre de mourir (*L.* XCVI).

De plus, il a fait des pertes d'argent. Un adversaire furieux lui a intenté un procès qui l'inquiète fort (*L.* XXIV). Il devient mélancolique : il s'imagine que toutes ces contrariétés lui viennent de ce qu'il n'est plus en Campanie (*L.* LV). Sénèque le console. Il le gronde affectueusement (*L.* LXXXIX). Il lui reproche, comme impies, les regrets exagérés qu'il a ressentis de la mort de Métronax (*L.* XCIII). Il le met en garde contre l'ennui, en lui dictant un règlement de vie si exact qu'à toute heure du jour il peut savoir ce que fait Lucilius (*L.* L). Il l'intéresse à ses propres travaux, en lui dédiant son traité *De la Providence* et ses *Questions naturelles*. Il le prend pour arbitre d'une discussion qui a eu lieu chez lui, entre plusieurs de ses amis, sur la question de la *cause matérielle* (*L.* LXV). Il répond à cette question, qui préoccupe Lucilius : « Comment nous est

venue la notion du bon et de l'honnête? » (*L.* CXX). Il se fait un jeu de l'agacer en feignant d'approuver cette maxime : « Nul, plus que le sage, ne recherche avec empressement les richesses naturelles. » (*L.* CXIX). Il le pousse à voyager, dans les limites de son gouvernement, au risque de ne plus recevoir de lui de courrier qu'après plusieurs mois.

Jamais, d'ailleurs, Sénèque ne donne à son ami des conseils d'ordre administratif. Il ne lui rappelle ni le mot de Tibère : qu'un bon procurateur, comme un bon berger, tond ses brebis, mais ne les écorche pas (1), ni les récents décrets de Néron, enlevant aux gouverneurs la faculté de donner des fêtes (2). Il se réjouit d'apprendre que Lucilius a surmonté sa nostalgie, qu'il aime la Sicile et surtout les loisirs que lui laisse son emploi de gouverneur (3). Il lui conseille de se tenir toujours dans les limites de sa charge et de se contenter d'être le représentant du prince, non le prince lui-même (*Quest. nat. l.* IV, *Préf.*). Il lui rappelle enfin que sa mission aura un terme et qu'il pourra goûter en paix un doux repos (*L.* XLV).

A une époque où les plus belles carrières étaient brusquement brisées par l'envie des uns, la haine des autres, sinon par la cruauté d'un empereur, ennemi de toute supériorité, Lucilius Junior acheva paisiblement la sienne. L'amitié de Sénèque lui a valu l'immortalité du nom et du souvenir.

E. Bouisson.

(1) SUET. *Tib.* XXXII.
(2) TAC. *Ann.*, *l.* XIII, XXXI.
(3) Il ne lui conseille pas de se démettre de ses fonctions, mais seulement de ne pas se laisser absorber par elles. « Dérobez-vous, si vous le pouvez, à vos occupations ; sinon, il faut vous y arracher. Voilà bien assez de temps de perdu ; mettons-nous, sur notre déclin, à en rassembler les débris. Quel mal peut-on y trouver? nous avons vécu en pleine mer ; nous voulons mourir au port. Ce n'est pas que je vous conseille de faire de votre retraite un moyen de célébrité ; vous ne devez ni l'afficher, ni la cacher aux yeux. Jamais, en effet, tout en condamnant la folie des hommes, je ne prétendrai vous rédnire à chercher un antre et l'oubli. » (*L.* XIX).

ODE* DE LÉON XIII

O siècle des Beaux-Arts qui, pour l'humanité,
Tiras du sein de la nature
Les forces qui devaient servir la créature,
Qu'un poète te chante à la postérité.

Ma voix hélas ! pour toi ne peut être une amie,
Je sais trop les maux par toi faits,
Et je te vois tomber, en pleurant tes forfaits,
Sous le fardeau de l'infamie.

Dirai-je le massacre et le trône vacant,
Et la licence extrême
Bravant le pontife Suprême,
Au sein même du Vatican ?

Le Vatican divin dont la Reine des Villes
Fit, pour l'honneur, un trône où luit la liberté,
Et que dans tous les temps, même aux guerres civiles,
Les générations ont craint et respecté.

Malheur aux lois que Dieu de son flambeau n'éclaire !
Ni la foi ni l'honneur ne s'y rencontreront ;
Mais, sous le vent de sa colère,
Détachés des autels, les droits s'écrouleront.

(*) Il n'a paru, que nous ne sachions, de l'ode superbe en latin de Léon XIII, sur le siècle écoulé et celui qui commence, aucune traduction en vers français.

Nous sommes d'autant plus heureux de faire connaître celle de l'abbé Rédier, qu'il est un des collaborateurs de la première heure de la *Revue du Midi*

Entendez-vous les cris d'une foule insensée
Qui se dit sage, et dont l'orgueil fol et brutal
Veut, du souffle impuissant de sa libre pensée,
Renverser Dieu du piédestal ?

Dédaigneux de son sang qui coula dans nos veines,
Nous oublions hélas ! les Paradis perdus ;
Nous nous laissons tromper par des chimères vaines,
Egarant des humains les troupeaux confondus.

O mortels, du gouffre de honte
Où vous tournez, j'entends les longs mugissements ;
Mais vous y restez sourds, et votre orgueil affronte
Le Courroux du Seigneur et ses commandements.

Pourtant, seul, il connaît le sentier véritable
Qui conduit le mourant au céleste séjour ;
Du nombre de vos ans, c'est le divin comptable
Qui peut seul ajouter ou retrancher un jour.

C'est lui qui conduisit une foule innocente
Au sépulcre de Pierre, et fit luire à nos yeux
Le radieux flambeau de la foi renaissante ,
Présage d'espérance en des jours plus heureux.

Jésus, Maître des destinées,
Sur le siècle nouveau daigne étendre la main.
Tu sais que pour le Bien les nations sont nées,
Fais aimer la Vertu par tout le genre humain.

De la paix répands la semence.
Que la haine et la guerre aient enfin leurs dompteurs ;
Qu'à leur règne aboli succède la Clémence,
Bannis tous les méchants et tous les imposteurs.

Que toute créature, ayant même patrie,
Obéisse avec joie aux lois du Créateur,
Et que la terre soit l'immense bergerie
D'un seul troupeau, d'un seul Pasteur !

Seigneur Jésus, dans la carrière,
Pour toi j'ai lutté plus de quatre-vingt-dix ans,
Pour comble de tes noms, exauce une prière,
De ton lion qui pleure écoute les accents.

RÉDIER.

LE MENUET (1704)

Au pas nerveux des chevaux fins qui hennissaient aux violons, et cadençaient le bruit de leurs fers sur un air de Menuet, les lignes hautaines des mousquetaires entrèrent en bataille.

Monsieur le Prince employait sa cavalerie à œuvre inouïe. Il envoyait neuf escadrons prendre d'assaut les lignes du Fay où Guillaume d'Orange avait retranché ses 70.000 hommes de vieilles troupes, et, sans un murmure, sans un frisson, les mousquetaires entraient les premiers dans cette aventure, au son des violons qui, en 1645, ouvrirent, sur un refrain de bravade élégante, les tranchées de Lérida...

Quand on fut dans le feu ennemi, comme déjà les premiers rangs perdaient des hommes, le commandement vint de faire halte, les violons se turent et Condé, passant au galop sur le front des troupes, salua d'un grand geste les mousquetaires. Ils saluèrent eux aussi d'un salut de l'épée, et, stupéfait de de cette halte inexplicable, l'ennemi cessa sa canonnade. Un grand silence s'étendit.

« Messieurs, dit Condé, vous ne sauriez, à vous seuls, prendre le Fay qui est imprenable, mais, comme j'y tiens, l'infanterie le prendra tout à l'heure. »

Les mousquetaires pâlirent, et les rangs lointains

de la cavalerie grondèrent, mais Condé continua :

« Il vous reste mieux à faire. L'infanterie ne sera ici que dans huit heures, je vous demande de rester au feu, sans avancer ni reculer, huit heures durant. » Dans les rangs entassés de la cavalerie il y eut une houle de stupeur, mais, d'un seul geste simple, les mousquetaires, en s'inclinant, acceptèrent.

« Messieurs les colonels, vos escadrons se mettront en ligne, tour à tour, au premier rang, à la gauche de Messieurs les mousquetaires, vous ferez à mesure serrer les rangs.

Messieurs les mousquetaires, je compte sur vous qui êtes gentilshommes pour maintenir les troupes par l'exemple. Vous resterez au feu à la droite de l'armée. »

Acceptant la mort certaine, les mousquetaires saluèrent du chapeau. Le feu ennemi reprenait avec fureur, les balles sonnèrent sur les cuirasses du premier escadron de cavalerie qui prenait place vers la gauche, trois cavaliers roulèrent de cheval sans achever leur salut, tandis que les musiciens, à l'abri derrière les groupes des chevaux, reprenaient sur un air plus lent, le Menuet.

L'ordre vint singulièrement héroïque en sa forme recherchée : « Messieurs faites au feu ennemi l'honneur de serrer les rangs... » et, toute la première heure, on serra les rangs en silence, avec une résignation fière, cependant que de sa musique sautillante, le Menuet berçait les agonies. Les chevaux, maintenus en place, s'ébrouaient et s'agitaient, frémissants ; aux déchirures de la fumée on en voyait des bandes galoper éperdument, les étriers ballants et vides. Des brèches énormes trouaient l'escadron noble, et on ne pouvait plus serrer au commande-

ment à cause des cadavres : « Nous ne tiendrons pas huit heures, » dit le comte de Rosemail. — « Et pourquoi pas ? » — « C'est, chevalier, que nous serons tous morts d'ici quatre heures. »

Quand quatre heures de cette agonie se furent écoulées, cinquante gentilshommes restaient debout, poignée de dévouement et de gloire qui maintenait au feu les escadrons par l'ascendant de l'exemple... le Menuet joli ne se taisait pas. Dans le tumulte épouvantable de tuerie qui éclaboussait les échos lointains, — renâclements de chevaux, cliquetis, râles, rumeur douloureuse d'agonie, — sa musique joyeuse voltigeait, murmurante, avec des fraicheurs de cascade, comme si tout ce sang que buvait la terre avait coulé en flots gazouillants, avec un joyeux clapotis, dans quelque coupe de cristal.

Des allégros sonores et coquets flottaient dans la clameur de la bataille, et parfois la fumée des canons ennemis semblait se dérouler, onduler comme une écharpe à la cadence d'un bal... le refrain chantait et s'alanguissait d'autres fois comme une amoureuse ingénue qui rêve sous les étoiles, mais des bombes crevaient dans les rangs, appuyant lugubrement aux notes finales.

Vers la cinquième heure, comme les mousquetaires restaient une trentaine, il se passa ceci, qui fut très simple et qui fut sublime :

Les violons de l'orchestre, pris tout-à-coup par la contagion de l'héroïsme abandonnèrent le rempart de cadavres qui les abritait, et, sans interrompre l'air monotone et doux de leur Menuet, montèrent en plein soleil, en pleine fusillade. Dans ce vent de mort leur musiquette s'exaspéra, s'élargit, cria, grinça furieusement, par un contresens héroïque, son refrain joli...

— « Je crois bien, vicomte, que ces violoneux sont des héros... »

— « Ils ne font guère que ce que nous faisons, marquis. »

— « Sans doute, sans doute... mais nous n'y avons aucun mérite, c'est affaire de race... »

— « Ce qui me semble à moi, » reprit le vicomte de Plaincourt, mais il s'arrêta net, car le marquis de Boufflers, la tête broyée, tombait de cheval...

— « Ne vous semble-t-il, Mureville, répéta Plaincourt, en s'adressant à son nouveau voisin, que ces gaillards nous écorchent leur menuet. »

— « J'avoue qu'ils nous le font rudement sauvage, mais je l'aime ainsi. »

La musique incessante, menaçait aux mesures vives, grondait quand elle eut dû s'alanguir : « Pour moi, je me figure ainsi la danse de guerre des Topinambous... »

Ils parlaient gaiement, comme en une ruelle, et leur conversation banale était épique... Ils tombèrent presqu'en même temps, et pour finir plus galamment, Mureville, que trois coups feu avaient jeté bas, fit de son dernier geste d'agonie, bouffer ses dentelles....

« Messieurs, dit soudain le baron d'Esberçoy, j'enrage, car l'ennemi semble nous épargner, et s'acharne maintenant sur les escadrons de notre gauche... »

Hugues de Maugrève répondit : « Je voudrais pourtant bien en finir de suite, j'ai six balles dans les cuisses et du sang plein mes bottes, si on ne se hâte pas de m'achever, je mourrai enrhumé... » Il était très pâle, les joues tirées...

« Monsieur de la Quesnée, soyez assez bon pour

tenir mon cheval, car s'il s'ébrouait, je tomberais tête première. »

La Quesnay s'inclina pour s'excuser : « Cela m'est malheureusement impossible, j'ai le bras cassé. »

A ce moment le cheval du baron d'Esberçoy, touché au poitrail s'abattit : « Parbleu, dit le baron, j'ai cru me casser la jambe, » il se releva, secouant la boue sanglante de ses habits, mais une balle le rejeta sur le sol.

« Ce pauvre baron, dit Maugrève, je lui aurais laissé mon cheval... je n'en puis plus, j'ai perdu trop de sang... »

Il penchait sur l'encolure, malgré ses efforts, horriblement blême, et comme brisé. Ses yeux se fermèrent lentement, malgré lui. « Messieurs, dit-il, encore, d'une voix affaiblie, mais qui restait vaillante, je vous souhaite de mourir ici... le cadre en vaut la peine, et la musique est bonne. » Ses yeux s'ouvrirent très grands, puis se refermèrent. Il tourna sur sa selle et tomba comme une masse.

« Nous restons dix » dit La Quesnée.

François de Vensigny, frais et rose comme une fille sur son grand cheval, rêvait tout haut, écoutant la musique sautillante que claironnaient les violons.

« Cet air me rappelle... cet air me rappelle quelqu'un qui le chantait quand j'avais dix-huit ans, et qui trouvait très beau l'uniforme des mousquetaires. »

— « Quel âge avez-vous donc ?

— « J'ai eu vingt ans ce matin.

— « Vous aurez l'éternité ce soir, » dit La Quesnée d'une voix grave. Son cheval mort, il s'était redressé péniblement, et agonisait debout, sa main intacte crispée au pommeau de la selle de Vensigny... Il s'affaissait peu à peu, à la longue il tomba.

Le temps passait, quatre violoneux survivants, sanglants et las, agitaient leurs archets fébriles, François de Vensigny vit qu'il n'y avait plus d'autre mousquetaire debout que le baron Le Gardepreux, gentilhomme rude,qui silencieux et grave, regardait.

L'escadron de gauche se replia, laissant une ligne fraîche se déployer. Vensigny hasarda : « Voilà notre dernière heure » songeant que depuis sept heures ils étaient là, et que tous deux ils y mourraient. Le Gardepreux sourit du jeu de mots et Vensigny en fut flatté, sachant que c'était un fils de hobereau, rustre et grave, qu'on amusait difficilement, et qui haussait d'ordinaire les épaules quand on riait autour de lui... la mort prochaine l'avait déridé... En se retournant pour répondre, le Gardepreux vit que Vensigny était mort sans un sursaut, blême comme un lys parmi les roses du sang.

D'un coup d'œil, il fouilla le champ de bataille. Il restait seul de l'escadron. C'était un gentilhomme de charrue, presqu'un homme du peuple, qui préférait un chenil à un bal, et des sonneries de chasse à un Menuet. Pourtant le Menuet, soudain interrompu, lui manqua. Il ne restait plus qu'un musicien, vieillard gris dont tombaient les bras las, il se tourna pour l'encourager :

« Un dernier coup d'archet, et mourons en belle musique »... En même temps il se dressa sur ses étriers pour voir si Condé n'arrivait pas. Résigné depuis longtemps à la mort il eut voulu du moins mourir sûr de la victoire, mais l'horizon restait vide.

L'unique violon tout à coup se réveilla, comme en sortant d'un grand coup d'archet. Le vieillard s'était redressé, une lueur aux yeux, et l'aile des notes battit avec fureur le rhythme tourbillonna, se

tordit dans l'air embrasé, se perdit dans le déchirement des décharges formidables...

Le vent de mort qui passait, chargé de boulets, dénoua les roulades, les secoua, les enveloppa dans sa chanson.... Mais elles se relevèrent, rebondirent, montèrent, triomphales dans le ciel sonore.

Les doigts crispés sur les brides, ivre de fatigue et de tumulte, Le Gardepreux écoutait. Un dernier paquet de mitraille les enveloppa, lui emporta la tête et les bras, creva le violon... les cordes se brisèrent avec un bruit de sanglot, le musicien, la poitrine broyée, l'archet rompu, tourna deux fois sur lui même, battit l'air des bras, s'écroula...

Un silence terrible suivit de cette agonie. Les troupes flottèrent, les colonels un moment craignirent la panique, mais une rumeur se gonflait à l'horizon, un grand cri s'éleva, des fanfares sonnèrent, des clairons ; un vent de victoire souffla. Condé, les cheveux au vent, galopa dans la plaine ; derrière lui, au pas de charge, l'infanterie se précipitait...

Quand elles passaient devant l'entassement terrible des morts les colonnes d'assaut présentaient les armes.

Ch. O'Bé-Floran.

« PSYCHOLOGIE DE L'INVENTION »

DE M. PAULHAN

M. Frédéric Paulhan vient de publier, sous ce titre (1), un livre qui jette une vive lumière sur le mécanisme de l'invention. Ce livre est une nouvelle vérification des principes qu'il a posés d'une main si ferme dans son ouvrage fondamental : *L'Activité mentale et les éléments de l'esprit*.

M. Paul Souriau, dans sa *Théorie de l'invention*, avait déjà fait avancer la connaissance de cet intéressant sujet, et M. Gustave Tarde, dans ses *Lois de l'imitation* et dans sa *Logique sociale*, avait montré le rôle précis de l'invention dans le développement social.

M. Paulhan reste sur le terrain de la psychologie pure, et fixe, par la méthode d'observation qui lui est familière, les conditions et le processus de l'invention.

Dans chaque fait psychologique, une part d'iuvention se rencontre à côté d'une part d'imitation et d'une part d'instinct.

Si l'invention se trouve partout, partout aussi elle est identique sous les apparences les plus variées. Le génie se révèle partout le même en son fond.

Un des caractères généraux essentiels qu'il présente toujours, c'est la nouveauté. L'invention est une systématisation nouvelle d'un certain nombre d'éléments psychiques.

Elle donne satisfaction à une tendance générale persistante.

(1) Paris, Félix Alcan, 1901.

Tout le jeu d'idées, d'images et de désirs qui accompagne l'invention ou la produit, avec ses décompositions et ses recompositions, favorise l'activité indépendante des éléments psychologiques. Sans celle-ci, point d'invention.

Parfois, l'invention est prompte, c'est une réponse subite de l'organisme psychique. D'autres fois, la tendance qui l'appelle se forme peu à peu, elle se constitue elle-même par un long travail, ou s'éparpille sur plusieurs esprits.

Ces considérations ont amené M. Paulhan à étudier successivement la création intellectuelle et le développement de l'invention.

Qu'elle soit littéraire, artistique, scientifique ou industrielle, toute création intellectuelle reside en l'éclosion d'une idée synthétique formée par la combinaison nouvelle d'éléments existant déjà, au moins en partie, dans l'esprit. Souvent un élément nouveau est l'occasion et parfois la cause la plus appréciable de cette combinaison, ou la partie la plus visible de la synthèse nouvelle.

La manière dont Darwin créa sa théorie de la sélection naturelle est une des plus intéressantes illustrations de ce processus. Darwin avait été frappé, dans l'Amérique du Sud, par la succession d'espèces très voisines se remplaçant du nord au sud du pays. Il en tire cette conclusion que les espèces voisines pourraient bien descendre de quelque forme ancestrale commune. Mais comment les variations supposées ont-elles pu se produire? L'explication lui manque encore. Alors il étudie les plantes et les animaux à l'état libre ou domestique. Bientôt il s'aperçoit que le choix de l'homme, le triage des individus choisis pour propager l'espèce, la sélection, est le grand facteur de la transformation. Mais comment une sélection analogue à celle des éleveurs, pouvait-elle s'effectuer sur des organismes vivants à l'état de nature ? La lecture du livre de Malthus sur le *Principe de population*, entreprise pour se distraire, apporte enfin à Darwin la solution cherchée, par le principe de la lutte pour l'existence, qui se rencontre partout. L'idée le frappe que, dans ces circonstances, des variations favorables tendent à être préservées, et que d'autres, moins privilégiées, sont détruites. La sélection naturelle était trouvée, et la philosophie naturelle renouvelée.

Le rapport entre l'invention et l'excitation spéciale qui en est l'occasion n'est pas toujours aussi précis. Quand il ne s'agit que d'une sorte d'excitation diffuse, la tendance déjà organisée est de beaucoup le plus important facteur de l'invention. Elle ne se borne pas à prendre de nouveaux éléments dans les perceptions qui se présentent, elle crée ces éléments en transformant ces perceptions.

C'est un caractère très fréquent de l'invention que d'être préparée et accompagnée par des phénomènes affectifs. Le sentiment est une des conditions ordinaires de l'idée créatrice. Darwin n'oublia jamais la surprise qu'il éprouva dans l'Amérique du Sud, en déterrant un débris de tatou gigantesque analogue au tatou vivant. L'amour a fait beaucoup de poètes, bons ou mauvais.

Le jeu indépendant des éléments psychiques est, nous l'avons vu, une condition à peu près nécessaire de l'invention. Il suscite des idées, des images, qui essaient d'entrer dans le système principal, de s'offrir à la tendance directrice, qui peut ainsi exercer son choix plus utilement.

L'invention ne produit pas toujours une œuvre d'art ou de science, car nous avons vu qu'il y a partout de l'invention. Elle peut aller du génie le plus haut à la plus complète insignifiance. Elle n'en est pas moins essentiellement semblable à elle-même, dans tous les cas, au point de vue de la psychologie générale et abstraite. La routine et l'imitation, qui sont, comme l'invention, des synthèses et des adaptations de l'esprit, sont des conditions de l'invention. Une pensée originale, la plus haute et la plus rare, comprend une bonne part d'éléments fournis par l'habitude, par l'instinct, imposés par le milieu.

Réciproquement, l'invention est une condition de routine et d'imitation. Ce qu'on imite, en effet, c'est ce que quelqu'un a inventé.

Le fonctionnement de l'intelligence est semblable à celui de la volonté, et la création intellectuelle est l'analogue de l'acte volontaire. Le mécanisme en est le même. La volonté s'oppose à l'instinct comme l'invention à la routine intellectuelle.

Une invention suppose toujours un développement antérieur, manifeste quand la nouvelle idée se forme peu à

peu, plus caché, lorsque l'idée venue semble, à un moment donné, jaillir spontanément.

Le développement antérieur de l'invention a lieu par évolution, quand on observe un progrès régulier, un accroissement de systématisation, manifestés par l'augmentation du nombre des éléments du système et l'harmonie plus grande des relations qui les unissent.

Il a lieu par transformation quand on observe deux ou plusieurs évolutions, non systématisées entre elles ou contradictoires, qui se succèdent l'une à l'autre et qui se remplacent. La transformation est composée d'évolutions, comme l'évolution était composée d'inventions.

Le développement antérieur de l'invention a lieu par déviation, quand on observe un composé de l'évolution et de la transformation. C'est une sorte de transformation avortée. Les éléments discordants qui se développent dans une œuvre, au lieu d'exclure les premiers éléments ou d'être rejetés par eux, continuent à leur rester juxtaposés, englobés avec eux dans un tout mal systématisé.

Au demeurant, les trois formes de développement se mêlent assez souvent à quelque degré.

Sous ses trois formes, évolution, transformation, déviation, le développement antérieur est toujours une même chose, une systématisation croissant plus au moins régulièrement, une cristallisation de la pensée autour d'un noyau primitif, d'un petit système qui va se complétant peu à peu.

Toute invention prépare un automatisme futur. On peut même y voir une déviation de la routine qui produira plus tard une nouvelle routine supérieure à la première. Une routine se developpe en ce sens qu'elle devient plus parfaite, plus automatique. Ce développement, contenant un changement, implique un minimum d'invention.

L'imitation se développe en ce sens qu'on arrive à reproduire de mieux en mieux le modèle. Ce développement implique également une certaine part d'invention dans l'amélioration des procédés d'imitation.

Ainsi on est toujours ramené à un mélange intime d'invention, d'imitation et de routine, d'évolution, de transformation et de déviation.

Le mélange des trois formes de développement antérieur de l'invention est une conséquence du jeu indépendant des éléments psychiques.

M. Paulhan termine son livre par des considérations générales d'un grand intérêt.

La pensée, le génie, l'invention, continuent la vie. C'est vrai dans une large mesure. Mais il y a dans l'invention, nous l'avons vu, une idée de lutte qui n'existe pas dans le processus purement physiologique (développement embryonnaire) ou psycho-physiologique (instinct). On n'a pas assez tenu compte de ce facteur, mis en évidence par M. Paulhan.

L'invention, qui exige un fonctionnement à la fois logique et illogique de l'intelligence, entraîne dans l'esprit un désordre plus ou moins considérable, car elle ne modifie pas d'un coup l'esprit, elle n'arrive pas à créer subitement l'automatisme et la routine, elle laisse vivre longtemps des idées, des croyances logiquement incompatibles avec elle.

L'invention est cependant la seule raison d'être de l'humanité, la seule justification de sa persistance à vivre.

Si le hasard doit se ramener à une rencontre non systématisée de systèmes agissant chacun pour soi et selon des plans différents, quel peut être le sens de l'invention dans le monde ?

« A mesure qu'on passe des atomes aux molécules composées, aux cristaux, aux végétaux, aux animaux et enfin aux sociétés, on voit la complication augmenter, de sorte que l'univers apparaît comme un ensemble assez informe de systèmes très différents par l'importance et la puissance, qui agissent et réagissent les uns sur les autres, et dont quelques-uns au moins cherchent à étendre leur influence, et à s'accroître en s'annexant toujours de nouveaux éléments. Considérée au point de vue abstrait, l'invention est l'acte par lequel quelques-uns de ces systèmes, heurtés, choqués par d'autres, partiellement désagrégés, s'unissent sous le contrôle d'un système supérieur, en un ensemble nouveau. »

Cette analyse bien sommaire, où j'ai tenté de dégager l'ossature du livre de M. Paulhan, montrera la maîtrise avec laquelle il s'empare d'un sujet philosophique pour le

renouveler. Il nous a habitués à ces magnifiques envolées, dont le substratum est une construction scientifique, solidement établie par des observations aussi délicates que rigoureuses, où l'enchaînement logique domine les matériaux et les fond en une puissante synthèse, où le souci de la vérité amène à chaque instant les réserves du savant, et où les exemples concrets viennent illustrer en abondance, et égayer par leur éclat ou leur piquant, la trame serrée du raisonnement.

ED. BONDURAND.

L'Administrateur-Gérant : GERVAIS-BEDOT.

Nimes. — Imprimerie Générale, rue de la Madeleine, 21.

CURIOSITÉS DE L'HISTOIRE

UNE ÉDUCATION LIBÉRALE AU XVIIe SIÉCLE

(Suite) (1)

L'enseignement de Pacius imprima dans l'esprit de Jean de Plantavit une trace profonde, s'il en faut juger par le soin méthodique avec lequel le disciple recueillit et conserva les leçons du savant professeur. Voici ses cahiers de classe. (2)

Ouvrons ce volumineux in-quarto que protège une simple membrane de parchemin flétri ; il est autographe et daté de 1599. Nous y retouverons en entier le cours de Philosophie suivi au collège des Arts, à Nimes. Ici encore que le lecteur souffre quelques détails.

Avant le titre, Jean a transcrit de longs et nombreux extraits du poème scientifique de Lucrèce, *La nature* (*de rerum natura*) ; à ces fragmens, — et nous n'en avons pas compté moins de vingt, — se joint un passage du poète latin Manilius sur *l'Astronomie.* A la suite, en belles lettres onciales mou-

(1) Voir *Revue du Midi*, n° du 1er Janvier 1900.

(2) Manuscrits inédits. de J. de Pl. (Archives domest. des Pl. de la Pause).

lées, se déroule le titre : « AXIOMES SUR L'ENSEMBLE « DE LA PHILOSOPHIE D'ARISTOTE, dictés par Maître « Jules Pacius de Bériga, professeur royal et public « de droit et de philosophie, recueillis par J. de « Plantavit, à Nimes, mdxcix. »

Les *axiomes* comprennent trois livres, ou parties, qui englobent tous les traités connus du philosophe macédonien : la Physique, le Ciel, la Météorologie, l'âme, le sens et le sensible, la mémoire et le souvenir, le sommeil et la veille, l'insomnie, l'art des songes, la longueur et brièveté de la vie, la jeunesse et la vieillesse, la vie, la naissance, la mort et la respiration. Telle est la table des matières pour la première partie.

Les deux *Morales* (Ethique à Nicomaque, Ethique à Eudème) en dix livres, avec les huit livres *Politiques* remplissent la deuxième partie. C'est le complément de la philosophie d'Aristote.

Dans la dernière partie, nous trouvons l'*Art inventif* de Raimond Lulle, rajeuni et accomodé au goût du XVIe siècle par Pacius, puis un abrégé de la *Sphère*, d'après les théories de Sacrobosco. (1)

Entre la première et la seconde partie a été intercalée une thèse sur la question : Dieu est-il substance ?

L'heureuse minutie de notre étudiant nous permet de restituer, avec les dates, l'ensemble du cours. Plantavit notait jour par jour, quelquefois même par heure, les conférences auxquelles il assistait. L'étude de la philosophie aristotélique commença par

(1) John de Holyvood, en latin *Joannes Sacrobosco*, ou *Sacroboscano*, moine, philosophe et mathématicien anglais du XIIIe siècle. Son ouvrage sur l'astronomie (*de sphaera mundi*) fut le seul manuel classique de cosmographie élémentaire en usage dans les école jusqu'au XVIIe siècle.

les traités physiques. (1598). Ainsi le traité « *du Ciel* » fut achevé le 29 juillet. Celui de « *la Naissance et de la Mort*, commence au 15 février 1599 ; le quatrième, la *Météorologie* , occupe le cours depuis le lundi 9 mars, jusqu'au vendredi 30 juin, à deux heures après midi ; le lundi suivant, 16 juin, — par distraction Plantavit a marqué le 15 — Pacius expliquait à son auditoire les premières propositions du livre de l'âme, *péri psychès*, dont l'étude se poursuivit un mois durant, environ, jusqu'au mardi 13 juillet.

Le vendredi 13 août 1599, à 5 heures du soir, le volume de la physique était achevé. L'*Ethique*, qui lui succéda, s'ouvre à la date du 18 octobre 1599, un lundi ; elle s'arrête au 19 décembre. La *Politique* ne demande pas moins de temps ; elle est terminée le 7 mai 1600. C'est presque une année entière consacrée au Maître de Stagyre.

La *Sphère* de Sacroboscona (vendredi 11 juin 1600, une heure après midi ; — Vendredi 18 du même mois) vient ensuite. L'*art de Lulle* clot la série des études, le 6 août, à quatre heures après-midi.

Ces traités n'occupent pas dans le manuscrit leur ordre de date. Nous les avons groupés sans tenir compte de l'interversion qui existe entre eux et qui prouve que les minutes originales ont été recopiées, puis reliées et rognées pour leur donner la forme sous laquelle nous les voyons. Dans le catalogue des livres de l'Evêque de Lodève, cet ouvrage portait le n° LXXXIV, inscrit au dos.



Il nous reste à dire comment se donnait l'enseignement au Collège des Arts.

Le professeur commentait par leçon une page environ de texte, et, du moins pour la Philosophie, il n'y avait de conférence ni le samedi, ni le dimanche. Fidèle à la méthode scolastique, le maître procédait par *axiomes* ou principes, établissait une proposition, donnait les preuves, discutait les objections et résumait le développement de sa thèse par l'énoncé affirmatif de la doctrine qu'il défendait. C'est la marche adoptée par Saint Thomas d'Aquin, dans la *Somme théologique*. Ainsi, les docteurs de la Réforme tournaient contre l'Eglise, les procédés de dialectiques chers à l'Eglise moins pour faire usage contre Goliath de ses propres armes, comme ils se plaisaient à dire, que parce qu'ils étaient convaincus de leur solidité : *Tolle Tomam delebo Ecclesiam*, s'écriait alors Bucer, « supprimez Saint Thomas, je me charge de détruire l'Eglise. »

A titre d'exemple, laissant de côté la métaphysique pure, nous détachons une leçon empruntée à la *morale*, donnée à ses auditeurs par Jules Pacius au commencement de novembre 1599. Il est à peine utile de faire remarquer que nous traduisons les notes de Plantavit et que, selon la loi des Universités du xvi° siècle, en Europe, le manuscrit parle latin, tout comme Erasme.

LIVRE QUATRIÈME

VERTU DE LIBÉRALITÉ

« La libéralité constitue la moyenne vertueuse. « Elle a pour défaut l'avarice ; pour excès, la prodi- « galité. (1).

« Soit qu'il donne, soit qu'il reçoive, l'homme « libéral sait garder la juste mesure. L'avare n'at- « teint point cette mesure quand il doit donner ; « mais il la dépasse s'il est pour lui question de « recevoir. D'où l'avarice est à la fois défaut et « excès, l'avare ne donnant pas assez et recevant « trop.

« Le prodigue donne trop sans recevoir assez ; « il outrepasse de même en un sens la mesure et, « dans l'autre sens, ne l'atteint pas.

« Le libéral fait de ses biens un judicieux emploi. « Il est plutôt enclin à donner qu'à recevoir, et ce, « pour quatre motifs :

« 1° Il préfère rendre des services qu'en rece- « voir ; —

« 2° Il estime que donner lui fait plus d'honneur ; —

« 3° Il accomplit un acte plus difficile et par là « plus louable ; —

« 4° Il sait aussi que la largesse est une sorte de « libéralité,

« En donnant, il observe trois choses :

« 1° Il ne donne ni par calcul, ni par vanité, deux « formes d'égoïsme ; —

(1) On sait qu'Aristote assigne à chaque vertu une place moyenne entre l'excès qui dépasse et le défaut qui n'atteint pas la norme. D'où la formule : *virtus stat in medio* ; la vertu, c'est la juste mesure entre trop et pas assez.

« 2° Il donne aux vrais nécessiteux ; il donne
« quand, autant que, et comme il faut ; —

« 3° Il donne volontiers et sans le moindre regret.

« De même, en recevant, il observe encore les
« trois points que voici :

« 1° Jamais il ne demande ; —

« 2° Il n'accepte que ce qui lui revient ; —

« S'il reçoit, ce n'est pas qu'il trouve bon en soi
« de recevoir, mais parce qu'il faut recevoir pour
« être à même de donner et de faire honneur à ses
« engagemens. Il ne néglige pas, il conserve son
« bien.

« Il incline plutôt du côté de la profusion que
« vers l'avarice. Enfin, il dépense selon ses facultés.

« Le prodigue dépense ; il ne sait pas recevoir ;
« en ce sens, il y a désordre moral, excès. Mais à
« tout prendre, mieux vaut prodigue qu'avare. Le
« prodigue est corrigible ; l'âge et le malheur
« l'éclaireront peut-être. Il est plus fou que pervers;
« il est même bienfaisant.

« L'avare n'est utile à personne, pas même à soi.
« Ce qu'il possède lui manque autant que ce qu'il
« désire ; mauvais pour tous, pour lui-même il est
« pire. Il est des gens qui savent donner largement
« et qui pour recevoir sont avares : fausse libéralité.

« L'avarice est généralement incurable : la
« vieillesse et les infirmités mènent l'homme à ce
« vice, comme le fait remarquer Térence. (1)

« Enfin, il faut distinguer deux sortes d'avares :
« — ceux qui ne savent pas donner ; — ceux qui
« ne savent que recevoir. Les usuriers appartien-
« nent à la dernière catégorie. »

(1) In Adelph. act. 5. sc. 3.

Revêtez ce squelette des charmes d'une éloquence spirituelle et vivante, semez votre causerie d'exemples, de saillies, de citations heureuses, et dites si cet enseignement n'est pas propre à agrandir les idées d'un jeune homme de seize à vingt ans ? Qu'il y a loin de cette analyse, de cette dissection morale, à nos *manuels* de philosophie où, trop souvent, l'ennui le dispute à l'absence de précision, Les uns ne sont que phrases creuses, lieux communs rebattus, plagiats mal déguisés ; l'autre une exposition lucide, méthodique, froide peut-être, comme toutes les préparations anatomiques, mais pratique et féconde au premier chef.

Le *traité* de *l'amour de Dieu*, écrit en 1616 par Saint François de Sales, et composé d'après la méthode que nous étudions, peut servir de preuve à l'appui. Le titre de cet ouvrage célèbre rebute à tort les lecteurs de nos jours. L'évêque de Genève, pourtant, loin de donner une œuvre sèche comme semblerait le faire craindre la nature de son sujet, prête à la théologie la plus scientifiquement exacte tous les charmes de l'imagination et du style. Sous sa plume, la métaphysique revêt je ne sais quels agréments dont on ne la croirait pas susceptible, sans que jamais les détails nuisent à l'agencement du plan le plus sage : «Je n'ay pas toujours exprimé, — confesse ingénument l'auteur — l'ordre des chapitres ; mais si tu y prends garde, tu trouveras aysément les nœuds de leur liaison (1). » C'est bien « l'art délicat » que Boileau souhaite. Ce n'est là qu'un moule, dira-t-on. Eh bien ! nous l'admettons ; et les esprits moyens, qui ont, dans tous les temps,

(1) Op. cit. préface.

formé l'immense foule des hommes, ne cherchaient point alors à le briser. La fantaisie individuelle ne tenait pas encore lieu de règles dans l'art de penser ou d'écrire, quoique déjà, au dire de François de Sales, « plusieurs écrivissent sottement. » Mais, au moins, tous, l'élite comme la masse, tenaient de la sorte, dès l'école, un ensemble de principes, et, quand un esprit supérieur parlait, tout le monde entendait sans peine sa langue. La chaîne des axiomes scolaires pesait bien peu aux hommes éminens et ne comprimait en rien l'essor de leur pensée. Aujourd'hui la majorité des lecteurs ne se passionneraient plus pour les nouveautés hardies de Calvin et la renommée de l'*Institution Chrétienne* dépasserait à peine malgré la diffusion des lumières, le cercle des érudits. Nous avons brisé le moule ; mais le niveau intellectuel, Michelet le constate avec mélancolie, est loin de s'être élevé. La formule scolaire de notre temps est *mot* ; jadis elle était *chose* ; aussi par une saisissante image, on appelait alors *nourriture* ce que nous nommons froidement *instruction* (1).



Sans interrompre ses études philosophiques, Jean de Plantavit cultivait avec une ardeur non moins soutenue la langue hébraïque. Nous en trouvons la preuve dans un manuscrit in-quarto formé de cahiers aujourd'hui simplement cousus l'un à l'autre, mais qui ont dû être reliés autrefois. Les premières

(1) Cf. Racine : Bajazet, 1 : *Nourry* dans le Serail, j'en connois les détours. — Fénelon, *Télémaque*, passim.

pages ont péri, ainsi que les dernières. L'écriture, surtout le texte hébreu, est fort soignée, ferme et belle. Nous rencontrons ici l'idée première du *trésor synonymique* et des *florilèges* (1) dont il sera question lorsque, pour mieux surveiller l'édition de ses savantes œuvres, l'ancien pasteur de Béziers devenu l'évêque catholique de Lodève, introduira l'imprimerie dans sa ville épiscopale où elle était encore inconnue (1638). A la page 17, comptée à la manière ordinaire, se lit le mot FIN, et au-dessous : « Plantavit de la Pause ; achevé à Paris le 21 de mars 1611. » Cette indication précise confirme un détail que le prélat érudit donnera ailleurs ; pendant trente ans, au milieu de plus graves préoccupations religieuses ou politiques (2), Jean porta la pensée constante de son dictionnaire hébraïque et de sa curieuse bibliothèque rabbinique (3). Commencé sur les bancs de l'Université de Nimes, ce cahier va suivre Plantavit à Montauban, à Genève, à Béziers, à La Flèche, à Rome, à Paris, à la Cour d'Espagne, à Lodève. Chaque jour, il s'enrichira au hasard des lectures, de quelque addition nouvelle. L'ouvrage, écrit à la manière orientale, commence du côté où finissent nos livres européens. Il manque

(1) Thesaur. Synonym. ling. hebr. florilegium biblic. — floril. rabbinic. — Biblioth. rabbinica, imprimés de 1639 à 1645.

(2) Convaincu d'avoir, en 1632, favorisé indirectement la rébellion armée du duc Henri de Montmorency contre Louis XIII, Plantavit se retira sur la terre papale d'Avignon et fit imprimer à Aramon (Gard) une apologie ingénieuse de sa conduite sous le titre de *series praesulum Lodovensium*, ouvrage presque introuvable aujourd'hui et que son auteur dédia au Card. de Richelieu. L'Evêque d'Uzès fut également impliqué dans cette grave affaire. — V. Lettres *inédites* de Gaston d'Orléans, frère du roi à l'Evêque de Lodève. (Archives des Plantavit).

(3) Ætate crescente successivis horis absolvi *hunc Thesaurum* et senescente iam corpore, animo vero virescente, parturii. — Préf. du Trésor.

à son début 44 articles du dictionnaire ou *Thésaurus*, représentant environ la valeur de vingt à trente pages. Le n° 1070 est le dernier. Un « appendice des omissions, » établi à la page 16, complète le manuscrit. A partir du cinquième cahier en remontant de la fin, chaque fascicule porte au haut et vers la droite, l'indication d'un jour et d'un mois. L'année malheureusement, n'est donnée qu'une seule fois, vers la fin ; le 20e cahier est daté en français : Lundy 2 mars 1611. L'auteur était à cette époque abbé commendataire de la riche abbaye de Saint Martin aux bois, de Ruricourt Oise (1). Il y a en tout, 24 cahiers. Les ratures et les corrections très rares de ce manuscrit nous indiquèrent, dès la première lecture, que ce travail était la copie définitive de brouillons plus anciens.

Une découverte heureuse vint appuyer notre conjecture. Nous retrouvâmes une part des rédactions primitives dans un autre manuscrit, fort maltraité par le temps et commencé des deux côtés à la fois ; on y lit des notes de toute sorte, jetées sans ordre, à différentes reprises, comme sur un agenda. En 1604, Plantavit y avait transcrit la liste, ou comme il le dit, le « Rolle » de ses livres ; puis, à grand peine, car le papier de mauvaise qualité, les caractères mal formés et à peu près déteints arrêtent le lecteur à chaque ligne, nous avons retrouvé pêle-mêle, au cours des études, des fragmens théologiques, une thèse sur la justification, une note déve-

(1) Le monastère de S. Martin-aux-bois, dans le canton de Maignelay, était situé au milieu du village auquel il avait donné naissance. Il n'en reste plus aujourd'hui qu'une partie, transformée en exploitation agricole, et l'église, devenue paroissiale, splendide joyau architectural du XIVe siècle. Cf. M. l'abbé Deladreue, hist. de l'abb. de S. Martin de Ruricourt, en Picardie.

loppée sur le décalogue ; de longues tables de noms hébreux, avec, en regard, leur signification latine ; des textes, des pensées détachées ; un *mémoire* (1) de livres prêtés et empruntés... Depuis 1607, Plantavit n'a plus touché à ce cahier. Il l'avait commencé à Nimes en 1601, par les traités des péchés, — de la grâce, — de Dieu et de ses attributs, — et une dissertation remarquable réfutant à son dire les « erreurs des papistes dans la distribution des causes du salut. » Vide en grande partie, ce carnet fut utilisé postérieurement ; l'encre et l'écriture changent; les remarques, entrecoupées des listes hébraïques, couvrent les pages de bas en haut ; puis, pour retrouver le fil du labyrinthe, c'est-à-dire, la suite des notes dispersées, il faut brusquement renverser le cahier. Ici, l'écriture est menue, l'encre rougeâtre ; plus loin elle est noire et les caractères tracés en belle et grande expédiée française. Une remarque de Théod. de Bèze sur le diable suit une note touchant la parenté de Notre-Dame avec la Mère du précurseur ; la définition philosophique de l'*acte* accompagne une pensée de Jules César Scaliger ; une sentence scolastique sur Dieu précède une série de proverbes, tels que ceux-ci, entre autres :

« Un ami longtemps cherché, trouvé à grand peine, facilement perdu ; — il sait beaucoup, celui qui sait qu'il ignore tout. »

« Ici comme partout Dieu montre sa puissance
Par son essence et sa présence. » (2)

(1) Ce *mémoire* nous a été de la plus grande utilité pour suivre la marche des études apologétiques de Jean de Pl. au moment de sa conversion au catholicisme, 1604. C'est un catalogue de 392 ouvrages, numérotés de dix en dix. Nous y relevons, en passant, les *controverses* du cardinal Bellarmin qui, plus tard, à Rome, devint l'ami de notre héros. Cf. lett. inéd. du card. Rob. Bellarmini à J. de Pl., en italien. (Archives des Pl.)

(2) *Enter*, — porte le texte, — *præsenter, Deus hic et ubique potenter*.

Signalons enfin un traité de mnémotechnie sous le titre de « Mémoire artificielle » et l'*art inventif*, d'après R. Lulle. Le but de cet étrange opuscule paraît être de présenter une méthode pratique au moyen de laquelle l'orateur ou l'écrivain puissent acquérir sur un sujet donné quelconque, une abondante provision de propositions, d'attributs, de questions, d'argumens et de preuves. Le mécanisme expliqué par des figures assez semblables à la vulgaire table dite de Pythagore, ne laisse pas d'être ingénieux, quoique bizarre au premier abord, et donne des résultats utiles.

Au commencement de 1601, Jean de la Pause, âgé de 22 ans, quittait Nimes et le collège des arts pour aborder les hautes études de la théologie à la faculté protestante de Montauban où nous allons le suivre.

A suivre. J. BALLIVET.

ROSE-BLANCHE

C'était le jour de *Madame la Ministre*.

A travers l'enfilade des grands halls banalement décorés, et la haie froidement correcte des huissiers, le va-et-vient des visiteurs se muait comme le remous d'un flot jusqu'au seuil du salon de réception, — haute et large pièce carrée, à cheminée monumentale, à tapis bariolés, à lourdes tentures rêches, avec quelque chose de glacial suintant des murs, en dépit de la tiédeur fade de l'atmosphère.

A l'un des angles, *Madame la Ministre* trônait, surmontant par un aimable effort la lassitude de ces heures pénibles où l'on percevait comme un timbre régulier le son de sa voix onctueuse, martelant et ponctuant une phrase d'une grâce parachevée à l'adresse de chacune de ses visiteuses — par ordre, par rang d'âge, d'influence politique surtout ! Et celà sans se départir, sans se fourvoyer jamais, avec la haute compétence et le coup d'œil exercé d'un commissaire-priseur. Puis, le filet mielleux de la visiteuse qui distillait en réponse quelque fadeur louangeuse, et le tour qui continuait. Enfin, les conversations particulières engagées, laissant un peu de répit à la bonne grâce inépuisable de *Madame la Ministre*, fondue en la béatitude d'un sourire permanent sous l'insinuante adulation qui flottait, éparse comme un fluide autour d'elle... Une cour

en parodie. Et c'était cérémonieux, compassé, monotone, — tout simplement *crevant*, en argot d'homme !

Comme diversion, à quelques pas, une table de lunch luxueusement dressée. Toute une jeunesse faisant cercle. Au milieu des groupes, une jeune fille, robe de linon vert pâle, auréole de cheveux châtains, — de ce châtain indéfinissable que les Anglais pourtant ont défini d'un mot *auburn*, et qui tire ses reflets de l'ombre autant que de la lumière. Elle faisait les honneurs avec toute la simplicité de son rôle, s'efforçant visiblement à l'exemple de sa mère de placer, comme un billet de loterie, un mot aimable à chacun. On s'empressait autour d'elle. Les femmes enviaient. Les hommes admiraient. Un concert de louanges montait.

— Oh ! comme vous devez vous amuser ! insinua presque à l'oreille de la jeune fille une voix familière et naïve de petite provinciale nouvellement introduite.

Rose-Blanche ralentit un instant le jet du samovar, dans le Chine qu'elle tenait aux mains, et ouvrant très grands ses yeux sérieux qu'elle arrêta avec étonnement sur son interlocutrice, tout haut, dans un élan sincère :

— M'amuser... pourquoi ? Oh ! non, je ne m'amuse pas ! — On est bien mieux comme vous à Ozone, avec un mari et des enfants !

Dans le cercle, on souriait. La petite provinciale déconcertée rougissait. Et Rose-Blanche, surprise de l'embarras général, expliquait :

— Cela vous paraît drôle, je vois ? Eh bien non, cependant ! Vous allez comprendre... Lorsque, papa a été élu député, moi j'ai continué à habiter Ozone avec mes frères et maman. Je ne suis ici que d'hier;

c'est-à-dire, voyons... deux, trois ans, au plus ? Et je ne m'y suis jamais faite ! Je soupire tout le temps après les vacances, car les ministères, ça manque d'air, de liberté, de tout ce que j'aime... Oh ! Je n'épouserai jamais un homme politique, c'est bien résolu !

Et Rose-Blanche, secouant énergiquement sa jolie tête auréolée, s'absorbait de nouveau dans le jeu du samovar. — Un rire courait, un chuchotement autour d'elle :

— Charmante... charmante !

Tandis que, tout bas :

— Poseuse, va !

Ou bien :

— Quelle sauvage, tout de même !

Mais la jeune fille, sans prendre garde, s'acquittait de son rôle, offrant le thé, les gâteaux avec son sourire engageant, sa parole avenante :

— Un peu plus de brioche, Madame ? Deux doigts de punch, commandant ? Encore un chocolat, mademoiselle ?

Et la musique des flatteries de reprendre en chœur :

Tant de grâce, tant de charme, vraiment !

Rose-Blanche haussait les épaules imperceptiblement, tout juste la mesure qu'une fille bien élevée se permet, et tranquillement leur jetait en réplique la clarté de son regard limpide. Mais les familiers la poussaient :

— Eh ! quoi, vous iriez sans regret ensevelir tant de jeunesse, tant d'esprit et d'attraits en province, à Ozone, à la campagne... se peut-il ?

Elle alors, les yeux brillants, les ailes roses de son petit nez battant, avec une pointe d'ivresse un peu sauvage :

— Oui... Je me souviens des années heureuses, passées en pleine nature, et je veux que mes enfants aient une enfance pareille, — c'est trop bon !

On riait de nouveau, avec des mots cajoleurs tout haut, cruels tout bas, pour ses boutades de jeune fille simple et franche. Elle, avec malice, promenait un coup d'œil circulaire sur les groupes des jeunes auditeurs au Conseil d'Etat ou des petits attachés d'ambassade qui l'entouraient prétentieusement, et, avec ingénuité, lançait :

— D'abord, nous ne sommes pas riches ! Je n'ai en dot que la ferme d'Ozone où je suis née !

Cela jetait un froid. Rose-Blanche avait un naïf sourire de triomphe, tandis que l'escorte des jeunes auditeurs ou des petits attachés déconfits maugréait en dedans :

— Fi ! la petite sotte !

Puis, déconcertés par les traits primesautiers de la jeune fille, ils vengeaient, en sortant, leur vanité humiliée par des railleries dans le ton :

— Quelle païenne, notre petite *ministresse !*

— N'ayez donc pas peur des mots, risquez *primitive*, mon cher, ce ne sera pas de trop !

— Par exemple, si celle-là entre jamais dans la diplomatie, on pourra dire qu'il n'y a pas de sa faute !

— Baste ! avec ses idées, elle finira par planter des choux !

— Et le planteur pourrait bien n'être qu'un naturel d'Ozone...

— Quelque réminiscence de petite fille, les femmes en ont toujours !

— Mieux que ça... un favori du ministre !

— Qui s'attache le gouvernement, en ce cas ?

— Ah ! bah ! mon cher, quand je vous dis que c'est sérieux !

— Sérieux... finissez donc ! Sérieux, cet ermite d'Ozone que les familiers du ministre ont un jour entrevu, cet ours échappé de sa tanière, qui n'a eu d'autre mérite que celui d'y rentrer... Nous prenez-vous pour des sardines en boîte, Verquier ?

Parfaitement. C'était sérieux. Et Verquier, pour les convaincre, contait une promenade de Rose-Blanche, le matin aux Tuileries, en compagnie du ministre et de Denis Béral, le naturel d'Ozone, venu par hasard à Paris... Lui, Verquier, témoin de la scène, incognito... La jeune *ministresse* arrêtée avec extase devant les bébés, évoquant son enfance libre, toute sa nature de sauvage déchaînée : — Les pauvres chéris ! lorsqu'il fait si bon courir les bois, se rouler dans l'herbe, grapiller aux haies... dire qu'ils ne connaissent pas cela ! Les pauvres chers petiots ! — Elle les baisait avec des ardeurs et des transports de mère. Eux, la considéraient, muets, un peu effarés même. Et le naturel d'Ozone suivant des yeux la scène, atttendri...

Verquier mimait. Le groupe se divertissait. Et jeunes auditeurs, petits attachés d'ambassade de s'exclamer ! C'était *pouffant*, à les entendre ! Ils faisaient des mots là-dessus, des mots creux qu'ils soulignaient avec emphase. Ceci, du moins, leur fournissait l'occasion de faire valoir leur assurance en eux-mêmes, d'enfler leur prétentieuse nullité.

Ah ! les petits attachés d'ambassade, les jeunes auditeurs au Conseil d'État... ils faisaient beaucoup la cour à Rose Blanche ! Mais, sans qu'elle parût, il est vrai, s'en apercevoir. Et lorsque son père s'avisait par malice de quelque discrète allusion :

— Ah ! ah ! petite fille... petite fille !

Elle coupait court, et vivement :

— Ce n'est pas à moi que cela s'adresse, papa, c'est à votre habit brodé de ministre !

Puis, si le père accueillait la réplique d'un sourire qui présageait quelque doute, elle prenait un petit air confidentiel et mystérieux :

— D'ailleurs, laissez-moi faire ! Je prétends me marier à ma guise ! Ayez confiance : je vous avertirai lorsqu'il sera temps !

Elle l'embrassait, le renvoyait à ses dossiers, et il se laissait convaincre, tout en flairant peut-être quelque joli secret de jeune fille... N'importe ! Il avait foi en sa petite Rose-Blanche. Et il attendait.

*
* *

A Ozone. Pendant les vacances. La fête de Rose-Blanche. Elle entre chez son père le front grave. Elle se hausse sur la pointe des pieds. Il l'embrasse.

— Papa... j'ai vingt-deux ans, aujourd'hui ! Il serait temps de me marier ?

Le ministre sourit dans sa barbe.

— Eh bien, petite fille, tu n'as que l'embarras du choix, il me semble !

Rose-Blanche hoche la tête :

— Ah ! vous croyez ?

— Mais, voyons... cinq prétendants sur les rangs, cela ne te suffit pas ?

La jeune fille, de plus en plus grave, secoue la tête de nouveau, et avec résolution affirme :

— Vous vous trompez, papa... J'ai beau chercher, moi, je ne vois autour de nous que votre ami Denis Béral dont je voudrais devenir la femme.

— Denis ! mon ami Denis qui serait presque ton père... mais, tu es folle, Rose-Blanche !

— Ah ! Monsieur le ministre, soyez plus parlementaire !

Elle le menace du doigt, gentiment :

— Qu'avez-vous à dire contre votre ami Béral, voyons ?

Sévère et câline à la fois, elle le regarde bien en face, dans le blanc des yeux. Sous le clair miroir de la petite âme candide, le père pour ne rien ternir, sent l'importance d'être juste. Devant la loyauté confiante de ces grands yeux lucides, il éloigne l'artifice.

— Denis... brave garçon... noble cœur... simple et droite nature !

Toute la vérité jaillie. Les jolis yeux sourient avec une expression de triomphe. Et Rose-Blanche, avec cette logique implacable des enfants qui est aussi la logique intuitive des femmes :

— Eh bien, alors, qu'y voyez-vous à redire ?

— Mais l'âge... l'âge seul me paraît...

Rose-Blanche soupire, — un gros soupir fait de tristesse qui demande grâce :

— Ah ! père, nous vieillissons si vite, les femmes ! Et votre pauvre Rose-Blanche aura sa première ride, votre petit-fils sa première dent, avant que votre ami Denis ait, lui, son premier cheveu blanc

Le père s'attendrit.

- Enfant... enfant !

Et presque désarmé, il demande :

— Comment as-tu décidé cela... veux-tu me dire?

Rose-Blanche n'a plus son air sérieux.

Elle sourit finement.

— Oh ! ce n'est pas d'aujourd'hui, — c'est de toujours ! seulement, j'attendais... pour voir si c'était solide !

— Ces petites filles !

Avec une grâce très jeune, un peu mignarde, Rose-Blanche comme autrefois vient se blottir à l'épaule de son père, et lui nouant les bras au cou, enjôleuse :

— Eh ! oui, n'est-ce pas, ces petites filles... Les papas s'imaginent toujours que c'est en carton comme leurs poupées, — et puis, un beau jour, les poupées parlent !

Le ministre sourit :

— Hélas ! et ce qu'elles disent... ce n'est plus *papa* ?

Rose-Blanche l'embrasse gaîment.

— Non ! elles disent *mari*, c'est dans l'ordre !

Maintenant, ils causaient tous deux amicalement. Et c'était touchant, cette âme neuve de jeune fille se racontant d'abondance à l'âme attendrie de ce père. — Sa petite Rose-Blanche ! comme elle était bien ce qu'il l'avait voulue, ce qu'il l'avait faite ! si simple, si loyale, si droite ! Il l'admirait avec une sorte d'orgueil ému qui lui emplissait tout le cœur. Sa fille ! elle était sa fille, — celle qu'il avait élevée sur sa poitrine d'homme, dans la vérité, dans la simplicité, virile ingénument sous le souffle puissant de l'esprit dont il l'avait sustentée, féminine par le charme et l'enveloppe de sa grâce caressante. Et il ne pouvait se rassasier de l'entendre, de la contempler. Elle lui apparaissait en son fini, en sa soudaine éclosion de femme comme une chose nouvelle, inédite, comme un bijou d'art qu'il aurait ciselé en maître. Et il restait là, devant elle, ainsi qu'un artiste devant son chef-d'œuvre, conquis !

Soudain, une inquiétude envahit son cœur de père... Mais *lui*, Denis, comment la trouve-t-il ?

— *Lui*... Ah ! vous pensez bien, papa, que je

n'ai jamais eu l'indiscrétion de le lui demander, — quoique, à vous je puisse l'avouer, j'en aie eu souvent la curiosité !

Le père veut se fâcher. Il la gronde, mais si mollement !

— Voyons, voyons, Rose-Blanche, je ne puis cependant aller t'offrir à mon ami Denis !

— Non, rassurez-vous, cher papa, avec votre permission, je m'offrirai moi-même !

Cette fois, le papa revêt sa tête de ministre.

— Rose-Blanche, grande enfant... Ne vois-tu pas que tu n'es qu'une gamine aux yeux de mon ami Denis comme aux miens, et qu'il n'a jamais pris garde à toi autrement ! Dans quel embarras, dans quelle confusion le plongerais-tu, le brave et digne garçon !

Mais Rose-Blanche sourit encore plus finement.

— Ne craignez rien, père ! Je ne veux pas prétendre à faire son bonheur malgré lui !

— Alors ?

Elle incline un peu la tête, avec une malice rougissante :

— Alors, voilà... on a beau être une jeune fille bien élevée et franche, on a toujours de jolis petits secrets de femmes cachés dans un coin d'âme qu'on ferme à son papa ! — Un jour, tout en causant, sans avoir l'air de rien, à propos du mariage d'Honoré, je demandai à brûle-pourpoint à votre ami Denis : « Eh bien ! et vous, M. Béral, à quand donc ? » Il se troubla pour chercher sa réponse. Et comme je l'examinais avec curiosité, il m'enveloppa d'un regard qui était de regret, j'en suis certaine, et en baissant la tête, il répondit : « Probablement jamais ! » — Comprenez-vous, papa ?

Le ministre abasourdi : — Peut-être !

— Eh bien, à présent, mettez-vous à la place de votre ami Denis, et supposez que votre petite Rose-Blanche vint vous offrir sa main, — là ! que feriez-vous ?

Le père ému saisit la petite main que son enfant lui tendait, y imprima ses lèvres, mais encore hésitant : — Oui seulement, tu oublies, Rose-Blanche, que tout le monde n'a pas des yeux de père ?

— Eh qu'importe, doux papa, pourvu que votre ami Denis ait des yeux de mari !

A ce moment la porte du cabinet du Ministre s'ouvrait, et M. Béral lui-même se présentait, en costume de chasse, le carnier à l'épaule. En apercevant Rose-Blanche câlinement appuyée au bras de son père, il fit un mouvement pour se retirer. D'un signe, elle le retint.

— Vous n'êtes pas de trop, monsieur Denis. Entrez donc ! vous pourrez peut-être donner un conseil à mon père. Il s'agit de mon bonheur — vous savez que le bonheur des femmes, c'est leur mariage!

Béral chancela imperceptiblement ; sa main trembla à la courroie du carnier ; il s'inclina devant Rose-Blanche sans répondre. Elle qui voyait son émotion, fit un pas vers lui, et très grave, très douce, chastement troublée aussi, elle balbutia ;

— Voilà... j'ai rêvé ma vie à côté de la vôtre !

Denis interdit regardait le ministre. Celui-ci acquiesça du geste. Alors, éperdu, Béral prit et serra très fort, entre les siennes, la petite main de Rose-Blanche qui tremblait, et ils restèrent ainsi longtemps, sans parole, tous deux...

STÉPHANE.

STATUOMANIE

LE JOUR DE L'INAUGURATION DE LA STATUE DE Mr UNTEL

Tu domine gloria mea et exaltans caput meum.
(Psalm. 3).

Je conclus de sa fable,
Que ce n'est qu'en Dieu seul qu'est l'honneur véritable.
(Boileau, *Satire*).

Tel moderne principicule,
Grand discoureur,
Qui parade comme incrédule
N'est qu'un hâbleur.

Ecoutez le joli ramage
Du damoiseau,
Un beau merle blanc qui fait rage
De son museau.

A vous d'abord le fond du vase,
Pères Conscrits,
Le positivisme sans phrase
Des grands esprits :

— « Il n'est plus le temps du Mystère !
De l'humble foi !
L'*Absolu*, sa folle chimère,
Ne font plus loi.

« C'est par la question préalable
Du Jugement
Qu'il faut trancher l'inévitable
Embêtement.

« Laissons-là cette rêverie ;
Fiers Proconsuls.
Gardons les douceurs de la vie,
Et nos cumuls.

« Puisque le présent nous contente,
Sur l'avenir
« Pourquoi vouloir placer sa rente,
Après mourir ?

« La mort est bien cette cruelle
Qui, dans le noir,
Dans le vide à jamais nous scelle
Sans nul espoir. » —

Mais, si telle est votre maxime,
Pourquoi, demain
Ressusciter cette victime
Du sort humain ?

— « Il faut qu'elle vive, et le bronze
« Est éternel ! » —
Vous pontifiez comme un bonze :
C'est solennel.

Mais vous croyez donc que la vie
Sort du tombeau,
Et qu'il est une autre patrie
Où tout est beau ?

Vous raisonnez comme l'Église,
Quand à ses saints
Elle ouvre la terre promise
Aux grands desseins.

Oui, vous croyez tous que la Gloire
C'est le Divin
Projetant sur cette mémoire
Un jour sans fin.

Vous sentez qu'en la froide histoire
Tout est abstrait ;
Qu'il n'est rien, dans son vieux grimoire
Que d'imparfait.

Que la Gloire n'est pas un leurre,
Un faux-fuyant,
Mais une existence meilleure
Toujours durant,

Substantielle et magnifique,
Bonheur parfait,
Personnelle et bien authentique
En son attrait.

Sans celà, tout est comédie,
Vains oripeaux,
Dans la pompe qui s'étudie
Sur vos tréteaux.

Ainsi donc, chrétien ou paillasse ;
Point de milieu
Pour ce corpulent qui jacasse
Sans foi ni Dieu.

S'il vous a parlé sans emphase,
Pères Conscrits,
Le pauvre peuple aura la phrase
En pots pourris.

On lui vante le Panthéisme !
— « Tout à l'égout »
Clame un malin, sans euphémisme. —
— « Non ! le Grand-Tout »,

« Reprend notre homme, en dominante,
Le Grand Rébus,
Le Dieu PAN en langue courante,
Notre Phœbus.

« C'est en ce foyer de lumière,
Qu'irradiant,
Chacun fait le Dieu qui l'éclaire... » —
Pour un instant.

Car, en cette docte manière,
L'individu
N'est rien qu'un rayon éphémère
Vite perdu.

Résorbé dans cet orbe, immense
A l'avenant,
Où le mouvement se dépense
Incessamment.

Eh ! que voulez-vous qu'il advienne
D'un *devenir*
Toujours fuyant, sans qu'on le tienne
A bon plaisir ?

Tout ce dogme est contre nature :
En dignité
Chacun veut grandir sa stature,
Etre coté.

Chacun veut jouir pour soi-même ;
A vous, Môssieu,
Votre jouissance suprême
Est en haut-lieu.

Vous voulez qu'on s'anéantisse
Pour être tout ;
Votre ambitieuse prémisse
Se pousse à bout.

Mais la suite est contradictoire,
Car cent rivaux
Veulent avoir leur part de gloire,
A droits égaux.

Ecoutez la rude logique
De ce brutal
Qui vous intime, sans réplique,
L'arrêt fatal :

— « Nul n'a le droit de nous soustraire
Les dons des Cieux ;
Dieu n'a point fait le prolétaire,
Titre odieux.

« Pour qu'on puisse en la patience
Se contenir,
Il faut se garder l'espérance,
Pour l'avenir.

« Si vous voulez sur cette terre
Tout terminer,
Il faut se résoudre à la guerre,
S'exterminer. » —

Ainsi raisonne le vulgaire,
Et, maintes fois,
Le sens outré du prolétaire
Brise les lois.

Cette altière et rude critique
Du désespoir,
Par l'Enfer le Ciel nous explique,
Dur repoussoir !

Le Ciel ! Oh ! pour cette patrie
On peut souffrir ;
Pour gagner sa gloire infinie
On veut mourir.

Au Ciel, triomphe la Sagesse
Du Créateur,
Sa Justice, et, dans l'allégresse
Quelle splendeur !

Celle de l'*Etre nécessaire* !
Aséïté
Dont l'essence n'est que lumière
Et que beauté.

Le rayonnement de sa gloire
Est incessant :
C'est là ce qui fait sa victoire
Sur le néant.

La plénitude de substance
Qui est en Lui
Surabonde, et toute existence
S'en réjouit.

Il a pu créer la nature
Sans s'appauvrir ;
Mais que pourrait sa créature
Pour l'enrichir ?

Il n'est point jaloux pour lui-même :
Ne pas l'aimer
C'est renier le bien suprême
Et se damner.

Nous ne pouvons de sa puissance
Rien exiger ;
Luí, toujours veut, par complaisance,
Nous obliger.

Il est la bonté par essence ;
Sa charité
Mettra toujours en évidence
Sa vérité.

Si j'ai bien défini la gloire,
Dois-je ajouter
Qu'elle n'est pas ce que l'Histoire
Veut exalter ?.. ..

Vous triomphez dans l'égoïsme,
Et, contre tous,
Vous abusez de l'ostracisme,
Toujours jaloux.

Vous recherchez par avarice
Tant de trésors
Que vous gardez dans l'injustice
Et sans remords.

L'homme abuse de la victoire
Qui fait pleurer :
Pour vivre au temple de Mémoire
Il faut tuer.....

Tuer par le glaive ou la plume ;
Car, au journal,
Trop souvent la guerre s'allume
Pour notre mal.

L'erreur n'est point indifférente,
Et, toute loi
Sera toujours la résultante
De notre foi,

Les mœurs traduisent les doctrines,
Et, quand surtout
L'orgueil chante sur des ruines,
C'est le Grand Tout

Qui s'est incarné dans un homme
Pour absorber
Ce qui est à plusieurs, en somme,
Et dérober

Cette égalité qu'il ne vante,
Ambitieux,
Que pour prendre la dominante
En mauvais lieux.

Voilà bien la suite forcée,
Le fruit de mort,
D'une fausse théodicée
En désaccord

Avec la raison souveraine,
Le sens commun
Et l'instinct secret qui nous mène
Tous et chacun.

A cette divine étincelle
Vient s'allumer
Le feu de la gloire immortelle
Qu'il faut aimer

Pour Dieu, car c'est lui qui l'impose
Sur notre front.
Donc toute humaine apothéose
Est un affront

Pour cette bonté magnifique
Dont la grandeur
Veut trouver sa suite logique
Dans notre cœur.

C'est le rebours du Panthéisme,
Le désaveu
De cet affreux paralogisme
De l'*Homme-Dieu*.

De qui blasphème la doctrine
Du divin Roi,
L'orgueil assure la ruine ;
Telle est la loi.

Qui veut grandir sa renommée
Contre le Ciel,
Aura le sort de Prométhée,
L'angoisse au fiel.

C'est au pilori qu'il se cloue :
Fatalité,
Que pétrit de honte et de boue
L'Éternité !

M. COUDERC.

LES RENARDS

Il fait froid, très froid et la nuit est sombre bien que le ciel soit magnifiquement étoilé.

Le char-à-bancs dans lequel nous nous sommes empilés avec couvertures, harnachements, armes et vivres, va heureusement vent-arrière, au bon trot d'une mule fine et nerveuse, qui dresse ses longues oreilles à tout objet du chemin. Pour calmer ces appréhensions pouvant avoir des conséquences fâcheuses sur l'étroite digue qu'on doit suivre jusqu'à Peccais (1), nous éteignons les lanternes, sans risque de procès-verbal car la maréchaussée ne doit guère circuler, à cette heure et par une pareille température, dans ces parages ; et la mule qui n'est plus effrayée par son ombre est moins inquiète et trotte plus franchement et plus vite.

Brusque arrêt : la chaîne est mise ; mais, privilégiés de la compagnie des Salins, nous en avons la clef et nous poursuivons la longue route.

Peu à peu les yeux se sont faits à l'obscurité et l'on peut se rendre compte qu'il y a énormement d'eau dans les étangs. On nous avait prévenus : le dernier « coup de mer » est le plus fort qu'on ait constaté depuis 1840. Les piquets qui jalonnent certains passages sont tout juste visibles. Il serait actuel-

(1) Dix kilomètres à vol d'oiseau S. S.-E. d'Aiguesmortes.

lement impossible de suivre la piste qui côtoie la chaussée, comme nous l'avions eu fait par une nuit aussi rude et encore plus noire, mais par basses eaux. Cet itinéraire, préférable pour les pieds sans fers des chevaux, n'est pas sans inconvénients et l'étranger qui s'y avanturerait seul pourrait être puni de sa témérité.

Cette nuit-là nous cheminions en silence, transis.

J'avais apporté quelques jouets militaires pour les enfants de mon compagnon qui en avait placé une partie sur son paquetage et je tenais à la main un gentil petit sabre de cavalerie, tout en songeant que d'autres, à ma place, auraient peut-être mieux aimé mettre simplement dans leur poche quelque bon traité de morale, par exemple, pour les jeunes adolescents ; c'eût été moins embarrassant à coup sûr ; mais l'idée ne m'en était pas le moins du monde venue..... et mes petits amis en furent, du reste, enchantés.

« Attention ! » me dit B....., tout-à-coup « Il y a un endroit mou par ici ; marchez derrière moi. »

Aussitôt passé en serre-file j'entendis un grand plongeon et, à peine avais-je vaguement distingué la silhouette de mon guide fesant panache, qu'à mon tour je dégringolai et barbotai dans une eau visqueuse et nauséabonde..... Sans savoir de combien nous allions enfoncer, ce ne fut par bonheur que jusqu'au haut des fontes, je brandissais en l'air mon sabre minuscule ; il fallut pour sortir de ce pas dangereux, des efforts redoublés rappelant, d'un peu loin, ceux qui furent jadis déployés, sans succès hélas, dans le tombeau du chemin creux d'Ohain ; et les chevaux adroits et vigoureux nous tirèrent d'embarras sans trop d'avaries, puisqu'il n'y eut, en somme et au bain près, qu'une croupière rompue.

A nous voir émerger de cette atroce glaise,
Furieux, sabre en main, jouant des éperons,
Saint-Georges et Bellone, ô vénérés patrons,
Vous avez dû tressaillir d'aise.

Oui, oui, oui ! On trouve ça très amusant de jouer ainsi au soldat, mais... après coup ; et sur le moment c'est moins drôle.

Ainsi, il est bon de se méfier des trous des étangs.

Il y a donc actuellement beaucoup d'eau et nous filons rondement. Le ciel est sans nuages, la voie lactée peu tranchante pourtant, la grand'ourse brillante au-dessus de nos têtes ; les apparitions du phare de l'Espiguette pointent à l'horizon de droite.

La seconde chatne est baissée, ce qui évite de se désemmitoufler ; on contourne le vieux fort de Peccaïs et nous ne tardons pas à débarquer au gîte.

Il fait décidément très froid ; mais dans la grande cheminée brille et pétille un immense feu de bois de pin devant lequel on fait le plus grand honneur à l'excellent et traditionnel lapin « à la Gardiane » (1). Après le café on va donner la botte, s'assurer que les chevaux sont bien en forme pour le lendemain et que les chiens ont leurs pâtées ; on se rôtit encore un instant devant le grand brasier et l'on monte, car il est tard, dormir à poings fermés.

Réveil avant le jour, bien entendu ; les chevaux ont déjà bu et mangent l'avoine. La lune est haute et superbe, le ciel absolument pur, la terre dure.

Déjeuner confortable ; puis, en attendant le lever du soleil, on selle à la lanterne, opération toujours

(1) Sauce au vin rouge.

délicate : il faut avoir soin que la couverture ne fasse pas de plis, que la grosse selle soit solidement sanglée, la martingale ajustée à point, le long « seden » (1) bien arrimé.

Les tenues sont des plus étranges : rien de l'habit rouge, de la toque de velours et de la botte Chantilly de nos émules nimois du « Rallye-Mistral » ; Oh ! rien d'approchant ; et d'aucuns ont même carrément adopté les grands et hauts chaussons de feutre avec sabots qui doivent évidemment tenir très chaud. La meute aussi est disparate : beaux et grands levriers marrons zébrés de noir, épagneuls à longs poils, d'autres frisés, et même un colossal danois.

Le ciel s'éclaircit du côté de Sylvéréal et prend une teinte rosée d'abord, verdâtre ensuite. Puis on voit sortir le gros disque carmin du soleil. Il monte lentement, lentement, comme un énorme ballon rouge cramoisi. La partie supérieure s'éclaire progressivement ; et voilà enfin, sur ce beau fond devenu vert d'eau, le globe d'or rouge qu'on ne peut plus fixer maintenant.

Il fait de plus en plus froid, comme toujours à l'aube ; l'air est très piquant ; la brise souffle du nord ce qui assure le beau temps ; tout est gelé dans les rigoles des salins.

On s'est tracé son parcours et les groupes partent dans les directions convenues pour rabattre le gibier là-bas, là-bas, dans les pinèdes auxquelles on commence par tourner le dos, car on doit faire le tour des vastes étangs archi-pleins et inaccessibles.

A peine avons-nous gagné les premiers radeaux

(1) Longue corde en crins de juments camargues.

que des perdrix grises se lèvent ; elles seraient vite forcées si la chasse n'était fermée et pourtant il y a trop d'eau pour pouvoir bien galoper ici ; trop de glace serait plus exact, car tout est gelé ; la croute est peu épaisse à la vérité et les chevaux, même les chiens, la brisent aisément ; mais la température doit être très basse puisque toute l'eau qui borde les terres, même l'eau salée, est prise.

Entre deux radeaux très rapprochés, une digue qui traverse « un abîme » vient d'être démolie et il faut entrer très avant dans l'étang pour éviter la fondrière. Ce devait être une inondation complète, ces derniers jours, à en juger par les nombreuses et grosses épaves déposées sur tous les mamelons que l'on traverse, successivement et le plus possible, ne serait-ce que pour se délasser car, à chaque passage dans l'eau, on doit forcément relever les jambes contre les flancs de sa monture ce qui devient fatigant à la longue. Les chiens nagent fréquemment ; quand ils ont pied ils vont à mouvements allongés, relevés et cadencés, comme des chevaux de haute école au pas espagnol.

Le temps est merveilleux, le ciel d'une pureté d'une limpidité parfaites ; les maisonnages de Peccaïs, de Gaujouse, de Fangouse, de Mourgues, se détachent en blanc-rosé éclatant sur cet azur immaculé ou sur les eaux d'un bleu foncé strié de blanc par de petites vagues ; un vrai tableau d'Orient !

Roubine profonde à franchir, dont le ponceau a été emporté ; avec la planche de la « martinière » (1) nous parvenons à établir un pont de fortune ; les chevaux refusant de s'y engager, nous passons à

(1) Vanne rustique.

pied sur l'écluse et essayons de les tirer avec les cordes pour les faire nager ; ils résistent et seraient capables de s'échapper ! Or, sans eux, que deviendrions-nous ? Il faut donc se remettre en selle, rentrer dans l'eau, suivre, au juger, la berge de la roubine jusqu'à son point de départ très loin dans l'étang et revenir sur terres par la berge opposée, non sans s'être pas mal mouillés évidemment et ayant très froid aux mains et aux pieds.

Nous apercevons le garde-maritime M... qui a dû venir d'Aigues-Mortes en bâteau par les étangs de la Ville et du Roi, trajet rarement exécutable et nous remettons le cap sur le vieux sémaphore en longeant l'ancien bras du Rhône, dénommé Rhône-Vif bien à tort, semble-t-il, puisqu'il est absolument mort, arrêté qu'il se trouve par un ensablement permanent d'une centaine de mètres qui l'empêche, en temps normal, de communiquer avec la mer.

Nous voilà sur la plage, devant cette belle Méditerranée bleue, bleue, bleue et moutonneuse ; et, malgré le vent qui fouette et pique le visage, nous galopons avec délices sur le sable affermi par le flux.

Des pêcheurs des Saintes-Maries, les uns dans leur « bette » (1) à fond plat, les autres à l'eau avec leurs hautes bottes secouent leurs filets amarrés au rivage ; ils s'interrompent à tout instant pour battre des bras afin de ramener la circulation du sang aux mains, car la bise est glaciale malgré le beau soleil.

Des dépôts argileux se montrent à divers endroits le long de la plage et l'on y voit des empreintes de pieds de taureaux, que les rares gens du pays font remonter à des temps très, très reculés. Ce n'est

(1) Canot à rames.

probablement là qu'une légende ; la chose ne serait cependant pas impossible car l'eau n'entame en rien ces dépôts et, si le sable emplit et recouvre parfois ces empreintes, un simple coup de mistral les découvre et les vide. En tous cas elles sont absolument dans le même état où nous les avons vues maintes fois ; et puisqu'elles se maintiennent intactes pendant des années, pourquoi ne pas admettre qu'elles puissent subsister depuis des siècles ? Si le vrai peut quelquefois n'être pas vraisemblable, le vraisemblable peut fort bien être vrai ; et la légende de la Petite-Camargue est peut-être une réalité !..... ?...

Enfin nous voici aux montilles où la chasse va commencer, car, sans qu'il y paraisse jusqu'à présent, c'est pour chasser que nous sommes venus, pour chasser le renard.

Je ne suis sceptique en rien, mais je dois confesser que je ne croyais pas aux renards. On m'en avait bien eu montré des traces mais je n'aurais pas donné ma tête à couper qu'il n'y eût là beaucoup d'...imagination ou qu'on ne se trompât ; je ne comptais pas du tout avoir à revenir sur mon opinion, aussi suis-je entré en chasse sans aucune espèce d'illusion quant au résultat. Piètre disciple de Saint-Hubert peu m'importe d'ailleurs : Il fait soleil et nous sommes à cheval ; je n'en demande pas davantage pour me déclarer parfaitement heureux.

Pendant que nous traversons les premières montilles, tournoient dans le ciel d'immenses vols de canards aux plumages multicolores. Ces vols s'élèvent et s'abaissent tour-à-tour, s'inclinent, s'infléchissent, s'allongent, s'élargissent en courbes larges, en gracieuses conversions, avec leurs deux éclaireurs toujours en avant et dirigeant la manœu-

vre de ces gigantesques escadrons aériens. Quand ces oiseaux se présentent d'une certaine façon vers le soleil, les plumes de leurs ventres blancs scintillent comme des cuirasses ; on les dirait en argent dans ce ciel bleu.

Bien d'autres hôtes ailés fréquentent ces belles régions ; à mesure qu'on approche des étangs on entend tout espèces de bruits, comme sur les bords du Valcarez où l'on croit avancer vers une fantastique volière : voici des cabidoules, des courlis,... des sarcelles..... peut-être des vanneaux..... des mouettes..... des bécassines, des rales.....

Et à ces chants, à ces sifflements, à ces cris, se joignent les hennissements des chevaux hésitants à se séparer et joyeux de se rejoindre suivant les accidents de terrain.

Jadis l'ancienne « Sylve Royale » occupait presque tout ce territoire, même l'espace compris entre l'Etang du Layran et les marais de La Malgue. Il n'y a pas encore bien longtemps que, pour aller d'Aigues-Mortes à Sylvéréal, où court aujourd'hui, j'allais dire une abominable route tant, au propre comme au figuré, les chemins battus font horreur, où court donc maintenant une route macadamisée, on traversait beaucoup de dunes boisées. Le passage était difficile et pénible, il est vrai, et portait le nom expressif de « Créba Saouma (1), » mais combien plus pittoresque ! Il est également vrai que ces terrains ne produisaient rien tandis que, depuis lors grâce à la vigne, on en a extrait des fortunes. A l'heure qu'il est, ici au midi du canal du Bourgidou, le progrès, détestable à tant de points

(1) Crève-ânesse.

de vue, n'a pas encre détérioré la belle nature. Souhaitons qu'il en soit longtemps ainsi !

L'extrémité d'une de ces montilles a été emportée l'an dernier par la mer, ce qui mit au jour un squelette absolument complet ; c'est un pauvre naufragé qui avait été enterré là, il y a bien des années ; il est toujours intact avec l'os de la jambe gauche tout verdi par les sous que le malheureux avait sur lui et que nous avions recueillis.

Encore une longue étendue de sable humide à parcourir ; les chevaux enfonçant jusqu'au dessus du boulet, ralentissent l'allure ce qui laisse le temps de regarder, en face, le poste des Quatre-Maries, rare point de la côte qui, de Port-de-Bouc au Grau-du-Roi, domine la mer et, sur la gauche, des myriades de flamands. Ces grands échassiers ont quitté leurs habituelles formations « en bataille » ; à notre venue leurs chefs ont dû sonner le « ralliement » ; ils forment, au milieu de l'étang, une grande île blanche et rose d'un bizarre et charmant effet sur cette eau merveilleusement bleue. Des coups d'un revolver de fort calibre pourtant, ne les effraient pas ; à cause du vent ils n'en doivent même pas entendre les détonations qui ne font qu'exciter les chevaux. B....., avec son grand caban marron à capuchon pointu, le fusil à la grenadière et dont le cheval, à crinière et à queue flottantes, caracole gentiment, ressemble tout-à fait à un cavalier arabe.

Ah ! Ah ! Voici des traces de renard ; malgré mes doutes un peu moqueurs, B... affirme qu'elles sont toutes récentes et il explique de la plus plausible façon, que l'animal qui allait d'abord au pas a pris ici le galop ; les chiens partis en aboyant confirment le diagnostic. Nous voilà donc en éveil et nous

voyons, à l'instant, arriver nos camarades qui, en effet, ont rencontré deux renards, l'un pendant quelques secondes seulement, l'autre à trois reprises ; ils ont poursuivi longtemps ce dernier et l'ont coupé deux fois ; à un crochet soudain l'animal est venu jusque dans les jambes du cheval d'U...; mais il leur a échappé ; ils l'ont vu, de loin, se glisser derrière une dune et puis reprendre le galop à l'endroit indiqué par B... qui avait bien décidément raison.

Le gibier a sûrement, prétend-on du moins à l'état-major, gagné les radeaux dont nous allons faire la battue.

Le paysage est ravissant : ces radeaux ou îlots tout boisés de genévriers d'un vert luxuriant se détachent admirablement sur l'étang bleu.

Il faut aller de l'un à l'autre de ces radeaux avec de l'eau jusqu'au poitrail ; on en fait le tour ou on les traverse quand l'enchevêtrement de la végétation le permet. Nous arrivons près de l'îlot de ce véritable archipel dans le terrier duquel les renards ont dû certainement se réfugier, bien que des taureaux y soient en nombre, mais sans gardien, ce qui ne les en aura pas détournés. A grand tapage nous battons le terrain et, avant de gagner l'endroit propice, des chasseurs mettent pied à terre, dissimulent leurs chevaux dans les taillis et, bien calfeutrés car il fait toujours très froid, se placent aux postes.

Avec B... nous nous remettons à l'eau pour faire les rabatteurs. Il y a là une ancienne digue dont existent seuls les anciens piquets ; sur chacun de ces piquets est perché un cormoran ; ils sont tous dans des positions grotesques, dans des attitudes

comiques. Nous pénétrons dans le dernier radeau où les chiens, grelottants et tremblants, donnent de la voix et nous nous lançons d'abord à la poursuite toujours amusante des taureaux pour les reléguer vers un coin de l'île où ils ne seront pas gênants. Nous attachons les chevaux et, assez difficilement dans ce fouillis, nous parvenons au terrier où B... relève avec joie des traces toutes fraîches allant vers l'intérieur d'une profonde excavation. Malgré mes doutes persistants je suis bien obligé de m'incliner et dorénavant je suis sûr de voir au moins un renard... Est-on jamais sûr ?... Il y a trois ouvertures ; l'une où sont les empreintes et où B... allume des mèches soufrées ; une autre qu'il a eu soin de boucher ; une troisième près de laquelle je m'accroupis, le revolver au poing, le doigt allongé contre le pontet, à l'ordonnance. Les chiens se sèchent au soleil. Il semble bien que nous touchions au but.

Longue, longue attente, trop longue par ce temps froid ; et vain espoir ! rien ne sort qu'une asphyxiante fumée ! ! Le renard a dû se sauver par un autre orifice ! ! !

Il faut se replier et rejoindre nos compagnons qui, gelés à leurs postes, venaient précisément de remonter à cheval. Le coup est manqué ; tout le monde en est surpris, excepté moi peut-être, bien que je ne sois pas le moins navré.

Il est midi un quart et la retraite sera longue parce qu'il faut aller faire, par le Salin de Larbière, un grand détour d'une quinzaine de kilomètres.

Pour nous dédommager, sans doute, de la déconvenue, un lapin part devant les chevaux ; prétexte à nouvelle galopade.

Nous passons sur les digues étroites et serpentantes où s'exécute, en file indienne, un long, déli-

cieux et réchauffant laisser-courre. Les fusils ballotent sur les échines ; s'ils ont été inoffensifs, celui de S..., en revanche, à la suite de ces mouvements désordonnés, use si bien sa houppelande qu'il y a fait un grand trou au milieu du dos. Les joues cinglées par le vent froid et salé étaient congestionnées; maintenant, avec l'animation et le rutilant soleil, elles sont en feu ; la faim se fait sentir depuis longtemps ; et on galope, on galope encore, on galope toujours. En rentrant sous les beaux pins parasols on prend le pas pour laisser souffler les chevaux, au milieu de taureaux qui boivent en crevant la glace des abreuvoirs et sans se trop émouvoir de notre présence ; il reste encore plus de deux lieues à faire. De loin, nous disons bonjour à un cheval vicieux qui, ravi probablement de m'avoir cet automne joué une série de vilains tours, nous regarde de son œil polisson et qu'en attendant de m'en défaire je dois laisser vagabonder au quartier du « Sauvage», où il pourrait, bien le devenir encore plus... sauvage!

Nous voyons le « bouaou (1), » sans taureaux en cette saison, près du « mazet » où hiverne le gardien C..... avec toute sa smalah.

On traverse une longue clairière ; au centre s'étale une nappe d'eau avec ses joncs et ses roseaux pris dans la glace ; une éclaircie donne sur les étangs ; .... et.... voilà, subitement, un renard énorme, au poil rouge et luisant avec l'arrière-train presque noir, qui débouche sur le bord de l'eau bleue ! ..... Hurrah ! !..... Nous partons comme le vent ; l'animal s'est déjà enfoncé sous bois ; les

(1) Enclos fait de planches ou de sarments ou de branchages, pour parquer les taureaux.

chiens nous devancent avec un fracas infernal et nous nous engouffrons dans la pinède où commence une poursuite qui pour être vaine n'en est pas moins palpitante : on va à fond de train, au milieu des pins contre lesquels il faut faire attention de ne pas heurter de la tête ou des jambes et dont les branches égratignent la figure et les poignets ; on dévalle en glissant des montilles ; on grimpe on ne sait comment et on ne sait où ; on tourne court à certains obstacles d'arbustes, de terrains, d'extravagants racinages ; on en franchit d'autres ; ...... c'est féérique de charger ainsi ! !

Le renard ?..... le renard n'en parlons plus ! Il se sera tapi dans quelque buisson et, glacé d'effroi, si non goguenard, aura laissé passer la trombe. C'est trop tard pour tenter de le retrouver ; mais je suis enchanté quand même ; car enfin, j'en ai vu un renard, de mes yeux vu ; ce n'est plus un mythe.

Nous soufflons une autre fois devant le poste de douane de Larbière, l'ancien poste du moins, car, de temps en temps, l'administration juge à propos de l'abandonner pour le transporter un peu plus loin ; après quoi on le rétablit à peu près à l'endroit primitif, pour le laisser de rechef tomber en ruines et le rebâtir dans le voisinage..... sans garantie de durée ; ce petit manège dure depuis des éternités.

Un fait authentique à propos de ces douaniers qui vivent dans ces pays perdus : ils avaient autrefois un âne pour aller aux provisions à Aigues-Mortes ou à Sylvéréal, une fois par semaine, le vendredi ; afin d'éviter la corvée, le gredin, si on n'avait pas soin de l'attacher, se sauvait régulièrement le jeudi, sans avoir besoin de consulter l'almanach. Avis aux présomptueux qui pourraient croire que les bêtes sont des ânes ou que les ânes sont des bêtes.

Mais il est une heure et demie ; on reprend le galop ; nous trouvons les F..... que nous avions manqués ce matin et, à deux heures, nous sommes joyeusement attablés devant la meilleure des bouillabaisses.

....

Bredouilles nous avons été ! Eh bien, après ! !

N'avons nous pas eu un temps superbe ? Le paysage n'était-il pas splendide ? N'avons-nous pas vu quantités de gibiers, y compris des renards ? N'avons-nous pas bien galopé ? Ne sommes-nous pas crottés, trempés, lassés ? Que veut-on de plus ?

Il n'est nullement besoin de compter sur la réussite pour prendre plaisir à chasser ; c'est bien plus joli de le faire sans l'espérance du triomphe.

Cyrano l'a dit :

« Mais ! on ne se bat pas dans l'espoir du succès ;
« Non, non ! c'est bien plus beau lorsque c'est inutile ! »

JULES ARNAUD.

LE MARIAGE DE NEMAUSA ET DU RHONE

C'est quelquefois en fouillant bien loin de Nimes qu'on trouve les choses les plus curieuses touchant l'histoire de cette ville. Pour mon compte j'ai rencontré dans les cartons d'un bouquiniste de Francfort, des gravures pleines d'intérêts pour l'histoire locale, dont je n'aurais jamais soupçonné l'existence au cœur même de l'Allemagne. Inutile de vous dire que j'en ai fait aussitôt l'acquisition. Mais c'est à Paris, en feuilletant sur les quais, un rayon de manuscrits que j'ai trouvé la perle intitulée : *Le mariage de Nemausa et du Rhône*, qui n'a jamais été publié et dont l'auteur a voulu rester ignoré, car il s'est contenté de mettre au bas du titre de son ouvrage : *Poème dédié aux Nimois par on ne sait qui*. Ce singulier travail date de 1857, époque où la question des eaux avait pris à Nimes une importance exceptionnelle et un degré d'acuité extrême.

C'était en effet, l'époque où nos lavandières étaient obligées d'aller au Rhône laver le linge des habitants de la ville, c'était aussi celle où les projets succédaient aux projets, où l'on posait dans un but èlectoral la première pierre d'un futur canal d'adduction des eaux, en attendant que plus tard on en posât la seconde toujours dans le même but, qu'on creusait la fameux puits Prunier, que se constituait la Société des Eaux du Midi, et une foule d'autres

rêves, sur le papier. Les uns voulaient amener le Gardon à Nimes, les autres le Rhône.

Il m'a toujours paru qu'il aurait été plus simple de se servir de l'immense nappe d'eau de Grézan pour faire boire la ville, ou qu'on reprit le projet Talabot consistant tout bonnement à conduire à Nimes les eaux du Gardon, en suivant depuis Ners, la pente de la voie ferrée.

Quoi qu'il en soit, si jadis la Nymphe de Montpellier s'est querellée avec celle de la Fontaine de Nimes, en 1857 eut lieu, d'après le manuscrit en question, un fameux combat entre le Rhône et le Gardon, où ce dernier, malgré toute sa valeur fût obligé de succomber.

Peut-être les lecteurs du dehors, peu au courant des choses locales, pourraient s'étonner d'une discussion qui a fini par doter Nemausa d'abondantes eaux dérivées du Rhône, j'ai donc pensé leur rendre quelque service en faisant précéder le poëme de M. X... de la notice historique ci-dessous et de multiplier les notes explicatives sur cette question.

Nimes, municipe favori des romains était une des métropoles les plus importantes de la Province par excellence. Elle fut décorée par les empereurs, et par des citoyens généreux et intelligents, de tous ces monuments dont Rome était si prodigue envers les villes qu'elle affectionnait le plus à cause de leur fidélité, tels que temples, théâtres, cirques, bains publics, portes monumentales. En calculant son ancienne population, sur le périmètre de son enceinte, dont il reste encore de nombreux jalons, on n'a pas évalué à moins de 100 à 120.000 le nombre des habitants de Nimes à l'époque de sa splendeur. Mais je crois quant à moi ce chiffre très exagéré, et

ne pense pas que Nimes ait jamais eu plus d'habitants qu'aujourd'hui.

Il fallait à une population aussi considérable un approvisionnement d'eau proportionné à ses besoins. L'insuffisance des eaux de sa fontaine, en été surtout, dut lui faire songer de bonne heure à s'en procurer du dehors. C'est dans ce dessein qu'elle construisit à grand frais un aqueduc dont les débris subsistent encore et qui allait prendre à six lieues environ les eaux des sources d'Airan et d'Eure, près d'Uzès. Cet aqueduc traversait la rivière du Gardon, sur un pont exécuté dans des proportions colossales, célèbre sous le nom de Pont-du-Gard, et qui, dans ces derniers temps, a servi de modèle, au fameux pont de Roquefavour sur le canal de la Durance à Marseille.

La splendeur de Nemausus ne survécut pas à la à la ruine de l'Empire. Son acqueduc eut le sort de ses autres édifices. Mutilé par la main des Barbares du Nord, le temps, depuis, a achevé, ou peut s'en faut, l'œuvre de sa destruction. Il n'en reste guère aujourd'hui que le pont monumental qui fait l'admiration des touristes et qui ne doit sa conservation qu'à la solidité cyclopéenne de son architecture. Depuis cette époque, Nimes, réduite aux eaux de sa fontaine, à peine suffisantes pour les besoins les plus urgents, a vu décliner progressivent sa prospérité industrielle, dernier reflet de son ancienne gloire. Ce n'est que depuis 1870, époque à laquelle, on a mis à exécution un projet d'adduction d'eaux du Rhône, de Comps à Nimes, que la population de cette ville a augmenté et a pu passer de 1870 à 1901, de 60.000 habitants à environ 80.000, et que son industrie s'est transformée. Depuis, on a exécuté de nou-

veaux travaux destinés à doter les habitants de Nimes d'une plus grande quantité d'eaux du Rhône ; espérons qu'on n'aura pas dépensé l'argent en pure perte. Mais, ce ne sera que par l'exécution des grands canaux d'irrigation dérivés du Rhône, que la région dont Nimes est le centre agricole, commercial et industriel, acquerra le summum de sa richesse.

Les diverses administrations qui sesont succédées à l'Hôtel de Ville, depuis plus d'un siécle, se sont toutes préoccupé d'amener des eaux à Nimes.

Ce n'est pas ici le lieu d'examiner les nombreux projets dont elles ont été saisies, ni d'expliquer les causes multiples de leur avortement successif. Il suffit de dire qu'un grand projet consistant à prendre au-dessous du Pont-du-Gard les eaux du Gardon et à les conduire à Nimes en restaurant l'ancien aqueduc, avait triomphé de tous les obstacles et reçu la sanction des autorités compétentes. Une compagnie financière, formée pour son exécution et offrant toutes les garanties désirables, allait se mettre à l'œuvre, lorsque les événements politiques de 1848, et les pertubations de toute espèce qui en fuent la suite vinrent entraver cette exécution. L'orage passé et le calme rétabli, cette question vitale des eaux fut remise à l'ordre du jour et l'on s'occupait déjà de rassembler les éléments dispersés de la dernière entreprise lorsque tout à coup surgit un projet d'une importance bien plus considérable qui consistait à dériver une partie des eaux du Rhône, par un canal de trente lieues de longueur. A leur issue du Pont-du-Gard, les eaux devaient se diviser en deux grandes artères, dont l'une arriverait directement à Nimes par l'ancienne aqueduc, et l'autre viendrait également y aboutir, après avoir

arrosé les vastes plaines situées entre Nimes et le Pont-du-Gard. Et comme couronnement, ces deux grandes artères après avoir servi séparément, l'une aux besoins publics et privés de la ville, l'autre à l'irrigation des champs intermédiaires, se réuniraient au-dessous de la ville dans un grand canal de navigation creusé à travers les campagnes qui séparent Nimes d'Aiguesmortes. Adopté par le conseil municipal, sanctionné par le préfet, il n'a pu être mis à exécution, parce qu'aussitôt d'autres projets moins coûteux ont été présentés par des hommes de valeur et aussi, parce que le suffrage universel n'a pas renvoyé à l'Hôtel de Ville les mêmes hommes qui l'avaient adopté.

Mais, depuis, le Rhône n'a cessé de tenir la corde, jusqu'au moment où par l'adoption du projet Dumont, qui fonctionne actuellement assez cahin-caha, mais enfin qui fonctionne, le pauvre Gardon a été complètement roulé. Son dernier défenseur, le sourcier Chardon, a bien essayé, il y a à peine un an, de remettre sur pied le vaincu, par l'entreprise de travaux du côté de Nozières, mais la mort est venue l'arrêter dans son œuvre.

C'est cette lutte épique du Rhône et du Gardon qui a inspiré au poète inconnu son mariage de Nemausa et du Rhône, à la suite d'un combat entre les deux cours d'eaux. Il le soumet au jugement du public et plus particulièrement de ses compatriotes auxquels il le dédie.

ADOLPHE PIEYRE.

MARIAGE DE NEMAUSA ET DU RHONE

Du sommet de la tour (1) aux décombres épars,
La vieille Nemausus, la veuve des Césars,
Seule, assise en silence au haut de sa montagne,
Tandis qu'un jour mourant éclaire sa campagne,
Par un de ces longs soirs des jours brûlants d'été,
Promenait autour d'elle un regard attristé.
Elle voit, à demi gisant sur la terre,
De ces antiques murs l'enceinte solitaire,
Ses Thermes enfouis, ses temples écroulés.
Son vieil amphithéâtre aux gradins ébranlés.
Elle voit à ses pieds sa Naïade chérie.
Se pencher de langueur sur son urne tarie.
Sur le flanc des côteaux, caché sous le gazon,
Elle suit du regard, au bout de l'horizon,
L'aqueduc mutilé, qui d'un lointain rivage
Lui portait autrefois un abondant breuvage.
Elle gémit, soupire, et son âme en rêvant
Exhale cette plainte au murmure du vent :

O Nemausus ! reine des Gaules,
Qui de Rome jadis égalait la splendeur,
Que reste-t-il de ta grandeur ?
Quelques lambeaux de pourpre épars sur tes épaules.

De beaux débris, dorés par un beau firmament,
Qu'en passant l'étranger admire,
Comme ces restes de Palmyre,
Des sables du désert, solitaire ornement !

Le hibou niche en paix dans mes tristes décombres,
Et l'amant désolé des nuits,
Seul, à l'écart de tous les bruits,
Se drape, en gémissant, dans leurs caduques ombres !

O jours enfuis de mon printemps !
Je ne suis plus, hélas ! que l'ombre de moi-même !
Chaque jour sous la main du temps,
Se détache un fleuron de mon beau diadème !

(1) La Tourmagne.

Sous la sandale de mon pied,
Fille du peuple-roi, je foulais sept collines
Un arpent de la plaine, encombré de ruines,
Est aujourd'hui mon marchepied !

Comme une plante rabougrie,
Je m'éteins de langueur dans un air étouffant ;
Les lambeaux de ma toge à ma taille amaigrie
Ne sont plus qu'nn maillot d'enfant !

Nulle coupe où tremper ma lèvre,
Pour étancher ma soif sous de brûlants soleils,
Ni pour calmer l'ardente fièvre,
Qui, dans des nuits d'angoisse, oppresse mes sommeils !

Suspendant sa limpide course,
Ma Naïade n'est plus qu'un flot prêt à croupir,
Et son léger murmure à deux pas de sa source
Expire en un dernier soupir !

Elle a beau, son urne épuisée,
Du nuage qui passe implorer lé tribut ;
Le nuage s'enfuit, de sa fraîche rosée
Ne lui laissant que le rebut (1).

Le fer du bûcheron a desséché ses veines,
Et de la cîme de ma tour,
Sur les collines d'allentour,
N'apparaissent au loin, partout que Landes vaines !

O de ma gloire auront caduc,
Père nourricier de ma belle Fontaine,
Qui m'apportais les eaux d'une source lointaine,
Relève toi, noble aqueduc !

Redresse tes vieilles arcades,
Et d'un torrent pure, à larges flots épars,
Sous d'intarrissables cascades,
Inonde mon forum, comme au temps des Césars !

(1) Ce phénomène atmosphérique n'est que trop réel, pendant les trois mois d'été, les nuages ne font que passer sur nos têtes, sans déverser aucune goutte d'eau sur la ville. Cela doit tenir au déboisement des collines environnantes, qu'on ne songe en aucune façon à reboiser.

Conduis-moi ce superbe Rhône,
Qui de ma Nemausa m'a demandé la main,
Et rétablis-moi sur le trône,
Le trône des septs monts où m'assit le Romain!

Par un chemin secret, comme le jour décline,
Elle descend alors au pied de sa colline,
Sous ces pâles tilleuls aux ombrages flétris,
Le long de ces canaux aux méandres taris,
Où parmi les dètours d'innombrables portiques,
Dédale souterrain de ses thermes antiques (1),
Sa Naïade aux abois, dans la chaude saison,
Charme ainsi les ennuis d'une longue prison.

O toi, pour qui mon cœur soupire,
Beau Gardon, objet de ma foi,
Doux fiancé, pour qui je respire !
Qu'attends-tu pour t'unir à moi ?
Loin de tes bras, d'amour j'expire,
D'amour j'expire loin de toi !

Pour toi j'ai gardé la couronne
De ma pudique chasteté ;
Jamais l'ombre même d'un faune
N'en a terni la pureté.
Pour toi, pour toi seul j'abandonne
Les vœux de ma virginité !

De ma sœur, la fontaine d'Eure
L'amour seul à mon cœur charmé
Sourit sans trouble jusqu'à l'heure,
L'heure où pour toi je m'enflammai !
Faut-il, hélas ! que je le pleure,
L'heureux instant où je t'aimai !

(1) On sait, par la tradition et par les fouilles exécutéos, lors de la restauration de la Fontaine en 1754, que les bains publics étaient situés dans cette enceinte demi-circulaire, comprise entre le jardin de la Fontaine et la colline de la Tourmagne. Le Nymphée et le Temple de Diane lui-même, selon M. Pelet, n'étaient que des appendices de cet établissement.

C'était un soir par un ciel rose ;
Les derniers feux du firmament
Doraient le site grandiose
De cet antique monument,
Dont le pied dans ton lit repose,
De ton cours splendide ornement.

Je parcourais la galerie
De ses portiques suspendus,
Cherchant parmi l'onde fleurie,
Dans le creux de ses blocs fendus,
Quelques gouttes d'onde tarie
Vain reste de ses flots perdus.

Ton murmure se fit entendre,
Je me penchai pour mieux te voir ;
J'ouvris les bras pour te les tendre
Je sentis mon cœur s'émouvoir,
Et de ma sœur l'amour si tendre
Perdit sur moi tout son pouvoir.

Dans ton onde, au soleil qui baisse,
Belle d'amour, je t'apparus ;
Tu me parlas de ta tendresse,
Je fus aimée ou je le crus.
Depuis lors je t'attends sans cesse.
Ingrat, tu ne m'aimes donc plus ?

Regarde ces brillants ombrages,
Ce beau dédale de canaux,
Où loin du souffle des orages,
S'égarent mes tranquilles eaux ;
Ce temple antique aux frais bocages (1)
Peuplés d'harmonieux oiseaux !

Déserte tes rudes rivages
Ton lit, semé d'âpres cailloux,

(1) Le Temple de Diane. Ce monument, sur la destination duquel les archéologues ont émis des opinions différentes, est parvenu jusqu'à nous avec cet extrait ce baptême qu'il a reçu de la tradition et qui lui donne une sorte de prestige.

Entrecoupé de rocs sauvages,
Et dans mes bras, heureux époux,
Loin des plaines que tu ravages,
Endors-toi sur un lit plus doux !

Ici, dans ces grottes profondes,
Si, chères aux couples romains.
Nous mêlerons nos chastes ondes,
Nous entrelacerons nos mains,
En goûtant ces amours fécondes,
Pures délices des humains !

Parais, parais, car le temps presse.
O malheureuse que je suis !
Nul à mes maux ne s'intéresse ;
Tu me repousses, tu me fuis.
Le Nimois même me délaisse !
Quand finiront tous mes ennuis ?

C'est ainsi qu'à l'écart, sans bruit et sans contrainte,
Elle s'assoupissait en exhalant sa plainte.
Lorsque de ses sanglots interrompant le cours,
Son aïeule l'aborde et lui tient ce discours :

O Nemausa, ma fille bien aimée !
De ta langueur mon âme est alarmée.
Pourquoi, pourquoi, refuser un époux ?
Le joug d'amour est un fardeau si doux !
Le printemps passe et la beauté se fane ;
Ne laisse point, comme une fleur profane,
Périr ainsi, périr ces dons charmants,
Qui t'ont conquis le cœur de tant d'amants !
Un roi fameux, maître d'un grand empire,
Le Rhône même à ton amour aspire !
Entre les bras de cet époux si fier,
Des pics neigeux du Mont-Blanc à la Mer,
Tu règneras, ô mon aimable fille !
Tu me rendras mon antique famille,
Et par milliers, comme autrefois Memphis,
Tu me feras compter mes petits-fils !
Dans ces beaux jours de ton règne superbe,

Sur mes rochers on liera la gerbe ;
Les gras troupeaux, dans mes tristes guérets,
Paîtront la mousse à l'ombre des forêts ;
Et les béliers, dans leurs fureurs jalouses,
S'y heurteront sur les molles pelouses.
Dans ma campagne, aux fertiles moissons,
Parmi les chœurs des riantes chansons,
Entre leurs bords luxuriants d'ombrages,
Témoins discrets de mille doux naufrages,
Des lacs d'azur, au coucher des beaux jours,
Balanceront les folâtres amours !

Le nautonnier à l'abri des orages,
Sans s'arrêter franchissant les parages
De la cité, fille de Saint-Louis (1)
Sous mes regards éblouis,
Etalera tout parfumés encore
Ces beaux tissus que fabrique l'aurore,
Tous ces trésors, prix de mille hasards
Dont l'Orient inonde nos bazars !
Et le colon de l'antique Phocée (2)
Du haut des mers où sa route est tracée,
Cherchant au loin ma tour, de toutes parts,
En jetant l'ancre au pied de mes remparts,
Reconnaîtra les célèbres emblèmes (3)
Des murs bâtis par ses aïeux eux-mêmes !

O Nemausa par un fidèle aveu,
De ton aïeule exauce enfin le vœu.
Mais si pour toi l'amour n'a point de charmes,
Si la pudeur te coûte tant de larmes,
Oh ! prends pitié de mon malheureux sort !
De toi dépend mon salut ou ma mort !

O Nemausus, mère tendre et craintive !
Lui répondit la Naïade plaintive,

(1) Aiguemortes, où Louis XI s'embarqua pour l'Egypte.

(2) Allusion à une vieille tradition, d'après laquelle la fondation de Nimes serait l'ouvrage d'une ancienne colonie phocéenne.

(3) Les armes de Nimes consistent dans un palmier, au tronc duquel est enchainé un crocodile. D'un côté du tronc on lit : *Col* et de l'autre : *Nem*, abréviation de *Colonia Nemausensis*.

Rassure toi : pourrait-il se fermer,
Un jeune cœur, au doux besoin d'aimer ?
Mon âme en deuil, comme une fleur flétrie,
D'un marbre dur, crois-moi, n'est point pétrie ;
Mais de l'époux que m'assigne ton choix,
Sans m'alarmer, puis-je accepter les lois ?
Ces dons brillants qu'il te promet, ma mère,
Ne sont-ils pas une vaine chimère ? (1)
L'amant superbe, accouru de si loin,
Mérite-t-il d'être cru, sans témoin ?
Ce Rhône altier, gonflé d'ondes serviles,
Luxurieux amant des grandes villes,
Le lendemain de longues nuits d'amour,
Ne roule plus à la clarté du jour,
Loin de leurs murs aux monuments splendides
Que le tribut de mille égouts sordides !
Jamais, jamais, d'un ciel limpide et pur
Son sein troublé n'a réflété l'azur ?
Mille torrents souillent tout son rivage ;
Ses flots bourbeux ne sont qu'un vil breuvage,
Pour nous unir, que d'obstacles encor !
Dans ton épargne, où prendras-tu tant d'or !
De son chemin mesure les étapes.
Quel long concert de mines et de sapes !
Monts à franchir, plaines à traverser,
Rochers à fendre ou bien à renverser,
Torrents fougueux à dompter dans leur course !
Est-ce donc là ton unique ressource ?
Pourquoi ma mère, aller à si grands frais
Chercher si loin ce que l'on a si près ?
Le beau Gardon, jaloux d'une compagne,
Te tend les bras derrière la Tourmage.
Que ne l'as-tu, par un heureux dessein,
Depuis longtemps appelé dans ton sein ?
Ses beaux flots bleus, sur un lit de fins sables,
Sous son grand pont coulent intarissables,

(1) C'était en effet, à cette époque, le reproche le plus vif que les détracteurs du projet d'adduction des eaux du Rhône à Nimes, lui adressaient. L'avenir ne leur a pas donné raison.

Par un chemin facile à parcourir.
Parle, ma mère, il est prêt à venir.
C'est ton filleul, et pour toi rien n'égale
Sa piété, son amour filiale !
Sans se lasser, comme il porte toujours
Ce monument reste de tes beaux jours,
Dont tu chargeas ses fidèles épaules,
Quand tu régnais sur le midi des Gaules,
Pour t'amener au coucher du soleil,
Le tiède bain, propice au doux sommeil !

Il me fut cher dès ma plus tendre enfance
Le même jour fêta notre naissance ;
Le même ciel fut témoin de nos yeux ;
Le même amour nous brûla de ses feux !
Sous ma montagne, il infuse en mes veines
Le frais tribut, qu'il descend des Cévennes,
Ces flots d'azur, plus transparents que l'air,
De mon cristal mélange le plus clair. (1)
Comme deux sœurs, nos urnes se confondent ;
Comme un écho nos soupirs se répondent.
C'est le fiancé que j'ai reçu de toi !
Je suis à lui ; puis-je trahir sa foi ?
Prête l'oreille ; au fond de cette grotte,
N'entends-tu pas sa douleur qui sanglotte ?
Depuis qu'il sait qu'il n'a plus ton amour,
L'infortuné s'afflige nuit et jour.
Peux-tu briser, sans crainte d'anathème,
Un nœud sacré que tu formas toi-même ?
Dût sur ma tête éclater ton courroux,
Non, non, jamais je n'aurai d'autre époux !

Nul ici-bas, ma fille, n'est prophète,
Lui répondit Nemausus inquiète,
Tout change au gré des caprices du temps ;
L'été flétrit les roses du printemps.
L'amour, ma fille, est un charme frivole ;

(1) Allusion à une communication mystérieuse et souterraine, accréditée dans les imaginations populaires, qui existerait entre la source de la Fontaine et le Gardon.

C'est un oiseau qui chante et qui s'envole!
Chaque matin, il effeuille sans bruit,
Comme des fleurs, nos songes de la nuit.
Des tendres feux qu'il allume en notre âme,
En se jouant, il disperse la flamme,
Enfant badin, il se rit des serments.
Le temps guerit les plus cruels tourments ;
De nos regrets, il fait nos espérances ;
De nos dédains, il fait nos préférences.

Prenons conseil de la seule raison ;
Dans les ardeurs de la chaude saison,
Lorsque j'ai soif et que ton urne est vide,
Ton beau Gardon, au squelette livide,
Entre les bords de son lit desséché,
Languit et meurt, sous les sables cachés (1).
Lui, si fougueux, lorsque l'orage gronde,
Le lendemain il regrette son onde ;
Et dans le lit de son heureux rival (2)?
Il roule à peine, au sortir de son val,
Un flot perdu, mourant sur la pelouse,
Dernier relai de son cours turbulent !

Est-ce donc là ce Pactole opulent,
Ce magnifique et superbe Pactole
Qui doit rouler l'or dans mon capitole ?
Sans doute, un jour, je lui promis ta main ;
Que de projets meurent sans lendemain !
Bannis, ma fille, un regret éphémère ;
Cède aux désirs, aux larmes d'une mère !
Rends lui le prix de tous ces ornements,
De sa tendressè, illustres monuments !
Plus de détours, obéis, ô ma fille !
Déjà, là-bas, à l'horizon il brille,

(1) Le Gardon tarit en apparence pendant une partie de l'été. Ses eaux absorbées dans la partie supérieure de son cours, sous une épaisse couche de sable et de galets très fin, ne reparaissent extérieurement qu'un peu en amont du Pont-du-Gard. La principale objection contre le projet de leur dérivation était tirée de leur prétendue insuffisance.

(2) Le Rhône.

L'esquif doré qui porte ton époux !
De son trident, n'entends-tu pas les coups,
Retentissant partout de proche en proche ;
Sur son chemin, faisant à son approche,
Sauter au loin, de leurs forêts couverts,
Les rocs fendus et les monts entrouverts ?
Dans mes guérêts, il lâche à pleines vannes
L'onde écumante au-dessus des savanes,
Et fait partout, sans pluie et sans ferment,
Pousser la mousse et germer le froment,
Des rochers nus qui sur mon front surplombent,
En bouillonnant, mille cascades tombent,
Et pour filer toutes sortes de lins
Font clapoter usines et moulins !
Dans ma campagne il cingle à pleine voile,
Ceins ton bandeau, déroule ce beau voile,
Don nuptial de ses splendides mains,
Où sont décrits mes portiques romains ;
Où de ton cours, aux clartés de nuits tendres !
Sont figurés les amoureux méandres !
C'est plus qu'un roi, ma fille, c'est un Dieu !
Je cours l'attendre ; adieu, sois prête, adieu !

Son aïeule partie, en proie à ses alarmes,
La pâle Nemausa s'abandonne à ses larmes,
Et dans son désespoir, par un dernier recours,
De son amant fidèle implore le secours.
Les brises de la mer, au loin, dans leur passage,
Emportent de ses cris le fidèle message (1).
Le Gardon les entends dans cet ombreux séjour,
Où désertant son lit contre les feux du jour,
Il se cache l'été, parmi ses rocs sauvages.
Qui, de Saint-Nicolas surplombent les rivages (2).
Il accourt, palpitant de crainte et de courroux :
Et de sa triste amante embrassant les genoux :

(1) Le Gardon est au Nord de Nimes.

(2) La vallée de Saint-Nicolas et un des sites les plus pittoresques de tous les bords du Gardon.

Nemausa, ma belle fiancée,
Nemausa ma douce pensée,
J'accours, j'accours pour te servir !
Calme, dit-il, calme tes craintes ;
Plus de regrets et plus de plaintes ;
Nul à moi ne peut te ravir !

Saisis la main qui te délivre,
Loin d'ici consens à me suivre ;
Fuis un concert persécuteur ;
Dans mon lit aux abruptes cîmes,
Entrecoupé de mille abîmes,
Cherchons quelque abri protecteur !

Là sur ma couche d'asphodèle,
De mes soupirs témoin fidèle,
Emblême de ma chasteté,
Loin de toute profane injure,
Tu dormiras, je te le jure,
Pure et sans tâche à mon côté !

Suis-moi, suis-moi, ma tendre amie ?
Déjouons leur trame ennemie ;
Ils ont osé trahir leur foi !
Ne craint point un injuste blâme ;
Tu m'appartiens, comme mon âme,
Ne t'ont-ils pas donnée à moi ?

C'est peu d'être son tributaire,
C'est peu que dans sa course altière,
Triomphateur audacieux,
Ce fier étranger m'asservisse !
Il faut encore qu'il me ravisse
Mon trésor le plus précieux !

Croit-il que, me le laissant prendre,
Timide amant, sans le défendre,
Loin d'ici, j'irai me cacher ?
Partons, partons, la nuit est close,
Et que son bras aux miens, s'il l'ose,
Entreprenne de t'arracher !

Il dit et dans ses bras, protégé par les ombres,
Il l'emporte et la cache au milieu des décombres
De ce beau pont romain, dans un site charmant
Enchâssé sur son cours comme un beau diamant.
Cependant, aux lueurs de mille girandoles,
Escorté d'un essain de brillantes gondoles,
Dans une conque d'or aux splendides festons,
Char nuptial trainé par les plus beaux tritons,
Parmi les chœurs de fête aux rafales joyeuses,
Les mats entrelacés de guirlandes soyeuses,
D'un abondant trésor, le long de son chemin,
Répandant tous les dons à large et pleine main,
Par des sentiers fleuris, parfumés à l'avance,
Comme un triomphateur, le Rhône altier s'avance,

L'illustre Nemausus, le front ceint de ses tours,
L'abordant aussitôt, dans ses riches atours :
— Magnanime étranger, digne époux de ma fille,
Prends place lui dit-elle, au sein de ma famille,
Sois l'hôte heureux et fier, de ces antiques murs,
Où la gloire fleurit sous les cieux les plus purs ?
Ici, tout porte encore le sceau d'un grand empire !
Ici, du peuple roi, la grande âme respire !
Gendre de Nemausus, petit-fils de César,
Franchis l'arc triomphal sillonné par son char (1)
Suis-moi secrètement, loin du bruit de la foule,
Dans ce riant dédale où une Naïade coule ;
Où sur un lit de mousse aux tapis toujours verts,
Te tendant à l'écart ses beaux bras entr'ouverts,
Sous le dôme arrondi de ses fraîches arcades
Elle dort en silence au bruit de ses cascades.

Elle dit et l'entraîne. O surprise ! ... Nul bruit
N'interrompt autour d'eux le calme de la nuit,
Ils entrent dans la grotte ; le cri de la chouette
Trouble seul les échos de la grotte muette.
Ils appellent tous deux : Nemausa ! Nemausa !
Et l'écho répond seul : Nemausa ! Nemausa !

(1) Cet arc de triomphe, appelé porte d'Auguste, paraît avoir été érigé en commémoraison de la fondation de la colonie nimoise par Auguste.

Ils fouillent tous les coins de la déserte enceinte,
Où son cours se promène en un beau labyrinthe.
Ils cherchent en tous sens, à l'éclat des fanaux,
Dans les mille détours de ses mille canaux,
Partout même silence et même solitude !
— Doute affreux, ou plutôt cruelle certitude !
S'écria Nemausus, l'air morne et triste à voir.
Ils m'ont pris mon enfant ! J'aurais dû le prévoir !
O perfide filleul ! ... Courons après l'infâme !
Dans ses bras désolés, peut-être qu'il se pâme !
Ils s'élancent ensemble ; en amont, en aval,
De l'abrupte torrent ils parcourent le val,
Sur le sable désert, de la belle captive
Partout interrogeant la trace fugitive,
Pénétrant sans flambeau dans les antres profonds,
Fouillant d'un long regard les abîmes sans fonds,
Se suspendant des mains aux rochers les plus chauves,
Pour sonder leurs flancs creux, abri des bêtes fauves.
Nulle trace de pas sur le sable mouvant !
Nulle plainte dans l'air, nul soupir dans le vent !

— Ici ! montrant soudain, sur ses piliers antiques,
Le Pont luxuriant de ses mille portiques,
Ici, dit Nemausus ! — Son trident à la main,
Le Rhône escaladait le monument romain,
Quand, d'un bon furieux, courant à sa rencontre,
Sur le milieu du pont le Gard fougueux se montre,
Terrible comme au jour de ses débordements,
Lorsqu'il creuse les rocs jusqu'en leurs fondements !
Et saisissant un bloc, qu'il brandit sur sa tête :
— Teméraire étranger, lui cria-t-il, arrête !
Quel but t'amène ici ? Prends garde altier rival,
Si tu fais un seul pas, que, du haut de ce val,
Dans le limon fangeux où ta course s'achève,
Tu n'ailles, comme un phoque, échouer sur la grève.

D'un air calme et serein, prenant un ton narquois :
— Enfant, remets ta flèche au fond de son carquois !
Lui répondit le Rhône. Insolent tributaire,
Je saurai bien s'il faut, te contraindre à te taire !
Rends ton larcin, coupable, et reçois ton pardon.

— Mon larcin, mon larcin, reprit le fier Gardon.
Dans nos jours, noble sire, épouse seul qui fiance !
Celle que tu poursuis, elle est en ma puissance ;
Mais dût ce monument s'écrouler sur mes pas,
Je la tiens, je la garde et je ne la rends pas !
Il dit, retient son souffle, et se dressant, il lance
Le quartier de granit qu'à ses mains il balance.
— Tiens, criait-il au Rhône en le prenant pour but,
De mon fidèle hommage accepte ce tribut ! —
Du bout de son trident, le Rhône le repousse ;
Le pont qui le reçoit tremble sous sa secousse.
Le Rhône, exaspéré, sans plier sous le choc,
Du flanc de la montagne arrache un large bloc,
Comme un grain de poussière, à deux mains le ramasse,
Et fait voler au loin l'épouvantable masse.
Le Gard pare le coup parti du haut du mont,
En se réfugiant sous les dalles du pont.
Le trait passe, bondit le long du frontispice,
Et roule en mille éclats au fond du précipice.
— Malheureux ! arrêtez ; arrêtez, malheureux !
Leur criait Nemausus, d'un accent douloureux.
Plus cruel que le temps et que le Goth lui-même
Respectez de mon front le plus beau diadème !

Elle se précipite entre les deux rivaux,
Le duel recommence à la cîme des vaux.
Toutes sortes de traits, de l'une à l'autre cîme,
Tourbillonnent en l'air au dessus de l'abime.
Des chênes et des pins les plus robustes troncs
Sont arrachés du sol comme de faibles joncs,
Et lancés dans l'espace avec toutes leurs branches,
Roulent dans le torrent comme des avalanches.
Du pont démantelé, tremblent tous les abords,
Et le gouffre béant se comble jusqu'aux bords.

Cependant du combat l'ardeur s'est apaisée ;
Du malheureux Gardon la force est épuisée,
Et sous les rudes coups de son fier ennemi,
Mutilé, défaillant, il succombe à demi.
Nemausus attendrie, oubliant son injure,
Les bras tendus, de loin, en ces termes l'adjure ;

O mon fils ! quel démon fatal !
Te souffle une stérile audace ?
Fuis le danger qui te menace,
Cesse un combat trop inégal !

Rends moi, rends moi, je t'en conjure,
Le trésor que tu m'as ravi !
Crois-moi, je ne suis point parjure ;
Les dieux nous trompent à l'envi.

En souriant l'homme s'eveille,
Il s'embarque il chante en chemin :
Mais le ciel, radieux la veille,
Est nuageux le lendemain !

Que de fois le rocher sur l'onde,
Par un ciel orageux s'endort !
Pendant la nuit la foudre gronde ;
Le lendemain il entre au port !

O mon filleul ! daigne m'entendre,
Rends ma fille à mes bras joyeux ;
Ton crime est celui d'un cœur tendre,
L'amour le rachète à mes yeux !

— Plutût mourir que de la rendre !
De tes mains elle fut le don.
Si tu la veux, viens la reprendre !
Répondit le fougeux Gardon.

Tu sais, tu sais combien je l'aime,
Mon cœur est plus pur que le jour,
Et jamais dans le ciel lui-même
On n'aima d'un plus chaste amour.

Si de mes bras la mort l'arrache,
Le ciel est témoin de ma foi,
Je la rendrai pure et sans tache,
Comme je la reçus de toi !

Nemausus, en pleurant, détourne alors la tête ;
Le Rhône fond sur lui, prompt comme la tempête,
Le saisit dans ses bras se débattant en vain,
Et comme un pin caduc penché sur le ravin,
Le suspend sur le gouffre..... à cet aspect horrible,
Nemausa, pâle, accourt, poussant un cri terrible ;
—Grâce !! — C'était trop tard !..... son malheureux fiancé
Ballottait dans le gouffre, et, par la mort glacé,
Enseveli déjà sous la vague écumante,
Il murmurait encor le nom de son amante !.....

Nemausus pousse un cri sur l'humide linceul,
Qui vient de recourir son malheureux filleul'
Et prenant, dans ses bras sa fille bien-aimée,
La rend à son époux (1), mourante, inanimée.

(1) Le Rhône. Et voilà pourquoi Nimes possède les eaux du Rhône à l'exclusion de celles du Gardon.

BIBLIOGRAPHIE

L'Insurrection de la Grande Kabylie, en 1871, par le Colonel Robin, ancien directeur des affaires arabes de la Division d'Alger, Membre résident de l'Académie de Nimes. — Un volume in-8° raisin, Paris, Charles Lavauzelle, 10, rue Danton.

Lors de la déclaration de guerre à la Prusse, le 15 juillet 1870, l'Algérie jouissait d'une paix profonde. La Grande Kabylie en particulier, depuis notre occupation en 1857, grâce à l'organisation que nous lui avions donnée et aux mesures bienveillante dont elle était l'objet, avait vu s'ouvrir pour elle une ère de prospérité, qui pouvait adoucir les regrets causés par la perte de son indépendance : elle trouvait à la fois sur nos marchés des débouchés avantageux pour ses produits, et chez nos colons, au moment de la moisson, un emploi assuré de ses travailleurs. Il ne semblait donc pas que la sécurité put être troublée par le départ de nos régiments. Maintes fois l'Algérie avait été dégarnie de nos troupes, qui allaient porter au loin notre drapeau victorieux ; les Tirailleurs Algériens étaient partis avec enthousiasme et avaient montré la plus grande bravoure sur les champs de bataille ; les indigènes souscrivaïent des sommes considérables pour les blessés et ensemençaient gratuitement des terres pour le même objet ; des engagés

volontaires se présentaient en foule dans les corps indigènes .; on pouvait donc penser que cette fois encore nos armes auraient les mêmes succès.

Mais bientôt, nos revers jetèrent le doute dans l'esprit des indigènes et l'inquiétude dans le cœur des colons. La déchéance de l'Empereur, la proclamation de la République furent accueillies avec une surprise mêlée de crainte par les uns, avec un esprit de réformes et de bouleversements par les autres. Un vent de vertige, excité par les exaltations de la presse, se répandait sur la colonie tout entière ; les comités de défense poussaient au départ des troupes permanentes et les quelques régiments restés en Algérie s'embarquaient successivement, remplacés par des bataillons de mobiles et de gardes nationales mobilisées, mal armés, sans instruction ni discipline, avec des chefs inexpérimentés et des hommes poussés à l'insubordination par les clubs et les journaux ; les dépôts des zouaves et du train n'avaient que des conscrits ou des engagés volontaires, avec des cadres insuffisants.

L'autorité civile s'illusionnait complètement sur la fidélité des indigènes et sur l'ascendant qu'elle pouvait avoir pour maintenir l'ordre sans l'appui de l'armée. Néanmoins, notre grande colonie eût heureusement franchi cette crise, sans les fautes du Gouvernement de la défense nationale, sans les folies et les excès de quelques énergumènes, et sans l'application hâtive de réformes imprudentes, telles que : la désorganisation du commandement ; la promesse de distribution de terres aux colons, ce qui alarmait les indigènes ; la suppression des bureaux arabes, qui maintenaient les tribus dans l'obéissance; la mise à l'écart et la déconsidération des officiers ;

enfin et surtout, la naturalisation en masse des israélites indigènes, proclamée par décret du 24 Octobre 1870.

Ce décret qui irritait profondément les musulmans et exaltait une race jusque-là tenue à l'écart et peu affinée, fut le point de départ d'une propagande plus active de la confrérie religieuse des Rhamania, qui avait de nombreux adeptes dans la Grande Kabylie. Les Mokoddems et Kouans de l'ordre entrèrent en relations plus étroites, multiplièrent leurs réunions et conçurent bientôt l'espoir de nous chasser de l'Algérie.

Le principal instigateur du mouvement fut le bach-agha de la Medjana, El Mokrani personnage religieux considérable, très intelligent, au caractère chevaleresque, resté fidèle jusque-là, mais qui se trouvant à Alger à la fin d'Octobre, avait été témoin de scènes tumultueuses, avait bien jugé la situation et était retourné dans son bordj en disant : « Je ne veux pas obéir à un juif, j'accepterais tout d'un homme portant le sabre dut-il m'en frapper. »

Les autres chefs de l'insurrection, oubliant leurs divisions et leurs inimitiés antérieures, furent le bach-agha de Chellata, Si ben-Ali-Chérif, très intelligent, éloquent même en français, très au courant de notre organisation ; un vieux marabout très influent, Chikh-el-Haddad et le Caïd Ali.

Ces différents chefs se concertèrent entre eux secrètement et répandirent partout leurs émissaires, prêchant la guerre sainte et fomentant la rébellion. Quelques actes d'indiscipline se produisirent d'abord dans des zmalas de spahis qu'on voulait envoyer en France ; des *nefras* éclatèrent sur différents marchés ; enfin, quelques colons isolés assas-

sinés loin des centres furent le prélude de l'immense soulèvement général, qui éclata tout-à-coup dans la Kabylie, à la voix de Mokrani, et se répandit aussitôt comme une traînée de poudre dans toute l'Algérie, compromettant de la façon la plus grave l'œuvre de la civilisation et menaçant d'une ruine complète notre belle colonie.

C'est l'histoire de cette formidable levée de boucliers, et particulièrement celle de la Grande Kabylie, que raconte le colonel Robin dans un volume des plus documentés et des plus intéressants. Nul n'était mieux qualifié que lui pour raconter les navrants épisodes de cette horrible guerre où l'on voit les nombreuses hordes barbares, fanatisées, féroces, mal armées et sans cohésion, aux prises avec de faibles troupes, peu expérimentées, mais disciplinées, supérieurement armées et intelligemment conduites. L'auteur qui était alors capitaine-directeur des affaires arabes de la province d'Alger, a été un des premiers acteurs dans cette lutte héroïque, il en a suivi toutes les phases, il a vu se dérouler les évènements sous ses yeux et a eu à sa disposition de nombreux documents officiels dont il émaille son récit. Connaissant bien le pays, qu'il a habité longtemps et parcouru dans tous les sens ; jugeant bien les hommes et les évènements, ce sont des choses vécues qu'il raconte et on ne saurait trop appeler l'attention sur cet important volume, qui complète en les précisant avec les plus grands détails les publications déjà parues.

Nous ne saurions ici faire un résumé même rapide des terribles évènements racontés par le colonel Robin et dont le plus poignant épisode fut le sac, le pillage, l'incendie du village de Palestro et le massacre d'une grande partie de ses habitants.

A la suite de la déclaration de guerre d'El Mokrani écrivant au général Augeraud : « Je m'apprête à vous combattre aujourd'hui, que chacun prenne son fusil! » plusieurs centres florissants : Bord-bou-Arreridj, Tizi-Ouzou, Rebeval, Dra el-Mizan, Palestro, etc., furent bloqués et attaqués presque simultanément ; les fermes isolées, pillées et incendiées, les colons massacrés, et la terreur se répandit presque aux portes d'Alger en proie aux dissentions intestines, surexcitée par une populace exaltée et sans frein, et n'ayant que de faibles troupes pour faire face aux évènements.

Heureusement, que la paix conclue avec l'Allemagne ramenait en Algérie un grand nombre de nos soldats prisonniers, ainsi que quelques régiments de marche. Malgré les difficultés du moment, des colonnes rapidement organisées, pourvues de matériel, de vivres et de moyens de transport, purent frapper rapidement quelques coups vigoureux qui arrêtèrent le développement de l'insurrection. Un escadron, composé de spahis et de chasseurs de France, commandé par le capitaine de Balincourt fut envoyé le 18 avril à l'Alma. Suivi, le lendemain par un demi-bataillon du 1er Tirailleurs, il repoussa les rebelles qui attaquaient le village.

Bientôt, sous l'impulsion énergique du général Lallemand, commandant supérieur des forces de terre et de mer, d'autres colonnes, plus fortes et bien outillées, furent mises en mouvement et une vigoureuse offensive fut prise partout à la fois.

Les principales colonnes des généraux Lallemand, Cérez et Saussier, concertant leurs mouvements et appuyées par de petites colonnes secondaires, livrèrent plusieurs combats sanglants aux insurgés

et leur firent éprouver de cruelles pertes. Dans celui de l'Oued-Soufflat, livré par le général Cérez, El Mokrani fut tué et sa mort, quoique cachée quelque temps, ne tarda pas à amener le découragement dans plusieurs tribus, qui demandèrent l'*aman*, livrèrent leurs armes et des otages, et consentirent au paiement d'une forte indemnité de guerre. Nos principaux centres furent débloqués, beaucoup de colons ramenés par des chefs indigènes qui les avaient préservés du massacre, et les crêtes du D'jurdjura, dernier rempart de l'insurrection, furent bientôt enlevées par nos vaillants soldats. Le déblocus du fort National et l'attaque d'Icheriden qui nous avait coûté tant de sang en 1857 et qui grâce à la même habile manœuvre nous coûta cette fois peu de pertes, furent les derniers actes de cette longue et pénible campagne.

Quelques jours après, une reconnaissance sous les ordres des capitaines Robin et de Balincourt, poussée jusqu'au fameux col de Tirourda, ne trouva plus que quelques derniers insurgés qui furent facilement dispersés.

Toutes les tribus firent leur soumission et acceptèrent les conditions imposées.

Cette répression a été terrible, impitoyable, les principaux auteurs de l'insurrection ont été livrés aux tribunaux civils et militaires, et le sequestre a été établi sur toutes les terres et les propriétés des tribus révoltées ou des indigènes compromis. Cette mesure très grave, dans certains cas oppressive, a permis la création de nouveaux centres de colonisation et la distribution de terres aux colons.

La Kabylie ruinée par cette longue insurrection commence à se relever, grâce à la vitalité, à la

sobriété et à l'industrie de sa race laborieuse et intelligente. Mais, sillonnée aujourd'hui de routes, pénétrée de plus en plus par des voies ferrées, pourvue d'une forte organisation, elle ne peut plus nous donner les mêmes inquiétudes pour l'avenir. Aussi, est-ce avec raison que l'auteur d'un ouvrage intitulé : *La Kabylie et les coutumes Kabyles*, a pu dire que la ruine de ses libertés traditionnelles est aujourd'hui complète et qu'on peut répéter d'un passé qui n'a manqué ni d'honneur ni de gloire, ces paroles empruntées à l'histoire d'une grande nationalité disparue : *Finis Kabyliæ !*

Général BERTRAND.

*
* *

Les Sept Douleurs de la Pauvresse. — Poèmes Languedociens (avec traduction française en regard), par Paul Moulinier, précédés du Rapport des Jeux Floraux de Saragosse et de deux sonnets par Jules Granier et Célestin Poutier.

M. Paul Moulinier, un jeune félibre plein d'avenir, vient de faire paraître sous ce titre un petit volume de poésies patoises qui a été couronné aux jeux floraux de Saragosse.

Les Sept Douleurs de la pauvresse est bien le poëme des tristesses de la paysanne ; non pas des tristesses convenues et factices, mais des tristesses observées, senties et rendues d'une façon sincère, je dirai magistrale, par ce jeune poëte languedocien.

Douleur de petite fille, douleur de fiancée, d'épouse, de mère, ou d'aïeule, tout celà est rendu avec une puissance de coloris et une originalité de pensée qui font bien présager de son auteur.

CHARLES POINSOT.

L'Administrateur-Gérant : GERVAIS-BEDOT.

Nîmes. — Imprimerie Générale, rue de la Madeleine, 21.

CONSPIRATEURS DU MIDI

SOUS LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

Le Midi a fourni à la Révolution des acteurs insignes, — Mirabeau et Vergniaud pour ne citer que deux des plus illustres, — et à côté d'eux, toute une légion de comparses dont les actes n'ont laissé dans l'Histoire qu'une trace sans profondeur, effacée aujourd'hui avec leur nom qui ne brilla qu'un jour. Dans de précédentes études (1), j'ai retracé les aventures de quelques-uns d'entr'eux.

Depuis, en étudiant les évènements qui suivirent le neuf Thermidor et la chûte de Robespierre, j'en ai découvert d'autres qui méritent comme ceux dont j'ai déjà parlé d'être un moment tirés de l'oubli. Cette exhumation passagère m'a paru devoir intéresser d'autant plus les lecteurs de cette revue qu'enfants de la terre méridionale, les héros de ce récit se présentent à nous avec toutes les qualités et tous les défauts de la race, généreux comme elle, désintéressés, fougueux et prompts aux illusions.

Ces illusions furent la source et la cause des tragiques péripéties de leur existence. Elles expliquent comment en défendant, les armes à la main, des

(1) Voir mes ouvrages : *Les Bourbons et la Russie* — *Les Emigrés et la Seconde Coalition* — *Coblentz* — *Histoire des conspirations Royalistes du Midi* — *La Police et les chouans.*

convictions sacrées, ils se laissèrent entraîner à commettre de véritables forfaits et purent, au moins certains d'entr'eux, descendre, en certaines circonstances, au rang des plus bas criminels.

Malgré tout cependant, et s'il convient de les plaindre, on ne saurait les mépriser, moins encore les flétrir. Ils ont vécu dans des temps où tout était iniquité et violence, où les excès des meurtriers qui s'étaient emparés de la patrie avaient ramené les citoyens aux lois primitives de la défense naturelle et déterminé dans toutes les âmes l'indifférence devant la mort. Elle ne comptait plus ni pour soi, ni pour autrui. Il n'en coûtait pas plus de la donner que de la recevoir. C'est de ces vérités surtout qu'il faut se pénétrer quand on veut étudier en toute impartialité, sans passion ni colère, les évènements et les acteurs de ces jours calamiteux et sanglants.

Le premier de ces conspirateurs que je rencontre sur mon chemin se nommait Dominique Allier. Dans toutes les insurrections du Midi, on le retrouve, actif, vigilant, audacieux, toujours debout, ne reculant devant aucun excès, passant à tout instant la frontière pour aller, en Espagne, en Italie, sur les bords du Rhin chercher les ordres des princes émigrés et se procurer des ressources à l'effet d'alimenter les complots qu'il ourdit et les coups de main qu'il prépare. A Jalès, il est le bras droit de Saillans; dans la Lozère, il prend part au soulèvement qu'a fomenté Charrier et auquel est mêlé son frère le curé Claude Allier qui y perdra la vie ; à la veille du dix-huit fructidor, il est le lieutenant du baron de Saint-Christol dans une tentative victorieuse sur la citadelle du Pont-Saint-Esprit et enfin, il est associé au marquis de Surville quand celui-ci, au mois d'août

1798, est arrêté dans la Haute-Loire. C'est là d'ailleurs la dernière aventure de Dominique Allier. Deux mois plus tard, conduit à Lyon, il y était exécuté.

Quelques traits feront connaître ce que valait cet homme en tant qu'énergie et témérité. En 1793, après la défaite des insurgés de la Lozère et l'arrestation de son frère, il s'était enfui, vaincu, désarmé, mais non découragé et résolu à de nouvelles entreprises que ne facilitaient que trop les rébellions isolées dont les Cévennes étaient le théâtre. Au mois de septembre, tandis que son frère dont il ignorait le sort montait sur l'échafaud, lui-même errait aux confins de l'Ardèche du côté du Gard, dans les bois de Saint-Florent, cherchant à s'emparer de la citadelle d'Alais. Il avait pour second dans cette tentative, un individu du nom de Fontanieu dit Jambe-de-bois, propriétaire du pays, jeté comme lui dans l'insurrection par ses convictions royalistes. Par malheur pour ces rebelles, le nouveau projet procédait du même système que tous ceux qui avaient successivement échoué. C'étaient toujours des mouvements isolés, commencés sans ordre, en dehors d'un plan d'ensemble, et destinés, faute de secours extérieurs, à finir misérablement. Mais, telle était l'ardeur de Dominique, tel son désir d'attaquer la Révolution qu'il avait perdu toute patience, ne cherchait que les occasions de combattre et de faire du mal à ses ennemis.

En rôdant fugitif dans les environs d'Alais, il fit la rencontre de quelques jeunes gens qui ne voulant pas servir la République, s'étaient dérobés à la conscription. Il n'eut pas de peine à les rallier à ses projets. Ils se réunissaient tous les jours en un endroit désigné sous le nom de « Chambre verte ».

C'est là que les plans étaient arrêtés, de là que partaient à l'adresse d'hommes, sur le zèle desquels on comptait, des missives dans le genre de celles-ci.

« D'après l'arrêté que nous avons pris avec mes associés, tout nous présage le plus heureux succès. Nous avons donc convenu de prendre les armes au plutôt, ce qui pourra être vers le 7 ou le 8 septembre prochain. Je t'ordonne donc, au nom de Louis XVII, de prendre les armes et de faire préparer tes gens, de t'en procurer le plus grand nombre que tu pourras, de te rendre au moindre signal au lieu indiqué de la Chambre verte. Vous prendrez outre vos cartouches, armes et munitions, des vivres pour trois jours ; vous ferez observer à votre troupe le plus grand silence. Vous ne marcherez que la nuit et vous reposerez le jour. Prenez garde de ne pas faire des imprudences, car, vous feriez manquer notre opération. »

Il fallait une grande audace pour entreprendre une nouvelle levée d'armes, au moment où Charrier et Claude Allier venaient de payer de leur vie l'insurrection de la Lozère. Mais, Dominique Allier possédait le robuste tempérament qui fait les conspirateurs intraitables. Le malheur de ses complices n'avait d'autre effet que d'exciter son zèle pour la cause du roi. Il parcourait les montagnes du Vivarais, renouant des relations avec des anciens chefs du camp de Jalès, ceux du moins qui sortis sains et saufs de l'échauffourée, étaient rentrés chez eux et bientôt, il put compter sur un millier d'hommes résolus. Il se proposait d'en grossir le nombre, en arrêtant des paysans la veille du jour où il voudrait agir, et en les contraignant à marcher. En

même temps, il envoyait un espion à Alais pour vérifier si les canons du fort étaient chargés ; il fabriquait des échelles pour entrer dans la place, par escalade, au milieu de la nuit.

Ce projet n'avait aucune chance de réussir et eut-il réussi, il est probable qu'il n'aurait eu d'autre résultat que d'obliger Dominique Allier victorieux, à soutenir un siège dont l'issue n'était que trop facile à prévoir. Mais, il ne lui fut pas donné d'en faire l'expérience. Deux des déserteurs qui connaissaient ses plans, allèrent les dénoncer aux autorités d'Alais. Sur les indications qu'ils donnèrent, Dominique fut arrêté dans la commune de Pont-Cèze, par des gardes nationaux avec deux individus accusés de lui avoir donné l'hospitalité, et conduit le 9 septembre 1793 dans la citadelle dont il avait voulu s'emparer. On saisit sur lui un passeport couvert de faux visas.

Comment parvint-il à échapper alors au chatiment qu'il avait encouru ? Il n'est pas aisé de le préciser. Toujours est-il qu'à force d'habileté, il échappa à une condamnation et au bourreau. Bientôt après, sous le nom de Laurent, il conspirait à Lyon. Arrêté dans cette ville, non reconnu et remis en liberté, il se rend à Nimes, à Montpellier, ailleurs encore, justifiant ses allées et venues par les besoins d'un prétendu commerce de tabac et de dentelles et si habile à se fabriquer des passe-ports qu'il se soustrait à toutes les recherches dont il est l'objet.

Au mois d'Août 1795, il résidait à l'armée de Condé. Il existe aux Archives de Chantilly une curieuse lettre écrite par ce prince à l'agent anglais Wickham, le 21 de ce mois et datée de Mulheim dans la Forêt Noire où était installé le quartier général des émigrés.

« Nous vous envoyons, Monsieur, mande Condé, un homme dont je crois pouvoir vous répondre. Il m'a été envoyé, ou il est venu de lui-même plusieurs fois depuis le commencement de la révolution, me dire des nouvelles de son pays dont les habitants depuis 1790, n'ont pas varié un seul instant pour la bonne cause. Il se dit aujourd'hui envoyé par ses concitoyens, et je le crois. Le Gévaudan, le Velay, le Rouergue et le Vivarais, ne demandent pas mieux que de se lever pour la bonne cause, et en ont, dit-il, les moyens. Il vous les expliquera. Ces pays se touchent et le Velay est très près de St-Etienne. Ainsi, vous voyez que cette insurrection peut être très aisément liée avec celle de Lyon, quand il en sera temps.

« Cet homme s'appelle Allier, et est, je crois, frère d'un maître de poste de Pont-Saint-Esprit. Il n'en est pas moins brave. Il était dans Lyon pendant le siège. M. de Précy lui avait donné le commandement d'une compagnie de Chasseurs à la tête de laquelle il a été blessé. Il dit qu'en huit jours, on peut mettre sur pied trente mille hommes armés dans ces quatre petites provinces. Il est chargé de m'assurer que personne ne bougera sans ordre.

« On y manque de chefs comme partout en France. Il m'en demande un, mais je vous avoue que je suis un peu embarrassé pour le trouver. Ici, je n'en connais pas ; mais je pense à un, que je sais bien où trouver. Mais avant de me déterminer, je voudrais que vous me demandiez si, en le faisant se rendre directement à Lausanne (car il est en Italie) vous vous chargeriez de lui. C'est un lieutenant-général qui avait déjà ameuté dans son pays, et qui était, je crois, très capable de jouer un rôle en Espagne, où

il fut forcé de passer. Mais il fut déjoué par les intrigants. Puis-je lui proposer vingt mille francs d'appointements en l'assurant que d'ailleurs, vous lui donnerez tous les secours dont il aura besoin pour sa besogne. J'attendrai votre réponse avant de lui écrire, mais je ne réponds pas qu'il accepte. »

Sur le vu de cette lettre, Wickkham donna à Dominique Allier les moyens de rentrer en France et de regagner les Cévennes. Là, associé à d'autres conspirateurs qui s'y trouvaient déjà, Dominique terrorise le pays. Signalé de tous côtés aux autorités locales, il échappe toujours aux troupes lancées à sa poursuite. Au commencement de 1796, sa tête est mise à prix. Trois mille francs sont promis à qui le livrera. Il se présente un soir chez un maire qui a fait proclamer la promesse dans sa commune.

— Voici ma tête, dit-il. Donne les trois mille francs que j'ai gagnés.

Contraint de s'exécuter, le maire paye.

— Tout réfléchi, déclare Dominique, je reprends ma tête et je garde l'argent.

Le 19 avril, à la tête d'une bande armée, il envahit la commune de Barjac ; il fait fusiller deux officiers de volontaires qui ont menacé de lui résister, procède à un pillage en règle des habitations de patriotes, et disparaît, chargé de leurs dépouilles. Vainement, il est signalé, pourchassé, traqué, une fois encore, il disparaît.

On ne sait trop ce qu'il devient durant les deux années qui suivirent. Mais, pendant l'été de 1798, on le rencontre à nouveau ayant lié partie avec un autre partisan, le baron de Saint-Christol, gentilhomme du Comtat, ancien volontaire à l'armée de Condé, qui venait de reprendre les armes et de se mettre à

la tête d'une poignée de rebelles. Saint-Christol et Allier, entrent par surprise au Pont-Saint-Esprit, s'emparent de la citadelle et muni des canons et des munitions qu'ils y ont saisis, ils marchent sur Orange et Avignon. Surpris en route par la nouvelle du coup d'état que le Directoire vient d'accomplir à Paris, ils se dispersent. Saint-Christol parvient à gagner la Suisse tandis qu'Allier va rejoindre dans la Haute-Loire le Marquis de Surville.

A dater de ce jour, sa vie ne fut plus qu'une fuite perpétuelle. Victorieux à Paris et dans les grandes villes, le Directoire avait résolu d'en finir avec les insurgés du Midi et décrété contre eux des mesures rigoureuses. Après s'être longtemps tenu caché tantôt dans la Lozère ou dans l'Ardèche, tantôt dans l'Aveyron ou dans la Haute-Loire, Dominique Allier fut supris avec Surville dans une maison de Saint-Pal près Craponne dans ce dernier département. On le trouva tapi comme un renard dans un trou de cave. Impuissant à se défendre contre une troupe de gendarmes et de gardes nationaux, il fut saisi, chargé de chaînes et envoyé à Lyon devant le premier conseil de guerre de la 19me division militaire. Condamné à la peine de mort, le 23 novembre, il fut guillotiné le même jour sur la place des Terreaux. Au moment où l'exécuteur le couchait sous le couperet, on l'entendit crier :

— Vive le roi ! Adieu, brigands. Un roi est un Dieu sur la terre.

Son compagnon Surville avait été fusillé au Puy quelques jours avant. Quant à Saint-Christol, son complice, lors de l'expédition du Pont-Saint-Esprit, il avait pu passer la frontière et survécut longtemps à ces évènements. En 1804, il était à Munich d'où il

lançait des protestations contre l'usurpation impériale. En 1812, il était à Berlin et vit passer l'armée française en marche vers la Russie. Enfin, en 1814, il rentrait en France avec les Bourbons qui lui accordèrent une pension de retraite de lieutenant-colonel. Contraint de se cacher pendant les Cent Jours, il ne reparut que sous la seconde Restauration. Il avait alors soixante-sept ans. Il mourut en 1819, à Baumes (Vaucluse) où il s'était retiré.

Un autre héros de ces temps agités, c'est le marquis de Bésignan, Joseph Duclaux de Bésignan, né à Mirabel dans la Drôme en 1759 et appartenant à une vieille famille originaire de Nyons. Etabli au château de Bésignan, au centre de ses terres, il avait été longtemps en querelle avec ses vassaux qui lui reprochaient d'abuser de ses droits de seigneur, lorsque arriva dans la province la nouvelle de la prise de la Bastille. C'était le dix-sept ou le dix-huit juillet. Comprenant alors la nécessité de désarmer de vieilles rancunes, il ressembla le même jour dans l'église paroissiale les habitants du village et spontanément, il leur déclara qu'il les déliait de toutes servitudes envers lui « ne voulant prétendre qu'au seul hommage de leurs cœurs. » Mais, les cœurs étaient aigris par ses longues exigences. Cette concession volontaire qui avait même le mérite de devancer toutes celles qui allaient être opérées sur un plus vaste théâtre, dans la fameuse nuit du quatre août, était tardive et fut considérée par ceux à qui elle était faite, comme arrachée à celui qui la faisait. Il ne tarda pas à le comprendre, l'attitude de ses anciens vassaux ne lui permettant plus de douter de leurs véritables sentiments. C'était un homme exalté, fougueux et violent. Sa femme était à son image. On

les bravait. Ils bravèrent à leur tour, manifestant leurs opinions contre-révolutionnaires. La guerre entre le châtelain et les paysans devint plus active. Menacé dans sa sûreté, Bésignan se fortifia dans son château, ne dissimulant pas plus son espoir de voir bientôt la royauté triompher de ses ennemis que ses relations avec les émigrés et les organisateurs de rébellions qui commençaient à troubler le Midi. Une telle attitude devait soulever et souleva d'ardentes colères. Le commandant d'un bataillon de volontaires, qui tenait garnison au Buis fut invité par les patriotes à intervenir pour contraindre Bésignan à désarmer. Le 5 mai 1792, Madame de Bésignan écrivait à cet officier.

« Je viens d'apprendre que, d'après la motion qui en a été faite au Club de votre ville, une partie de votre bataillon doit venir désarmer le château que nous habitons.....

« J'ai voulu vous prévenir que mon mari est déterminé à résister à toute entreprise illégale, et quoiqu'il y eût peu de générosité à nous attaquer avant que je sois remise de la chûte malheureuse que je fis mardi passé, je vous réponds que je m'aiderai de toutes mes forces à défendre mon mari et mes trois enfants (1). »

Quarante-huit heures plus tard, quatre cents hommes se présentaient devant le château. L'entrée leur ayant été refusée, ils se retirèrent après avoir tiré quelques coups de fusil. Cette manifestation eut pour effet de pousser Bésignan à accroître ses moyens de défense. Bientôt après, il avait réuni tout un arsenal : vingt-deux fusils, dix pistolets, sept à

(1) Brun-Durand. — *Dictionnaire de la Drôme.*

huit hommes résolus. Loin d'en faire mystère, il le proclamait, affirmant que s'il était attaqué, « il aurait en vingt-quatre heures quatre mille défenseurs. »

— On peut bien amener des canons, disait-il ; ils ne feront pas plus que mon c..... Je me f..... de mes agresseurs. J'ai assez de pain pour résister et quand je n'en aurai plus nous mangerons de la bouroulette.

La situation s'aggravait. Le général d'Albignac commandant en chef l'armée de réserve du Midi, décida d'en finir. Dans les derniers jours d'août, un corps de troupes amenant cinq pièces d'artillerie, vint mettre le siège devant le château et après sommation, ouvrit le feu, vomissant la mitraille sur les vieux murs de Bésignan. La canonnade dura trente-six heures, sans que les assiégés consentissent à se rendre. Bésignan et ses huit défenseurs accomplirent des prodiges, tenant en respect les assiégeants qui n'osaient approcher, et continuaient à tirer de loin. Mais, bientôt, divers incendies éclataient, allumés par les boulets et au flanc de la façade, s'ouvrait une large brèche. Avant de livrer l'assaut, le général d'Albignac obéissant à des raisons d'humanité fit savoir secrètement à Bésignan, qu'il lui accordait trois heures pour s'enfuir. Obligé de s'avouer vaincu, le Marquis se résigna. Le 28 août au lever du jour, on put constater que le château était abandonné. A la faveur de la nuit, les assiégés avaient disparu.

A dater de ce jour, l'existence de Bésignan n'est plus qu'une existence de nomade, qui le conduit à Lyon, après le neuf thermidor, et l'associe à tous les plans d'émeutes et de soulèvement, ourdis dans cette ville par les émigrés rentrés. Dans un rapport

de police qui est sous mes yeux et qui fut rédigé en 1796, alors que Bésignan avait laissé saisir ses papiers sur la frontière suisse, tandis que lui-même parvenait à la franchir, on trouve un résumé très fidèles de ses pérégrinations et de ses actes.

« Il avoue dans ses lettres qu'il n'a jamais cessé depuis le commencement de la Révolution, de travailler sourdement à opérer des mouvements pour rétablir la royauté dans toute l'étendue de ses prérogatives. En 1792, il commandait, pour le Roi, dans une très grande partie de la ci-devant Provence. Devenu suspect, par sa conduite, aux habitants du district de Nyons, vers le mois d'Août de la même année, ils s'insurgèrent contre lui, l'assiégèrent dans son château qu'il défendit, pendant plusieurs jours soutenu par des conspirateurs comme lui, qu'il avait réunis aux gens de sa maison, ainsi qu'au moyen des ressources en armes et munitions de guerre dont il avait eu soin de s'approvisionner. Mais obligé de céder au nombre, à la faveur de la nuit, il parvint à sortir du château avec sa famille et ses complices : lui seul échappa aux poursuites à l'aide de déguisement et de faux passeports, arriva aux frontières et joignit l'armée de Condé.

« En janvier 1793, il fit un voyage en Italie, présenta des plans au Pape dans les vues de l'engager à lever des troupes, pour agir avec la Coalition, comme étant intéressé à rentrer dans la propriété du Comtat Venaissin. De retour à l'armée de Condé, il y a été employé, et des certificats, trouvés dans ses papiers, prouvent qu'il a fait deux campagnes contre la République. Pendant son séjour à cette armée, il s'est mis en relation avec les ministres de Vienne et d'Angleterre, résidant près les émigrés, a entre-

tenu des correspondances avec ses parents et autres ennemis de l'Intérieur, et possédait déjà le plan d'insurrection contre-révolutionnaire qu'il a organisé, depuis, dans le Midi, ainsi qu'on le démontrera dans la suite de ce rapport.

« Les entreprises de la Coalition n'obtenant aucun succès, il imagina de s'introduire en France à la faveur de la réaction du neuf thermidor,pour la servir dans l'intérieur. Ce fut vers le commencement de Ventôse an III qu'il vint, par la Suisse, à Lyon où il avait des intelligences ainsi qu'à Avignon ; il y séjourna peu de temps, se rendit à Paris avec sa femme et ses enfants. C'était dans les premiers jours de germinal, puisque le 12 de ce mois, ayant été reconnu par un député de son Département, il a été arrêté comme émigré, puis élargi, par la surprise faite au Comité de Sûreté Générale qui, l'ayant reconnu, décerna un nouveau mandat contre lui, auquel il parvint à se soustraire en se cachant. A la fin de floréal, il repartit pour Lyon, où il resta sous l'incognito, en prenant différents noms.

« L'on doit dire, avant de rendre compte de ses intrigues et de ses menées dans cette commune, que toutes les pièces relatives à ses projets ainsi que sa correspondance avec Louis XVIII et Condé, sont toutes en minutes, écrites de sa main, sauf quelques renseignements de localités, qu'on a trouvés dans les lettres de ses agents et coopérateurs.

« Elles donnent de lui l'idée d'un homme à grandes conceptions, embrassant l'ensemble et les détails d'un vaste plan. Doué d'un caractère entreprenant, courageux et persévérant, mais qui s'étant fait assez craindre par sa précipitation à vouloir tout brusquer pour arriver à ses fins, a obligé les chefs des émi-

grés à lui faire attendre longtemps les pouvoirs qu'il a sollités et même à le subordonner à des agents supérieurs pour le contenir dans l'exécution de son plan. »

Aucun des détails contenus dans ce rapport n'était inexact. Les chefs royalistes qui employèrent Bésignan, séduits par son audace et sa faconde, redoutaient les effets de ses exaltations et de ses imprudences. Il s'en irritait, continuant d'ailleurs à substituer ses volontés et ses projets aux ordres et aux plans qu'on le chargeait d'exécuter et ne reculant devant aucune violence, A Lyon, en 1794, il organise une compagnie d'égorgeurs ; il prépare un soulèvement en grand de tout le Midi, afin de seconder les vues du prince de Condé dont il a surpris les secrets, secrets dont il abuse et s'inspire comme pour obliger ceux qui n'ont pas voulu les lui confier à se repentir de leur défiance.

Un peu plus tard, il est à Besançon, fomentant un soulèvement des troupes républicaines. Entre temps, il apparaît dans le Vivarais, au camp de Condé, auprès du Roi, chez les agents anglais qui résident à Berne et à Bâle. Son audace et son activité sont indomptables et si peu prudentes ses démarches que ses papiers sont enfin saisis à Carrouge, par les agents des douanes,entre les mains d'une fillette de douze ans, qu'il avait employée à les faire passer en Suisse. Leur découverte met à jour tout le complot qu'avaient ourdi les agents de Condé, et dans lequel il était entré malgré eux. Ils espéraient à Lyon, à Besançon, dans l'Ain, dans le Jura, dans les Cévennes et la vallée du Rhône, mettre sur pied quarante mille hommes, toute une armée, marcher sur Paris !!! Brusquement, ces projets furent anéantis grâce à

Bésignan qui, dans ce désastre fut encore assez habile et assez heureux pour disparaître et passer à l'étranger, tandis que toutes parts, on arrêtait un grand nombre de ses complices dont lui-même, sans le vouloir, avait livré les noms.

C'est du reste, l'épisode final de sa carrière politique. Il n'apparaît plus dans la suite des péripéties révolutionnaires. Il en est de lui comme de la plupart de ces conspirateurs obscurs ; j'entends ceux qu'à épargnés l'échafaud. Ils ont, durant quelques jours, figuré sur la scène ; ils ont été les agents et les moteurs d'évènements considérables. Puis brusquement, ils se sont éclipsés et l'historien de leurs inutiles exploits reste impuissant à découvrir ce qu'ils sont devenus.

ERNEST DAUDET.

NOEL

Je m'en souviens comme d'un jour à peine passé. Il faisait froid, il neigeait, et sans que j'eusse alors compris pourquoi, cet hiver-là semblait attrister tout le monde. Nos plus vieux affirmaient n'avoir vu depuis longtemps pareils frimas, et moi, si petite, mais avec déjà quelques souvenirs dans ma pensée, je ne me rappelais pas avoir jamais senti tant de tristesse dans la maison.

Noël, dans mes plus lointaines réminiscences, c'était une époque de gais repas aux friands desserts ; c'étaient les petits souliers, déposés, le soir, devant les cendres, retrouvés, le lendemain tout gonflés de joujoux, par quel chemin tombés là ? Jours de gâteries, prélude des étrennes, semaine de fête où l'on s'embrasse, où l'on voit ses parents, ses amis, où les enfants passent de bras en bras et sont comblés de caresses et de cadeaux.

C'était le réveillon, repas mystérieux, qui impressionnait ma jeune âme. Je n'y assistais pas encore.

On me couchait de bonne heure, et ma mère s'en allait à la messe de minuit. J'irais quand je serais grande. Et je pensais à cette messe comme à une cérémonie somptueuse, un peu effrayante, pourtant, à cause de cette nuit noire autour de l'église.

En attendant, je me contentais d'aller admirer, à la messe du jour, la crèche où un petit Jésus de cire, frais et bouclé comme ma plus belle poupée, était étendu sur de la vraie paille et levait en l'air deux petites mains roses comme des bonbons ; sur le toit de la crèche, du coton blanc, semé en petits tas, rappelait les flocons de neige, et ce naïf faux-semblant me remplissait de pitié pour le pauvre bébé ainsi exposé aux injures de l'hiver.

Quand j'avais sagement fait ma prière, ma pensée redescendait sur la terre, et mes convoitises s'en allait vers le petit âne, le bœuf à l'air doux et les moutons frisés qui entouraient l'enfant. Les bergers me plaisaient moins, parce qu'ils étaient drôlement accoutrés ; mais la sainte Vierge avait un joli manteau, et Joseph avait l'air d'un si bon grand-papa !

Cette année-là, donc, on n'avait fait aucun préparatif de fête. Dans le pays, d'ailleurs, beaucoup d'hommes manquaient. Et les mères, les femmes, seules au logis, avaient de tristes figures, comme lorsqu'il y a un mort dans la maison. A table, mes parents causaient de choses étranges. L'instituteur, le médecin venaient souvent, apportant des journaux ; ils avaient des discussions violentes ; ils parlaient de généraux, d'empereur, de Prussiens, de sièges, de ballons...

Un jour, on entendit un bruit effrayant, à la fois lointain et formidable ; cela ressemblait au tonnerre, mais c'était plus triste et mon cœur se serra. On l'entendit longtemps ; mes parents ne purent manger, tant ce bruit leur faisait mal.

Dans ces conditions, je n'osais demander s'il fallait mettre mes souliers dans l'âtre, la veille de Noël. Mais au moment de gagner ma chambre, je les portai tout de même dans la grande salle d'entrée où nous prenions nos repas. J'allai timidement, comme en cachette, troublée du deuil mystérieux qui flottait par la maison.

Je m'endormis. Dans la nuit, il y eut beaucoup de bruit ; je songeai vaguement au réveillon, dont les échos m'arrivaient, les autres années ; et je repris mon bon sommeil.

Le jour était à peine levé quand je m'éveillai. Noël ! Mes craintes s'envolaient : la cloche de l'église tintait dans l'air comme ouaté de neige. Mes petits souliers devaient m'attendre, devant les cendres refroidies. Dans ma longue robe, que je relevais un peu, je courus jusqu'à la grande salle. Un cri faillit m'échapper. Devant la grande cheminée, de grosses bottes bien alignées, formaient la haie. Quel extraordinaire Noël, et quelle fantaisie du petit Jésus ! Curieuse et prudente, j'avançais doucement. Pardessus les bottes, je voyais mes petites chaussures bleues

toutes petites, toutes petites, et vides, hélas ! à en juger au premier coup d'œil.

Je demeurai immobile de stupeur ; mais un bruit, derrière moi, me fit me retourner. Un homme, un soldat sans doute, vêtu comme je n'en avais jamais vu, me regardait. Il me sourit doucement, s'approcha de moi. Ses yeux étaient bleus ; il ne me fit pas trop peur, parce qu'il avait l'air triste. Il me prit par la main, caressa les boucles blondes ébouriffées autour de ma tête, et sa bouche remuant sous sa moustache rousse, il se mit à pleurer Je n'osais bouger, pétrifiée par la surprise de tant d'imprévu. Mais d'autres hommes, vêtus comme celui-ci, entrèrent. L'un d'eux, qui parlait bien mal, me dit : « Petite blonde, comme toi, là-bas, à lui... Il pleure.... »

Le soldat me tenait la main dans la sienne qui était rouge et dure comme du bois. Il tira de sa poche quelque chose qu'il alla mettre dans un de mes petits souliers bleus, et le prenant il me l'apporta. Et celui qui parlait mal expliqua encore : « Collier à sa petite fille. » Je vis en effet un petit collier de perles jaunes ; mais, interdite, je n'y touchais pas ; je ne savais plus que faire. Tous les soldats me regardaient en souriant ; ils disaient de drôles de mots que je ne comprenais pas ; mais le premier, seul dans un coin, maintenant, pleurait toujours, les yeux cachés dans un grand mouchoir bleu.

Mon père arriva sur ses entrefaites. Il m'emmena brutalement, me secouant d'importance.

— Que je t'y prenne ! s'écria-t-il, à rester avec les Prussiens !

Il était pâle ; son front semblait creusé de rides. Alors comprenant de moins en moins, je me mis à sangloter très fort, tenant serré contre moi mon petit chausson bleu où remuait le collier.

J'ai tout compris depuis. Et j'ai souvent revu par la pensée les yeux bleus noyés de larmes du soldat qui pleurait la petite laissée bien loin...

... L'a-t-il jamais revue ?...

Adrienne Cambry

LE COMBAT D'ES-SERROUDJ [1]

ÉPISODE DE L'INSURRECTION ALGÉRIENNE DE 1871

Lorsque le lieutenant-colonel d'infanterie hors-cadre Trumelet alla prendre le commandement de la subdivision d'Aumale, le 27 février 1871, la situation politique des populations indigènes était déjà des plus compromises. Au mois d'octobre 1870 le bach-agha de la Medjana, El-hadj-Mohamed-ben-el-hadj-Ahmed-el-Mokrani avait traversé le cercle d'Aumale, venant d'Alger, pour rejoindre son commandement ; il ramenait avec lui une jeune femme qu'il venait d'épouser dans cette dernière ville. Il s'était arrêté durant 3 jours dans un haouch de la banlieue d'Aumale, chez un conseiller municipal indigène de la commune, nommé Mohamed-ben-abd-Allah et il y avait reçu la visite d'un grand nombre de chefs indigènes et de notables du pays. Il leur avait parlé de ce qu'il avait vu à Alger, de l'anarchie qui régnait dans la population civile, du départ de toutes les troupes régulières qui avaient été remplacés par des bourgeois habillés en soldats, n'ayant de militaire que le costume, et leur avait raconté

(1) Nous croyons être agréable aux lecteurs de la *Revue*, en donnant avec l'autorisation de l'auteur M. le colonel Robin, cet épisode intéressant de l'important ouvrage qu'il vient de publier : « l'Insurrection de la grande Kabylie en 1871 » N. D L. R.

les prétentions émises par les colons, dans leurs clubs et dans leurs journaux, où il était fait bon marché des droits des indigènes. Sans leur proposer ouvertement de s'insurger avec lui, il avait sondé leurs dispositions, et il avait pu juger qu'elles lui seraient favorables si, plus tard, il se décidait à lever l'étendard de la révolte.

Depuis lors, une grande agitation avait régné dans les tribus, des conciliabules secrets avaient lieu chez certains personnages, des émissaires circulaient constamment entre la Medjana et le cercle d'Aumale, et la population s'était laissé gagner peu à peu par des idées de soulèvement.

Les aspirations et les griefs des musulmans, se trouvent indiqués dans une lettre ci-après adressée, à une date un peu postérieure, à l'agha de Bouïra Si-Bouzid-ben-Ahmed (1), par Ahmed-bou-Mezrag-ben-el-hadj-Ahmed-el-Mokrani, frère du bach-agha; cet Ahmed-bou-Mezrag était caïd de l'Ouennoura, et c'était lui que Mokrani avait chargé des affaires de l'insurrection dans la subdivision d'Aumale, dont son commandement était limitrophe.

« Louange à Dieu ! qu'il répande ses bénédictions et qu'il accorde le salut à son apôtre !

« Que Dieu comble de bonheur et dirige dans le bien l'ami sincère, celui qui est réellement l'ami véritable, Si-Bouzid-ben-Salem Agha de Bouïra, que Dieu lui fasse atteindre le but de ses désirs !...

(1) L'agha si Bouzid a montré dans les évènements de 1871, une fidélité à toute épreuve qu'on ne saurait trop louer. Bien secondé par le caïd des Oulad Bellil, Mohamed-ben-Mançour, il a toujours tenu bon et il nous a toujours parfaitement renseignés sur ce qui se passait. Entourés de tous côtés par l'insurrection, lui et le caïd sont restés inébranlables et, quand ils étaient serrés de trop près, ils se réfugiaient dans le fort de Bouïra où il y avait une petite garnison.

L'agha s'est empressé de remettre au Lt-Colonel Trumulet la lettre de Bou Mezrag.

« Il ne résultera que du bien, s'il plaît à Dieu, de ce que nous avons à vous dire. Vous n'ignorez pas, — ce qui apparaît à tous les yeux ne peut vous être caché, — que nous nous sommes levés pour la défense de la religion, dès que nous avons jugé d'une manière certaine et précise que nous n'avions que des peines à attendre pour l'avenir par suite de la scission survenue entre le militaire et le civil.

« Pour le militaire, il a combattu jusqu'à son entière destruction. Le civil veut se venger des musulmans, d'après ce qu'estiment les observateurs, depuis que les emplois dans les administrations sont ouverts aux israëlites. A Dieu ne plaise que cela soit accepté, contre tout droit par les musulmans! Le Maître des mondes nous en demanderait compte.

« Ignorez-vous que, de tous côtés le soulèvement à lieu ? De Bordj-bou-Aréridj jusqu'aux frontières de la Tunisie, et à Biskra tout est en feu.

« Une personne comme vous n'a nullement besoin d'être conseillée contre l'injustice, il lui suffit de la constater. Rester en deça de la tâche ne peut être de votre rang. Il n'est rien à ajouter après cela que la demande de votre amitié ; nous espérons que vous nous répondrez.

« Salut de Si-Ahmed-bou-Mezrag-ben-el-hadj-Ahmed-el-Mokrani caïd de l'Ouenourà. Que Dieu le garde !

« Le 9 de Moharrem, commencement de l'an 1288 (31 mars 1871)...

Cette proclamation, car c'en est une, montre que les raisons invoquées par les chefs de la révolte pour déterminer le mouvement insurrectionnel sont: le désir d'assurer le triomphe de la religion, c'est-

à-dire d'expulser l'infidèle, la peur du régime civil supposé hostile aux musulmans et la crainte de voir arriver les israëlites (1), à des emplois qui mettraient les musulmans sous leur dépendance.

L'agitation des esprits s'était révélée par des *nefras* (2) qui avaient éclaté sur les marchés arabes : le 22 janvier sur le had des Adaoura, le 11 février sur le sebt de Bouïra où des complications graves n'avaient été évitées que par l'intervention énergique de l'agha si Bouzid, le 14 février sur le tléta de Sidi-Aïssa qui avait été des plus tumultueux et le 16 février sur le khemis des Oulad Msellem où des coups de fusil avaient été échangés.

Le premier acte insurrectionnel se produisit dans la tribu des Beni-Yala, de l'annexe des Beni-Mançour, le surlendemain de l'arrivée à Aumale du nouveau commandant de la subdivision, dans les circonstances suivantes :

Dans le courant de février, des agitateurs des Mecheddala et des Beni-Aïssi, tribus faisant également partie de l'annexe des Beni-Mançour, poussés par les intrigues de Bou-Mezrag, s'étaient rendus dans les Beni-Yala, tribu des plus turbulentes et des plus portées au désordre, pour y recruter des partisans de l'insurrection et ils y avaient trouvé

(1) Les Israëlites indigènes avaient été naturalisés en masse par le décret du 24 octobre 1870 et, par conséquent, tous les emplois des administrations leur étaient ouverts. Au commencement du mois de mars, un Israëlite d'Oran du nom de Ben Ichou avait été nommé Juge de paix à Sidi-bel-Abbès, ce qui avait soulevé le plus vif émoi dans la population européenne comme dans la population indigène.

(2) Une nefra est une panique déterminée sur un marché par une querelle, un coup de feu tiré, un incident quelconque et dont les malfaiteurs profitent pour mettre au pillage tout ce qui se trouve à leur portée.

Le had est le marché du dimanche, le sebt celui du samedi, le tléta celui du mardi et le khemis celui du jeudi.

sans peine de nombreux adhérents. Une grande réunion avait eu lieu à Tirilt-Atnout, non loin du caravansérail (1) d'El-Esnam ; on avait creusé un trou en terre et chacun des conjurés y avait jeté une pierre ce qui constituait, d'après la coutume, un engagement solennel de prendre part à la révolte.

Le gardien du caravansérail, le sieur Galaud, prévenu par le chef de l'annexe des Beni-Mançour d'avoir à se tenir sur ses gardes, fut pris de peur et, dans la nuit du 28 février au 1er mars, il se sauva à Bouïra emmenant les étalons de tribus qui faisaient en ce moment la monte et les soldats de la remonte qui les soignaient. Le 1er mars au matin les Beni-Yala s'aperçurent de l'abandon du caravansérail, ils y pénètrèrent, le mirent au pillage et incendièrent tout ce qui voulut bien brûler.

Le lieutenant-colonel Trumelet était un vieil africain, depuis vingt ans dans le pays et qui, à partir de 1852, date du siège de Laghouat, auquel il avait assisté, avait pris part à toutes les expéditions qui avaient eu lieu dans toutes les régions de l'Algérie, aussi bien dans l'extrême sud que dans la Kabylie (il comptait quatre blessures et huit citations à l'ordre de l'armée) ; c'est dire qu'il avait une profonde expérience des choses d'Afrique. Il connaissait à fond les indigènes, savait les ressorts qui les font agir et le degré de confiance qu'on pouvait avoir dans leurs chefs, selon les circonstances.

(1) Les caravansérails sont des hôtelleries qui ont été construites à des gîtes d'étape sur les principales routes, par le service du Génie, aux frais de l'ancien budget des centimes additionnels des tribus ou des communes indigènes pour recevoir les voyageurs européens ou indigènes avec leurs montures et leurs équipages. Ces constructions, qui enferment toujours une vaste cour, sont bastionnées et crénelées et elles sont susceptibles d'une bonne défense contre la mousqueterie.

C'était aussi un littérateur distingué, qui tenait la plume aussi bien que l'épée et qui faisait partie de la société des gens de lettres (1). Il inspirait confiance à la population civile aussi bien qu'à la troupe par sa rondeur, sa bonhomie, ses allures familières et affables, en même temps que par son caractère énergique et décidé et par l'expérience qu'on lui connaissait.

Il jugea qu'il y avait lieu d'agir vigoureusement, afin d'arrêter dès le début le mouvement insurrectionnel qui se manifestait. Il envoya à El-Esnam une section de cinquante Zouaves, sous le commandement d'un officier, pour réoccuper le caravansérail et pour appuyer l'officier de police judiciaire militaire qu'il avait chargé de procéder à une enquête et d'arrêter les principaux coupables. Trente-trois indigènes des Beni-Yala furent arrêtés et conduits à Aumale ; ils furent plus tard internés aux îles Sainte-Marguerite. La tribu s'était prêtée d'assez bonne grâce à cette exécution et elle avait offert toutes les réparations pécuniaires qu'on pouvait exiger d'elle.

Comme il importait de garder et de mettre en état de défense les caravansérails échelonnés sur les routes principales, afin de maintenir les communications entre les différents postes et d'y trouver des points d'appui et de ravitaillement pour les détachements qu'on aurait à envoyer pour la police du territoire, le lieutenant-colonel Trumelet fit occuper

(1) Il a écrit des études intéressantes sur diverses matières et, en particulier, sur l'histoire de l'Algérie et aussi des romans. Ses principaux ouvrages historiques, qui se recommandent par la précision et l'exactitude des détails autant que par les appréciations pleines de justesse qu'ils renferment sont : les Français dans le désert, le livre d'or des Tirailleurs indigènes de la province d'Alger, l'histoire de l'insurrection des Oulad-Sidi-ech-Chikh, le général Yusuf.

par de petites garnisons, non seulement le caravansérail d'El-Esnam, mais aussi celui de l'Oued Okheris, sur la route d'Aumale à Bordj-bou Aréridj et celui de Sidi-Aïssa, sur celle d'Aumale à Bou-Saada. Il y fit déposer en même temps un approvisionnement d'un mois de vivres et des munitions.



Le 15 mars 1871, le bach-agha Mokrani envoie sa déclaration de guerre au commandant supérieur de Bordj-bou-Aréridj et lève l'étendard de la révolte, entraînant avec lui, dès le début, toutes les tribus de son bach-aghalik. Le 16, il attaque lui-même le poste de Bou-Aréridj, pendant que son frère Bou Mezrag attaque de son côté, le caravansérail de l'Oued Okheris, qui se trouvait sur son chemin pour arriver à Aumale, son objectif véritable, dont il était distant de vingt-huit kilomètres.

Le caravansérail était occupé par un détachement de dix zouaves sous le commandement de l'un d'eux, nommé Allemand, qui était un ancien caporal cassé. Le caïd des Ouled Salem, Saïdan-ben-el-Guerba (1), s'était enfermé aussi, avec dix de ses cavaliers, dans le caravansérail, qui était sur le territoire de son commandement ; il y avait en outre le sieur Rey; gardien de l'établissement avec sa femme et son fils déjà grand et un tirailleur nommé Ahmed, qui avait été recueilli enfant par le sieur Rey et s'était attaché à son bienfaiteur ; il s'était engagé récemment et se trouvait en permission à l'Oued Okheris au moment de l'attaque.

(1) Le caïd Saïdan était originaire des Oulad Dris, il était donc étranger à la tribu et était pour ce motif, assez mal vu de ses administrés.

Donc, le 16 mars, le chikh de la fraction des Oulad-Khalifa, des Oulad-Salam, Si-Ali-ben-Mohamed, se trouvant à la chasse dans les environs du caravansérail aperçut de nombreux indigènes se dirigeant vers cet établissement ; il donna aussitôt l'alarme et le caïd Saïdan sortit avec ses cavaliers. Après avoir parcouru un kilomètre, le caïd rencontra un groupe d'une vingtaine de cavaliers en armes, précédé par l'un d'eux porteur d'un drapeau bleu. Tous les hommes composant ce goum avaient la figure voilée au moyen de leur haïk. Avant qu'aucune parole eût été échangée, un coup de feu fut tiré sur le caïd Saïdan qui riposta et tua la jument montée par son agresseur.

En ce moment, un des cavaliers ennemis s'adressant à Saïdan et aux siens leur dit : « Allez-vous en, abandonnez le bordj et les roumis, nous ne venons pas pour combattre les musulmans. » Sur le refus du caïd, le feu recommença ; le cavalier qui avait pris la parole et qui était un serviteur de Bou-Mezrag eut aussi son cheval blessé, mais les nôtres voyant alors apparaître de nombreux contingents à pied, précédés d'un autre drapeau, durent se retirer à la hâte vers le caravansérail où ils se réfugièrent.

Le feu continua par les créneaux, le tirailleur Ahmed tua deux des assaillants dont les corps furent enlevés ; puis, le chef du détachement, le Zouave Allemand, et le Tirailleur tirèrent ensemble sur le porte-drapeau des contingents à pied, qui s'était avancé résolûment jusqu'à 50 mètres des murailles et qui tomba mort. C'était un nommé Ben-Tamtam des Beni Ilman, homme de grande taille, très fanatique et connu dans la région pour sa

haine du chrétien. Le feu partant du bastion sud-est empêcha l'ennemi d'enlever le cadavre et le zouave Pivert, sortant du caravansérail, alla s'emparer du drapeau sous les balles ennemies.

Après cet exploit, Allemand tua encore deux rebelles, trois autres furent également tués et 20 à 25 furent blessés. Ces pertes découragèrent l'ennemi qui se retira vers 3 heures de l'après-midi, après 2 heures et demie de lutte.

A en juger par la beauté et la finesse de la soie, le drapeau conquis sur l'ennemi devait appartenir à Bou-Mezrag.

Voici le rapport du zouave Allemand qui fut envoyé la nuit même au commandant de la subdivision :

« J'ai l'honneur de vous informer qu'aujourd'hui 16 courant, j'ai été attaqué par une troupe d'arabes composée d'environ 1500 à 2000 hommes commandés par le frère du bach-Agha.

« Après un combat d'environ 2 heures et demie, l'ennemi s'est retiré après avoir eu 8 à 9 hommes tués et de 20 à 25 blessés et laissant entre nos mains un drapeau et 3 chevaux tués sur le terrain.

« La conduite des hommes composant mon détachement a été très belle ; tous sans exception ont fait leur devoir de sorte que la défense a été énergique. L'ennemi, à trois reprises différentes, a tenté de donner l'assaut, mais toujours il a été repoussé.

« Le caïd des Oulad-Salem a concouru avec beaucoup de courage à la défense. Ses cavaliers ont poussé plusieurs fois des reconnaissances très près de l'ennemi ; lui-même a tué deux hommes et deux chevaux. Dans ces diverses reconnaissances, il a eu deux de ses chevaux tués et deux de ses cavaliers légèrement blessés, l'un à la cuisse droite et l'autre à l'épaule gauche.

« L'ennemi paraît s'être retiré, néanmoins voici les précautions que j'ai cru devoir prendre : cinq postes volants composés d'arabes de la tribu des Oulad-Salem, couvrent le caravansérail à environ 1 kilomètre. Les 9 Zouaves composant mon détachement ont été postés dans les quatre tourelles du caravansérail ; de plus, un factionnaire pris dans le détachement est placé dans la cour de l'établissement.

« Il est 11 heures, tout paraît tranquille ; jusqu'à présent les postes n'ont encore rien signalé, dans tous les cas je suis prêt à tout..... »

L'ennemi s'était retiré vers le Djebel-el-Ateuch à 1 heure de marche du caravansérail et, vers 8 heures du soir, de grands feux y ont été allumés.

Au moment où l'attaque s'était produite un cavalier avait été envoyé à Aumale pour en informer le Commandant de la subdivision ; cet officier supérieur prit immédiatement ses dispositions pour secourir la garnison de l'Oued Okheris et, le soir même à 9 heures, le capitaine Cartairade, chef du bureau arabe, partait avec une division de Chasseurs d'Afrique commandée par le capitaine Ulrich, 10 Spahis, 15 Mokhaznis du bureau arabe et 58 cavaliers des goums, en emportant un approvisionnement de munitions pour les Zouaves.

Ces secours arrivèrent à l'Oued Okheris le 17 à 2 heures et demie du matin, sans avoir rien rencontré d'anormal sur la route.

Le capitaine Cartairade (1), qui appartenait au 1er Chasseurs à cheval, était un officier très vigoureux, très énergique, parlant bien l'arabe et qui avait un réel ascendant sur les indigènes. Il apprit

(1) C'était un ancien élève de l'Assomption de Nimes.

que, dans les contingents qui avaient attaqué le caravansérail,on avait reconnu des gens des Oulad-Msellem et des Beni-Intacen du cercle d'Aumale et il devait craindre de voir ces tribus tout entières faire défection.

Il employa la journée du 17 à faire des reconnaissances avec le goum pour tâcher de ramener à l'obéissance les fractions qui avaient déjà pactisé avec l'ennemi ou qui paraissaient disposées à le faire.

Le capitaine Cartairade était en pourparlers avec la fraction des Mehada de la tribu des Beni-Intacen, lorsqu'il remarqua qu'une partie des gens de cette fraction avaient inostensiblement tourné le goum et bientôt il en reçut quelques coups de fusil. Espérant que les Mehada pourraient encore être ramenés, il ne répondit pas à cette agression et il leur donna jusqu'au lendemain matin pour faire acte de soumission et fournir des otages ; il se replia alors sur le caravansérail.

Le 18 au matin, personne ne s'étant présenté, le capitaine Cartairade envoya vers la fraction récalcitrante le caïd des Beni Intacen pour essayer de la ramener par la persuasion et, pour hâter le résultat espéré, il fit monter tout son monde à cheval dans l'après-midi et se dirigea sur la mechta (1) des Mehada ; le goum marchait en avant, soutenu à distance par les Chasseurs d'Afrique. Après avoir remonté l'Oued-Mehada, le capitaine Cartairade se disposait, vers 2 heures, à gravir les pentes du Djebel-Afroun, où s'élevaient les gourbis de la fraction rebelle, lorsque ses éclaireurs vinrent le prévenir que des groupes de cavaliers et des contingents

(1) Installation d'hiver.

nombreux de piétons se dirigeaient sur lui en deux colonnes.

Il eût été imprudent et contraire aux instructions du commandant de la subdivision d'accepter le combat dans une aussi grande disproportion de forces et surtout sur un terrain se prêtant mal à l'action de la cavalerie. Le but de la reconnaissance était d'ailleurs atteint puisqu'il n'y avait plus à douter des intentions des rebelles ; il ne restait au capitaine Cartairade qu'à opérer sa retraite sur le caravansérail par la ligne la plus favorable à ce mouvement, c'est-à-dire en rejoignant la route de Bordj-bou-Aréridj ; c'était un trajet d'une dizaine de kilomètres à faire.

La division des Chasseurs d'Afrique prit la tête de la retraite, le goum devant la soutenir avec les Spahis et les Mokhaznis du bureau arabe. Le mouvement était à peine commencé que les cavaliers ennemis les plus proches, au nombre d'une cinquantaine, ouvrirent leur feu. Notre goum, déjà gagné sans doute à l'insurrection, montra la plus déplorable prudence ; les Spahis seuls tinrent ferme ne rétrogradant de position en position que quand ils en recevaient l'ordre, mais ils ne suffisaient pas à contenir les cavaliers et fantassins ennemis qui garnissaient tous les bois.

Le capitaine Cartairade dut faire mettre un peloton de Chasseurs d'Afrique en tirailleurs pour empêcher les rebelles de lui couper la retraite ; quelques coups de chassepot bien dirigés arrêtèrent leurs progrés. En arrivant sur le caravansérail le chef du bureau arabe fit mettre pied à terre à la moitié des Chasseurs pour leur faire occuper une crête rocheuse qui le domine à l'est, et il fit ren-

voyer les chevaux.Les Chasseurs purent se maintenir sur cette position pendant une demi-heure ; c'est à ce moment que le maréchal des logis Julien eut l'épaule traversée par une balle, et que le brigadier Robert reçut une blessure à la cuisse droite.

Pendant que les Chasseurs couvraient la retraite, M. Guin interprête militaire, qui marchait avec le goum et le conduisait avec bravoure et sang-froid, cherchait en vain à ramener au combat les cavaliers sous ses ordres ; à un moment donné, il se trouva seul avec 4 cavaliers, en face de 50 fantassins qui n'étaient pas à plus de 50 pas et il faillit se trouver compromis. Heureusement ses adversaires n'etaient pas des tireurs de première force ; les balles pleuvaient comme grêle, mais tous les coups portaient trop haut et la retraite put s'effectuer sans accident.

On dut alors se réfugier dans le caravansérail et la fusillade fut continuée vive et non interrompue jusqu'à 5 heures et demie, L'ennemi voyant qu'il avait perdu une dizaine d'hommes et que son feu était peu efficace, finit par se retirer, suivi jusqu'à quelque distance par nos tirailleurs.

En outre des deux Chasseurs d'Afrique cités ci-dessus, il y eut encore un blessé, le Spahis Mohamed-ben-Saïdi ; 4 chevaux du goum avaient été atteints dont 3 mortellement.

Il n'est pas certain que Bou-Mezrag ait assisté à ce combat, mais on eut la certitude que son Khalifa Bou-Rennan s'y trouvait.

Les nouvelles qui arrivaient de l'est n'étaient pas rassurantes ; les espions rapportaient que le Bach-Agha et son frère Bou-Mezrag devaient se porter en masse sur Aumale entraînant dans leur mouvement les tribus du cercle, qui avaient promis de faire

défection dès que l'armée insurgée arriverait sur leur territoire ; que l'attaque générale avait été retardée par la résistance du poste de l'Oued-Okheris, mais que la date en était fixée pour le 19 mars. La population rurale de la banlieue d'Aumale, affolée par les bruits qui circulaient, refluait sur la ville ; les colons des fermes isolées demandaient des soldats pour défendre leurs habitations abandonnées.

*
* *

La ville d'Aumale est bâtie au pied de la montagne du Dira sur l'emplacement de la colonie romaine d'Auzia et de l'ancien fort Turc de Sour-el-R'ozlane ; la première pierre du poste militaire a été posée, le 27 mai 1846, par le duc d'Aumale, alors commandant de la subdivision de Médéa. La ville se trouve dans la partie supérieure du bassin de l'Oued Sahel qui porte, dans cette région, le nom d'Oued-Lekehal ; ses environs immédiats sont modérément accidentés et les terres s'y prêtent bien à la culture. Sa population européenne, au moment de l'insurrection, était de 1348 âmes ; elle était administrée par un Commissaire civil qui avait sous son autorité un petit territoire civil qui comptait une population indigène de 3742 musulmans.

La ville était entourée d'une enceinte bastionnée, mais 300 exploitations agricoles éparses dans un rayon de 10 kilomètres se trouvaient exposées sans défense aux entreprises de l'ennemi.

La subdivision d'Aumale, comprenant le cercle d'Aumale et l'annexe des Beni-Mançour, comptait une population de 87.760 indigènes composée de Kabyles dans la partie septentrionale et d'arabes dans la partie méridionale.

La garnison se composait, comme Infanterie, de 75 zouaves du 1er régiment, d'un noyau de tirailleurs du 1er régiment pour le recrutement et l'instruction des engagés volontaires, de 40 hommes de la Compagnie de discipline et d'environ 600 hommes de Garde Nationale mobilisée de la Côte-d'Or (2e bataillon de Beaune) qui venait d'arriver de Médéa. Les mobilisés et les soldats de la discipline étaient armés de vieux fusils à piston, modèle 1842 tranformé. On peut compter en outre 38 Francs-Tireurs et 42 Miliciens pouvant être requis pour un service extra-muros et qui étaient mal armés et mal équipés.

La cavalerie se composait de quelques Spahis et d'un escadron de 1er Chasseurs d'Afrique comptant 120 sabres et armés de chassepots ; mais la moitié des cavaliers étaient des conscrits sachant à peine se tenir à cheval.

Il n'y avait pas de Train et, en fait d'Artillerie, 2 obusiers de campagne de 16 et 3 obusiers de de montagne de 12, constituaient tout l'armement de la place ; il n'y avait que deux artificiers pour servir cette artillerie.

Les approvisionnements de l'administration étaient incomplets et les habitants d'Aumale n'avaient nullement songé à s'approvisionner de farine et de viande. Il y avait très peu d'eau dans la ville même et la prise d'eau qui alimentait les fontaines était éloignée de 1500 mètres de la place.

Comme on le voit, la ville était mal outillée pour soutenir un siège sérieux et, dans tous les cas, la garnison ne pouvant être partout à la fois, eût été dans l'impossibilité de protéger une banlieue aussi étendue, si on laissait les rebelles arriver jusqu'à elle. Il fallait donc aller au devant de l'ennemi, lui

infliger une leçon de nature à le rebuter ou se résigner à voir toutes les exploitations agricoles des colons livrées au pillage et à l'incendie. Il y avait aussi à considérer que l'apparition d'une force française au milieu des populations insurgées ou sur le point de passer à l'ennemi pourrait arrêter les défections ; les tribus une fois raffermies dans l'obéissance fermeraient alors la route aux dissidents.

Mais pour aller au loin livrer combat à l'ennemi, il fallait une colonne d'une certaine force et la Garde Nationale mobilisée pouvait seule en fournir les éléments principaux ; or cette troupe n'était armée que de vieux fusils à âme lisse, se chargeant par la bouche, elle était composée d'hommes peu exercés qui n'avaient jamais vu le feu et il y avait à assumer une grave responsabilité en l'emmenant combattre, à 28 kilomètres de sa garnison, dans une région sauvage, tourmentée, couverte de bois et de broussailles épaisses.

Cette responsabilité, le lieutenant-colonel Trumelet n'hésita pas à l'accepter, mais avant de s'engager, il voulut connaître les dispositions du bataillon de mobilisés. Les hommes étaient animés d'un bon esprit et leur chef, le commandant Berrieux, soldat de Crimée et d'Italie, était un bon officier de guerre disposé à marcher ; mais après la conclusion de la paix, le Gouvernement Métropolitain avait donné l'ordre de renvoyer en France, toutes les unités ne faisant pas partie de l'armée permanente et les mobilisés de la Côte-d'Or, qui avaient été retenus en raison de l'urgence, ne songeaient plus qu'à une chose : à rentrer dans leurs foyers le plus tôt possible. Si près de retrouver leurs familles et leurs intérêts, marcheraient-ils de bon cœur, condition indispensable pour le succès ?

Pour s'en assurer, le lieutenant-colonel Trumelet réunit les officiers et les soldats et, dans une allocution patriotique, il leur fit voir que les évènements leur donnaient la mission de défendre la cause de la civilisation contre la barbarie et que, pour pouvoir rentrer le cœur et le front hauts dans leurs foyers, ils avaient ce devoir à accomplir. Cet appel fut entendu, les mobilisés demandèrent à marcher et, comme il n'y avait pas de temps à perdre, les dispositions furent prises immédiatement pour le départ.

*
* *

La colonne fut constituée de la manière suivante : 13 officiers et 315 hommes du 2e bataillon de Mobilisés de la Côte-d'Or, sous les ordres du commandant Berrieux ; un peloton de Chasseurs d'Afrique, qui devait rallier la division déjà à l'Oued-Okheris et former avec elle un total de 4 officiers et 93 hommes ; un obusier de 12 de montagne avec une escouade de soutien du 1er Zouaves forte de onze hommes ; une demi section d'ambulance.

Avec la troupe déjà à l'Oued-Okheris la colonne allait comprendre 20 officiers, 442 hommes, 113 chevaux et 42 mulets.

Comme il n'y avait pas dans le magasin d'Artillerie d'Aumale de bâts spéciaux pour arrimer la pièce de 12 et son affût, on attela l'obusier tout monté pendant tout le temps qu'on eut une route carossable et on se servit de bâts arabes qu'on choisit très larges, pour charger la pièce et son affût, lorsqu'il n'y eut plus de route praticable.

Le lieutenant-colonel Trumelet rendit compte de son mouvement par télégramme du 19 mars ; il se mit en route le 20 au matin et la colonne dressait le

même jour ses tentes à l'Oued-Okheris, à quatre heures du soir.

A minuit, le colonel recevait du général Lallemand un télégramme daté du 20, lui donnant l'ordre de rentrer à Aumale sans délai.

La question était fort embarrassante ; il était bien certain que si la colonne se retirait maintenant sans combattre, ce serait un aveu d'impuissance équivalant à une défaite ; les rebelles ne manqueraient pas de la suivre dans sa retraite, entraînant dans l'insurrection les tribus hésitantes et la banlieue d'Aumale, qu'on avait voulu sauver, était, du même coup, livrée à la dévastation. Il était évident que si le général en chef avait pu être renseigné sur la situation, il n'aurait pas maintenu son ordre.

Le commandant de la colonne était donc moralement forcé à désobéir et, pour ne pas le faire trop ouvertement, le lieutenant-colonel Trumelet trouva une combinaison qui devait le mener au résultat désiré.

Bou-Mezrag avait quitté dans la journée le Djebel Affroun pour se rapprocher et occuper le Djebel Atteuch à huit kilomètres du caravansérail ; il s'était installé sur la nezla (1) du caïd des Oulad Msellem El-Haddad-ben-Gueliel, dont il tenait la famille en son pouvoir. Ce chef indigène avait demandé l'autorisation de tenter un coup de main, avec l'appui de nos troupes, pour s'emparer par surprise du chef des rebelles (2).

D'un autre côté, il eût été dangereux de suivre la route directe pour rentrer à Aumale, car elle était

(1) Campement de tribu ou de fraction.

(2) On a su plus tard que les frères du caïd étaient tout simplement passés à l'ennemi.

ravinée, boisée sur une grande partie de son parcours et passait dans la forêt du Ksenna ; il était plus avantageux de rentrer par un autre chemin plus long, mais qui passait en terrain découvert et traversait des tribus, les Oulad-Selama et les Oulad-Dris, qui ne s'étaient pas laissé ébranler par les menées des rebelles. Ce chemin passait par Teniet-Oulad-Daoud, suivait la ligne de partage des eaux des bassins de l'Oued-el-Hammam et de l'Oued-Djenan, tributaire du grand chot du Hodna et rejoignait la route d'Aumale à Bou-Saada ; il faisait passer à une faible distance du camp des rebelles.

Il fut convenu que le caïd El-Haddad-ben-Gueliel, avec les contingents à pied et à cheval de sa tribu et de la tribu des Oulad-Salem, marcherait sur le campement ennemi, suivi à distance par l'escadron de Chasseurs d'Afrique ; la colonne passant à proximité servirait,au besoin, de point d'appui.

Le départ eut lieu le 21 mars à 3 heures du matin ; on pouvait donc tomber avant qu'il fit jour sur le camp ennemi. Le capitaine Cartairade, le capitaine Belot, adjoint au bureau arabe et l'interprète Guin marchaient avec le goum. Le mouvement de l'infanterie était réglé de façon à la faire arriver à hauteur du campement de Bou-Mezrag au moment présumé de l'attaque.

Lorsque le goum arriva près du Djebel Atteuch, Bou-Mezrag, qui avait été prévenu de la marche de nos troupes, était déjà parti de sa personne, mais l'action fut néanmoins engagée.

Nos contingents arabes qui étaient gagnés à l'ennemi, lâchèrent pied dès le début ; le goum attaqué par des forces supérieures et également mal disposé à combattre, ne tarda par à reculer et les Chasseurs d'Afrique durent entrer en ligne.

Je laisse maintenant la parole au lieutenant-colonel Trumelet en reproduisant une partie de son rapport sur le combat du 21 mars.

« L'action se passait en un point boisé et raviné du territoire de la tribu des Oulad-Msellem nommé Es-Serroudj, tout près de Teniet-Bou-Besla.

« L'aide que lui prêtait l'escadron et la vigueur de son attaque rendirent la confiance au goum et rétablirent momentanément les affaires ; mais les contingents ennemis grossissaient d'instant en instant et la position de l'escadron, malgré la valeur qu'il déployait, menaçait de devenir critique ; le chef des affaires indigènes crut devoir m'aviser sans retard de cette situation.

« J'arrivais précisément à ce moment à hauteur du champ de la lutte. Je fis faire immédiatement tête de colonne à gauche à mon infanterie et la portai en toute hâte sur le lieu de l'action, dont j'étais éloigné de deux kilomètres environ.

« Il était temps que j'arrivasse, car la mollesse de l'attaque du goum avait rendu extrêmement difficile la situation des Chasseurs, que l'ennemi cherchait à envelopper.

« A ce moment le capitaine Belot (1), adjoint au bureau arabe, avait déjà trouvé la mort en se jetant héroïquement et à la tête du goum, qui ne le suivit pas, sur la ligne des tirailleurs ennemis.

(1) Le capitaine Belot, du 18me de Ligne, était arrivé comme prisonnier sur parole après la capitulation de Strasbourg ; il souffrait vivement des attaques dont les officiers capitulés étaient l'objet de la part des journaux et de la population civile et il cherchait l'occasion de montrer qu'il n'était pas un lâche. Au moment où le goum reculait, il s'était lancé seul le sabre au poing sur un groupe compact d'insurgés et il n'était pas revenu. Il était tombé frappé à mort dans un épais fourré et on ne s'était pas aperçu de suite de sa disparition.

Il était marié et père d'un enfant. Il venait d'être nommé adjoint de 2me classe à Miliana et devait rejoindre son poste.

« Le point où les rebelles avaient pris position et où s'était engagé le combat était loin d'être favorable à notre attaque ; épaissement boisé et affreusement raviné, avec une ligne de retraite courant dans un chemin creux et difficile à flanquer, ce terrain pouvait nous devenir fatal si nous n'avions promptement raison des contingents ennemis, que la voix de la poudre multipliait d'instant en instant et appelait irrésistiblement au combat. Mes efforts durent donc tendre, tout d'abord, après avoir dégagé l'escadron, à déplacer le théâtre de la lutte et à le transporter, si les rebelles voulaient bien nous y suivre, sur un point plus favorable à notre action ; il fallait au plus tôt, sortir de ce coupe-gorge et essayer d'entraîner l'ennemi en terrain découvert.

« J'engageai immédiatement la 4me compagnie des Mobilisés (capitaine Alotte) et la 5me (capitaine André) que je jetai en tirailleurs sur le front de l'ennemi avec mission de le contenir de ce côté. La 6me compagnie (lieutenant Royer) se déploya face à gauche et perpendiculairement aux 4me et 5me compagnies ; elle devait observer le Chabet-ed-Dchab, profond ravin boisé par lequel l'ennemi menaçait de tourner notre position. La 7me compagnie (capitaine Bidault) et la 8me (capitaine Girard) furent laissées en réserve. L'escadron du 1er Chasseurs et le goum furent ralliés dans une clairière en arrière des compagnies de réserve.

» Les fantassins des Oulad-Salem, que je ramenai au combat, furent placés en seconde face sur une crête boisée qui commandait l'Oued-ed-Dis, vallée épaissement fourrée et à fond étranglé, se prolongeant sur notre droite et par laquelle l'ennemi pouvait facilement se glisser sans être vu et débou-

cher sur notre ligne de retraite. La pièce de montagne fut mise sur son affût et tenue prête à être dirigée là où son action serait le plus efficace. Le convoi et l'ambulance furent massés sur un mouvement de terrain isolé, dans une position centrale et à proximité de la ligne de retraite.

« Les Mobilisés entamèrent l'action sans hésiter et avec l'aplomb de vieilles troupes ayant l'habitude du feu : ni les cris, ni l'étrangeté de la manière de combattre de l'ennemi, — d'un ennemi qui ne fait pas de quartier — ne les ébranlèrent ni ne les troublèrent ; des deux côtés, la lutte se fit instantanément ardente, acharnée, implacable ; les crépitements de la mousqueterie, le sifflement des obus, les injures de l'ennemi à ses adversaires, les cris de nos fantassins auxiliaires, tous ces bruits sinistres de la guerre d'Afrique semblaient, au contraire, exalter les Mobilisés qui, lorsque leurs fusils étaient vides, se ruaient sur les rebelles à la baïonnette. Sur ce point l'action n'avait pas tardé à dégénérer en un combat à bout portant, en corps à corps acharné où les Mobilisés se montraient intrépides jusqu'à la témérité.

« Un contrefort boisé, noué au Djebel-el-Atteuch et qui, s'allongeant de l'est à l'ouest, barrait au sud le champ du combat fut pris, quitté et repris par trois fois différentes ; la dernière ce fut en passant sur une ligne épaisse de cadavres ennemis que les rebelles n'avaient pas eu le temps d'enlever, que les Mobilisés s'emparèrent de la redoutable crête.

« La vue de la besogne sanglante qu'ils avaient faite, exalta les Mobilisés au dernier degré ; ils mirent dès lors à leur attaque une tenacité qui les rendait sourds aux sonneries du clairon et qui faillit leur devenir funeste.

« Repoussés sur la première face, les rebelles se répandirent dans les ravins qui limitaient latéralement le théâtre de la lutte et surgirent nombreux et acharnés sur nos flancs, au-delà des positions tenues par la 6me compagnie de Mobilisés et par les fantassins auxiliaires. Une division de Chasseurs d'Afrique dut mettre pied à terre pour faire face à l'ennemi qui se montrait sur notre gauche en escaladant les berges de l'Oued-ed-Deheb. Vigoureusement et vaillamment conduite par le lieutenant Flahaut, cette dernière prouva une fois de plus, en culbuttant l'ennemi dans ce ravin, que les Chasseurs d'Afrique savent, à l'occasion, unir à la valeur et à l'intrépidité du cavalier l'élan et la solidité du fantassin.

« Les rebelles tentèrent le même mouvement par l'Oued-ed-Dis ravin épaissement embroussaillé qui se prolongeait sur notre flanc droit, et qui était gardé par nos fantassins des Oulad-Salem. Mal contenu par ces auxiliairés des contingents, l'ennemi faisait, de ce côté, des progrès sérieux et il devenait urgent de parer à cette situation : la 7me compagnie de mobilisés (capitaine Bidault) fut envoyée en soutien des fantassins indigènes qui reprirent courage et qui, avec l'aide de nos soldats, parvinrent à repousser cette attaque des rebelles. Mais, chassé de ce côté, l'ennemi tenta, en se glissant dans les ravins d'Ed-Dis, de s'établir sur notre ligne de retraite. La 8me compagnie (capitaine Girard) s'y porta rapidement et fit échouer, par sa résolution et sa vigueur, cette tentative des insurgés.

« Le combat était, dès lors, engagé sur toutes les faces du carré.

« Se sentant soutenu et exalté par l'élan commu-

nicatif des mobilisés, le goum fut bientôt pris de l'ivresse de la poudre ; vigoureusement entraînés et intelligemment dirigés par le capitaine Cartairade, bien secondé par l'interprête Guin, nos cavaliers indigènes se ruèrent haut le fusil, malgré la difficulté du terrain, sur la ligne des tirailleurs ennemis qu'ils fusillèrent et sabrèrent sans pitié. Là, caïds, spahis et cavaliers du makhezen montrèrent une brillante valeur et une remarquable intrépidité.

Le tir de l'obusier de montagne fut habilement dirigé par l'artificier Coquet et le canonnier Ollaguier du 3me d'Artillerie qui se firent remarquer, pendant le combat, par leur admirable sang-froid et une audace peu commune. Blessés tous deux, ils n'en continuèrent pas moins leur feu avec une précision qui causa parmi les bandes ennemies des ravages sérieux que nous avons pu constater après le combat.

« Le sergent Alaux de la 2me compagnie de Fusiliers de discipline, désigné sur sa demande et bien qu'il ne fût pas appelé à marcher, pour commander les Zouaves détachés à la pièce en qualité de soutien et de canonniers auxiliaires, se fit remarquer par son intrépidité et sa vigueur, et maintint à distance, les tirailleurs ennemis qui, à plusieurs reprises, tentèrent de s'emparer de la pièce.

« La lutte continua impétueuse, opiniâtre, et prit bientôt des proportions qui menaçaient de dépasser le but que je m'étais proposé ; emportés par leur ardeur, les mobilisés, audacieux jusqu'à la témérité, engagèrent sur plusieurs points des combats corps à corps ; la baïonnette fit son œuvre sourdement, sans bruit. Profitant habilement des accidents du terrain, quelques adroits tireurs firent éprouver

à l'ennemi des pertes extrêmement sensibles ; c'est ainsi que le garde Colas (Alexis), remarquable tireur et doué d'un admirable sang-froid, abattit, sous mes yeux, dix rebelles en quelques instants. Le garde Colas était le seul des mobilisés qui fût armé d'un fusil modèle 1866.

« Malgré la valeur déployée par les troupes de la colonne, nous n'avions pas encore obtenu de résultat décisif. Bien que vigoureusement repoussés et chassés de toutes leurs positions, les rebelles n'en revenaient pas moins bientôt à la charge, plus furieux, plus acharnés. C'était la rage du fanatisme. Vingt fois leurs efforts vinrent se briser impuissants sur la pointe de la baïonnette de nos soldats. A mesure que le combat se prolongeait, les insurgés se multipliaient et accouraient plus nombreux à la voix de la poudre. Il fallait pourtant en finir ; désespérant de les faire sortir du bois et de les entraîner dans un terrain découvert, je résolus de tenter un suprême et dernier effort, pour en avoir définitivement raison.

« Le gros des rebelles s'était massé à 3 ou 400 mètres en avant de ma ligne de tirailleurs, au pied du versant sud du Teniet-bou-Beusla qui le défilait de nos feux et où il semblait préparer une attaque générale. Comme une marche sur eux, m'enfonçait davantage dans le terrain raviné et boisé d'où je voulais sortir, j'usai d'un stratagème qui, pour ne pas être nouveau, n'en réussit pas moins très souvent : je réunis mes forces et je feignis un mouvement de retraite vers le chemin par lequel j'étais venu. J'avais d'ailleurs prévenu ma petite colonne de ce que je voulais tenter ; je lui prescrivais en même temps de mettre dans sa retraite toute la len-

teur et tout le calme possibles, jusqu'au moment où je lui donnerais le signal du mouvement offensif, qu'il importerait de pousser à fond et avec la plus grande vigueur.

« Ce que j'avais prévu arriva ; les contingents rebelles reparurent en masse, sur le bourrelet qui limitait au sud le champ du combat, et se précipitèrent sur nos traces en poussant de grands cris et en brandissant leurs armes. Je traversai, sans chercher à les arrêter, une assez vaste clairière dans laquelle j'espérais qu'ils s'engageraient. Ils donnèrent en effet dans le piège. Quand je jugeai le moment favorable, j'arrêtai soudainement mon mouvement de retraite, je fis faire face aux rebelles et commencer le feu : quelques feux de peloton à la distance de 200 mètres, parfaitement dirigés et qui produisirent un effet foudroyant, arrêtèrent subitement cette foule hurlante ; trois coups de mitraille de ma pièce, que l'artificier Coquet avait mise en batterie d'une façon très intelligente, sur un petit mamelon à 300 mètres en arrière de la clairière, complétèrent l'œuvre de la mousqueterie. Le feu d'une division de l'escadron de Chasseurs à laquelle j'avais fait mettre pied à terre, fut des plus efficaces et produisit des ravages sérieux dans cette cohue d'insurgés.

« La masse des rebelles affolée et sans direction, se mit dès lors à tournoyer sur elle-même dans un désordre inexprimable, et finit par s'enfuir précipitamment dans toutes les directions, malgré les efforts de quelques fanatiques qui cherchaient à les ramener au combat. Je lançai sans retard mon monde sur les fuyards, ce fut alors le tour de la baïonnette.

« Exaltés à la vue de la besogne sanglante qu'ils

avaient faite, c'est-à-dire de la ligne épaisse de cadavres dont était jonché le terrain de la lutte et que les insurgés n'avaient pu enlever, les mobilisés s'élancèrent à la poursuite des rebelles avec une ardeur que je ne pus maîtriser immédiatement et qui pouvait leur devenir fatale, surtout dans un pays aussi boisé et tourmenté que l'est celui des Oulad-Msellem.

« Cette fois la déroute des rebelles était aussi complète que possible et j'en étais définitivement débarrassé.

« Quant à Bou-Mezrag, il s'était enfui dans la direction du Djebel-el-Afroun avant même que l'action ne fût engagée.

« Le châtiment infligé aux rebelles, m'ayant paru suffisant pour les faire revenir sur cette opinion, que ma colonne n'était composée que de juifs ou de femmes habillées en soldats, et mon but, qui était de les rencontrer avant d'exécutér l'ordre qui m'avait été donné de rentrer sans délai à Aumale, étant atteint, je fis sonner l'assemblée en donnant pour point de rassemblement un plateau en dehors de la forêt ; mais surexcités outre mesure par le résultat qu'ils avaient obtenu, les Mobilisés ne pouvaient se décider à lâcher prise ; mal familiarisés d'ailleurs avec la discipline, ce ne fut qu'après trois quarts d'heure de cette sonnerie de l'assemblée, que je parvins à les arracher à la poursuite des rebelles et à les masser en dehors de la forêt d'Es-Serroudj.

« C'est à cette tenacité surtout que les Mobilisés de la Côte-d'Or durent, en grande partie, les regrettables pertes qu'ils firent dans cette affaire... »

Dans ce combat, qui a duré 3 heures et demie et qui, en tenant compte du nombre des combattants,

a été un des plus violents et des plus sanglants qui ait été livrés depuis longtemps en Afrique, les pertes éprouvées ont été de 17 tués (le capitaine Belot et 16 Mobilisés) (1) et de 18 blessés dont 1 capitaine et 10 Mobilisés, 4 Chasseurs d'Afrique, 1 Spahis et 2 Artilleurs. Les Chasseurs d'Afrique et le goum ont eu 3 chevaux tués et 5 blessés. Le succès avait été chèrement acheté.

L'ennemi était fort d'environ 3000 hommes ; il a eu 200 morts et le nombre des blessés a dû être considérable.

Après avoir rendu les derniers devoirs aux morts qu'on avait pu relever, la colonne alla prendre quelques heures de repos à Teniet-oulad-Daoud, puis elle se dirigea sur Aumale en suivant l'itinéraire indiqué plus haut et, le même jour, à cinq heures et demie du soir, elle faisait son entrée dans la ville.

Les bruits les plus alarmants y avaient été répandus sur l'issue du combat ; dans un moment de panique des fermes avaient été abandonnées et les maraudeurs s'étaient hâtés d'en profiter pour faire un peu de pillage. Aussi, lorsqu'on apprit la rentrée de la colonne, la population civile se porta-t-elle à sa rencontre ; elle fut vite rassurée en voyant les Mobilisés marcher avec ordre et d'un pas alerte. Pas un insurgé n'avait inquiété la marche depuis le moment où nos troupes avaient quitté le lieu du combat, ce

(1) Voici les noms des Gardes nationaux mobilisés qui ont été tués dans le combat du 21 mars : Compain et Deschamps caporaux, et les gardes Michot, Manlay, Moppert, Moiliard, Fournier, Celogny, Loranchet Philibert, Loranchet Claude, Buffenoir, Fromentin, Blanchard, Changarnier, Duchemin, Pernot. Le garde Pierre, grièvement blessé à la tête succomba le 23 mars, ce qui porte à 17 le nombre des morts.

Un monument à la mémoire de ces braves a été élevé à Nolay, chef-lieu de canton de l'arrondissement de Beaune.

qui était la meilleure preuve que la défaite de l'ennemi avait été complète.

Le plus chaud de l'action avait eu lieu dans un terrain très fourré où on n'avait pu retrouver de suite les hommes qui avaient été tués. Des mokaznis du bureau arabe furent envoyés pour faire faire des recherches par les tribus et on rapporta à Aumale les corps du capitaine Belot et de neuf Mobilisés ; ils avaient été dépouillés de leurs vêtements et décapités ; le capitaine Belot avait eu de plus les mains coupées et tout son corps avait été tailladé à coups de hachette.

Le 24 mars, les obsèques de ces braves eurent lieu avec les honneurs militaires et le concours ému de la population civile et de la garnison.

Grâce à l'audacieuse initiative du lieutenant colonel Trumelet, à son intrépidité et aux bonnes dispositions qu'il avait prises pendant le combat, grâce aussi au dévouement et au courage montrés par les Mobilisés, l'ennemi avait été complètement battu sur son terrain et la banlieue d'Aumale avait été sauvée de la dévastation.

La belle conduite du 2me bataillon des Mobilisés de la Côte-d'Or fait un heureux contraste avec les défaillances, pour ne pas dire plus, qui se sont produites sur d'autres points, ou des Mobilisés et des Mobiles ont refusé de marcher sous prétexte qu'en France, un décret avait licencié la garde nationale (1).

Le 28 mars arrivèrent à Aumale des renforts de toutes armes, qui permirent d'installer un camp de

(1) Le 15 mars, au moment où le colonel Bonvalet, commandant la subdivision de Sétif, apprenait la révolte de Mokrani et l'attaque de Bordj-bou-Aréridj, il voulut emmener quelques troupes au secours de ce poste ; un bataillon de Mobilisés refusa de marcher réclamant son rapatriement en vertu du décret qui avait

800 hommes à Dra-el-Achebour, entre les routes de Sétif et de Bou-Saada, et, le 15 avril, une colonne commandée par le Général Cérez arrivait à son tour; désormais, tout danger pour la ville avait disparu.

*
* *

J'ajouterai encore quelques mots pour dire ce qu'il advint au caravansérail de l'Oued-Okheris après le combat du 21 mars.

Le poste avait reçu, le 17 mars, un renfort de douze tirailleurs. Il eut à subir, dans la nuit du 22 au 23, une nouvelle attaque des contingents de Bou-Mezrag ; cette attaque fut repoussée, mais la garnison n'avait pas brûlé moins de 2.000 cartouches sur les 3.518 que le lieutenant-colonel Trumelet avait laissées en partant.

Bou-Mezrag fit parvenir aux Tirailleurs de la garnison une lettre dans laquelle il était dit : « Si vous êtes pour nous, si vous êtes nos enfants et si vous voulez compter dans nos rangs, étendez-vos mains au nom de la Guerre Sainte sur ceux qui vous entourent dans ce bordj. Si vous désirez conserver la religion de l'Islam, commencez par les tuer, ainsi que cela est obligatoire. Faites la Guerre Sainte, cela vous sera compté. Purifiez ainsi vos corps !

« Si vous parvenez à posséder ce mérite si glorieux auprès de Dieu et si honoré parmi le peuple du Prophète (sur qui soient les bénédictions divines et le salut !) vous aurez droit à toute notre satisfac-

licencié la Garde nationale. Le colonel ne put partir que deux jours plus tard, avec des troupes venues d'El-Milia.

Le 19 Avril, à Bordj-bou-Aréridj des Mobiles refusèrent le service au général Saussier, demandant, pour le même motif, à être ramenés à Sétif et il fallut employer des mesures de rigueur pour les ramener à l'obéissance.

tion et à des honneurs. Tout ce que vous demanderez vous sera accordé, soit que vous vouliez vous retirer n'importe en quel lieu, soit que vous désiriez demeurer avec nous ; dans ce cas, vous aurez la puissance et la distinction..... »

Les Tirailleurs ne se laissèrent pas gagner par ces promesses, mais un déplorable accident fit naître la défiance et eut une funeste influence sur le moral des défenseurs du caravansérail : le 23 mars, le zouave Pivert, le même qui avait enlevé un drapeau ennemi le 17 mars, fut tué accidentellement par un Tirailleur qui nettoyait son fusil.

Le gardien du caravansérail, le sieur Rey partit de nuit avec sa famille guidé par le Tirailleur Ahmed, dont j'ai déjà parlé et il fut assez heureux pour arriver à Aumale sans encombre.

Le détachement aux ordres du Zouave Allemand craignant de manquer de cartouches et craignant aussi la trahison, quitta à son tour le bordj le 24 mars à minuit, après avoir détruit les approvisionnements qu'il contenait. La petite troupe traversa les montagnes boisées des Oulad-Salem et du Ksenna et arriva à Aumale le lendemain à deux heures de l'après-midi, sans avoir rencontré aucun ennemi.

Le Zouave Allemand fut mal reçu par le commandant de la subdivision car l'abandon du caravansérail devait faire perdre une grande partie du bénéfice du succès d'Es-Serroudj.

En effet, le 26 mars, les contingents de Bou-Mezrag, entraînant avec eux les Oulad-Salem, les Oulad-Msellem et les Beni-Intacen incendièrent le caravansérail et le cercle d'Aumale fut ainsi entamé par le mouvement insurrectionnel.

Colonel ROBIN.

POÉSIES

I. — SOIR DE CAMARGUE

Le mas, voilé de lune, au milieu de la plaine
Laisse, par ses volets à peine clos, percer
De longs et doux rayons — Une suave haleine
Apporte de lointains parfums et va bercer

Les flamants endormis dans les tamarins grêles.
La plaine immense est claire et clair le firmament.
Des grands troupeaux, parmi les cris des sauterelles,
Sort parfois un troublant et sourd mugissement,

Puis tout reprend son calme : et l'étang qui scintille,
Et le sentier qui prit en détours nonchalants...
Et sur la route plate où la poussière brille
Passent des « gardians » droits sur leurs chevaux blancs.

II. — LES ALYSCAMPS

L'antique église rêve au milieu des feuillages
Bruissant doucement sur les tombeaux ouverts.
L'eau du canal s'enfuit le long des sarcophages
Et reflète en tremblant les hauts peupliers verts.

La mort est douce ici ;... L'âme de Saint-Trophime
Plane sur ces tombeaux ornés d'herbes en fleurs,
Parfume l'air limpide et fait chanter la cîme
Des platanes puissants et des roseaux berceurs.

La lune, cependant, parmi les aubépines,
Glisse en ruisseaux d'argent, puis s'endort sur le sol,
Et de jeunes amants passent dans ces ruines
D'où s'élève et grandit le chant du rossignol.

III. — APAISEMENT

Un souffle harmonieux bruissait dans les branches,
La lumière du jour était douce et du ciel
Où voltigeaient encor de minces vapeurs blanches
Tombaient de chauds rayons dorés comme le miel.

Les mouches dans l'air pur croisaient leur vol sonore,
Les grillons noirs sifflaient le long des sillons roux,
Et les flancs des côteaux qui sommeillaient encore,
Se parfumaient de thym et s'empourpraient de houx.

Et nous suivions tous deux la route ensoleillée,
Nos lèvres murmurant des paroles d'amour,
Et ta main, sur mon bras par instant appuyée,
Tremblait un peu calme et craintive tour à tour.

JEAN RENOUARD.

BEAUVOISIN

C'est ainsi qu'on appelle une importante localité distante de Nimes de 14 kilomètres, sur la voie ferrée de Nimes à Aigues-Mortes.

Il y a là un superbe vignoble, qui ne craint la comparaison avec aucun du Midi de la France. Des souches vigoureuses et colossales, produisent chacune une quantité incroyable de raisins, et ceux-ci, rappellent par leurs dimensions les raisins de la Terre Promise.

Chose à noter : il n'y a ici aucune autre récolte, soit que les autres produits que la vigne y réussissent peu, soit que l'on ait volontairement supprimé tout arbre, oliviers, arbres fruitiers ou arbres d'agrément, qui auraient pu donner trop d'ombre à la vigne et nuire au développement de ses racines.

La population est exclusivement agricole et en général très aisée : Les principaux propriétaires, au nombre de cinquante environ, ne récoltent pas moins de 40 à 100.000 francs de vin par an. Le vin est excellent et très recherché par le commerce, à cause de sa force alcoolique et de sa couleur d'un noir brillant.

De nombreux ouvriers de la Lozère, de l'Ardèche et de la partie nord du Gard, sont venus s'établir ci, et y trouvent un salaire rémunérateur : Aussi,

la population a augmenté, au point qu'il faudra maintenant construire pour recevoir ceux qui viendront encore se fixer à Beauvoisin ; tous les locaux sont occupés.

*
* *

La configuration générale du pays est assez curieuse : quand on descend du train à la station de Beauvoisin, on ne voit que quelques maisons ; le bourg se trouve, en grande partie, caché par le château qui élève vers les cieux sa masse noirâtre, flanquée, à gauche, d'une tour ou rotonde surmontée d'un dôme en pierre.

Lorsque vous arrivez au pied du château, le village commence à se développer devant vous.

L'ancien Beauvoisin très accidenté, composé de ruelles mal pavées qui montent de l'église au château était assez restreint, mais, depuis déjà longtemps, de larges rues bordées de belles maisons bourgeoises, se sont ajoutées à l'ancien groupe, et lui forment tout autour comme une belle couronne.

Si, après avoir traversé le pays, vous gravissez les hauteurs occupées par les anciens moulins, le paysage est splendide :

Vous avez au nord à vos pieds le village, puis la gracieuse plaine arrosée par le Vistre ; ensuite, au fond de la plaine et dans la plaine même, Milhaud, Bernis, Uchaud, Vergèze; Aiguesvives et Mus sur les collines ; Gallargues qui s'étale au pied de son ancien château. Derrière, les basses Cévennes qui vont en augmentant de taille, enfin les sommets neigeux du St Guiral, de l'Aigoual et du mont Lozère.

Maintenant tournez-vous vers le sud : admirez

devant vous ce riche côteau entièrement planté en vignes, qui s'incline peu à peu, et descend à pente douce vers l'étang d'Escamandre, qui n'a d'étrange et de terrifiant que le nom.

Dans ce quartier, le vin est plus fin et rappelle quelque peu le St Georges ; il acquiert en peu de temps le bouquet des vins vieux.

Non loin des bords de l'étang, avant d'y arriver, le hameau de Franquevaux célèbre par l'ancienne abbaye bénédictine de ce nom.

Le village actuel a été taillé presque tout entier dans les restes de l'antique monastère. On voit là des murailles d'une épaisseur formidable ; quelques-unes sont à bossage et nous ont paru remonter au xi[e] siècle.

Les ruines de l'église des Moines qui était orientée sont fort belles ; il n'y a que le côté sud qui subsiste ; c'est du roman le plus pur.

Après Franquevaux et immédiatement, le canal de Beaucaire à Aigues-Mortes, puis les étangs avec leurs mille méandres et enfin la mer qui, comme dit le vieil Homère, porte au loin ses flots.

C'est sur l'étang d'Escamandre que s'organisent de temps à autre des chasses à la *Macreuse*, ce volatile amphibie qui tient à la fois du poisson et de l'oiseau, et qui est compté par l'Eglise parmi les plats maigres. La chasse se fait sur des petits bâteaux, et ce gibier est tellement abondant, qu'aucun chasseur ne retourne *bredouille*, comme on dit vulgairement, et que tous rentrent au contraire chez eux, avec des sacs pleins de macreuses.

Regardez maintenant à votre gauche : Voici le delta du Rhône, la Camargue cette grande île, qui n'a pas moins de 50 kilomètres de long, avec ses

riches vignobles, ses taureaux sauvages, ses chevaux alertes.

Cette plaque blanche qui étincelle au milieu de la verdure aux rayons du soleil, c'est l'étang de Valcarès.

A votre droite, voilà les remparts d'Aigues-Mortes et la Tour Constance qui émergent dans le lointain.



Retournons maintenant dans le village de Beauvoisin.

Vous allez me dire peut-être : le pays est bien sec et dépourvu d'eau ; nulle part aucune rivière, aucun cours d'eau. Le vistre traîne bien là-bas vers la mer, à travers les joncs et mille autres plantes aquatiques ses eaux savonneuses, mais de quelle utilité peut vous être ce fleuve minuscule, d'ailleurs si éloigné ?...

D'autre part il ne pleut presque jamais chez vous et le Mistral, de son souffle impétueux déssèche tout, récoltes et gens.

Attendez, mon cher visiteur, je résouds l'objection: tout n'est pas si sec que ce que vous croyez ; nous avons un terrain argileux, qui garde et retient énormément le peu d'eau qui tombe ; cette humidité suffit à la vigne et, certaines années où il ne pleut pas du tout, la récolte n'en est pas moins belle.

D'ailleurs, par le manque d'eau, la vigne est délivrée des maladies qu'enfante l'humidité : le mildiou par exemple.

D'un autre côté on vient de remédier pour toujours à la sècheresse dans l'intérieur du village : grâce aux efforts des deux municipalités intelligentes et dé-

vouées, des fontaines publiques ont été installées dans le bourg, avec un spacieux lavoir.

Les eaux arrivent d'un sommet situé à l'est du pays où l'on a creusé un très beau réservoir ; ce réservoir reçoit l'eau de différentes sources et celle d'un puits abondant. Une forte machine pneumatique élève dans le réservoir les eaux du puits qui lui sont inférieures, et de là, le liquide descend dans les tuyaux de la ville.

On compte avoir 47 hectolitres à la minute.

*
* *

Nous sommes munis ici de deux gares ou stations : l'une, sur la voie ferrée de Nimes à Aigues-Mortes qui porte le nom de Beauvoisin ; l'autre, sur la voie de Lunel à Arles qui s'appelle Franquevaux. Ces deux gares sont distantes l'une de l'autre de 10 kilomètres environ ; c'est à peu près la longueur totale de la commune.

Le pays est presque tout entier aggloméré : A part la section de Beauvoisin, il n'y a que l'écart de Franquevaux qui compte environ 100 habitants, et quelques mas situés dans son quartier qui sont les suivants : Bellevue, Beaux bois, Listerne, Galet et Belle-Fontaine.

*
* *

Avant de terminer ce petit article topographique, je reviens sur la question de la vigne.

Ce n'est pas sans peine ni sans travail,que l'on ar rive aux beaux résultats dont j'ai parlé plus haut.

Les Beauvoisinais sont matinaux, dit un proverbe en langue d'Oc. Ils se lèvent matin et ils travaillent

tout le jour dans leurs vignes ; c'est un travail incessant et qui dure toute l'année : tantôt ils taillent, labourent, déchaussent les souches, les entourent de fumier ; tantôt ils échenillent, enlèvent le pampre qui dérobe les raisins à l'action du soleil, relèvent les sarments qui traînent à terre, suppriment jusqu'aux moindres herbes, coupent les branches inutiles.

Cette dernière opération s'appelle la *bonne œuvre*. Bonne œuvre, s'il en fût jamais !... ; car les sarments qui portent des fruits bénéficient de l'élimination de ceux qui n'en ont pas ; les raisins deviennent plus beaux, les sucs terrestres se portant exclusivement sur eux, et n'allant pas se perdre inutilement dans les parties de la vigne qui sont restées infructueuses et inféondes.

A l'époque des grands travaux, de nombreuses escouades de Lozériens et Ardéchois viennent prêter main forte aux résidants, et il faut les voir armés de leur bêche à cinq pointes recourbées, large outil qui déplace un énorme volume de terre et raccourcit ainsi la besogne.

Les vendanges sont aussi très animées ; il faut compter, par un millier au moins, les vendangeuses et vendangeurs étrangers à la localité. Le soir, les travaux de la journée terminés, malgré les fatigues du jour, malgré de nombreux combats livrés aux *moustics*, cet ennemi cruel et implacable de l'homme des champs, la gaîté est à son comble : les conversations deviennent bruyantes et expansives puis ce sont des cris, des chants, des chansons rustiques, car de trop copieuses libations ont délié toutes les langues.

L. BOUDIN.

UNE HISTOIRE ALLEMANDE

DE LA LITTÉRATURE FRANÇAISE

Geschichte der Franzoesischen Litteratur von den aeltesten Zeiten bis zur Gegenwart, von Prof. Dr. Hermann Suchier und Prof. Dr. Adolf Birch-Hirschfeld. Leipzig und Wien, Bibliographische Institut. 1900.

Dans ce beau volume, illustré magnifiquement, MM. Suchier et Birch-Hirschfeld ont essayé, comme ils le disent en leur préface, de présenter l'évolution intellectuelle de la France, de montrer l'empreinte qu'en a reçue notre littérature, depuis les origines jusqu'à nos jours. Leur méthode consiste à étudier l'enchaînement des faits.

Dans le partage de la tâche commune, chacun d'eux a choisi le domaine qui lui était le plus familier, mais en sauvegardant le plus possible l'unité du point de vue. D'accord sur ce principe que l'histoire littéraire d'un peuple doit être traitée en fonction du développement de sa civilisation, ils ont réalisé dans leur ouvrage, une idée souvent exprimée dans les leçons de leur maître Adolphe Ebert.

L'accord sur le principe ne comportait nullement l'uniformité, dans la façon de traiter deux sujets aussi différents que la littérature française du moyen âge et celle des temps modernes. Le moyen âge

exige une autre mise au point, une autre présentation que la grande période qui l'a suivi.

L'effacement de la personne de l'auteur dans une œuvre du moyen âge, la difficulté où nous jette l'isolement de cette œuvre pour connaître le caractère collectif de la production littéraire d'un genre, l'uniformité relative de l'évolution dans le cours d'un siècle, et mainte autre condition externe de la création littéraire, réclament une présentation spéciale. Il faudra éviter le morcellement troublant de la matière, embrasser d'un même regard les rameaux épars de la production poétique, en poursuivre l'objet sans interruption à travers les siècles. C'est le traitement exigé par l'ancienne épopée française et le drame au moyen âge. Aussi pour la littérature médiévale, plus lointaine et plus difficilement accessible, le commentaire de la teneur des ouvrages les plus importants et l'étude de leur style doivent-ils être plus riches et plus détaillés que pour la période postérieure.

A partir du xvie siècle, au contraire, la personnalité surgit du fond de l'évolution générale, l'évolution même est plus rapide, le caractère de l'époque change plus vite, et avec lui les idées littéraires et les hommes qui les portent. Si l'historien ne doit pas oublier que le courant littéraire coule incessamment, il devra pourtant instituer des périodes de temps distinctes et bien limitées, afin que chaque personnalité créatrice, dans la durée d'action d'une génération, vienne s'exprimer en l'un des traits prédominants de son époque, en préciser la physionomie littéraire. Les dates de l'histoire politique serviront à délimiter approximativement les périodes littéraires.

Les auteurs n'ont pas eu en vue dans ce livre, dont

l'étendue était fixée d'avance, de mentionner et de discuter tous les écrivains et toutes les œuvres méritant une place dans notre histoire littéraire. Pour être complets, il leur aurait fallu écrire un ouvrage plus important, dont ils ont dû faire le sacrifice.

Ce n'est d'ailleurs pas toujours un mal pour un écrivain d'être ainsi gêné par son éditeur. D'abord, celui-ci sait fort bien que les ouvrages de dimensions modestes ont un champ de pénétration plus étendu. Il sert la renommée de son auteur en lui ménageant une clientèle plus nombreuse. En outre, la nécessité de se condenser est plutôt favorable au talent. Dans sa belle *Histoire des peuples de l'Orient classique*, M. Maspero se plaint de temps en temps que son éditeur l'ait emprisonné en trois volumes. Il est obligé d'écourter quelques développements, qui eussent été certainement très goûtés, de la main d'un pareil maître, et qu'on peut regretter de ne pas lire. Mais combien sont vigoureux les traits rapides par lesquels il les remplace ! Quelle concision magistrale dans l'œuvre entière ! Cette vision intense des grandes civilisations disparues qui ont abouti à la Grèce, ces résumés saisissants, fruit d'immenses lectures, de découvertes personnelles, de fécondes méditations, laissent une impression ineffaçable.

Peut-être un illustre historien de l'art, M. Perrot, aurait gagné à ce que son éditeur l'enfermât, lui aussi, dans un nombre limité de volumes. C'est un styliste de l'école de Fénelon, et certes il y a plaisir à lire ses belles périodes cicéroniennes, se développant à l'aise, pures et colorées, sous l'émotion des splendeurs de l'art antique. Mais parfois il pour-

rait mener plus rapidement les discussions techniques sans rien leur ôter de leur valeur.

MM. Suchier et Birch-Hirschfeld ont soumis à leur plan général l'étude littéraire de nos temps les plus récents. Outre les personnalités dont l'importance et l'influence sont universelles, ils ont admis l'élite des noms et des talents contemporains, sauf peut-être mainte méprise, disent-ils modestement. De méprise, il n'y en a pas dans leur livre. Ils espèrent que, malgré les coupures inévitables, leur essai de résumé sera agréable à beaucoup de lecteurs. Ils disent n'avoir pas disposé d'un temps suffisant pour jeter un regard élevé et large sur la matière la plus nouvelle de leur travail. Leur point d'appui n'était pas assez sûr, par rapport à l'effort littéraire de contemporains appartenant à un peuple étranger, pour en apprécier pleinement l'importance historique. On saura gré aux auteurs du caractère de sincérité scientifique de leur réserve.

La partie concernant l'ancien français revenait naturellement à M. Suchier. Elle était déjà ébauchée depuis plusieurs années. Le court résumé de M. Gaston Paris, d'après les trois récents ouvrages qui traitent de la matière, a été utilisé par M. Suchier, qui cependant est arrivé souvent à des conclusions différentes, basées sur ses recherches personnelles. L'ouvrage collectif de M. Petit de Julleville et la description épuisée de M. Groeber dans le *Grundriss* (p. 704),ont encore servi à M. Suchier, mais il a dû s'en écarter sur un certain nombre de points.

La peine qu'a prise M. Birch-Hirschfeld, auteur de la partie moderne, pour la connaissance et la critique approfondies de l'enchaînement littéraire,

il espère que sa description en fera foi. Combien d'enseignements et d'instigations lui sont tombés en partage, venant d'autres travailleurs, il le déclare avec reconnaissance, et il nomme avant tous Sainte-Beuve, le maître de la critique de notre histoire littéraire, ensuite ses successeurs vivants, MM. Brunetière, Faguet, Lanson, Pellissier, ainsi que les collaborateurs de l'ouvrage de M. Petit de Julleville.

Les planches et les gravures, ajoutant l'animation de la vie à la description historique, ont été introduites dans le texte, pour l'agrément et l'instruction du lecteur. Leur choix et leur exécution montrent que l'éditeur n'a pas craint les sacrifices. Divers savants ont concuru aux choix des images, qui a coûté de grandes peines. Ce sont principalement MM. Antoine Thomas, Léon Gautier, Alfred Jeanroy, Paul Meyer. M. Hugo Brunner, bibliothécaire de Cassel, s'est chargé de la description des Francs. Les auteurs se louent infiniment de la libéralité de M. Léopold Delisle, qui leur a fait part des trésors de la Bibliothèque Nationale, et d'autres bibliothécaires de Paris. Les images relatives à notre littérature moderne ont été choisies par le professeur Morf, de Zurich, sur les indications de MM. Gustave Larroumet, Frédéric Mistral, Eugène Müntz, Pierre de Nolhac, E. Picot et E. Ritter.

Dans la partie médiévale, M. Suchier étudie successivement l'ancien état social et les origines de la poésie populaire (formation de la nation française, lyrique populaire jusqu'aux croisades), l'ancienne épopée française (geste royale, geste de Garin, geste de Doon, gestes de moindre importance), la littérature provençale (Boèce, troubadours jusqu'à Bernard de Ventadour, caractères généraux des chants pro-

vençaux, troubadours depuis Bernard de Ventadour, école poétique de Toulouse, poésie narrative et didactique, prose, littérature des Albigeois et des Vaudois), les plus anciens monuments littéraires (IXe-XIe siècle), la période du royaume anglo-normand (littérature dans ce royaume et en France de 1066 à 1154, poésie française sous les Plantagenets et en France jusqu'à 1204, prose), la période comprise entre la conquête de la Normandie (1204) et l'avènement des Valois (1328) (littérature française en Angleterre, lyrique, fabliau et nouveau lai, branche du *Renart* et fables d'animaux, poésie narrative et didactique, prose, Italiens qui écrivent en français), la période comprise entre l'avènement des Valois et celui de François Ier (1515) (Machaut et la littérature jusqu'à la naissance de l'école bourguignonne, groupe poétique bourguignon, poésie au XVe siècle, prose, littérature jusqu'à François Ier), le drame au moyen âge (drame liturgique purement latin ou entremêlé de français, drame français du XIIe au XIVe siècle, scène et technique du drame, drame au XVe et XVIe siècle).

Dans ce domaine si vaste et si intéressant je choisirai, ne pouvant parler de tout, un coin susceptible d'agréer plus particulièrement aux lecteurs de notre région méditerranéenne.

Après la geste royale, la plus importante est la geste de Garin. Vingt-deux chansons lui appartiennent, et il en est de perdues. Toutes se groupent autour du héros Guillaume, à qui le Guillaume historique sert de base. Celui-ci était fils d'un comte franc, Théodoric, parent du roi, et d'Alda, fille de Charles Martel. Il naquit vers 754, et eut six frères ou sœurs. A la mort de Pépin, ses parents l'envoyè-

rent à la cour du roi, pour s'y former au bon ton et aux talents militaires. Vers 790, il fut adjoint comme duc au jeune Louis, couronné roi d'Aquitaine, pour exercer le pouvoir en son nom ou avec lui. Là, il eut occasion de repousser une invasion des Sarrazins sur l'Orbieu, près de Narbonne, en 793. Il s'empara de Barcelone avec Louis en 803. Enfin, en 806, il alla ensevelir sa bravoure dans le monastère de Gellone, fondé par lui-même, aujourd'hui Saint-Guilhem du Désert (Hérault), où il mourut en odeur de sainteté le 28 mai 812.

Quelques-uns des plus remarquables de ces faits se sont fixés dans la légende. Toutefois elle a transféré dans le règne de Louis le Pieux, universellement connu comme roi de France et successeur de Charlemagne, Guillaume, qui se trouvait aux côtés du roi Louis, d'abord encore mineur, puis très jeune, le laissant survivre à Charles, ainsi que les principaux faits de la vie de Guillaume. Pourtant, dans la version norvégienne, le rapport historique est conservé, puisque Charles lui survit. La prospérité de Guillaume à la cour de Charles et ses premiers exploits sont racontés dans deux productions indépendantes l'une de l'autre : les *Enfances Guillaume*, en dialecte picard, soit les actions de la jeunesse de Guillaume, et les *Nerbonois* ou *Narbonnais* (Cf. mon article de la *Revue du Midi*, de décembre 1900), en dialecte champenois occidental. Une autre chanson raconte le couronnement de Louis, une autre la vie monastique de Guillaume. En outre, les actions d'autres Guillaumes ont été transportées sur ce plus ancien Guillaume, quoiqu'il ne soit pas toujours possible à un personnage unique de se tirer de toutes ces tâches. Il est certain que son

propre arrière-petit-fils, qui déposa son bouclier dans le monastère de Brioude et mourut en 918, abbé laïque du couvent, a été confondu avec lui. Les expressions conservées appartiennent au début du XIIe siècle. Les *Enfances Guillaume* sont donc antérieures d'un siècle environ aux *Nerbonois*.

Les *Enfances Guillaume* nous sont parvenues dans quatre rédactions, dont chacune dépend de la précédente. Les *Nerbonois* ont le même objet que les *Enfances*.

Le siège de Narbonne qu'on y raconte a son fond historique dans les combats livrés par Charles Martel et Pépin autour de la ville, occupée par les Sarrazins. Nous possédons un fragment de La Haye, contant le siège d'une ville près de laquelle les fils d'Aimeri, qui n'est pas nommé, combattent contre les Sarrazins. La ville non plus n'est pas nommée, cependant il est très vraisemblable qu'il s'agit de Narbonne. Quoique en prose, le fragment découle d'un poème, et il est facile de rétablir les hexamètres au moyen de légers changements. Ce poème latin doit dépendre d'une chanson de geste plus ancienne, que nous pouvons attribuer au Xe siècle.

« Un roi qui porte la couronne d'or de France doit être un homme valeureux, intrépide de sa personne. Si on lui a fait une injure, il ne doit pas laisser échapper la vengeance. S'il la supporte, il est indigne de la couronne. » Ainsi débute le *Coronement Looïs*, qui peut-être fut composé à Reims au commencement du XIIe siècle. La chanson se compose de cinq courtes narrations qui dépendent de différents événements du IXe et du Xe siècle, et des actions de plusieurs héros transportées sur le célèbre Guillaume.

Le contenu de la deuxième partie ou narration s'était répandu au loin. Guillaume, par le contact avec le bras de saint Pierre, avait été rendu invulnérable de tout le corps, hormis le bout du nez, qu'on avait négligé d'appliquer à la relique. Ceci rappelle le talon d'Achille et la place entre les épaules de Siegfried. Guillaume fut blessé à Rome, dans un combat singulier avec un géant, justement à l'endroit vulnérable, et en reçut le nom de Guillaume au Court-Nez (al cort nes).

Comme non historique, mais anciennes, il faut signaler quatre chansons : le *Charroi de Nimes*, la *Prise d'Orange*, le *Covenant Vivien* et les *Aliscans*.

M. Suchier donne le facsimilé en couleurs d'une miniature sur fond d'or, servant d'illustration à la chanson de Guillaume d'Orange, d'après un manuscrit de la Bibliothèque Nationale, à Paris. Elle représente Guillaume, déguisé en marchand pour s'emparer de Nimes. Il est à cheval sur un bœuf ressemblant plutôt à un veau, et qui traîne une charrette chargée d'un tonneau. Suit un porc. Trois personnages escortent le héros, en tenant un bâton à la main. Tous les quatre sont coiffés d'un capuchon. Guillaume est sans armes ni bâton, vêtu d'une robe grise comme son capuchon, avec des bas et des chaussures noires. Sous la miniature commence le poème :

Seigneurs barons, or oiez la devise, (1)
Comfaitement quens Guillaume a emprise (2)
L'aler à Nimes, qui par engig (3) fu prise,
Si com orrez (4), avant que gueres lise.

(1) Ecoutez le récit. (2) Comment le comte Guillaume a entrepris. (3) Ruse. (4) Comme vous entendrez.

Dans le *Charroi de Nimes*, Louis oublie Guillaume pour le partage d'un fief vacant. Guillaume lui en demande la raison et remet sous ses yeux tout ce qu'il a fait pour l'ingrat. Finalement il demande la Marche d'Espagne avec Nimes et Orange. Elle lui est concédée, mais il devra l'arracher aux Sarrazins. Il recrute une armée et parvient jusqu'à Nimes. Là il se sert, pour prendre la ville, du stratagème suivant. Il se déguise en marchand, ainsi que son neveu Bertrand. Ils se procurent des tonneaux, font entrer dans chacun un de leurs chevaliers, et conduisent cette milice sur des charrettes attelées de bœufs, jusque dans l'intérieur de Nimes. Une fois rassemblés dans l'enceinte de la ville, les chevaliers sortent des tonneaux sur un signal donné par le cor de Guillaume, et se précipitent sur les païens, à qui ils enlèvent la ville.

Dans la *Prise d'Orange*, Guillaume arrive déguisé à Orange, avec deux affidés, et gagne l'amour de la belle sarrazine Odoable. Il tombe dans un grand péril, y échappe avec le secours de Nimes, et pénètre à Orange par un passage souterrain. Il conquiert la ville et la belle, qui est baptisée sous le nom de Guiborc et devient sa femme.

Le *Covenant Vivien* est un préambule à la bataille des *Aliscans*. Vivien, neveu de Guillaume, a juré de ne jamais reculer d'un pas devant les païens, et il succombe par suite de ce téméraire serment. Ces combats, auxquels Guillaume prend part, ont lieu sur le terrain des Aliscamps, près d'Arles. On y décrit la mort émouvante de Vivien, qui expire dans les bras de son oncle. Mais ensuite Guillaume est contraint à la fuite par les Sarrazins. Il revêt l'armure de l'un des païens vaincus par lui et parvient

à la porte d'Orange, où il appelle le gardien. Celui-ci s'approche et va chercher Guiborc. Guillaume supplie qu'on le laisse entrer sans délai, car il est poursuivi par une troupe nombreuse de Sarrazins. Il va lui falloir ôter son casque, pour que Guiborc voie son nez mutilé. Mais déjà Guiborc a reconnu son époux, à la façon dont il vient de délivrer des prisonniers Francs sur les païens du voisinage, et elle l'introduit dans Orange. Cette réunion de Guillaume avec sa femme est décrite avec chaleur et émotion. Il va ensuite à Laon, à la cour du roi Louis, demander une nouvelle armée pour Orange assiégée, que Guiborc défend en attendant avec une faible garnison. La suite indique brièvement comment Louis, d'abord hésitant, finit par céder aux instances de Guillaume, et comment l'armée franque remporte aux Aliscamps une grande victoire sur les Sarrazins. Au premier plan brille ici sans conteste l'impérissable figure du jeune Rainoart, qui a débuté à la cour par un emploi de marmiton, et qui maintenant, armé d'une massue, porte le ravage dans les rangs sarrazins. A la fin il se découvre comme fils de Desramé et frère de Guiborc.

La chanson des *Aliscans* était devenue au XII[e] siècle le point central du cycle de Guillaume et la plus aimée des chansons. Sans atteindre à la grandeur plus simple de la chanson de *Roland*, elle contient pourtant quelques scènes d'un sentiment plus profond et d'un effet plus puissant, telles que la mort de Vivien, le retour de Guillaume à Orange, sa visite à Laon. La chanson des *Aliscans* a été imitée en vers, dans « Guillaume », par Wolfram d'Eschenbach. La mort l'empêcha d'achever une œuvre qui se répandit largement dans les hautes classes, fut leur livre favori et excita partout l'enthousiasme.

Un rôle semi-comique est attribué au héros dans le *Moniage Guillaume*, où il apparaît encore une fois, à la fin de sa vie, sous l'habit de moine, mais indisciplinable dans son héroïsme.

A la fin du *Moniage*, on vient chercher Guillaume au couvent pour qu'il délivre Paris assiégé par les Sarrazins, à la suite de la victoire du géant Isoré. Ce siège de la légende correspond au siège historique de 886, où les assiégeants étaient les Normands et non les Sarrazins, lesquels, comme on sait, n'allèrent jamais au Nord de la Loire. Cette légende a été traduite en allemand par le continuateur de Wolfram, Ulrich de Turheim. Aussi l'épopée allemande contient-elle plusieurs motifs voisins. La chanson française du Moniage de Gautier d'Aquitaine y est apparentée.

Le contenu des chansons dont nous venons de nous occuper dépend vraisemblablement des légendes locales du Sud de la France. Au moyen âge le peuple, comme il arrive encore à présent, prenait les vestiges romains de ce pays pour des ouvrages des Sarrazins. Il ne faut pas oublier que la région de Nimes et d'Orange fut gouvernée par les Sarrazins jusqu'au temps de Guillaume. Le récit de la prise de Nimes s'était répandu au loin, sous une forme dont le type le plus connu est la légende du cheval de Troie. A Orange sont le palais et le passage souterrain qui y débouche, sans doute visibles encore au moyen âge, de telle sorte qu'une légende locale pouvait les lier ensemble. De même le terrain des Aliscamps, proprement les Champs-Élysées, est une ancienne nécropole romaine, à laquelle succéda un cimetière chrétien, à la porte d'Arles. Les nombreux cercueils de pierre

qui le couvraient et qui subsistent en partie aujourd'hui, ont donné lieu à la légende d'un terrible massacre de Sarrazins. Au XIIIe siècle, on y montrait le tombeau de Vivien, nous dit le provençal Raimon Féraut.

Je m'arrête sur ces poétiques souvenirs, nés des invasions sarrazines, dans une terre qui avait connu la grandeur romaine, puis la dévastation des Barbares, terre glorieuse par ses ruines, enchanteresse par ses horizons lumineux, terre où nous aimons à vivre et à nous laisser pénétrer de la magie du passé. M. Suchier en a senti le charme, puisqu'il a consacré une partie de sa vie à en approfondir la littérature. Il ne faut pas être grand prophète pour prédire à son livre le plus vif succès dans les pays germaniques. Cette histoire des lettres françaises, si dignement continuée par M. Birch Hirschfeld pour la période moderne, cette histoire si remarquable par la bonne ordonnance, la précision, la clarté, la critique personnelle sûre et exercée, n'aurait pas un moindre succès en France si les auteurs en donnaient une traduction française. C'est une œuvre d'équité.

On ne saurait demander mieux entre voisins. Le reste viendra par surcroît.

Ed. Bondurand.

BIBLIOGRAPHIE

ANGÉLIQUE ARNAULD, par M. R. Monlaur ; préface de Mgr de Cabrières. Un vol in-8°, Paris 1901. Plon, Nourrit et Cie, éditeurs.

S'il a existé dans l'histoire de notre ancienne France une période troublée, ce fut bien celle qui s'écoula depuis la mort de Henri II jusqu'au jour où Louis XIV prit personnellement en mains les rênes du pouvoir : la Guerre de Cent ans seule pourrait être comparée à cette époque, longue d'un siècle, où les luttes d'idées ne le cédèrent nullement en ardeur au combat des gens de guerre et pendant laquelle Richelieu lui-même ne parvenait à rétablir l'ordre que d'une façon superficielle, puisque, quelques mois après sa mort, la guerre civile ensanglantait de nouveau le royaume et chassait le roi de sa capitale.

Le propre de semblables époques, c'est de faire briller d'un éclat plus particulier les âmes fortes, les intelligences puissantes, les esprits vraiment supérieurs, dont l'énergie intellectuelle trouve dans les obstacles et dans les difficultés, comme un encouragement à la lutte.

Angélique Arnauld était bien une de ces figures d'élite et pour que cette abbesse d'un modeste monastère ait vu son nom survivre au temps et marquer dans l'histoire, n'a-t-il point fallu, en effet, qu'elle fût vraiment une femme aussi remarquable par sa volonté que par son intelligence, et qu'avant de s'imposer au respect de la postérité, elle ait forcé l'admiration de ses contemporains.

La famille des Arnauld était connue avant qu'Arnauld d'Andilly, qu'Antoine Arnauld ou que l'abbesse de Port-Royal aient jeté un vif éclat sur son nom. Elle était

alliée aux Créqui, aux Gesvres, aux Montmorency, et la conduite du père d'Angélique, durant les troubles de la Ligue, lui avait valu grande faveur auprès d'Henri IV.

En père de famille pratique, Arnauld songea à établir avantageusement ses enfants, et, comme Angélique, fille cadette d'une très nombreuse famille, ne pouvait se promettre un brillant mariage, il obtint pour elle l'Abbaye de Port-Royal, en qualité de coadjutrice avec future succession.

Angélique avait onze ans quand on la conduisit à Maubuisson pour y passer son temps de noviciat. Dans ce monastère, on menait vie plutôt joyeuse; l'abbesse Angélique d'Estrées, sœur de la belle Gabrielle, n'était point une vertu farouche et c'est sous cette direction quelque peu étrange que la jeune moniale fit sa profession.

Cependant l'abbesse de Port-Royal étant morte, on installa Angélique à sa place. Celle-ci hésitait encore dans sa vocation et pour la décider, son père exerçait sur elle une véritable contrainte. Mais lorsque les vœux définitifs furent prononcés, une conversion subite se produisit chez Angélique: effrayée du relâchement, qui dominait dans son abbaye, elle en entreprit la réforme. Les difficultés de pareille tâche ne rebutèrent point l'ardeur de ses dix-sept ans et, malgré les obstacles qui s'élevèrent de toutes parts et surtout du côté de ses parents, elle accomplit son œuvre et transforma la vie intérieure de son monastère.

Dès ce moment, la vie de Madame de Port Royal devient toute d'apostolat : rappelons seulement sa mission à Maubuisson à la suite de la déposition d'Angélique d'Estrées, sa lutte entre l'ancienne abbesse en révolte, lutte vraiment homérique, semée d'enlèvements, de mutineries de religieuses, de séquestrations d'aumôniers et dans laquelle la force armée doit intervenir pour sauvegarder Angélique des mauvais traitements dont Madame d'Estrées ou ses amis le menacent.

C'est alors la belle période de la vie d'Angélique, celle des relations avec saint François de Sales, celle de la fondation de Port-Royal de Paris. Pourquoi faut-il que cette admirable existence ait vu sa gloire se ternir sur les derniers jours ? Ame ardente, Angélique Arnauld se laisse

entraîner dans le Jansénisme par l'abbé de Saint-Cyran. Sans doute, elle gardera la haute intégrité de sa vie, mais son esprit sera dévoyé. Dure pour elle, elle le deviendra à l'excès pour les autres, maltraitant sa propre mère, cherchant même le moyen de mortifier une mourante. L'orgueil s'emparera de sa raison et c'est presque avec révolte qu'elle accueillera les décisions de la Cour de Rome contre les doctrines de Jansénius et de Saint-Cyran. « Pures comme des anges, orgueilleuses comme des démons, » a-t-on dit des religieuses de Port-Royal. Ce fut vrai de leur abbesse dont une longue agonie n'affaiblit point l'énergie et dont la mort fut troublée par la pensée de « l'effroyable éternité. »

Cette figure essentiellement complexe d'Angélique Arnauld, si grande et si blâmable en même temps, méritait une étude approfondie : elle a eu la bonne chance de trouver en M. R. Monlaur un écrivain digne du sujet et capable d'en surmonter les difficultés. Ceux qui liront la vie de « Madame Angélique » seront charmés par le style simple et élégant de l'auteur ; par la clarté avec laquelle il nous amène à pénétrer les controverses les plus délicates, par cette science de l'époque, qui fait revivre avec intensité à nos yeux toute l'originalité de ce temps disparu. Ils ne trouveront point dans cette œuvre la relation monotone d'une vie de religieuse; ils y découvriront au contraire un récit plein d'action et de mouvement, un tableau parfois sévère, mais souvent aussi éclairci par des anecdotes curieuses et de romanesques épisodes.

M. R. Monlaur avait déjà fait accueillir avec faveur par le public une vie de la *Duchesse de Montmorency*. La biographie d'Angélique Arnauld retrouvera le succès, qui a salué ce premier ouvrage et nous formons le vœu que l'auteur, continuant le cycle de ses études, nous donne prochainement une nouvelle occasion d'applaudir ses brillantes qualités d'écrivain et la pénétrante sagacité de sa critique historique.

G. DE POUGNADORESSE.

LE CŒUR VAILLANT ou *le Courage chrétien*, Retraite prêchée aux Dames (Carême de 1901) — par M. l'abbé Lenfant. missionnaire diocésain de Paris. Un vol. in-16 carré... **2 f. 50**

Le prédicateur, qui dans ses instructions de l'an dernier, avait si admirablement analysé *Le Cœur* de la femme pour en appliquer tous les sentiments à sa sanctification, reprend dans son Carême de cette année ce même sujet *Le Cœur*, pour élever graduellement son auditoire féminin jusqu'à la vaillance chrétienne: *le cœur vaillant!*

Il va chercher *l'Ame découragée*, lui fait entendre l'appel de Dieu, *la Voix d'en haut*, lui communique *le grand Souffle* du Créateur du monde, qui lui donnera la victoire dans les luttes intérieures, les combats en *champs clos*. Il lui montre le cœur vaillant aux prises avec la vie de chaque jour, les devoirs de *la mère*, les *plaisirs du monde*, auxquels il oppose les *grands exemples*, les châtiments éternels. — la *suprême ressource*. — *L'arme de prédilection*, le crucifix l'amènera réconfortée au joyeux *Alleluia* du Paradis.

En une langue impeccable sont donnés en ces quelques pages, les leçons les plus pratiques, les conseils les plus éclairés de la spiritualité la plus élevée. Ce sera le livre de chevet de toutes les jeunes filles et de toutes les femmes vraiment chrétiennes ou qui aspirent à le devenir.

LE MARI, LE PÈRE, L'APOTRE. Instructions aux hommes du monde prêchées à Saint-Philippe du Roule, par M. l'abbé de Gibergues, supérieur des Missionnaires Diocésains de Paris, in-18 raisin, 2 fr. 50.

Nous sommes reconnaissants à l'auteur d'avoir consenti à publier ces instructions d'une morale si chrétienne et si élevée, écrites dans une langue forte, élégante et châtiée. Ce livre s'adresse aux hommes, à tous ceux qui ont le souci de vivre une vie où Dieu et le devoir tiennent la première place. Jamais peut-être depuis bien longtemps, le mariage, l'amour chrétien, celui que bénit Dieu et que les hommes repoussent si souvent, n'a été analysé avec plus de cœur, plus de tendresse émue et profondément communiquée. — S'il déplore plutôt qu'il ne les accable les épouses frivoles, les maris insouciants, les ménages à qui la vie moderne, si compliquée et si futile, fait perdre de vue l'éducation de leurs enfants et leur perfectionnement moral, de quelle reconnaissance ne salue-t-il pas ceux qui, non contents de remplir, parfois jusqu'à l'héroïsme. l'austère devoir du père et de l'époux, se jettent dans la mêlée, si âpre à l'heure actuelle, et y dépensent en charité, en œuvres sociales et chrétiennes, leur temps et leur fortune.... se font *apôtres!*

Et voilà pleinement justifiées les divisions adoptées par l'auteur.

TABLE DES MATIÈRES

HISTOIRE GÉNÉRALE ET LOCALE

SCIENCES NATURELLES, PHILOSOPHIE SOCIOLOGIE

ARCHÉOLOGIE ET BEAUX-ARTS

LITTÉRATURE

POÉSIE

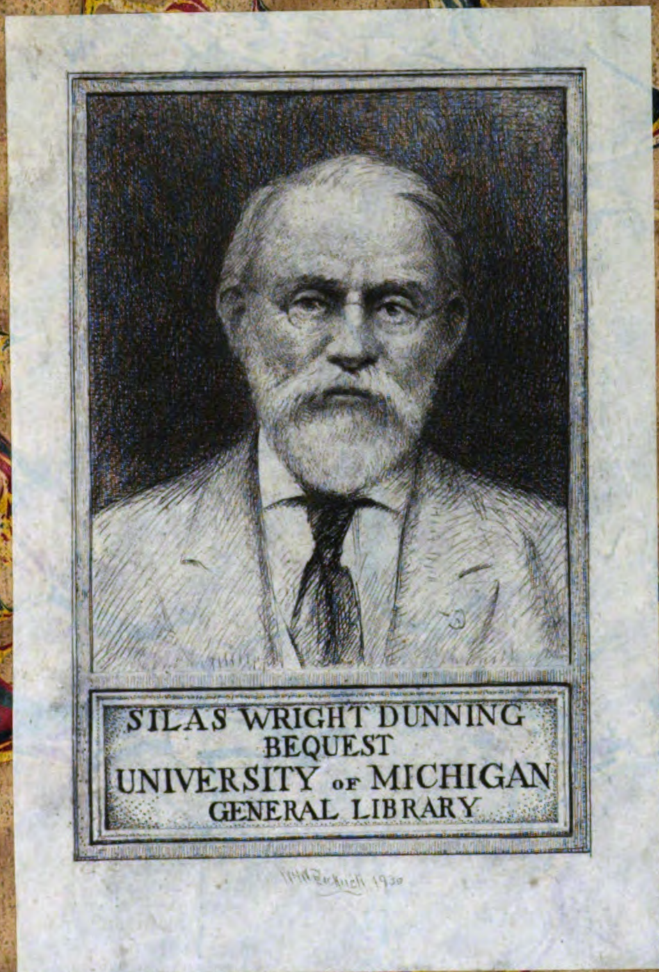
CHRONIQUE ET BIBLIOGRAPHIE

TABLE PAR NOMS D'AUTEURS

L'Administrateur-Gérant : Gervais-Bedot.

Nimes. — Imprimerie Générale, rue de la Madeleine, 21.


UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 07368 3206


SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY

